
**CONGREGATION POUR LES CAUSES DES SAINTS Prot. n.
253**

EMMANUEL D'ALZON

Vicaire général du diocèse de Nîmes

Fondateur des Congrégations des Augustins de l'Assomption et des
Oblates de l'Assomption

DOSSIER SUR LA VIE ET LES VERTUS

VOLUME II

DOCUMENTATION BIOGRAPHIQUE

TOME I

ROME 1986

AVANT-PROPOS

La biographie du Serviteur de Dieu Emmanuel d'Alzon présentée ici à la Sacrée Congrégation pour les Causes des Saints a déjà une longue histoire.

Le 19 novembre 1960, la Congrégation des Rites fit savoir au postulateur de la cause du P. d'Alzon, le P. Aubain Colette, qu'elle accédait à la requête qu'il lui avait adressée de pouvoir soumettre cette cause aux experts de la "Section historique". Mgr Frutaz, rapporteur général, voulut bien alors confier au postulateur et à ses collaborateurs éventuels la recherche et la présentation de la documentation requise.

Le P. Colette se mit au travail, effectuant les recherches destinées à compléter la riche documentation déjà accumulée aux archives des Assomptionnistes. Les matériaux une fois réunis, il commença à les mettre en oeuvre. L'âge et la maladie cependant l'empêchèrent de mener à bonne fin le travail entrepris, et il mourut en Belgique en 1970.

Nommé postulateur par acte de la curie généralice du 29 avril 1970, agréé par la Congrégation pour les Causes des Saints le 23 octobre suivant, le P. Pierre Touveneraud s'employa à parfaire le travail ébauché par le P. Colette. Au moment où il se mit à l'ouvrage, le P. Touveneraud possédait déjà une sérieuse connaissance de la vie et de la pensée du P. d'Alzon. Il avait notamment publié en 1966, en collaboration avec le P. Sage, une édition annotée des premières constitutions des Augustins de l'Assomption. Mais la postulation n'était pas son seul travail. Il était aussi archiviste général de la congrégation. Il fut de plus souvent mis à contribution par les supérieurs pour présenter aux chapitres ou à l'ensemble des religieux tel aspect de la pensée, de la personnalité ou de l'oeuvre du fondateur. C'est ainsi que nous devons à sa plume plusieurs monographies consacrées au P. d'Alzon et surtout une remarquable édition en deux volumes de ses lettres de 1851 à 1858, parue en 1978. -,

Travailleur acharné, il poursuivait en même temps l'étude exigée par la cause du fondateur. Mais lui non plus, hélas, ne put la mener à son terme. Frappé par une grave maladie, il mourut à Rome en décembre 1979, à l'âge de 53 ans, au moment où s'ouvrait l'année de la célébration du centenaire de la mort du fondateur. Dans la présente biographie les 25 premiers chapitres (à

l'exception du chapitre XXIV qui n'était qu'ébauché) sont dus à sa plume : ils recouvrent les années 1810 à 1870 de la vie du P. d'Alzon.

Cependant la congrégation n'abandonnait pas sa cause de son fondateur. En 1981, le chapitre général exprima le vœu qu'un successeur soit trouvé au P. Touveneraud. Sollicité par le supérieur général, le P. Wilfrid J. Dufault, ancien supérieur général, accepta de revenir des Etats-Unis à Rome pour se consacrer à ce travail. Sa nomination fut agréée par la Congrégation pour les Causes des Saints le 19 octobre 1983.

Dans la présente biographie, la rédaction des dix dernières années de la vie du P. d'Alzon est due au nouveau postulateur et à son collaborateur, le P. Désiré Deraedt.

P. Yvon Beaudouin o.m.i. rapporteur

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACR : Archives de la congrégation des Assomptionnistes à Rome

ACOA : Archives des Oblates de l'Assomption à Paris

ACPSA : Archives des Petites Soeurs de l'Assomption à Paris

ACRA : Archives des Religieuses de l'Assomption à Paris

Colloque : *Emmanuel d'Alzon dans la société et l'Eglise du XIXe siècle*. Colloque d'histoire (décembre 1980) sous la direction de René Rémond et Emile Poulat, Paris, 1982

Dossier du Vatican : Archives secrètes du Vatican, 219, t.III.n0 102

Ecrits spirituels : Ecrits spirituels du Serviteur de Dieu Emmanuel d'Alzon, Rome, 1956

LE GUILLOU L. : LE GUILLOU, *Correspondance générale de Lamennais*, 9 volumes, Paris, 1971-1981

Notes et Documents : E. BAILLY, *Notes et Documents pour servir à*

l'histoire du T.R.P. d'Alzon et de ses oeuvres, 5 tomes, Paris, sans date, 1894-1910

Premières Constitutions : Premières Constitutions des Augustins de l'Assomption, 1855-1865, édition présentée et annotée par A. SAGE et P. TOUVENERAUD, Rome, 1966

T.D. : Copie dactylographiée des écrits du P. d'Alzon déposée à la S. Congrégation pour les Causes des Saints. Ce sigle est suivi du n° du volume et des pages auxquelles on renvoie.

T., *Lettres* : P. TOUVENERAUD, *Lettres du P. Emmanuel d'Alzon, 1851-1858*, 2 tomes, Rome, 1978

Un maître spirituel : A. SAGE, *Un maître spirituel du 19e siècle*, Rome, 1968-

V., *Lettres* : S. VAILHE, *Lettres du P. Emmanuel d'Alzon* Tome I (1822-1835), Paris, 1923 Tome II (1836-1845), Paris, 1925 Tome III (1846-1850), Paris,-1926

VAILHE, *Vie* : S. VAILHE, *Vie du P. Emmanuel d'Alzon*, 2 vol., Paris, 1926-1934

VAILHE, *Chronologie* : S. VAILHE, *Chronologie de la vie du P. E. d'Alzon*, sans date, 1950

RENOIS

v. *infra* 2 : voir le document n° 2 dans le même chapitre

Ch. VII 12 : voir le document n° 12 du chapitre VII

Ch. XIV B : voir 1"introduction du chapitre XIV, division B

CHAPITRE I

FAMILLE, NAISSANCE ET BAPTEME D'EMMANUEL D'ALZON

Emmanuel-Marie-Joseph-Maurice DAUDE D'ALZON est né au Vigan, département du Gard, en France, dans le château de la Condamine, propriété de ses parents, le 30 août 1810, fils aîné d'André-Henri d'Alzon et de Marie-Jeanne-Clémence de Faventine, et a été baptisé en l'église paroissiale du lieu, le 2 septembre suivant.

1. Les ancêtres d'Emmanuel d'Alzon. - Le tableau généalogique de l'ascendance paternelle et maternelle d'Emmanuel d'Alzon (v. infra l) le fait apparaître issu d'une noble origine et d'une imposante lignée, appartenant à la forte race des Cévennes du midi de la France.

Par son père, il est inséré dans la famille des DAUDE, dits Daudé de la Coste, *Deo dati*, selon l'étymologie admise depuis les origines et devise de leur blason. Les Daudé s'illustrèrent pendant les "troubles" ou guerres de Religion, qui suivirent la Réforme jusqu'à l'Edit de Nantes (1598) et au-delà, quand le pouvoir royal refoula les protestants insoumis, Huguenots et Camisards, dans les vallées et hauts-lieux du Languedoc.

Jean Daudé de la Coste, premier du nom, chef militaire de la paroisse de Saint-André de Majencoules, tomba en 1580 au service de la religion et du roi, victime des Huguenots. Entre 1620 et 1627, le château de la Coste fut incendié à deux reprises par les protestants, et tous les titres de noblesse furent brûlés. 'Grâce à la politique de Richelieu et après une absence de quelques années, les Daudé purent revenir sur leurs terres.

Jacques Daudé de la Coste (1641-1704) vient un peu plus tard s'établir au Vigan, dans le château de la Valette, isolé et d'un accès inabordable, séparé de l'agglomération par la rivière de l'Arre. Le 4 juin 1704, dans un sentier désert non loin de sa demeure, il est victime d'une embuscade de la part des Camisards.

Jean Daudé, dit le Grand Daudé (1676-1760), fils du précédent et né d'un premier mariage, se trouve à la tête d'un vaste domaine, qu'il augmente en 1714 par l'acquisition de la Seigneurie d'Alzon. Le 17 avril 1727, Jean Daudé et son demi-frère Etienne reçoivent confirmation, par lettres patentes du roi Louis XV, de leurs anciens titres de noblesse, et l'autorisation de porter les anciennes armoiries de la famille, qui étaient de gueules à un lion d'or, couronné d'une couronne de même à l'antique, tenant de la patte dextre une fleur de lis d'or. Ainsi réhabilité, Jean Daudé fit ériger ses terres en Vicomte et devint le premier vicomte d'Alzon. A partir de 1749, il put transmettre le nom et les armes de vicomte d'Alzon à ses descendants. Il avait, en 1705, épousé Madeleine de Roussy, que nous retrouverons dans l'ascendance maternelle d'Emmanuel d'Alzon. De son côté, Etienne devint le chef des Daudé de la Valette.

François-Xavier Daudé (1709-1786), deuxième vicomte d'Alzon, par suite d'affaires familiales mal définies, vend à son cousin germain, Pierre-Jacques de Faventine, neveu de Madeleine de Roussy, toutes ses terres de l'"Alzonenne", et s'installe lui-même au château de la Condamine, sur la rive gauche de l'Arre, mais à l'extrémité du bourg du Vigan.

Jean-François-Xavier Daudé (1739-1813) avait été établi, quatre ans après les dispositions prises par son père, dans la baronne du Pouget, au château de Lestang, à mi-chemin de Gignac et de Montagnac, sur la rive gauche de l'Hérault. C'est là que va donc se perpétuer la branche aînée de la famille.

2. Les parents d'Emmanuel d'Alzon. - André-Henri d'Alzon (1774-1864), père d'Emmanuel d'Alzon, naquit au Vigan, le 22 octobre 1774, neuvième enfant de Jean-François-Xavier Daudé et de Marie-Anne-Cécile de Cérisières.

Ne pouvant espérer, en vertu des lois de succession, une partie d'héritage lui permettant d'envisager une carrière libérale et, par ailleurs, inapte au service militaire, André-Henri d'Alzon fut destiné en principe à l'Eglise, conformément à ses goûts naturels.

Il fut donc confié à un certain abbé Conil et dut s'éloigner des siens dès l'âge de dix ans et pour une douzaine d'années, de 1784 à 1796. En effet, son père, au cours d'études faites à Lyon, avait connu ce prêtre et lui avait confié

le préceptorat de son fils cadet; après quoi, l'abbé Conil, en 1774, avait pris la direction de la paroisse de Chailland dans le diocèse de Laval, d'où il offrit de se charger de l'éducation cléricale du jeune adolescent.

André-Henri d'Alzon demeure au presbytère de son protecteur de 1784 à 1789, et, en 1789, entre comme pensionnaire au collège ecclésiastique de Château-Gontier. Mais les événements de la Révolution obligent l'abbé Conil à s'exiler à Jersey, tandis qu'en 1792, en pleine terreur, son protégé, pratiquement orphelin, se fait greffier chez un juge de paix pour vivre. Ce n'est qu'en 1796 et âgé de 22 ans, qu'il put regagner sa province d'origine. Comme ses parents vivaient alors avec leurs autres enfants, à Lestang, dans un état proche de la misère, par le fait de la Révolution, il est accueilli au Vigan, dans le château de la Condamine par sa tante maternelle, et y trouve une petite fille de 9 ans, sa cousine.

Il s'agit de *Marie-Jeanne-Clémence de Faventine* (1788-1860), future épouse d'André-Henri d'Alzon et mère d'Emmanuel d'Alzon. Elle était la dernière des trois enfants de Louis de Faventine-Montredon et de Jeanne-Françoise Liron d'Ayrolles, mariés au Vigan. A côté de ce foyer et en étroite intimité, vivait au Vigan un autre foyer, sans enfants, celui de Louise-Marie-Joséphine d'Alzon (1751-1812), épouse de son petit-cousin, Clément de Faventine, frère de Louis.

C'est dans ce foyer sans enfant que Marie-Jeanne-Clémence, avec l'accord de ses parents, fut accueillie en 1795, puis adoptée légalement en 1802.

Dans ce milieu familial, qui offrait toute garantie morale, le neveu et la nièce firent connaissance et, après dix ans de vie en famille, s'épousèrent en mai 1806, en la paroisse de Saint-Pierre du Vigan(1).

3. Naissance et baptême d'Emmanuel d'Alzon. - Le premier fruit de cette union, un fils, désiré pendant quatre ans, vit le jour le 30 août 1810 (v. *infra* 2). Alors que le vicomte d'Alzon attendait l'heureuse issue de l'événement en parcourant, le chapelet à la main, une allée de marronniers de la Condamine, on lui cria qu'il avait un fils; il se précipita chez lui, prit le nouveau-né entre ses bras et s'écria : "Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur"(2).

Dès le 2 septembre suivant, en l'église Saint-Pierre du Vigan, le nouveau-né fut régénéré par le sacrement du baptême, des mains de son oncle maternel, l'abbé Liron d'Ayrolles, en y recevant les noms de : Emmanuel-Marie-Joseph-Maurice (v. *infra* 3).

Premier-né de la famille, Emmanuel eut un frère et deux sœurs : Jules, né en 1816, mort en 1818, filleul du cardinal Jules Gabrielli (3); Augustine (1813-1860), avec laquelle il eut une correspondance particulièrement suivie, et Marie (1819-1869), qui mourut veuve du comte de Puységur en laissant deux enfants : Jean qui fit souche et Alix qui devint carmélite; une petite fille, Marthe, avait été enlevée à leur affection, à l'âge de cinq ans.

4. Les lieux de son enfance. - Au cours des années qui précédèrent ou suivirent la naissance d'Emmanuel d'Alzon, Dieu avait rappelé à lui les parents et protecteurs des jeunes époux : Louis de Faventine, père de Marie-Jeanne-Clémence, Clément de Faventine et Louise-Marie-Joséphine d'Alzon (+ 1812); Jean-François-Xavier d'Alzon (+ 1813), père d'André-Henri d'Alzon.

Par suite de ces deuils, André-Henri était devenu le seul héritier de sa tante (Louise-Marie-Joséphine) et co-proprétaire avec sa mère (Marie-Anne-Cécile Evesque de Cérisières), non seulement de la fortune des Faventine, qu'il administra scrupuleusement, mais aussi des biens des d'Alzon qui leur avaient été vendus par son grand-père (François-Xavier Daudé). Il en résulta pour les parents d'Emmanuel d'Alzon un cumul de biens leur permettant de vivre dans l'aisance et l'exercice de la générosité.

De leurs terres et de leurs possessions, deux noms sont à retenir, pour l'enfance et l'avenir d'Emmanuel : le *château de la Condamine*, au Vigan, qui fut sa maison natale, et où il reçut sa toute première éducation, de 1810 à 1816 et, à partir de cette date, le *château de Lavagnac*, sur les bords de l'Hérault, non loin de Montpellier : magnifique résidence entourée d'un vaste parc, construite vers 1650 et achetée vers 1780 par Jean-Maurice de Faventine. C'est là que s'installèrent, en 1816, après l'avoir restaurée, M. et Mme d'Alzon et leurs enfants.

1. Pour les sources, voir la bibliographie donnée dans l'introduction du document 1 de ce chapitre.

2. Depuis lu P. E. Bailly dans le premier volume de ses *Notes et Documents*, paru en 1894, les historiens du P. d'Alzon répètent cette anecdote. Il ne nous est pas possible de dire d'où ils la tiennent. Dans ses souvenirs sur le P. d'Alzon qui datent de 1881, Soeur Charlotte d'Alzon, sa cousine, se contente de dire qu'Emmanuel fut toujours considéré par sa famille comme un présent du ciel (Orig.ms. ACR, DQ 255).

3. Voir Ch. II, 5, note.

1

Généalogie d'Emmanuel d'Alzon

Le tableau généalogique ici reproduit veut rendre compte de la double ascendance paternelle et maternelle d'Emmanuel d'Alzon.

L'ascendance paternelle se rattache à une famille dont on peut suivre les différentes branches à compter de Jean DAUDE de la COSTE (+ 1580). La famille des DAUDE se subdivise, au début du XVIIème siècle, en celle des DAUDE D'ALZON et celle des DAUDE de la VALETTE. C'est de la branche des DAUDE d'ALZON, par son père André-Henri, qu'Emmanuel d'Alzon est issu.

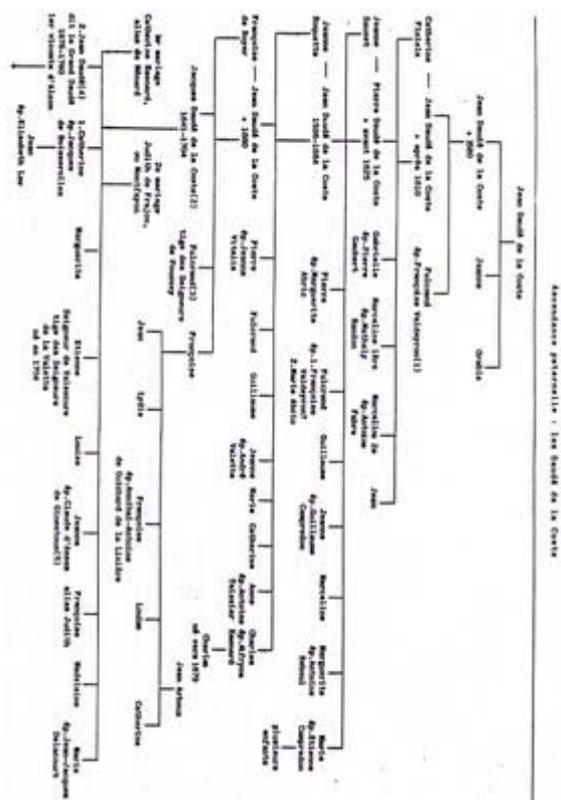
L'ascendance maternelle rejoint l'ascendance paternelle des DAUDE d'ALZON, lorsque Jean, 1er vicomte d'ALZON (+ 1704) épouse Madeleine de ROUSSY dont la soeur, Marguerite, épouse Jacques de FAVENTINE. C'est de la branche des FAVENTINE que descend Marie-Jeanne-Clémence, mère d'Emmanuel.

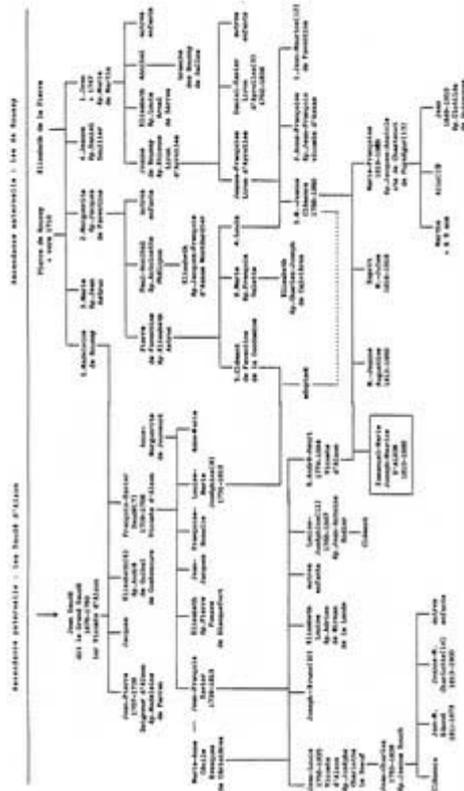
Mais il faut savoir que ces deux familles, les d'ALZON et les de ROUSSY, se sont alliées aux d'ASSAS, de GUIBAL, de COMBESCURE, de GINESTOUS, d'ARBOUX, d'ALHAN, de SERRES, BEGON de BLANDAS, GUICHARD de la LINIERE, de BERNIS, de LARCY, de GIRY, EVESQUE de CERISIERES, de MENARD, de FAJON, de CLAVIERES, de BONALD, etc., "si bien qu'on est surpris, écrit le P. S. Vaillhé-(*Vie*, 1 p. 11), en parcourant la

volumineuse correspondance du P. d'Alzon, du nombre considerable de personnes qu'il appelle cousins ou cousines, et l'on serait porté à croire qu'il s'agit là d'une parenté à la mode de Bretagne, si, examinant bien tous les rameaux de l'arbre généalogique de sa famille, on ne s'apercevait que le cousinage ne remonte souvent qu'au troisième ou même au second degré".

Par quelques notes, nous signalons à l'attention les noms les plus marquants ou les plus en rapport avec la vie d'Emmanuel d'Alzon.

Mais pour plus de renseignements sur l'ascendance familiale d'Emmanuel d'Alzon, voir : E. BOUVY, A.A., Vie du P. d'Alzon, Rome, 1922 - VAILHE, Vie, l p. 1-26 - DU GUERNY, Notice généalogique sur les Daudé, Seigneurs d'Alzon, de la Valette, de Poussan, originaires des Cévennes, dactyl. 30 p., Archives départementales du Gard, 1969.





NOTES DES TABLEAUX GENEALOGIQUES

1. Fulcrand, époux de Françoise Valdeyron, serait plutôt à identifier avec le fils de Pierre Daudé de la Coste et de Jeanne Sauzet,

2. Assassiné le 4 juin 1704, par un protestant fanatique.

3. Fulcrand se fixe dans le Lyonnais, et, par mariage, devient Seigneur de Poussey, dans les Bombes ; de lui descendent les Daudé de Villard et les Daudé de Monteil.

4. et 4bis. - Par lettres patentes du 17 avril 1727, Louis XV confirme à Jean Daudé et à son demi-frère Etienne leurs titres de vieille noblesse, disparus dans l'incendie de 1620, et leur permet de porter les anciennes armoiries de leur famille. - Jean Daudé, devenu Seigneur d'Alzon, demande et obtient en 1749 que ses diverses seigneuries du mandement d'Alzon soient érigées en vicomte.

5. Second fils de François d'Assas Montdardier, tué à la bataille de la

Marseille en 1693, et grand oncle du héros de Klosterkamp (1760).

6. André Guibal de Combescure, capitaine du Régiment de la Reine, mort en 1745 sous les murs de Prague, ayant à ses côtés ses deux fils, officiers sous ses ordres. Par la famille des de Combescure, la lignée des d'Alzon sera apparentée à la famille de Bonald. Séverin de Serres est le petit-fils du vicomte de Bonald.

7. François-Xavier Daudé d'Alzon, après la rupture de ses fiançailles avec Jeanne Raimond, épousa Marguerite de Jouvenot (dont postérité), puis Françoise-Louise de Guichard de la Linière, dont il n'eut pas d'enfants.

8. Marraine d'Emmanuel d'Alzon.

9. Il baptisa Emmanuel d'Alzon; lorsque celui-ci s'établit définitivement à Nîmes, il l'hébergea quelque temps. A sa mort, l'abbé d'Alzon lui succéda comme vicaire général de Mgr Cart.

10. En 1792, Joseph-Bruno quitta la France pour s'établir à Cuba; il y amassa fortune et ne reparut en France qu'en 1820. Lors de son retour aux Antilles, il emmena son neveu Clément Rodier qui resta près de lui jusqu'en 1823.

11. Mme Rodier fut en relation avec Lamennais et lui offrit de le recevoir chez elle; elle fut secrétaire zélée au Rosaire vivant de Pauline Jaricot.

12. Parrain d'Emmanuel d'Alzon.

13. C'est en répondant à l'appel de sa soeur, dont le mari, le Vicomte de Puységur se trouvait gravement malade, à Turin, chez leurs cousins Félix de Roussy, apparentés à la famille de saint François de Sales, que l'abbé d'Alzon, en 1844, a l'occasion de rencontrer la Marquise de Barolo - qui avait consacré sa fortune à de nombreuses oeuvres de charité, - et, par elle, Silvio Pellico.

14. Charlotte d'Alzon fut Supérieure des Soeurs de saint Vincent de Paul à l'hôpital d'Agde.

15. Alix de Puységur entra au Carmel en 1857.

2.

Acte de naissance d'Emmanuel d'Alzon, Le Vigan, 31 août 1810. Extrait des registres d'Etat civil, Mairie du Vigan, année 1810, n° 98. - Photo ACR, DK 286.'

N° 98

Emmanuel-Marie-Joseph-Maurice DAUDE D'ALZON

L'an mil huit cent dix, le trente un août à dix heures du matin en la Maison Commune, par devant nous François Dortet de Tessan, maire et officier de l'Etat civil de la Ville du Vigan - département du Gard, est comparu Monsieur André-Henri Daudé d'Alzon, propriétaire foncier, domicilié en cette ville, qui nous a présenté un enfant du sexe masculin, né le jour d'hier, à une heure et demie du soir, de lui déclarant et de Dame Marie-Jeanne-Clémence Faventine, son épouse, auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de : Emmanuel-Marie-Joseph-Maurice, lesquelles présentation et déclaration ont été faites en présence des Sieurs David Fadat, marchand et Marc Cadenat, boulanger, tous deux majeurs et domiciliés en cette ville, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après leur en avoir fait lecture.

H. d'Alzon D. Fadat

Tessan, maire M. Cadenat

3.

Acte du baptême d'Emmanuel d'Alzon, le Vigan 2 septembre 1810. Extrait des Registres de chrétienté de la paroisse du Vigan, année 1810. - Photo ACR, DK 287.

L'an 1810 et le second du mois de septembre, par nous prêtre domicilié dans cette paroisse du Vigan a été baptisé Emmanuel Marie Joseph Maurice, fils légitime de Mr André Henry Daudé d'Alzon, et de Dame Marie Jeanne Clémence de Faventine, mariés. Son parrain a été Mr Jean Maurice de

Faventine, son oncle, sa marraine Dame Louise, Marie-Joseph de Faventine d'Alzon, sa grand tante, qui ont signé avec nous.

Faventine d'Alzon Faventine

Pouzol, curé H. d'Alzon Evesque d'Alzon

Faventine d'Assas Marie Liron

F[ranç]ois d'Assas

Liron d'Ayrolles, prêtre

CHAPITRE II

PREMIERE EDUCATION D'EMMANUEL D'ALZON (1810-1823)

1. Enfance à Lavagnac. - Toute l'enfance d'Emmanuel se passa au foyer familial, paisible et sincèrement religieux, sous l'influence de parents aux caractères différents, mais profondément unis. Emmanuel éprouvera toujours pour son père, "homme d'une grande foi", un très grand respect; le caractère de sa mère, "amie des pauvres et modèle des riches", provoquera plutôt chez lui une délicate et chaude affection (1).

Jusqu'à l'âge de treize ans, l'enfant ne quitta pas la société de ses parents. Ils vécurent soit au Vigan, au château de la Condamine, soit plus habituellement, à partir de 1816, au château de Lavagnac, proche de Montpellier. C'est là surtout qu'allait se poursuivre la première éducation d'Emmanuel, sous la direction d'un précepteur, l'abbé Bonnet.

Si l'enfant manifestait de belles qualités : franchise, loyauté, générosité impétueuse, il révélait aussi quelques défauts : esprit dominateur et caustique qu'il importait de combattre; mais il se signalait par de pieuses originalités, des propos et des initiatives qui semblaient révéler une âme

d'aspirant au sacerdoce(2).

La plupart des traits concernant l'enfance d'Emmanuel d'Alzon ont été conservés par des parentes : sa cousine Charlotte d'Alzon, morte supérieure des Soeurs de Charité à Agde; son autre cousine Mme de Giry (v. infra 4). Le P. Emmanuel Bailly, un des premiers disciples du fondateur des Augustins de l'Assomption, dont il connut la famille et beaucoup de contemporains, nous a également conservé quelques autres traits de l'enfance d'Emmanuel, qu'il tenait de témoins privilégiés (v. infra 5), et qu'il a reproduits dans le 1er volume de ses Notes et Documents (3).

Poussé par ses amis et ses parents, le vicomte d'Alzon prit part aux élections législatives de mai 1822 et fut élu député de l'Hérault. Il se trouva dans l'obligation de se rendre à Paris, pour être présent à la séance royale du 4 juin, et y séjourner jusqu'au 17 août. Cette absence provoqua la première lettre d'Emmanuel à son père, qui nous soit parvenue (v. infra 1).

2. Adolescence à Paris

- **1ère année scolaire à Saint-Louis : 1823.** Pendant les vacances d'été, ses parents discutèrent le problème de l'éducation et des études de leurs enfants, et surtout la question de la première communion d'Emmanuel. L'enfant allait atteindre au cours de l'année scolaire ses quatorze ans, âge auquel la discipline ecclésiastique de l'époque autorisait la première communion, et d'autre part, il ne manifestait plus, comme il le déclarera lui-même plus tard, aucun attrait positif pour le sacerdoce.

Il fut décidé que, pour passer ensemble les périodes des sessions de la Chambre, la famille s'installerait à Paris, pour l'année scolaire; elle y trouverait collègues, maîtres et catéchistes à leur choix. L'exécution de ce plan fut renvoyée à l'automne de 1823.

La famille arriva à Paris le 13 octobre et s'installa à l'Hôtel Crapelet; Emmanuel fréquenta comme externe, avec quelques amis, les cours de quatrième au collège voisin de Saint-Louis.

A la suite de revirements politiques assez imprécis, le vicomte d'Alzon déjà retenu à Lavagnac, les derniers mois de 1823, ne réapparut plus à Paris en 1824; il fut ainsi réduit à suivre de loin le développement intellectuel de son fils, dont les progrès furent réels et même rapides, sans être brillants, et

surtout la préparation immédiate à sa première communion, la grande affaire de cette année. Emmanuel suivit le catéchisme préparatoire à Saint-Thomas d'Aquin.

Nous ne possédons aucun témoignage de la cérémonie de cette première communion. Mais on peut établir par ailleurs, en tenant compte de la correspondance du vicomte d'Alzon, qui renferme des conseils émouvants et pressants à son fils, qu'elle eut lieu, avec un retard de quelques semaines, imposé par une maladie, le 1er juillet 1824, mais dans l'église de Saint-Sulpice (v. infra 2).

On sait cependant, par un document officiel, qu'Emmanuel reçut le sacrement de confirmation des mains de Mgr de Quélen, le jeudi suivant dans la même église de Saint-Sulpice (v. infra 3). Nous sommes quelque peu renseignés sur ces deux cérémonies par le P. Vailhé(4).

1

Première lettre d'Emmanuel à son père, Lavagnac le 11 juillet 1822. - Orig.ms. ACR, AA1 ; V., Lettres, I,p. 1.

Emmanuel, presque âgé de 12 ans, offre ses vœux de fête pour la Saint-Henri à son père, résidant à Paris. Il lui décrit à cette occasion le cadre familial où il vit avec sa mère et ses deux sœurs. C'est la seule lettre conservée de l'enfance d'Emmanuel d'Alzon.

Lavagnac, le 11 juillet 1822.(5)

Mon cher papa, je comptais vous écrire au dernier courrier pour vous souhaiter la bonne fête, mais maman me dit que, puisque Augustine écrivait, il ne fallait pas envoyer notre lettre à la fois. J'avoue que j'aurais dû vous écrire plus tôt, mais la petite maladie que j'ai eue m'en a empêché. Maintenant que je suis entièrement remis, je suis quelquefois assez sage pour aller au bain avant dîner. Aujourd'hui, je suis un peu détraqué. Augustine a pris aujourd'hui médecine. Mimi(6) est très gentille, et lorsqu'on lui demande où vous êtes : "A Paris", répond-elle. - "Et où, à Paris? - A la Chambre. - Et

que fait-il à la Chambre? - II dispute. - Et qu'est-il? - II est député". Je vous supplie que cette Chambre et ces ministres ne vous fassent pas oublier vos petits choux qui pensent toujours à vous.

Adieu, mon cher papa. Je suis et serai toujours votre très affectionné fils.

Emmanuel Dalzon [sic]

2

Extraits de trois lettres de M. d'Alzon à son fils, concernant sa première communion (1824).

A défaut de témoignage officiel sur la première communion d'Emmanuel, nous citons trois extraits de lettres où M. d'Alzon, retenu par ses affaires à Lavagnac, après la dissolution du Parlement, mais toujours renseigné par Mme d'Alzon, en résidence à Paris, fait de paternelles recommandations à son fils, pour qu'il se prépare à sa première communion, dans le contexte de son devoir d'état d'écolier, et pour qu'il en retire tous les fruits de persévérance au service de Dieu.

a)

Lavagnac, le 29 mars 1824. - Orig.ms. ACR, EA 464.

Il y a bien longtemps, mon cher Emmanuel, que je te dois une réponse. Tu dois trouver que je suis bien paresseux et que, si j'étais au collège, je ne siégerais pas souvent au banc d'honneur; Maman me rend compte de tous les efforts que tu fais pour y parvenir. Si tu n'as pas pu réussir encore à aller t'y placer, il ne faut pas pour cela te décourager ni ralentir ton application; mais que ce ne soit pas pour la gloire seule d'arriver à ce fameux banc. Tu ne dois pas trop considérer en cela ce qui flatterait ton petit amour-propre, mais en bon petit chrétien qui se dispose à faire sa première communion, diriger ton travail dans l'intention d'obtenir du bon Dieu la grâce de faire du mieux que tu le pourras cette action si grande et si importante pour le reste de ta vie. Il saura bien t'en dédommager par la douce paix de la conscience qu'il te fera goûter.

b)

Lavagnac, le 12 mai 1824. -Orig.ms. ACR, EA 465.

Puisses-tu ne jamais oublier, mon cher Emmanuel, les engagements solennels que tu vas prendre avec le bon Dieu ! Puisses-tu ne jamais oublier qu'il ne t'a mis au monde que pour le connaître, l'aimer et le servir; que toute ta vie, toutes tes actions doivent être conservées à son service, et non à ton amour-propre ou à l'estime et à l'amour du monde ! Souviens-toi bien qu'il faut lui faire le sacrifice de tout ce qui peut lui déplaire en toi.

c)

Lavagnac, le 1 mai 1824. -Orig.ms. ACR, EA 465bis.

Encore un petit mot, mon cher Emmanuel; c'est encore pour te parler de tous mes regrets de ne pouvoir assister à ta première communion. J'ai calculé que tu auras eu le bonheur de la faire le jour même où tu recevras ce petit bout de lettre. Je ne viens donc plus te parler des dispositions que tu as dû y apporter, mais t'exhorter de tout mon coeur à conserver précieusement le fruit de toutes les grâces dont le bon Dieu vient de te combler et à persévérer toute ta vie dans son service et dans les promesses que tu lui as faites. C'est à quoi tu dois t'appliquer désormais avec le secours de sa grâce. Adieu, mon cher enfant, je t'embrasse avec la plus vive tendresse.

d'Alzon.

3

"Cachet de confirmation" d'Emmanuel d'Alzon, Paris, 8 juillet 1824.- Orig.ms. ACR, DK 248.

L'usage étant de remettre à chacun des confirmés un "cachet de confirmation" ou diplôme justificatif, nous possédons encore celui d'Emmanuel d'Alzon : la gravure représente une cérémonie de confirmation célébrée devant un autel monumental, digne de l'église de Saint-Sulpice, avec, au bas de la gravure, une formule d'attestation imprimée, complétée à la main par le signataire :

Emmanuel d'Alzon a été confirmé dans l'église de St-Sulpice, le 8 du mois de juillet de l'année 1824.

Faillon

4

Témoignage de Mme de Giry, cousine du P. d'Alzon, Cahors le 4 août 1881. - Orig.ms. ACR DG 181.

Mme de Giry, parente du P. d'Alzon, et dont le fils, qui fut un élève du Père, avait été tué pour le Pape Pie IX à la brèche de la Porta Pia le 20 septembre 1870, voulut bien adresser au P. Emmanuel Bailly une note manuscrite de 10 pages, intitulée : Enfance du Père, portrait et esquisse de sa vie et de ses deux sœurs, le Père et l'éducation qu'il savait donner. De cette relation, nous reprenons quelques traits de l'enfance d'Emmanuel, où il nous apparaît vif dans ses réparties et franc par fierté native. Pour Mme de Giry, ces traits de caractère le marquent pour la vie.

J'ai entendu dire, dans ma famille, que tout petit enfant le P.d'Alzon avait des aspirations vers l'état ecclésiastique, ses jeux préférés étaient des processions auxquelles il conviait les enfants de son âge, le chant de la grand messe et des vêpres où il n'excella jamais.

Un jour qu'avec des tonneaux vides il avait fabriqué trois trônes dont chacun était occupé par un des chantres de la Passion, lui qui était l'historien défonça le plancher peu solide sur lequel il s'était établi et commit le crime irrémissible aux yeux de sa bonne, de déchirer et de salir ses vêtements; il en fut puni par un linge de cuisine qu'elle lui pendit au dos; et lorsque sa mère lui demandait de quel ornement il était paré : "Mais, c'est la robe blanche d'Hérode", répondit-il. L'esprit de répartie était, vous le voyez, aussi vieux que lui.

Je tiens de sa mère que, dans sa petite enfance, il était beaucoup plus sensible aux récompenses qu'aux punitions; lorsqu'il avait mérité une correction, il l'acceptait avec cette fermeté et cette fierté native qui était le fond de son caractère. Pour les récompenses, tout enfant encore, il ne se permettait d'en jouir que lorsque sa conscience lui rendait le témoignage qu'il

les avait méritées. Son père lui ayant promis un fusil, il le désirait avec l'ardeur qu'il mettait à toute chose; il eut le courage de ne s'en servir qu'après avoir obtenu pendant une semaine entière d'excellentes notes de son professeur. Enfin, lorsque ses parents lui donnaient comme mobile unique de ses efforts l'idée de leur être agréable, c'était le meilleur moyen de le faire marcher droit et rapidement.

Cette indépendance de caractère, il la conserva toute sa vie et se souvint des impressions de son enfance lorsqu'il fonda notre chère Assomption. Le cachet particulier qu'il sut lui imprimer est sans contre-dit la confiance mutuelle du maître à l'élève, et non la sévérité vulgaire qu'on rencontre si souvent dans des établissements même respectables. S'il eut un défaut, ce fut celui de pousser trop loin ce sentiment; de délicatesse, il en fut très souvent le dupe. Notre bon Père me racontait un jour à ce propos qu'étant au grand séminaire de Montpellier, on avait défendu aux élèves d'apporter sous aucun prétexte des provisions et des friandises dans les bureaux; il avait observé cette défense sans peine et sans jamais avoir eu la tentation de la violer; d'autres élèves ayant eu moins de délicatesse que lui, avaient par leur désobéissance forcé leurs professeurs à faire la visite des pupitres et à confisquer tous les objets prohibés. Le Père d'Alzon, blessé de cette méfiance, se fit apporter un pâté et le mangea avec ses camarades, ce qu'il n'eût certainement pas fait si on eût eu confiance en lui.

Etant l'aîné de sa famille, il se considéra comme obligé de lui rendre ses bons exemples et l'impulsion pour le bien qu'il avait reçue de sa mère ; il communiqua à ceux qui semblaient dépendre de lui, par leur âge, cette énergie et cette virilité dans tous les actes de la vie qui faisaient partie des habitudes de tous les siens. Tous, comme lui, avaient le culte, la passion du devoir; ce mot était gravé au fond de toutes les consciences; ses soeurs l'accomplissaient chacune dans la voie qui lui était tracée par la Providence avec l'amour de la perfection.

5

Trait d'enfance rapporté par le P. Emmanuel Bailly. - Notes et documents, Paris, 1894, I p. 3-4.

Le P. Emmanuel Bailly raconte une scène qui se passa dans la famille d'Alzon, au Vigan, lorsque le cardinal Gabrielli, fidèle à Pie VII et prisonnier en France, avec résidence imposée au Vigan, vint y trouver refuge en 1814;

Emmanuel entrait alors dans sa quatrième année(7).

C'était en 1813 (sic), Pie VII était captif à Savone, Emmanuel entrait dans sa quatrième année, lorsque le cardinal Gabrielli, sortant de la prison du château d'If, arrivait entre deux gendarmes, avec son secrétaire Ferrucci, au Vigan, que l'empereur lui avait assigné comme résidence. La maison Faventine d'Alzon ouvrit aussitôt ses portes avec joie et brigua l'honneur, alors périlleux, d'abriter sous son toit hospitalier le prince de l'Eglise. A son entrée dans le grand salon de réception, transformé en chapelle, le petit Emmanuel lui était présenté. Le cardinal paraît frappé à la vue de cet enfant, le regarde avec attention et le bénit longuement : mais, quelle bénédiction ! Elle remplit tous ceux qui en sont témoins d'une profonde émotion. "Mme d'Alzon, nous a rapporté une parente rapprochée, en garda toujours le souvenir; elle raconta souvent que, ce jour-là, le bon Dieu avait fait choix de son fils par les mains de l'illustre prisonnier, qui s'étaient complaisamment reposées sur la tête de l'enfant." [...] Il avait dit aussi, avec non moins d'assurance et de vérité, en parlant d'Emmanuel : Cet enfant sera la gloire de sa famille.

1. Cf. Mgr BESSON, évêque de Nîmes, Lettre sur la vie et la mort du T.R.P. Emmanuel d'Alzon, 25 novembre 1880, p. 3.

2. Cf. E. BOUVY, Vie du P. d'Alzon, Paris, 1922, p. 27-32. - VAILHE, Vie I p. 30-31.

3. Il s'agit de notes et de documents rassemblés en vue d'écrire la vie du P. d'Alzon. Par cet ouvrage en 5 volumes (Paris 1894-1910), le P. Emmanuel Bailly peut passer pour son premier historien en date, mais l'ouvrage ne recouvrira que Les années 1810-1853.

4. VAILHE, Vie, I p. 50-52.

5. Le ms. porte onze juin, date que le P. S. Vaillhé croit devoir lire 11 juillet, étant donné que la fête de Saint-Henri tombait le 15 juillet. , .1

6. Augustine et Marie (Mimi), ses deux soeurs, nées, la première, le 22 mars 1813 et la seconde, le 18 mai 1819.

7. Pour plus de précision, il faut savoir que le cardinal Gabrielli avait souffert un premier exil à Saumur, en 1811, pour avoir refusé d'assister au second mariage de Napoléon 1er (2 avril 1810), -Pie VII étant prisonnier à Savone depuis le 17 août 1809, d'où il fut transféré à Fontainebleau le 19 juin 1812. Après l'échec du Concordat de Fontainebleau, imposé par Napoléon 1er, le Pape fut renvoyé à Rome, le 23 janvier 1814, - les cardinaux étant déportés dans différentes villes de France. Ce fut le second exil du cardinal, avec résidence imposée au Vigan, où il demeura jusqu'à la chute de Napoléon 1er, pendant deux mois et demi : des débuts de février vers le milieu d'avril 1814. Deux ans plus tard, de Rome, il voulut bien, par reconnaissance pour la famille d'Alzon, être le parrain d'un enfant attendu (Jules, 2 juin 1816 - 22 mars 1818). Cf. Lettre du cardinal Gabrielli au vicomte d'Alzon, 4 décembre 1816.-ACR, DK 247.

CHAPITRE III

ÉTUDES SECONDAIRES ET SUPÉRIEURES D'EMMANUEL D'ALZON

(1824-1830)

A partir de la rentrée scolaire 1824, M. d'Alzon demeurant à Lavagnac, le jeune Emmanuel passe du collège Saint-Louis au collège Stanislas, où il poursuivra, toujours comme externe, le cycle de ses études classiques : trois années d'études littéraires et une année de philosophie, pour obtenir le baccalauréat-ès-lettres; puis, selon le désir de ses parents, il devait entreprendre des études de droit en vue d'une carrière dans la diplomatie ou la magistrature.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler le climat dans lequel vivait à Paris, sous la Restauration, la jeunesse étudiante : "Immoralité et irrégion pour beaucoup, frivolité et indifférence pour d'autres, bonne volonté et ferveur - mais combien exposées - chez un tout petit nombre : telles sont les diverses

attitudes qui caractérisent les jeunes de ce temps... Il y a là de quoi inquiéter les parents les plus indifférents, de quoi faire trembler les plus clairvoyants (1)."

On comprend donc que M. d'Alzon suive avec attention la formation humaine, intellectuelle et chrétienne de son fils Emmanuel. Ce n'est pas pour rien qu'il l'a placé comme externe, et, soit par lettres, soit par les informations qu'il reçoit de Mme d'Alzon, il contrôle et oriente les études, comme les relations du jeune étudiant, même si le collège Stanislas jouit d'une réputation méritée auprès des familles chrétiennes.

Nous allons donc suivre le jeune Emmanuel d'Alzon, d'abord dans ses études classiques, puis dans ses études universitaires, au cours desquelles il liera de nobles amitiés (cf. Ch. IV). Nous verrons que les goûts de l'adolescent le porteront un instant vers la carrière militaire, mais que la décision finale du jeune homme d'être prêtre n'ira pas dans le sens des projets de son père (cf. Ch. V).

Pour la période qui nous intéresse (1824-1830), toutes les lettres d'Emmanuel ne nous étant pas parvenues, ce sont surtout les lettres de M. d'Alzon qui nous renseignent sur l'évolution des aspirations et des dispositions de l'étudiant pendant ses études classiques; mais lors de ses études universitaires, nous aurons une information plus large dans sa correspondance avec ses amis. C'est aussi la période où il est plus à même de suivre la marche des événements qui se précipitent vers la Révolution de 1830, et de débattre des problèmes et des opinions concernant l'Eglise et la société, à partir des aspirations des jeunes de son âge qu'il rencontre à la pension Bailly, et de la pensée des maîtres de l'heure, dont Lamennais.

A

ÉTUDES CLASSIQUES (1824-1828)

1. Trois années d'études littéraires (1824-1827). - Aux dires d'un compagnon d'études, Armand de Pontmartin, Emmanuel avait été au collège Saint-Louis un élève "non pas médiocre, mais inégal, un peu fantasque et, chose étrange, il y avait des jours où les professeurs traitaient de paresseux cet adolescent qui devait être le plus rude des travailleurs, le plus actif, le plus laborieux, le plus infatigable des semeurs de vérité, des piocheurs d'âmes. On devinait que le vers latin, le Conciones, le verum enim vero n'étaient pas

encore son affaire, que son moment n'était pas encore venu, mais qu'il viendrait(2)."

Le dépaysement de l'adolescent en sa première année de scolarité à Paris devait y être pour quelque chose. A la rentrée scolaire de 1824, ses parents le placent au collège Stanislas et la situation intellectuelle de l'élève s'améliore, comme en témoignent, sur ses cahiers de classe, la mention des places obtenues lors des compositions (3). "Sauf en version grecque, où il excella toujours, en version latine et quelquefois en discours français, il n'est jamais classé parmi les dix premiers : sur une moyenne de 30 à 35 concurrents, son nom se place ordinairement du 14ème au 18ème rang. Il convient d'ajouter qu'en avançant en âge, l'enfant progresse d'une manière sensible : sa position en classe s'améliore et s'affermi, à mesure que les études demandent plus d'intelligence, qu'elles font moins appel à l'imagination et à la mémoire (4)."

Si son esprit fut de bonne heure richement et sagement meublé, c'est à son père surtout qu'il en fut redevable. En effet, soit par des encouragements à partir de confidences faites par l'adolescent (v. infra 1 a, b), soit par des conseils sollicités par l'étudiant (v. infra 1 c, d 2°, e), M. d'Alzon servait à son fils de guide éclairé pour la formation du caractère, de l'intelligence et de la foi.

Avec une filiale déférence, Emmanuel se rangeait à l'avis de son père, mais non sans exprimer et défendre son point de vue.

Passionné pour la lecture, il rêve de se constituer pour plus tard une vaste bibliothèque et projette, pour l'installer, d'importantes transformations au château de Lavagnac. Préoccupé de son avenir, au cours d'une causerie amicale pendant les vacances, il avoue à son père le projet de s'engager à Saint-Cyr pour entreprendre une carrière militaire.

Profondément contrarié, M. d'Alzon se contente pour l'instant de l'en dissuader (v. infra 1 b); mais lorsque Mme d'Alzon fut mise dans la confidence et eut avoué sa désolation, M. d'Alzon intervient énergiquement par deux lettres successives, pour que le jeune rhétoricien ne donne pas suite à une orientation de vie qui déplaît à ses parents et qui peut compromettre sa foi chrétienne (v. infra 1 d, 1° et 2°).

La remontrance paternelle porta ses fruits : désormais, il ne sera plus question de Saint-Cyr (v. infra 1 f).

Au cours de son année de rhétorique, Emmanuel d'Alzon se montre

capable de discuter avec son professeur sur les Jésuites, peut-être à propos des oeuvres de Pascal. Il élargit ses horizons en participant, sur le plan chrétien, aux réunions de la *Congrégation* (5) ; et, sur le plan humain, sa mère va lui procurer l'occasion de se rendre à la Chambre des députés (v. infra 2 a).

2. Une année de philosophie (1827-1828). - Pour achever sa formation, Emmanuel d'Alzon devait ajouter une année d'initiation à la philosophie en vue d'obtenir son baccalauréat-ès-lettres. Comme on le voit par la lettre de M. d'Alzon et par la lettre d'Emmanuel (V. infra 1 g et 2 b), les auteurs contemporains étaient au programme: de Bonald, Lamennais (6), Joseph de Maistre, les maîtres du traditionalisme

Pour eux, l'ébranlement du monde issu de la Révolution procède du déséquilibre des idées, désaxées de leur fondement. Il fallait revenir à la Révélation divine, laquelle a présidé à l'éclosion de la raison, a été transmise par le langage et a été confiée de fait à l'Eglise, qui parle par la bouche de Pierre : l'ultramontanisme s'inscrivait dans la ligne et comme à la pointe du traditionalisme. Il en résultait une philosophie sociale" qui semblait aussi favorable à l'Eglise qu'à l'ordre établi (7). Le jeune Emmanuel ne pouvait pour le moment décanter toutes les valeurs et toutes les méprises de cette philosophie. Du moins alliait-il à la docilité de l'élève l'effort de reprise et de réflexion du jeune étudiant.

Ses cahiers de philosophie (8) attestent que le cours était enseigné ou dicté, tantôt en latin, tantôt en français et que, loin de transcrire ses notes telles quelles, l'élève ne les reproduisait qu'après les avoir mûrement élaborées et enrichies de réflexions personnelles. De plus, il lisait les ouvrages que lui signalait son professeur, complétant de la sorte l'enseignement oral reçu et achevant le travail d'assimilation (9).

Au terme de ses années de formation classique, il obtenait le grade de bachelier-ès-lettres qui lui fut accordé le 1er août 1828(10).

3. Présence au sein de la jeunesse étudiante. - Emmanuel d'Alzon n'avait pas attendu d'être bachelier pour se mêler à la jeunesse étudiante du Quartier latin qui se regroupait dans des "Sociétés" ou foyers de jeunes ouverts à leur intention par des prêtres ou des laïcs chrétiens. Il ne s'agissait pas tant de proposer aux étudiants de "saines distractions" et de les

détourner des "dangers de la capitale", que de les aider à parfaire leur instruction, à approfondir leur foi chrétienne et à préparer leur entrée dans le monde des adultes.

Alors qu'il participait aux réunions de la *Congrégation* que le gouvernement royal va supprimer d'autorité, Emmanuel d'Alzon, dès 1827-1828, fréquente la Conférence religieuse fondée par l'abbé de Salinis, aumônier du collège Henri IV, et transférée de ses appartements chez l'abbé de Scorbiac, aumônier de l'Université et logé à la Sorbonne. C'est là que, le 11 avril 1828, Emmanuel d'Alzon voit pour la première fois l'abbé Féli de Lamennais (v. infra 3 c).

Le 19 juin 1828, il est agrégé à l'Association pour la défense de la Religion catholique, fondée le 28 mai précédent par l'abbé de Salinis : il y est inscrit sous le n° 947(11). Puisque le gouvernement royal s'avère incapable de contenir la vague libérale et anticléricale qui sévit dans le pays et qu'il retourne au gallicanisme politique en mesurant à l'Eglise ses libertés» l'Association se propose de fournir aux jeunes gens que leurs goûts et leurs talents appelleraient à la défense de la religion, le moyen de s'y rendre propres par des études supérieures dans les différents ordres de sciences. Elle se mettait aussi au service de l'Œuvre des bons livres, fondée antérieurement, pour lui assurer plus d'efficacité.

A la même époque, Emmanuel fréquente la pension Bailly, où des étudiants reçoivent le vivre et le couvert et où d'autres viennent de l'extérieur partager les loisirs, les cours de répétitions et les joutes politiques et religieuses, sous la responsabilité du maître de la pension, M. Bailly. En effet, ce laïc chrétien avait organisé pour les jeunes gens qui fréquentaient son établissement une Société d'études littéraires, comportant trois sections : littéraire, philosophique et historique, et à laquelle il adjoignit une Conférence de droit et une Conférence des études historiques. De plus, les jeunes eux-mêmes se réunissaient par affinité et La Soirée, fondée par d'Esgrigny, fut assurément le plus durable et le plus fervent de ces groupes d'amis auxquels Emmanuel s'associera sans tarder (v. infra 3 a et b).

Par ailleurs le dévouement de M. Bailly l'incite à prendre des responsabilités soit vis-à-vis de la *Société des Bonnes Œuvres* et de la *Société des Bonnes Études*, dérivant l'une et l'autre de la *Congrégation*, soit vis-à-vis de la *Conférence religieuse* et de l'*Association pour la Défense de la Religion Catholique*, l'une et l'autre fondées par l'abbé de Salinis.

Il ne fait pas de doute que c'est dans ce milieu estudiantin, ouvert au

monde politique et religieux du temps, qu'Emmanuel trouvera non seulement d'authentiques amitiés chrétiennes (c. Ch. IV), mais également sa vocation sacerdotale (cf. Ch. V) et des relations personnelles avec les hommes les plus marquants de l'époque, tels Bailly, Bonnetty, Combalot, Lamennais, Lacordaire, Montalembert, Ozanam, Dom Guéranger...

Mais qui était M. Bailly, dont le nom s'impose à notre attention ? "Un artisan du renouveau catholique au XIXème siècle", répond l'abbé P. Jarry qui lui a consacré une thèse de doctorat à la Faculté de Théologie d'Angers, en 1971(12).

Emmanuel-Joseph BAILLY, dit Bailly de Surcy (1794-1861), était né à Bryas en Artois, d'une famille très catholique. Il songea d'abord à devenir prêtre, puis vint se fixer à Paris, en 1819. Nous le trouvons jusqu'à sa mort mêlé à toutes les initiatives, non point tant comme créateur, mais comme animateur et soutien. Ainsi est-il à l'origine de la presse catholique, avec le 1er Correspondant-avant Montalembert, avec le 1er Univers - après Migne, mais avant Veillot, et à l'origine de la Société de Saint-Vincent de Paul, auprès d'Ozanam. L'appui financier qu'il donnera à Dom Guéranger pour sa fondation parisienne, en 1845-1849, sera cause de sa ruine. Marié en 1830, il aura, entre autres enfants, Vincent de Paul et Emmanuel, tous deux religieux de la congrégation de l'Assomption fondée par le P. d'Alzon.

Qu'il nous suffise pour l'instant de l'avoir rencontré au Quartier latin partageant la vie des étudiants, les faisant largement profiter de son expérience d'aîné, mais aussi cheminant avec eux vers une certaine forme de libéralisme, sans pour autant renier ses sentiments chrétiens et son attachement à la royauté (v. infra 5).

B

ÉTUDES UNIVERSITAIRES (1828-1830)

Dès qu'il eut renoncé à la carrière militaire "sur quelques observations de son père", et après son insertion dans la jeunesse étudiante de Paris grâce aux Sociétés de M. Bailly et autres, Emmanuel d'Alzon prit la décision de "se vouer à la défense de la religion", non point dans "les fonctions publiques", dans la magistrature, mais à "la tribune", dans la députation. Il crut devoir "s'y préparer par de fortes études" et une initiation à "la marche de

l'administration", avec, dans le secret du cœur, la volonté de s'y consacrer un jour dans le sacerdoce (cf. Ch. V, 1 c).

De fait, le jeune étudiant s'inscrit à la Faculté de Droit de la Sorbonne et se met courageusement à ses études. Pour bénéficier des cours de répétition et se préparer à la parole publique, il s'inscrit encore aux Conférences de la pension Bailly : Conférence de jurisprudence de la Société littéraire, Conférence de droit, Conférence des Etudes historiques.

Mais dans son intention de "servir à la défense de la religion", il demeure fidèle à la Conférence religieuse de l'abbé de Salinis et, parce que membre de l'Association pour la défense de la religion catholique, il contribue, le 10 mars 1829, surtout par des subsides, à la fondation du journal le Correspondant. Financé par les membres de l'Association, ce journal hebdomadaire, puis semi-hebdomadaire, devait être alimenté par la correspondance de ses adhérents, d'où son nom. Ce fut M. Bailly qui en commença la publication avec la collaboration d'une jeune équipe de rédacteurs, membres de la Société littéraire (13). Emmanuel d'Alzon y publie, au n° 11, le 30 juin, un article intitulé "Fête-Dieu"(14). De plus, il s'initie à la charité chrétienne en se faisant agréger à la Société des Bonnes Œuvres, et membre de la 2ème section, visite les hôpitaux pour y catéchiser les malades.

Sa première année de Droit s'achève sans qu'il passe les examens malgré l'intention qu'il en a, car ses parents anticipent d'un mois leur départ de Paris pour Lavagnac.

De la fin de juillet au début de novembre 1829, il passe ses vacances à Lavagnac. De là, il écrit à ses amis de Paris, et comme il le dira à l'un d'entre eux, il semble qu'il ait consulté l'abbé Vernières, ami de la famille d'Alzon et directeur spirituel au séminaire de Montpellier, sur sa vocation au sacerdoce, lequel "lui conseille d'attendre" (cf. Ch. V, 1 e).

C'est pourquoi il revient à Paris pour une nouvelle année de droit qu'il n'achèvera pas non plus, par suite de l'évolution de la situation politique qui ne cesse de se détériorer et de compromettre la cause de l'Eglise, par trop liée à la restauration de l'Ancien Régime.

En effet, tandis que, dans le pays, sévit la vague anticléricale contre "le parti prêtre" qui prône l'alliance du Trône et de l'Autel, dans les milieux politiques, succède au ministère Martignac qui avait essayé de servir la royauté en ménageant à la Chambre les oppositions entre le parti royaliste et le parti libéral, le nouveau ministère Polignac qui préfère appuyer le parti

royaliste et en vient, le 16 mai 1830, à dissoudre la Chambre élue.

M. d'Alzon devance les événements pour rejoindre son corps électoral et quitte Paris le 8 mai 1830 avec les siens, y compris Emmanuel. Il devait être réélu, mais pour une Chambre qui ne durera guère, puisqu'elle est dissoute avec les Ordonnances de juillet, dont les mesures répressives provoqueront la Révolution de 1830 (26, 27, 28 juillet).

De cette période (1828-1830), nous avons douze lettres d'Emmanuel d'Alzon : deux à son père, deux à Lamennais (cf. Ch. VII, 3 a et 4 a) et huit à ses amis : de La Gournerie et d'Esgrigny (cf. Ch. IV, 2 a, b et c; V, 1 a, c et e). Nous ne citerons ici que les deux lettres à son père (v. infra 4 a, b), mais pour conclure cette période de la formation classique et universitaire d'Emmanuel, nous croyons devoir citer la lettre qu'il reçut de M. Bailly, pendant les vacances de 1829; car s'il fut en relation avec Lamennais, celui-ci n'a pas été le seul à l'éclairer sur la marche des événements politiques et sur la nécessité de dégager l'Eglise des "friperies de l'Ancien Régime" (v. infra 5).

Car telle était la position du Correspondant et de ses jeunes rédacteurs. Au sein de la presse contemporaine, soit franchement hostile à la religion, soit basement servile d'un régime politique que ses fautes rendaient chaque jour plus précaire, soit encore respectueux de la foi chrétienne mais en apparence seulement, le journal se voulait "proprement catholique" pour servir l'Eglise en toute indépendance et donc ouvert aux "idées ultramontaines" et aux "idées libérales", mais non point "Jacobin catholique" comme le sera à ses yeux l'Avenir.

1

Extraits de lettres de M. d'Alzon à son fils, 1826-1827

De Lavagnac où il réside, M. d'Alzon suit attentivement les études littéraires et philosophiques de son fils, élève au collège Stanislas à Paris. Ces lettres, à défaut de celles d'Emmanuel, nous éclairent sur le comportement de l'adolescent.

a)

Lavagnac, le 13 janvier 1826. - Orig.ms. AC&, EA 466.

M. d'Alzon félicite son garçon d'une victoire remportée sur "le mauvais génie" de l'adolescence(15).

Il me tardait bien, mon cher Emmanuel, de recevoir ta lettre. Je te félicite de ta victoire que tu as remportée sur le mauvais génie qui te tourmentait si fort. Prends garde qu'il ne te joue encore quelque mauvais tour. N'attends pas qu'il revienne à la charge, pour faire usage des armes qui t'ont déjà aidé à le terrasser. Un bon soldat ne doit pas trop laisser reposer les siennes après le combat, ni attendre, pour les ressaisir, que l'ennemi revienne l'attaquer de nouveau. J'y gagnerai le plaisir d'avoir un peu plus souvent de tes nouvelles. Tâche donc, mon cher enfant, de m'écrire de temps en temps. Ne va pas te mettre l'esprit à la torture, pour ce que tu auras à me dire. J'ai été assez content du style de ta lettre.

C'est sans doute aussi ce mauvais génie qui est cause que tu as un peu oublié la recommandation que je t'ai souvent faite de ne jamais trop te presser de parler ou de dire ton avis, et que tu as fait à M. Chamet [?] une réponse qui l'a un peu indisposé contre M. Thuillier(16) et contre toi; heureusement que ta mère tâchera de réparer.

b)

Lavagnac, le 9 novembre 1826. - "Orig.ms. ACR, EA 469.

Au début de l'année de rhétorique, M. d'Alzon encourage son fils et lui demande d'être très docile envers son professeur. Il se réjouit de ce qu'il soit devenu membre de la Congrégation plutôt qu'élève à Saint-Cyr, ce qui lui permettra de se fortifier dans sa foi chrétienne.

Je vois avec bien du plaisir que tu travailles et que tu fais des progrès dans le grec; j'aimerais bien aussi que tu puisses aussi en faire dans la version latine. Dis-moi si M. Thuillier a commencé à vous faire des discours français et s'il est un peu content de ton travail dans ce genre; écoute bien toutes les remarques qu'il peut vous faire à ce sujet, et tâche d'en profiter; on peut devenir un bon rhétoricien, sans avoir été un excellent humaniste. Puisqu'il se plaint que tu n'apprends pas assez bien tes leçons, fais en sorte de ne plus mériter le seul reproche qu'il ait à te faire.

Te voilà donc membre de la Congrégation, je suis bien de ton avis; j'aime bien mieux que tu aies été admis dans cette société qu'à Saint-Cyr. J'espère que ce sera un nouveau moyen pour toi de te fortifier dans tes principes religieux, de t'acquitter de tous tes devoirs et d'être toujours fidèle à Dieu.

c)

Lavagnac, le 23 novembre 1826. - Orig.ms. ACR, EA 471.

M. d'Alzon est heureux de savoir qu'Emmanuel apprend les mathématiques. Qu'il n'oublie pas pour autant sa rhétorique. Et pour l'y encourager, il veut bien l'aider à réaliser le vaste plan de bibliothèque que "le jeune littérateur" rêve d'organiser à Lavagnac.

Je ne pensais pas que tu apprenais les mathématiques. J'en suis fort aise, pourvu que cela ne nuise pas à tes devoirs de rhétorique. Mande-moi si tu t'y sens quelques dispositions et si tu as l'espoir d'y faire quelques progrès.

Te voilà donc fortement occupé de jeter les fondements d'une bibliothèque. C'est une entreprise très digne d'une jeune littérateur, mais comme tu sais que dit le proverbe, qui n'est rien moins que romantique : Paris ne s'est pas fait dans un jour; j'y ajouterai aussi peu élégamment que les temps sont durs, que j'ai environ cent vingt muids de vin de moins que l'année dernière. Cependant, je ne dis pas que je refuse absolument de t'aider à poser la première pierre de cet édifice littéraire. Mais je désire que tu prennes patience pour l'élever peu à peu. Mande-moi quels sont les ouvrages de Cicéron que tu souhaites le plus d'avoir et le prix qu'ils coûtent, afin que je puisse voir ce qu'il me sera possible de faire.

d)

Extraits de 2 lettres de M. d'Alzon à son fils, concernant ses projets d'avenir.

Nous donnons ici des extraits de deux longues lettres dans lesquelles M. d'Alzon, en accord avec la peine qu'en éprouve sa mère, donne à son fils des éléments de réflexion, pour qu'il se détourne d'une carrière militaire, en entrant à l'école de Saint-Cyr. Le père parle avec calme, tendresse et fermeté. On n'a conservé aucune des lettres d'Emmanuel sur cet épisode; Il finira par rejoindre l'avis de ses parents. On ne peut pas dire que la confiance mutuelle du père et du fils en ait souffert.

1° Lavagnac, le 11 décembre 1826. - Orig.ms. ACR, EA 473.

Il paraît, mon cher Emmanuel, que l'urticaire que tu viens d'avoir t'a mis non seulement le sang, mais aussi l'imagination en mouvement. Dans tes précédentes lettres, tu ne manifestais que des goûts paisibles et tranquilles; tu ne rêvais que les charmes et l'agrément d'avoir une bibliothèque et, pour m'engager à satisfaire à ton désir d'en avoir une, tu mettais en usage tout ce que tu as déjà appris de rhétorique. Mais aujourd'hui je ne sais quel son de

trompette s'est fait entendre à tes oreilles. Adieu, les livres ! Ce n'est plus d'une bibliothèque qu'il retourne, mais du métier de soldat, de l'Ecole de Saint-Cyr.

Je me rappelle très bien la conversation que nous eûmes à ce sujet sur une des banquettes du vestibule. Ce que je te dis alors, je te le répète encore à présent : si c'est ta vocation, je serais bien fâché de m'y opposer. Mais que d'épreuves à subir, que de prières à adresser à Dieu pour s'en assurer ! Que de réflexions à faire sur tous les dangers dont cet état est environné, non seulement dans cette malheureuse Ecole, mais encore lorsqu'on en est sorti ! Quel chagrin, quelle douleur pour ta mère et pour moi, si nous venions à voir s'évanouir le fruit de tous les soins que nous nous sommes donnés, de tous les sacrifices que nous avons faits et que nous faisons encore pour graver et conserver dans ton cœur les plus précieux des biens, la foi et les mœurs !

Tu espères que Dieu te fera la grâce de ne pas les perdre. Mais comment peux-tu te promettre que, n'ayant jamais été exposé à des occasions aussi périlleuses et aussi fréquentes que celles où tu te trouveras, tu auras la force de résister et de ne pas succomber ? Combien de jeunes gens qui, élevés dans les mêmes principes que toi, présumaient aussi de leurs forces et ont fini par se laisser entraîner au torrent de la manière la plus déplorable ! Une chute en amène une autre et, peu à peu, on en vient jusqu'à secouer entièrement le joug de la religion et de la vertu. Voilà, voilà, mon cher enfant, ce qui demande de ta part les plus sérieuses réflexions. Si malgré tout cela tu persistes à te voir appelé à l'état militaire, il y a encore un moyen de t'en assurer et d'éprouver ta vocation par un léger noviciat, c'est de faire pour aller à Saint-Cyr ce que tu as fait pour venir passer les vacances à Lavagnac c'est d'entrer en toute pension au collège et de te résigner à ne voir ta mère ni moi, lorsque je retournerai à Paris, pas plus souvent qu'il ne te le sera permis tout le temps que tu seras obligé de rester dans cette Ecole. [...]

Tu me répondras peut-être : que voulez-vous donc que je fasse ? Je ne puis pas passer toute ma vie à la campagne. Non, certes, je ne prétends pas que tu passes ta vie à la campagne, ni que tu embrasses un état qui ne serait pas de ton goût; mais ce que je désire, c'est que tu achèves tes études, comme il est convenable que cela soit, qu'ensuite tu fasses un cours de droit et qu'en même temps, si cela peut te faire plaisir, tu suives d'autres cours qui te mettront à même d'acquérir des connaissances agréables et utiles, pour toutes les positions de la vie. Si, pendant ce temps-là, le goût te venait d'entrer dans la diplomatie, dans l'administration, ou dans la magistrature, hé bien, tu pourrais choisir. Pour moi, il me semble que je préférerais la

magistrature parce que c'est toujours un état honorable, qu'il est plus facile de l'exercer dans son pays et à portée de sa famille et de ses affaires, et qu'on y est dans une position plus indépendante. A présent, mon cher enfant, que je t'ai fait toutes mes observations et que, d'après ce que tu m'écris, ta mère t'a fait aussi les siennes, réfléchis-y bien attentivement et surtout prie Dieu qu'il daigne t'éclairer et te faire connaître sa volonté à laquelle, comme je te l'ai déjà dit, je serais bien fâché de m'opposer, lorsqu'elle nous sera bien connue. J'espère que tu ne doutes pas de tous mes vœux pour ton bonheur et de ton bonheur pour l'autre monde, encore plus que dans celui-ci, et que, d'après ce motif, tu n'attribueras qu'à ma bien vive tendresse pour toi tout ce que j'ai cru devoir te représenter.

2° Lavagnac, le 19 janvier 1827. - Orig.ms. ACR, EA 476.

Tu as deux idées que tu fais toujours marcher de front, mon cher enfant : Saint-Cyr et ta bibliothèque, je te dirai pour la première que sans vouloir gêner en rien la confiance à laquelle nous attachons tant de 'prix,' ta mère et moi, pour ton bonheur et pour le nôtre, il me semble que tu devrais nous parler de ton envie d'entrer à Saint-Cyr avec un peu plus de ménagement pour la peine que tu sais que nous en éprouvons.

Tu ne m'as jamais écrit de manière à m'adoucir le sacrifice que j'aurais à faire, si réellement Dieu te veut dans l'état militaire. Je pense que tu n'as pas plus cherché à l'adoucir à ta pauvre mère, car tu m'écris tout simplement : "Maman a beau me gronder, je pense beaucoup à Saint-Cyr". Je serais désolé que tu ne nous fisses pas voir à découvert ce que tu penses, et que tu usasses envers nous du moindre déguisement; mais j'aimerais aussi de te voir un peu plus sensible au chagrin que ton entrée à Saint-Cyr nous causera; chagrin qui n'est que trop fondé sur la crainte des dangers auxquels nous t'y saurons exposé et sur l'idée d'une séparation qui peut durer si longtemps, soit à ton entrée, soit à ta sortie de l'Ecole.

D'ailleurs, si je te voyais témoigner quelque peine de celle que tu nous feras éprouver, je pourrais croire que ta persévérance dans ton projet est le fruit de toutes les réflexions que tu as faites sur tous les sacrifices qui, tant pour toi que pour nous, doivent en être la suite. Mais quand je vois que, lorsque tu nous en parles, c'est avec un air d'indifférence pour ce qui nous regarde - que je suis pourtant bien éloigné de te supposer au fond du cœur, - je suis alors au contraire porté à regarder ce projet comme une espèce d'engouement de jeune homme, ou de gageure que tu te piques de soutenir, sans en prévoir les conséquences. L'exemple d'Edmond de Malartic qui a

voulu aller à Saint-Cyr et qui, aujourd'hui, voudrait en sortir, mais que son père veut y retenir, puisqu'il l'a voulu, devrait pourtant te faire faire de sérieuses réflexions.

Ton ardent désir d'avoir une bibliothèque ne fait aussi que fortifier l'idée que je me fais de ton goût pour Saint-Cyr. Et, en effet, je te prie de me dire quel besoin auras-tu, si tu y entres, d'avoir une bibliothèque ? N'y seras-tu pas à temps, lorsque tu pourras en jouir ? Et qui sait quand, mon pauvre enfant, si tu prends le métier des armes ?

Cependant, comme je ne vois pas encore bien clair à cette vocation, je veux bien que tu commences à acheter quelques livres, mais je désire qu'avant de te décider de toi-même pour tels ou tels ouvrages, tu aies soin de nous consulter, ainsi que des personnes qui, par leur âge, leurs connaissances et la maturité de leur jugement, soient capables de diriger ton choix. Je désire aussi qu'avant de conclure des marchés comme tu l'as fait avec ton président d'étude, tu nous consultes également pour savoir si nous pourrions consentir à cette dépense. [...]

Ta mère verra si elle peut t'acheter le cours de littérature de La Harpe qui, malgré un peu trop de partialité pour son ancien patron, Voltaire, est pourtant un très bon ouvrage. Quant à ceux de Casimir [De] Lavigne, je te prie de n'y pas penser encore; il a des opinions trop libérales. Adieu, mon cher Emmanuel, tu sais avec quelle tendresse je t'aime. J'approuve beaucoup que tu lises les histoires dont tu me parles, mais je n'en dis pas tout à fait autant des ouvrages de Walter Scott. J'aimerais aussi de savoir si on te permet de lire ce que tu me dis de [dernier mot illisible].

e)

Lavagnac, le 2 avril 1827. - Orig.ms. ACR, EA 479.

En attendant la réponse de son fils, quant à ses projets d'avenir, M. d'Alzon lui donne un avis personnel et prudent sur la lecture de Montesquieu.

Tu peux unir tant qu'il te plaira l'expression originale de Sénèque avec la période harmonieuse de Cicéron et faire sympathiser l'imagination vive et ardente de M. de Chateaubriand avec la profondeur de qui tu voudras, mais ce ne sera pas encore avec celle de l'ouvrage de Montesquieu, que j'ai ici. C'est une profondeur qui n'est pas de ton âge et qui n'est bonne qu'à mettre des idées de travers dans de jeunes têtes. Ce n'est pas pour philosopher, et philosopher en politique, qu'on fait sa rhétorique. Tu peux donc courir après

un autre lièvre que celui-là. J'aime bien mieux te voir lire l'Esprit de l'histoire, de Ferrand que l'Esprit des lois. L'Esprit des lois entre les mains d'un rhétoricien ! Tu as bien raison de dire que tu as besoin que je vienne à ton secours.

f)

Lavagnac, mardi 29 mai 1827.- Orig. ms. ACR, EA 481.

Par des lettres disparues, M. d'Alzon est heureux d'apprendre que son fils renonce à Saint-Cyr, pour envisager une carrière au Conseil d'Etat. Si M. d'Alzon l'avait détourné de Saint-Cyr, ce n'était pas tant pour contrarier ses goûts que par souci de lui procurer une situation où sa foi serait protégée. Aussi s'engage-t-il à ne rien négliger pour aider Emmanuel dans son orientation vers la magistrature.

En passant à Montpellier, j'ai trouvé tes lettres du 14 et du 17 [mai] et celle de ta mère du 15, que Christol m'y avait adressées. Elles m'ont fait d'autant plus de plaisir qu'il y avait plus de quinze jours que je n'avais eu de vos nouvelles. J'en éprouve un bien grand surtout de voir que tu ne songes plus à Saint-Cyr, et que cela ne t'empêche pas de te livrer à l'étude. Il paraît que celle du grec t'occupe beaucoup dans ce moment-ci, que tu augures assez bien de la dernière composition de cette faculté. Il va bien me tarder d'apprendre la place que tu as obtenue, dut-il m'en coûter - quoique le vin ne se vende pas - ce que tu sais que je t'ai promis. Ce n'est pas pour t'engager à embrasser un état qui ne serait pas dans ton goût, que j'ai cherché, mon cher enfant, à te détourner d'entrer à Saint-Cyr. Je t'ai parlé de la magistrature comme de tout autre état dans lequel je voyais moins de dangers pour ta foi et pour tes mœurs que dans le service, et où je trouvais que nous étions moins exposés à vivre séparés; mais puisqu'il ne te convient pas, n'en parlons plus. Une place d'auditeur au Conseil d'Etat te serait, dis-tu, fort agréable. Hé bien, nous y penserons. Quoique ces places soient assez difficiles à obtenir, il faut espérer qu'en nous y prenant de bonne heure et avec le crédit de nos amis, nous viendrons à bout d'en obtenir une. Ton amour pour le grec, ni les autres études littéraires pour lesquelles tu peux te sentir du goût, n'y mettront point obstacle. Crois qu'il y a au Conseil d'Etat des personnages qui ne sont pas moins devenus délicats dans la lecture des ouvrages de Démosthène et de Bourdaloue, qu'ils ne se sont rendus habiles dans l'interprétation des ordonnances et des lois. Je suis loin de prétendre te comparer à eux, mais je veux dire pourtant qu'avec de la bonne volonté, tu pourras très bien accorder l'étude du grec et des belles lettres, avec celle du

droit : absolument nécessaire pour devenir auditeur au Conseil d'Etat. Cette étude est aussi très utile à un prétendant à la députation. C'est un peu viser de loin que d'y songer vingt-trois ans d'avance. Mais toujours est-il bon, en attendant, de ne rien négliger de ce qui peut contribuer avec le temps à la réussite de ce projet ou de tout autre, ou du moins empêcher de passer ta vie dans le désœuvrement et une dangereuse oisiveté. Ce projet ne me paraît pas du tout bizarre; et je désire vivre assez longtemps pour voir ce qu'il plaira à Dieu qu'il en soit.

g)

Lavagnac, le 19 octobre 1827. - Orig.ms. ACR, EA 482.

M. d'Alzon encourage Emmanuel au début de son année de philosophie et continue à lui prodiguer des conseils d'études, d'autant que l'élève aborde des auteurs contemporains comme de Bonald et l'abbé de Lamennais, lequel passait alors pour le grand défenseur de la cause de l'Eglise.

Te voilà donc initié dans les mystères de la philosophie. Ta mère m'écrit que tu t'es bien remis à l'ouvrage et que tu parais sérieusement occupé de ton affaire. Cette nouvelle me fait le plus grand plaisir. J'espère que tu continueras à me le procurer, en te souvenant de ce que je t'ai si souvent dit du prix du temps, à ton âge, et des regrets qu'on éprouve, plus tard, de ne l'avoir pas employé comme il faut.

Quoique M. Michelle t'ait engagé à laisser là M. l'abbé de La Mennais, je te conseille cependant de ne pas l'abandonner tout à fait, parce que, s'il n'est pas encore reconnu que son système est supérieur aux autres systèmes de philosophie, il n'est pas prouvé non plus qu'il leur soit inférieur. Tu verras ce que M. de la Romiguière lui-même pense de la science philosophique. Le point de départ de M. de La Mennais, ainsi que son unique but, c'est la religion. Son style en vaut bien pour le moins un autre. En voilà bien assez pour ne pas négliger cet auteur. Ne manque pas, au reste, d'étudier ceux dont ton professeur t'a parlé.

Est-ce qu'il ne t'a plus rien dit des *Recherches philosophiques* de M. de Bonald ? C'est cependant un excellent ouvrage. Il est vrai qu'il n'est pas au nombre de ceux qu'on appelle élémentaires, non plus que celui de M. de Lamennais et que, peut-être plus tard, il t'en recommandera la lecture. [...]

Adieu, mon cher petit philosophe, je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que ta mère et tes deux sœurs.

d'Alzon.

2

Extraits de deux lettres d'Emmanuel d'Alzon à son père

Emmanuel d'Alzon informe son père de ses études de rhétorique et de son enthousiasme au début de son année de philosophie.

a)

[Paris], samedi 3 mars 1827. - Orig.ms. ACR, AA 4; V., Lettres, I, p. 5-8.

Mon cher papa, j'ai enfin la permission de vous écrire. Il y a je ne sais pas combien de courriers que je demande à maman si je le puis, et toujours elle me répond qu'elle a quelque affaire à vous mander, ou bien qu'elle vous a écrit elle-même, le courrier précédent. Aujourd'hui, elle a bien voulu me céder le plaisir de m'entretenir avec Vous.

[...] Vous ai-je dit, il y a un mois, que j'avais été à la grande Congrégation ? J'y allai encore dimanche dernier, avec une députation du collège. On nous y lut nos statuts. C'était M. Alexis de Noailles qui était lecteur. Le Mardi-Gras, nous allâmes, avec maman, à la Chambre des députés, où je l'entendis encore parler. Il y avait, par moments, un tapage d'enfer. Le président agitait sa sonnette de toutes ses forces. C'est un véritable charivari. J'entrai sans billet. Maman en avait un pour elle. Je fis sortir M. de Malartic qui me plaça très bien.

Il y a près d'un mois que M. Thuillier n'a donné les places. J'espère cependant être assez bien placé : c'est en version grecque. L'hiver est-il fini à Lavagnac ? Depuis deux ou trois jours, il fait à Paris plus chaud dans les rues que dans les maisons. Je lis actuellement beaucoup de Racine. Il y a plus d'un mois que je n'ai lu du cher Walter Scott. Si vous n'avez pas encore fini l'emballage de mes livres, joignez-y, je vous prie, Gresset. Je sens que je n'ai point de français dans ma tête et que je ne connais presque pas d'auteurs. Je vais acheter sur mon mois les Pensées de Pascal. On nous donne parfois des lieux communs qui se rapprochent de ces pensées, et M. Thuillier m'a assuré que c'est un très bon modèle.

M. Thuillier m'a fait hier ou avant-hier un long sermon sur les Jésuites. Je le laissai dire, me contentant de lui faire quelques objections qui quelquefois l'embrouillaient un peu. J'ai laissé tomber la discussion dans laquelle il semblait toujours très disposé à rentrer.

b)

Paris, le 11 décembre 1827. - Orig.ms. ACR, AA 5; V., Lettres, I, p. 8-12.

Mon cher papa, je suis fou du système de M. de Bonald. Son livre est admirable, sa philosophie est toute divine, sa manière de procéder est la perfection même. Ce n'est pas que j'en aie entendu faire un grand éloge en classe, car son système n'y est pas adopté ; mais, pour peu qu'on le veuille méditer, on sent tout ce qu'il vaut.

Il y a un ou deux mois que j'avais lu ses Recherches philosophiques d'un bout à l'autre; mais samedi dernier, son fils étant à la maison m'en parla et me demanda ce qu'on en pensait. Nous en causâmes assez longtemps. Il me dit, comme à vous, que le système de M. de La Mennais n'était que le développement de celui de son père, mais il ne m'en donna pas les raisons. Le soir, comme je travaillais à mon devoir de classe, l'idée me vint de chercher la manière dont procédait M. de Bonald. J'ouvris un certain cahier, dans lequel j'écrivis tout ce qui me passe par la tête de ce genre-là et, après avoir bien cherché, médité, argumenté, voici ce que j'écrivis. Je vous le copie, parce que je veux vous donner une idée de mes méditations particulières. [...] (17)

Je travaille beaucoup. Voici le plan de vie que je suis depuis quelques jours et dont je me trouve fort bien. Je me lève à 6 heures. A 6 h. 1/2 au travail jusqu'à 8 h. 1/4. J'emploie ce temps à apprendre une heure de grec et trois quarts d'heure de français, le matin étant le meilleur temps pour la mémoire. Par là, la mienne se dérrouille si bien que, ce matin, en moins de trois quarts d'heure, j'ai appris cent vers de Racine tirés *d'Andromaque*. C'est le discours de Démosthène *Sur la couronne* que j'étudie, pour le grec; il est très beau et m'exerce beaucoup. Entre les deux classes, je travaille ou à la philosophie ou à diverses choses. Le mardi, je vais, à ce moment, au cours de Villemain. Depuis 7 heures jusqu'à 10 h. 1/2 du soir, je m'occupe de philosophie, et de 10 h. 1/2 jusqu'à 11 h. 1/2, de quelque lecture, comme *Anacharsis*, *l'Esprit de l'histoire*, ou je prépare le grec que j'ai à apprendre le lendemain. Je suis toujours couché quelques minutes avant minuit.

J'ai encore quelque peine à vaincre le sommeil, mais j'espère en venir à bout. Et cependant, le matin, le moment où j'avais le plus envie de dormir est celui où j'ai le plus vite appris mon Racine. Vous pensez bien qu'avec de telles dispositions je pense à la bibliothèque.

[...] Il faut que j'aie me confesser et vous prie de songer à ce beau projet.

Emmanuel

Je vous prie, mon cher petit père, de me pardonner mes fautes d'orthographe. C'est tout au plus si j'ai le temps de jeter un coup d'œil sur ce que je vous ai écrit.

3

Emmanuel d'Alzon et les jeunes catholiques de son temps

Du Lac et d'Esgrigny, amis d'Emmanuel d'Alzon, nous informent de ce qui se passe à la pension Bailly, et notamment de l'activité d'un groupe intime ayant pour nom "La Soirée". Du Lac insiste sur le caractère chrétien de cette réunion; d'Esgrigny sur d'autres aspects. Si du Lac ne mentionne pas Emmanuel, nous savons par d'Esgrigny qu'il en fit partie la seconde année de sa fondation. Dans une note, d'Esgrigny nous dit aussi l'activité d'Emmanuel à la Société des Bonnes Œuvres dans la section des hôpitaux, et sa participation à la Conférence religieuse de l'abbé de Scorbiac. Par le compte rendu de la séance du 11 avril 1828 nous savons que l'abbé de Lamennais y fut présent ce jour-là et qu'Emmanuel le vit peut-être pour la première fois.

a)

Extraits de la lettre de Melchior du Lac à Turquetty, Paris, 21 mars 1835. - Cop.ms. ACR, EB 152.

La "Soirée" est la réunion de six jeunes catholiques qui se connurent et s'aimèrent, en 1827, 1828 et 1829; ils se réunissaient tous les mardis, depuis 7 heures jusqu'à minuit, et quelquefois jusqu'au matin. Là, dans ma chambre, ordinairement, nous causions, nous nous montrions nos cœurs, nous lisions nos auteurs aimés, de Maistre, La Mennais, Lamartine, et plus souvent l'Imitation ou la Bible. Puis, nous nous mettions à prier Dieu, afin qu'il descendît au milieu de nous. Nous eûmes ainsi deux années entières de joie et de bonheur [...] d'une bonne et véritable amitié que le temps ni l'absence n'ont pas usée et qui durera, car elle est fondée *sur le Christ*.

b)

Note sur 1826-1832, d'après les souvenirs de M. d'Esgrigny, recueillis par le P. Emmanuel Bailly. - Cop.dactyl. faite sur l'orig. ms., disparu depuis, du P. E. Bailly ACR, DG 214.

Nous fûmes 6 (du Lac, de la Gournerie, Thiébault, Gouraud, d'Esgrigny, Popiel) qui fûmes une soirée à part. La première année, d'Alzon n'en était

pas; il désirait incroyablement en être. Là, nous lisions des travaux, nous nous exercions à déclamer, nous lisions des passages d'auteurs, nous nous exercions à la discussion, à la diction, etc. Il y avait un entrain indicible ; la première année, c'était le mardi, -M. Bailly n'en était pas. (C'est moi, d'Esgrigny, qui fondai cette petite réunion intime). Il n'y venait qu'à titre de visiteur, quoique ce fût chez lui; cela le contrariait un peu. Quand il venait, on suspendait tout pour le reprendre ensuite - secret d'enfants.

La deuxième année, nous l'eûmes le jeudi, et puis il y en eut une autre du matin (c'est-à-dire de 5 à 6 heures, l'après-midi au lieu du soir). D'Alzon y fut. Il nous lut un travail très curieux, sorte de roman d'imagination à la Walter Scott, sur une persécution prévue en imagination dans un temps ultérieur contre l'Eglise, à la façon des Camisards. Cela tint plusieurs soirées et nous intéressa beaucoup, avec des vues très saisissantes de l'avenir.

Je connus d'Alzon à la Conférence religieuse chez M. de Scorbiac, à la Sorbonne.

Visite à Bonnetty qu'on taquinait - original.

Petite opposition (avec M. de Blangy) contre M. Bailly. Du Lac, Thiébault et moi représentions la droite et nous nous levâmes pour sortir et nous séparer de cette sorte de gauche d'où naquirent quelques difficultés désagréables dans les conférences et les discussions. [...]

Dès 1826-1827, nous faisons des visites de charité en 3 sections : 1° aux hôpitaux, (les Soeurs recouraient à nous quand le malade résistait; nous en ramenâmes); 2° aux prisons; 3° aux pauvres, chez eux. -Du Lac et moi, allions aux hôpitaux (d'Alzon aussi).

c)

Compte rendu des séances de la Conférence religieuse (1828)

Utilisant le compte rendu des séances de la Conférence religieuse au cours des premiers mois de l'année 1828, l'abbé Bonnetty (Annales de philosophie chrétienne, avril 1878) et le P. S. Vaillhé (Vie, I, p. 73-74) en viennent à la présentation de la séance du 11 avril tenue chez l'abbé de Scorbiac à la Sorbonne, l'abbé Féli de Lamennais étant présent. Les deux relations se recouvrent et se complètent l'une l'autre.-D'Esgrigny, âgé d'une vingtaine d'années, était plus à même de saisir là faiblesse de l'argumentation de Lamennais, que son jeune ami Emmanuel, âgé de dix-sept ans et demi et s'en remettant au jugement de son père quant à la valeur du système philosophique et de la pensée religieuse du maître (v. supra 1g).

1° Présentation de l'abbé Bonnetty :

Le 8 février 1828, - M. d'Alzon entreprend de prouver la révélation primitive par l'impossibilité à l'homme d'inventer la parole.

Le 22 février. - M. d'Alzon fait un rapport sur le travail de M. B(onnetty) sur l'état de nature, et en adopte les conclusions.

Le 28 mars. - M. Delahaye achève son travail sur le déisme, et M. d'Alzon lit un rapport sur le travail de M. Viguiier sur la nécessité d'une religion.

Le 11 avril 1828. - M. l'abbé de la Mennais assiste à la séance. -MM. Delahaye, Bonnetty, Gouraud lisent plusieurs travaux sur le déisme. M. de Jouenne (d'Esgrigny) demande si la doctrine du sens commun n'est pas plus favorable au Déisme qu'au Christianisme. - M. de la Mennais distingue : Avant Jésus-Christ l'attente d'un Rédempteur est universelle et est certifiée par le Sens commun. Jésus-Christ vient, se dit le Rédempteur et fait des miracles pour l'attester. C'est un fait particulier qui ne demande pas l'assentiment universel, mais les preuves ordinaires des faits. Ces preuves sont celles admises par le Sens commun, or il faut admettre que certaines vérités peuvent être de Sens commun sans avoir pour elles l'assentiment universel. - Objections et doutes.

2° Présentation du P. S. Vaillé :

La discussion portait sur le déisme; divers conférenciers ou rapporteurs en avaient parlé avec plus ou moins de bonheur, lorsque l'ami intime d'Emmanuel, Luglien de Jouenne d'Esgrigny, s'en prit, non pas au déisme, mais au critère dont se servait l'Ecole mennaisienne pour le condamner. "Le déisme, objecta d'Esgrigny, affirme l'existence et l'unité de Dieu, et vous lui reprochez de s'en tenir là. Mais votre critère de certitude ne va pas plus loin. Car vous ne pouvez invoquer ni le témoignage du sens commun ni le consentement universel des peuples en faveur des dogmes que l'Eglise appelle des mystères, tels que la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie. Il s'ensuit que la théorie du sens commun favorise le déiste plutôt que le chrétien." [...]

A ce coup direct et imprévu de d'Esgrigny, ce ne fut pas un disciple qui répondit, mais le maître lui-même qui se sentait atteint. Il parla longuement et avec volubilité, comme il le faisait toujours, dans une attitude qui lui était familière, la tête inclinée vers le plancher comme s'il cherchait à y lire sa démonstration. Le procès-verbal n'a conservé que le squelette de son

argumentation, qui consista dans une série d'affirmations sans preuves, du moins pour la difficulté qu'on avait soulevée. Aussi l'impression ne fut pas heureuse. D'Esgrigny maintint son objection, et, aux termes mêmes du procès-verbal, la question resta indécise.

4)

Extraits de deux lettres d'Emmanuel d'Alzon à son père, au début de ses études universitaires, novembre-décembre 1828

Au début de ses études de droit, Emmanuel d'Alzon informe son père de l'application qu'il y met; aux cours de la Sorbonne, il ajoute d'autres études en s'inscrivant aux différentes Conférences de M. Bailly, tout en suivant la Conférence religieuse de l'abbé de Salinis. A cette activité intellectuelle il joint une activité caritative et apostolique auprès des malades, puisqu'il est aussi membre de la Société des Bonnes Œuvres. Ce qui ne l'empêche pas de suivre le mouvement politique et de donner à son père qui le lui demande des nouvelles de M. de Lamennais.

a)

Paris, le 22 novembre 1828. - Orig.ms. ACR, AA 6; V., Lettres, I, p. 15-21.

[...] Vous désirez que je vous trace le plan de mes occupations; je vais le faire avec le plus d'exactitude possible, l'accompagnant d'un exposé des motifs qui vous en fera pénétrer le but. Comme j'ai beaucoup de temps à moi, qu'avec cela, grâce à Dieu, je me porte bien (condition importante), j'ai cru que je ne pouvais mieux faire que de bien travailler. L'étude du droit m'occupe à peu près trois heures : une heure [ou] une heure et demie de cours et deux d'études particulières. Clément(18) que j'ai consulté, m'a assuré qu'il n'en fallait pas davantage. Je pense que vous n'irez pas contre les décisions de Clément. Vous voyez que, si je ne travaillais pas plus de temps, il m'en resterait beaucoup, et beaucoup trop, pour battre le pavé, et j'ai pensé que je ne pouvais pas travailler sans aucun but, sous peine de m'ennuyer extraordinairement. J'ai pris le parti de suivre un bon nombre de conférences. Cela fait passer les soirées et force de (sic) travailler. Ainsi je me suis fait inscrire pour trois : celle de M. de Salinis(19), celle d'histoire et celle de la première année de droit. Je suivrai ensuite comme auditeur bénévole la conférence littéraire et peut-être celle de droit public(20).

Voilà mes soirées presque toutes prises. Cependant, cela ne suffit pas. Il faut que chaque membre apporte son contingent, et c'est pour fournir le mien

que je travaillerai. Car voici mon plan d'études. Je dois me lever à 6 heures, travailler la matinée pour les conférences; après déjeuner je vais à la Messe pour que la paresse ne m'arrête pas le matin et, de midi et demi à 6 heures, soit au retour du cours, soit qu'il n'y en ait pas, je travaille deux heures à mon droit. Le reste du temps, je lis ou j'apprends par cœur pour me former le style et la mémoire. Je travaillerai peu après dîner; les conférences m'en empêcheront, et pour perdre moins de temps, j'ai engagé ma mère à dîner à 6 heures; elle y a consenti volontiers, et Augustine seule en a été, dit-elle, dérangée.

Je prendrai, je pense, un maître d'écriture, mais ce ne sera pas tout de suite. J'ai de l'ouvrage par-dessus les épaules et je ne sais pas quelle heure je lui donnerai. Mais je vous promets que, dès que ma besogne diminuera, je vous satisferai sur cet article. [...].

Je vous enverrai les brochures que vous m'avez demandées. J'écrirai à ma tante Rodier et je lui en ferai également passer. J'ai force choses à lui dire sur l'Association pour la forcer de convenir que c'est une œuvre admirable. [...]

Je voudrais bien vous envoyer quelques nouvelles politiques, mais je ne le puis, parce que je n'en sais aucune. Mais si vous en voulez savoir de philosophiques, il paraît que l'ouvrage de M. de la Mennais ne tardera pas à paraître(21). M. de Bonald va aussi publier un ouvrage intitulé De la philosophie dans la société; Mlle Lacroix a copié déjà presque toute la première partie. Il donnera également une édition de sa Théorie du pouvoir, dont il refera quelques chapitres. Quelques personnes qui ont eu connaissance de l'ouvrage de M. de la Mennais assurent qu'il est si fort qu'elles désirent qu'il ne le conduise pas devant les tribunaux. Mais je crois vous l'avoir déjà écrit une fois; celle-ci, en tout cas, est pour ma tante Rodier; vous pourrez le lui écrire [...]

b)

Paris, 1^e 13 décembre 1828. - Orig.ms. ACR, AA 7; V., Lettres, I, p.21-24.

[...] Je vais ce soir à une nouvelle conférence qui roule sur le droit public : elle est composée de gens sensés et raisonnables; de plusieurs magistrats, et on y discute toutes les matières politiques. Elle se tient chez M. Bailly. Elle est absolument privée. On n'y devrait admettre que les jeunes gens de troisième année de droit. Ainsi, j'en étais exclu pour deux ans, mais on m'a fait la faveur de ne pas regarder [à] mon temps, et j'en suis d'autant plus aise que, bien que

je désirasse beaucoup en faire partie, je ne l'avais pas demandé et que l'on m'a proposé d'en être.

Jeudi dernier, j'ai fait ma troisième visite à l'Hôtel-Dieu(22); lundi, j'y avais été. pour la seconde fois. Je n'ai pas encore fait l'instruction. Ce sera mon tour jeudi prochain. Mais pendant que mon confrère vaquait à cette occupation, j'allais voir les malades au lit. Tous me donnèrent de bonnes marques, excepté un qui est bien désolant. J'eus beau le prendre de toutes les façons, il finit par me dire que ça ne lui faisait ni froid ni chaud. Je prierai le jeune homme qui vient avec moi et qui a plus d'habitude, de lui parler. Voici ma méthode habituelle. Lorsque je les vois pour la première fois, je leur parle de leur santé, de leur métier, etc.; ensuite, je les exhorte un peu à la patience, et ce n'est que la seconde fois que je leur parle un peu sérieusement. Je vous donne tous ces détails, mais vous comprenez que je ne parle à personne de cette œuvre. Ici, ma mère seule sait que j'en fais partie. J'ai pourtant été forcé de l'écrire à ma tante Rodier, parce que je compte tirer de son œuvre des livres pour distribuer aux malades(23). Bien que je lui aie écrit, ma lettre n'est pas encore partie et ne partira que demain. [...]

5

Extrait de l'a lettre de M. Bailly à Emmanuel d'Alzon. Paris le 23 septembre 1829. Orig.ms. ACR, FJ 236.

Dans une lettre de remerciements pour un mot d'Emmanuel d'Alzon, M. Bailly l'invite à réfléchir et à travailler, même pendant les vacances. Les événements se précipitent et "les ultramontains eux-mêmes n'ont pas la science infuse".

Mon cher ami, je viens enfin vous remercier de votre amical et délicieux souvenir. Vous écrivez bien mal, pas aussi mal que moi cependant; je vous ai lu malgré cela couramment; mon cœur vous devinait : puisse-t-il être de même du vôtre à mon égard I

Courage, mon ami, propagez les principes : élargissez les idées de bien des personnes. Une femme de mon pays, dans un incendie, aurait sauvé sa personne et son enfant; mais elle a voulu sauver aussi ses robes : robes, femme et enfant ont été brûlés. Combien de gens qui veulent ainsi sauver des friperies de l'Ancien régime avec l'essentiel : s'ils étaient seuls à la besogne, certainement tout serait perdu, principal et friperie. Heureusement il y en a de plus raisonnables qui s'en mêlent; ainsi, sans aller plus loin, vous, mon

ami ! Courage donc.

L'Association va vraiment bien : elle rendra ses comptes et cela bientôt, au 1er Conseil général de la 2e année(24). [...]

Le bon La Gournerie et vos autres amis(25), et vous, mon cher d'Alzon, que vous devez de grâces à Dieu d'être si heureusement nés, d'avoir été si bien élevés, de vous être rencontrés par le monde. Que d'innocence, de vertu, d'amabilité, d'esprit, en vous tous ! [...]

Adieu, mon cher ami. Pensez à nous. Offrez mes humbles respects à M. votre père. Les circonstances continuent à tailler de la besogne aux députés : il y fera chaud l'année prochaine. A propos, lisez-vous ? travaillez-vous ? Car enfin les ultramontains eux-mêmes n'ont pas la science infuse : il faut travailler et se rendre fort. Adieu encore.

Tout à vous.

E. Bailly

1. Pierre JARRY, Un artisan du renouveau catholique au XIXème siècle : Emmanuel BAILLY (1794-1861). Faculté de Théologie d'Angers, Thèse dactylographiée, 1971, 2 vol. : 1. Texte (544 p.), 2. Notes et annexes (278 p.). Cf. ici, vol. 1, p. 107 et ss.

2. Armand de PONTMARTIN, Souvenirs d'un vieux critique, 1ère série, 1881, p. 325-340 : Le P, Emmanuel d'Alzon.

3. Les ACR, BR 1-4, conservent encore de l'élève d'Alzon à Stanislas un cahier d'histoire et un cahier de textes (versions latines, versions grecques, vers latins et thèmes).

4. VAILHE, Vie, I p. 48.

5. Il s'agit de la *Congrégation mariale*, fondée en France en 1801 par le P. Delpuits, s.j., à l'instar de celle qui fut fondée à Rome en 1560. Elle regroupait les jeunes gens pour travailler à l'approfondissement de leur vie chrétienne. Des pratiques de charité, comme la visite aux hôpitaux, aux prisons, etc., étaient associées aux exercices de piété : messes et conférences, tous les quinze jours, le matin. D'après les registres qu'a publiés G. de Grandmaison dans son ouvrage, *La Congrégation*, Paris, 1890, Emmanuel ne fut jamais agrégé, mais simple affilié. On sait, par ailleurs, que la *Congrégation* injustement accusée et confondue avec une organisation secrète à but politique les Chevaliers de la Croix, fut condamnée par le

gouvernement en 1828.

6. Le philosophe de Bonald et l'abbé de Lamennais étaient connus et estimés des d'Alzon. De Bonald (1754-1840), né à Milhau, dans les Cévennes, était un ami de M. d'Alzon. L'abbé de Lamennais (1782-1854) avait été invité par Mme Rodier, soeur de M. d'Alzon, à faire un séjour à la campagne de Lavagnac, en 1826 (Lettre de Lamennais à Paris le 7 juillet 1826; LE GUILLOU, III, lettre 1164).

7. Cf. A.SAGE, *Approches et recherches*, Rome, 1968, p. 172-173.

8. Les ACR, A 67, conservent 17 cahiers de philosophie d'Emmanuel » où l'on mesure la totalité du programme de ce cours et la place relative faite dans ce cadre aux philosophies du jour.

9. VAILHE, *Vie*, I p. 68.

10. ACR, DK 249 : original du diplôme daté du 8 août 1828.

11. Orig. ACR, DK 250 : "*M. d'Alzon a été reçu membre de l'Association pour la Défense de la Religion Catholique et a souscrit pour 10 fr. l'abonnement, le 19 juin 1828. - L. PERREAU, Président de la Direction. - BAILLY, Trésorier.*"

12. v. supra note 1.

13. A propos du *Correspondant*, cf. JARRY, *Emmanuel Bailly*, vol. 1, p.251 et s.

14. T.D. 7, p. 203-206.

15. D'après le texte, il semble être question de manques d'égards dont les adolescents sont capables par intempérance de langage.

16. Le professeur de rhétorique d'Emmanuel au collège Stanislas.

17. Nous omettons le passage indiqué, ayant pour titre dans le texte *Manière dont, je crois, raisonne M. de Bonald*.

18. Clément Rodier, cousin d'Emmanuel d'Alzon.

19. *Conférence religieuse*.

20. *Conférences*, toutes sous le patronage de M. Bailly.

21. Allusion au volume : *Des progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église*, qui était sous presse en décembre 1828, mais qui ne parut que dans la 1ère quinzaine de février 1829.

22. 2ème section de la *Société des Bonnes Œuvres*, annexe à la

Congrégation'.

23. Il s'agit probablement de l'*Œuvre des bons livres*.

24. Il s'agit de l'*Association pour la défense de la religion catholique*.

25. Il s'agit de : du Lac, d'Esgrigny, Thiébault, nommés dans le passage omis.

CHAPITRE IV

LES AMITIÉS DU JEUNE EMMANUEL D'ALZON

(1828-1832)

Dans le Ch. III, nous avons vu qu'Emmanuel d'Alzon, au cours de ses études classiques et universitaires faites à Paris de 1824 à 1830, se lia d'amitié avec des jeunes gens de son âge, amitiés auxquelles il demeura fidèle, non seulement dans l'immédiat de ses années de formation, mais pour certaines, tout au long de sa vie.

Nous pouvons nous interroger sur l'idée qu'il se faisait de l'amitié, d'autant qu'à l'époque nous sommes en pleine atmosphère romantique, sur le choix qu'il fit de ses amis, et voir, à partir de sa correspondance, ce qu'il attendait pour lui et pour ses amis d'une véritable amitié chrétienne.

1. L'amitié selon le jeune Emmanuel d'Alzon.

Dès qu'il eut expérimenté "la joie d'aimer et d'être aimé", comme dit saint Augustin, Emmanuel, dans une réflexion solitaire voulut analyser ce sentiment et écrivit pour lui-même, en juin 1829, une méditation intitulée *De l'amitié* (V. infra 1).

A la source de toute amitié humaine il place l'amour infini de Dieu même et les enseignements du divin Maître, ou plutôt sa prière pour que se réalise l'unité de ses amis. "L'amour des autres, conclut Emmanuel, ne semble qu'un lien nouveau qui rattache à Dieu" et nous fait participer à la mission du Christ. Il faut croire à la parole de Dieu "pour apprendre à aimer et aimer d'un amour sans remords".

Ce qui revient à dire que dans le choix de ses amis Emmanuel d'Alzon a

pour critère un regard de foi pour honorer davantage, entre "les amis communs", les "amis particuliers"(1).

2. Les amis du jeune Emmanuel d'Alzon.

Ces amis particuliers, nous les avons rencontrés à la pension Bailly; il nous faut à présent les identifier. Emmanuel d'Alzon nous aide à établir un ordre de préférence et ceux que nous allons citer ne sont autres que les membres de la Soirée (Ch. III).

Le comte Luglien de JOUENNE d'ESGRIGNY est assurément l'ami de cœur d'Emmanuel d'Alzon. C'est à lui qu'il révélera sa décision de devenir prêtre, et sans doute, eût-il souhaité qu'il épousât sa sœur Augustine(2).

Né en 1806, d'Esgrigny étudia le Droit à Paris et fut un des rédacteurs ordinaires du Correspondant. Il ne se maria qu'assez tard avec Mlle Louise-Arthémise Milleret d'Ormiécourt, décédée le 26 juin 1879. D'Esgrigny vivait encore le 18 août 1886, où il écrivait en Espagne au R.P. Emmanuel Bailly, après lui avoir communiqué les lettres nombreuses et pleines d'intérêt que son ami d'Alzon lui avait écrites durant sa jeunesse. Une fois marié, le comte d'Esgrigny habitait tantôt Paris, tantôt Le Pouliguen, dans la Loire-Atlantique, où il offrait gracieusement l'hospitalité à Louis Veillot qui en parle souvent dans ses lettres(3).

Jean-Melchior du LAC de MONVERT était, avec d'Esgrigny, le plus aimé des amis d'Emmanuel d'Alzon, en raison de ses qualités d'âme, de sa vocation ecclésiastique et de la situation difficile des siens. Devenu fondateur de l'Assomption, le P. d'Alzon aurait été heureux d'avoir du Lac pour disciple. Les lettres qu'il lui écrivit sont malheureusement presque toutes perdues.

Du Lac naquit à Villefranche, dans l'Aveyron. Étudiant à Paris, il commença, dès 1826, d'écrire dans le *Mémorial catholique*, puis dans le Correspondant. Se destinant à la carrière ecclésiastique, il dut, à cause de revers de fortune et de l'opposition de ses parents, y renoncer tout d'abord : il vivait près de son père qui fut préfet de la Nièvre, puis des Basses-Alpes, et une fois destitué, se retira à Castres. En 1834, l'abbé Migne l'appela à la rédaction de l'Univers qu'il avait fondé le 3 novembre 1823. Du Lac n'y put tenir longtemps, mais rentra au journal lorsque celui-ci eut été cédé à M. Bailly, et reçut comme compagnon de lutte Louis Veillot. Il devait s'éloigner quelque temps encore pour faire un essai de la vie religieuse auprès des Bénédictins de Solesmes, et revenir à son cher journal qu'il n'abandonnera

plus, sauf pendant sa suppression, jusqu'à sa mort survenue à Paris le 7 août 1872(4).

A ces deux figures, il nous faut y ajouter les autres membres de la *Soirée*.

Eugène de LA GOURNERIE, né à Nantes en 1807, était, avec Emmanuel d'Alzon, étudiant en Droit à Paris, agrégé à la *Congrégation* en 1824. De Rome, l'abbé d'Alzon lui offrit de le rejoindre et de parcourir ensemble, en septembre 1834, une partie de l'Italie. Retiré à Nantes, "il fit deux parts de sa vie : les œuvres et l'étude. Il collabora à toutes les revues de son temps et de sa province. Son livre *Rome chrétienne* est plein de mérite et de foi... Il est mort à 81 ans, au mois d'août 1887(5)."

Henri GOURAUD, né à Paris, étudiant en médecine, devint un célèbre médecin, et fut à Paris le conseiller des œuvres de l'Assomption, soit l'Assomption de Mère M.-Eugénie, soit l'Assomption du P. d'Alzon, dès qu'il fut question de l'établissement possible du Père à Paris. A partir de 1851, il devint l'ami de ses religieux, soit au collège de Clichy, soit rue François Ier. Médecin, il s'intéressait de près à la santé du Père si souvent compromise; plusieurs des lettres que le Père d'Alzon lui adressa ont été conservées.

Louis THIEBAULT, étudiant à Paris, résidait habituellement à Beaurains près d'Arras. Emmanuel d'Alzon a conservé six lettres de son ami, mais nous n'avons aucune lettre que lui écrivit le P. d'Alzon(6).

Paul POPIEL, jeune polonais, fils d'un riche propriétaire à Kuroweski, près de Cracovie, ne tarda guère à quitter Paris avec les événements de 1830. C'est dans sa famille que mourut, en 1854, Adrienne Bailly, fille aînée de M. Bailly et sœur des deux Pères Bailly, de l'Assomption. Nous n'avons aucune trace de correspondance échangée entre Paul Popiel et Emmanuel d'Alzon, sauf qu'Emmanuel éprouvera toujours du plaisir à recevoir des nouvelles de cet ami polonais(7). Il n'est pas sans intérêt de rencontrer une telle amitié quand on sait le rôle que joua la tentative d'émancipation de la Pologne du joug des tsars, dans l'opinion publique de 1830 et dans la pensée de Montalembert et de Lamennais.

3. Les relations épistolaires d'Emmanuel d'Alzon.

De son entrée à la Faculté de Droit, en novembre 1828, à son entrée au grand Séminaire de Montpellier, en mars 1832, Emmanuel d'Alzon a écrit 83 lettres à ses amis de Paris, dont 58 à d'Esgrigny, 13 à La Gournerie et 12 à

Gouraud. Il a reçu d'eux 52 lettres, dont 21 de d'Esgrigny, 19 de La Gournerie, et 12 de Gouraud. Ces chiffres donnent un ordre de grandeur pour une correspondance qui ne nous est pas entièrement parvenue.

La clarté de l'exposé nous oblige de parler à part de la vocation sacerdotale d'Emmanuel d'Alzon (cf. Ch. V) et de ses relations avec Lamennais (cf. Ch. VII). Aussi n'utiliserons-nous pas ici le dossier *d'Alzon-d'Esgrigny*, à cause de l'importance que représentent les confidences d'Emmanuel sur son avenir, faites à son ami de cœur; et, pour éviter des répétitions, nous nous arrêterons à la fin de l'année 1830 pour les dossiers *d'Alzon-de La Gournerie* et *d'Alzon-Gouraud*, que nous reprendrons lors du déroulement de l'affaire mennaisienne ici à peine amorcée.

La lecture d'un choix de ces lettres en ces deux dossiers (v. infra² et 3) nous montre qu'il ne s'agit pas d'une amitié platonique ou seulement naturelle, mais bien d'une amitié chrétienne entre jeunes gens soucieux de l'approfondissement de leur foi. Emmanuel avait choisi ses amis et les poussait à s'engager comme lui-même "pour la défense de la religion", nous dirions la défense de la foi.

S'il cède parfois au romantisme du temps en déclamant des vers de Lamartine dans ses promenades sur les bords de l'Hérault, les événements locaux, les soucis de ses amis, les appels, du Maître intérieur à la lecture de l'Écriture et des Pères, le ramènent à la réalité et à la nécessité de préparer son avenir qu'il veut au service de l'Eglise dans le sacerdoce.

Ainsi, sommes-nous renseignés sur ses états d'âme et sur le climat politique et religieux qui suivit, soit à Paris, soit en province, la Révolution de juillet 1830. Et ceci, au départ de la campagne de Lamennais pour la création de *l'Avenir* (16 octobre 1830), qui finira par faire se saborder le *Correspondant* de M. Bailly et de ses jeunes amis.

1

Méditation d'Emmanuel d'Alzon, intitulée : De l'amitié, juin 1829.- Orig.ms. ACR, CR 4; T.D.43, p. 219-225.

Partant de ce passage de l'Ecclésiastique : Amicus fidelis protectio fortis, qui autem invenit invenit thesaurum (VI, V, 14), Emmanuel d'Alzon établit qu'à la source de l'amitié il y a Dieu même en son amour infini. Il passe alors aux enseignements du Christ et à sa prière sacerdotale, en saint Jean, pour établir enfin la marque des disciples du Christ.

Écoutons comment le Sauveur Jésus, après avoir réparé et agrandi notre intelligence, voulut aussi réparer et agrandir notre cœur. C'était à cette dernière Cène, qu'il avait désiré d'un grand désir de manger avec ses disciples, "lorsque, sachant que son heure est venue qu'il passe de ce monde à son Père, parce qu'il avait aimé les siens, qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin"; c'était pendant que le disciple qu'il aimait reposait sur son sein. Au milieu de ses derniers avertissements, il leur adressa ces paroles : "Mes petits enfants, encore un peu de temps je suis avec vous. Vous me chercherez, et, de même que j'ai dit aux Juifs : là où je vais vous ne pouvez venir... je vous donne un nouveau précepte, c'est que vous vous aimiez mutuellement; de même que je vous ai aimés, c'est aussi que vous vous aimiez mutuellement. En cela, ils connaîtront bien que vous êtes mes disciples, si vous conservez cette affection mutuelle."

Voilà l'amitié dans toute sa perfection : il faut aimer comme Jésus aimait. Même dans l'amour, il veut être notre modèle : "comme je vous ai aimés". Et comment nous a-t-ils aimés ? "Jusqu'à la mort, dit l'Apôtre, et à la mort de la croix."

Ainsi, c'est encore dans Jésus que l'amour s'épure ou pour mieux dire, c'est de lui qu'il découle. Avant lui, qu'était l'amour, qu'était l'amitié, qu'un attachement naturel d'un homme pour son semblable. Du reste, nulle élévation dans cette société, dont la divinité n'était pas le lien. Un homme, puis un autre homme, rien de plus. Aujourd'hui, il n'est plus de même. Ce sont deux êtres intelligents, doués de la faculté de connaître et d'aimer, qui, pour parler comme les poètes serbes, se marient en Dieu.

Comment cela se fait-il ? demandera l'homme qui n'aime pas ou qui aime mal. Qu'il écoute encore, qu'il écoute ce discours, où, après fait de l'amitié un devoir, le Fils de l'homme s'adressant à son Père s'écrie : "Père saint, conservez ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous. "

[...] Telles furent les dernières paroles de Jésus à la Cène, après lesquelles il est écrit qu'il sortit et alla au jardin de Gethsémani, parce qu'il savait que son heure était venue.

Et d'abord, n'est-on pas étonné que l'amour soit ici somme l'unique preuve de la mission divine ? "A cela ils connaîtront tous que vous êtes mes disciples"; et puis, en s'adressant à son Père: "Qu'ils soient un en vous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé."

Voilà donc à la fois et la preuve la plus manifeste de la mission du Fils

de l'homme, et le prodige le plus étonnant qu'il ait opéré, puisqu'il n'en demande pas d'autre à son Père pour attester qu'il a été envoyé de lui. Et, en effet, conçoit-on quelque chose de plus merveilleux pour les hommes que cette société dont Dieu est le principe, l'aliment, le terme ? De Dieu découle l'amour, par lui il subsiste, en lui il se consomme. L'amour des autres, ici, ne semble qu'un nouveau lien qui nous rattache à Dieu, s'augmente de tout l'amour de ceux que nous aimons. Ce sacrifice que nous faisons de nous-même pour nous consommer dans l'unité nous agrandit par ceux à qui nous nous attachons, et ceux à qui nous nous attachons ainsi étant eux-mêmes unis à Dieu, dès lors nous semblons lui appartenir encore par ceux que nous aimons et qui lui appartiennent.

Telles sont les véritables bases de cette amitié tant proclamée, dont tous sentent le besoin, quoique bien peu puissent s'en rendre compte.

C'est que, pour la plupart du temps, on ne la cherche que dans l'homme ; c'est que les cœurs ne savent pas graviter vers le centre éternel de l'amour infini; c'est qu'on ne sait pas que, pour aimer, il faut croire à la parole de Dieu. Que ces pauvres âmes, toutes malades, écoutent donc cette parole, qui seule pourra les guérir en les réchauffant ; là seulement elles apprendront à aimer, et aimer d'un amour sans remords.

2

Extraits du dossier de lettres d 'Alzon-de La Gournerie, 1829-1830

a)

D'Emmanuel d'Alzon à Eugène de La Gournerie, Paris le 13 juillet [1829]. Orig.ms. ACR, AA 8 ; V., Lettres, I, p. 24-28.

Sur le point de partir en vacances pour Lavagnac et ne pouvant saluer à Paris son ami Eugène, qui est allé au mariage d'un ami commun, Emmanuel lui dit où il en est de ses études de droit et de sa participation à la rédaction du Correspondant.

Vous avez donc passé de bons moments. Tant mieux pour vous ! car n'en a pas qui veut. Moi, entre autres choses, la semaine dernière, je m'étais mis dans la tête d'étudier mon droit. Mon Dieu ! que c'est assommant le droit ! Je voulais passer mon examen avant de partir, mais j'ai ensuite changé

d'idée, parce qu'il n'a pas plu à Ducaurroy de me permettre de passer un examen extraordinaire. Aussi, dès que j'ai su qu'il ne voulait pas entendre raison, j'ai bien vite tout planté [là] et je n'en ai pas été fâché. C'est un bon débarras pourtant qu'un examen de moins sur le dos. [...]

Je ne dois pas oublier de vous parler du Correspondant. Vos amis y travaillent avec ardeur. Vous connaissiez, avant de partir, l'article de du Lac. Dans le dernier numéro, il en a donné encore un autre sur les missions étrangères; c'est un très bon article. Dans celui de demain vous pourrez, si vous le recevez, lire quelque chose de Daubrée(8) sur l'ouvrage de l'abbé Gerbet(9), et de Thiébault sur Rubichon(10).

Avez-vous lu, dans le Correspondant de quinze jours, un assez sot article sur la Fête-Dieu, où l'on parle de petits anges avec des ailes d'or et d'azur, de pieux pèlerins et de trente-six mille choses de ce genre ? Eh bien ! il est de moi(11). Je vous le dis entre quatre yeux, parce qu'il ne faut pas publier sa honte. Vous voyez que, pour compléter le journal, on n'attend plus que vos œuvres ou plutôt vos chefs-d'œuvre. Que dites-vous de votre très humble serviteur lancé dans les journaux et faisant des articles à la diable, le tout A.M.D.G. (ad majorem Dei gloriam), car ce n'est certainement pas la mienne ?

b)

D'Emmanuel d'Alzon à Eugène de La Gournerie, Au château de Lavagnac, le 14 août [1829]. - Orig.ms. ACR, AA 9; V., Lettres, I, p. 28-32.

Etant en vacances avec les siens à Lavagnac, Emmanuel invite son ami, poète à ses heures, à mettre tous ses talents au service de la religion, en collaborant au Correspondant.

Je vous écris, mon cher Eugène, dans une position charmante. Il est 10 heures du soir. Après la prière que, l'on fait tous les soirs aux domestiques, j'ai été faire un tour de promenade sentimentale. [...]

Mon cher ami, si j'étais à votre place, il me semble que j'aurais un beau temps pour travailler, pour faire du ficelé, pour préparer des projets de loi, pour faire des articles dans le Correspondant, pour préparer de nombreux travaux pour nos conférences, je ne dis pas pour faire des vers, un poète comme vous qui n'écrit que sous l'inspiration est quelquefois obligé de l'attendre, et on n'a pas à ses ordres une personne aussi capricieuse que

l'inspiration.

[...] Il me semble que ce journal, par sa position, peut rendre des services trop utiles à la religion pour le laisser s'éteindre. Du reste, je n'ai pas de fort grandes craintes sur ce point. L'avenir a pour garant le passé et M. Bailly; et ce n'est pas peu dire, pour peu qu'il continue la route qu'il commence de suivre. Je ne pense pas que le nouveau ministère(12) puisse le moins du monde l'entraver. Il a pour lui l'indépendance que n'aurait pas le Drapeau blanc, car déjà le Drapeau blanc devient ministériel, et pour être ministériel, il faut quelquefois être esclave de l'homme, ce que, j'espère, ne sera jamais le Correspondant. Et puis, ce ne serait plus un terrain convenable. Les rédacteurs de la rue Saint-Thomas traitent la question sur les principes, et Martinville ne fait que du sentiment. Le sentiment est beau, mais les principes ne doivent pas être oubliés. [...]

Adieu, mon cher Eugène. Bon courage ! Soyez, non pas de la cire molle, mais une belle lampe d'airain qui brille dans les tombes et brave le souffle du vent. Tout à vous, ma chère lampe.

c)

D'Emmanuel d'Alzon à Eugène de La Gournerie, Lavagnac le 26 mai 1830. • Orig.ms. ACR, AA 23; V., Lettres, I, p. 70-73.

Ayant quitté Paris avec les siens, le 8 mai 1830, Emmanuel d'Alzon éprouve le besoin d'avoir des nouvelles de ses amis, d'autant qu'en lisant saint Augustin il sait apprécier toute la valeur de l'amitié.

Engagez tous ceux de nos amis que vous verrez à m'écrire le plus souvent possible. Vous ne sauriez croire combien est grand le besoin que j'éprouve d'avoir de leurs nouvelles et de me dédommager par leurs lettres de ne pouvoir leur parler. Je tâche bien de prêcher par l'exemple, mais l'exemple, d'un bout de la France à l'autre fait peu d'effet. Je m'en remets donc à votre bonne volonté, vous suppliant d'avoir quelques égards pour mes désirs. Je vous charge particulièrement d'exprimer à Daubrée, la première fois que vous le verrez, tout le regret que j'ai eu d'avoir quitté Paris sans le voir. Donnez-moi des nouvelles de la Bouillierie(13) ; rappelez-moi à son souvenir et dites bien des choses, pour moi, à Pierre de Brézé(14).

Adieu, cher ami. Aimez-moi bien; car l'amitié est une belle chose quand on sait en apprécier toute la valeur, surtout lorsque, comme je l'ai lu ce soir encore dans saint Augustin, on aime son ami en Dieu et son ennemi à cause

de Dieu. Ainsi, c'est une chose décidée que vous devez m'aimer, que je vous haïsse ou que je vous aime. Je m'embrouille. Adieu.

d)

D'Emmanuel d'Alzon à Eugène de La Gournerie, [Lavagnac le 10 juillet 1830]. - Orig.ms. ACR, AA 33; V., Lettres, I, p. 105-107.

A son ami qui le lui a demandé, Emmanuel d'Alzon donne sa "manière de vivre", autrement dit le règlement de ses journées, mais il serait heureux d'avoir des nouvelles sur l'anticléricalisme des libéraux dans le mouvement politique.

Vous voulez savoir ma manière de vivre. Je vous le dirai fort nettement, car il y a ici quelqu'un qui a l'œil à ce que je sois fidèle à ma règle. Je me lève à 5 h. 1/2. Je fais mes prières, je travaille jusqu'à 8 heures : ce temps est ordinairement employé à lire l'Écriture Sainte. A 8 heures, la Messe. Jusqu'au déjeuner, qui a lieu à 10 heures, je travaille encore; [après], je joue au billard, je me promène, je m'amuse enfin jusqu'à midi, où je me remets de nouveau au travail jusqu'à 5 heures.

Quelquefois cette étude est interrompue par le bain, car je me baigne souvent. C'est un de mes grands plaisirs. Presque toujours, je suis tout seul. Je prends un livre et, escorté de trois ou quatre chiens, je me dirige vers les bords de l'Hérault. J'ai au plus pour dix minutes de chemin. Je lis ou réfléchis en marchant, je me repose quelques instants sous les arbres du rivage et je me plonge dans les eaux transparentes et solitaires.

Vous pensez bien que le bain me fait dîner avec appétit.

Après dîner, je me promène, quelquefois seul, souvent avec les personnes qui viennent nous voir. Sur les 8 h. 1/2 ou 9 heures, je rentre dans mes appartements, et c'est alors que se fait ma correspondance. J'entre dans mes draps vers 10 h. 1/2 à 11 heures, et voilà ma journée. Êtes-vous content, ou vous faut-il des détails encore plus amples ? En vérité, je ne saurais trop que vous dire; et puis, si j'oublie quelque chose, vous n'êtes pas poète pour rien.

[...] Mandez-moi quelque chose de nouveau, car il m'a pris un tel dégoût de nouvelles que je ne puis les lire que dans les lettres de mes amis. Êtes-vous effrayé ? Ici quelques personnes le sont. Les libéraux sont ou des indiscrets ou des bavards. Les uns disent qu'avant la fin de l'année, ils comptent se faire un habit de la soutane de notre évêque, les autres, qu'au mois de septembre il

y aura une grande déconfiture de prêtres, car toujours c'est sur le clergé que leur haine se porte.

e)

D'Emmanuel d'Alzon à Eugène de La Gournerie, [Lavagnac le 14 septembre 1830]. - Orig.ms. ACR, AA 43; V., Lettres, I, p. 132-134.

La Révolution de juillet 1830 vient d'avoir lieu. Emmanuel d'Alzon donne à son ami des nouvelles locales pour en faire bénéficier le Correspondant. Lui-même ne sait pas s'il reviendra à Paris en novembre; il avait projeté d'aller passer quelques mois chez l'abbé de Lamennais, mais Lamennais est à Paris.

La Révolution nous traite à merveille, et si partout le repos était aussi grand que dans les environs, si surtout les têtes n'étaient pas aussi engouées du nouvel état de choses, tout ceci ne nous mènerait pas loin. Nous sommes fort disposés à ne pas nous laisser manger l'herbe (sic) sur le dos, et les autres le savent bien. Partout on n'est pas, il est vrai, aussi pacifique. A Nîmes, il y a eu du train, mais ce n'était pas, comme le dit le Correspondant, pour des motifs politiques. Le Correspondant est fort mal instruit, en général. Les catholiques ont voulu défendre leurs croix ; l'évêque seul a pu les apaiser avec les promesses du général. Quelques personnes ont voulu les désarmer; elles s'en sont mal trouvées, il est vrai, mais je ne vois pas ce qu'il y aurait de mal à refuser de rendre les armes. Du reste, tous les bruits qu'ont fait courir les libéraux sur le pillage fait par les royalistes sont absolument faux. De l'aveu même de l'officier envoyé pour le faire cesser, il a reconnu qu'après avoir battu la campagne pendant deux jours, il n'avait pu trouver le moindre indice de dégâts. Après cela, pour ameuter le peuple, les libéraux feignent que dans quelques châteaux il y a trois cents hommes (car, remarquez bien qu'il y a toujours trois cents hommes), plus des armes et de la poudre. Il paraît qu'on est allé chez M. de Bonald qui, pour se sauver, n'a eu que le temps de passer par une porte de derrière. [•••]

J'ignore encore, mon cher ami, si j'irai à Paris au moins au mois de novembre. Peut-être me sera-t-il plus utile de rester ici. Mes parents qui n'ont pas le projet de retourner à Paris me laissent libre; je crois pourtant qu'ils seraient bien aises de m'avoir auprès d'eux dans ces moments où nous ignorons ce qui peut arriver. J'ignore ce qu'il adviendra de moi. [•••]

J'avais bien le projet d'aller passer quelques mois chez l'abbé de La Mennais; en passant, je vous aurais dit bonjour. Mais l'abbé de La Mennais est à Paris(15); je ne sais si j'irai à Paris. Eh ! mon Dieu, qui peut savoir ce qu'il fera ? Même S.M. Louis-Philippe 1er, que nous venons de nommer roi des Français, car c'est nous, et non pas d'autres qui l'avons mis sur le trône.

f)

D'Emmanuel d'Alzon à Eugène de La Gournerie, [Lavagnac le 19 octobre 1830]. - Orig.ms. ACR, AA 47; V., Lettres, I, p. 144-146.

Emmanuel d'Alzon invite son ami à poursuivre leur effort commun pour faire face aux événements. L'Avenir vient de paraître, il ne peut encore arrêter son jugement.

Voilà la tourmente. Eh bien ! du courage. Unissons-nous. Union fait force, disait l'ancienne révolution. La nouvelle ne paraît pas disposée à suivre cette maxime. Je dis maxime, et avec connaissance de cause; devise serait trop féodal, maxime est bien plus dogmatique.

Vous abandonnez le Correspondant ; prenez-vous l'Avenir ? On dit que c'est demain qu'il paraît enfin pour la première fois(16). Je ne puis vous en dire mon avis, quoique bien des gens paraissent craindre qu'il ne réalise pas toutes les espérances.

Ce qu'en Bretagne vous paraissez disposés à faire pour les conscrits, nous le ferons pour les croix(17). Celle de Montpellier devait être abattue samedi dernier. On fit dire aux autorités que 1500 personnes l'avaient portée, lorsqu'on la posa, et que 6000 se disposaient à la défendre. On n'a pas encore osé y toucher. Il y a seulement 400 personnes qui se sont chargées de veiller à ce que, pendant la nuit, on ne vînt pas faire quelque mauvais coup. On se bat aussi à Nîmes. J'ignore quels sont les plus forts. Je crois pourtant que ce sont les catholiques, parce qu'ils sont désespérés. Tout n'est pas aussi admirable pour le dévouement qu'à Montpellier. Dans une petite ville du département, un dimanche, à la Messe, des jeunes gens ont chanté la Marseillaise au moment de l'Elévation.

g)

D'Eugène de La Gournerie à Emmanuel d'Alzon, 17 décembre 1830. -Orig.ms. ACR, EB 499.

De La Gournerie précise, pour Emmanuel d'Alzon, son propre jugement et celui de ses amis du Correspondant sur l'Avenir et les idées politiques et religieuses qu'il préconise, sous la direction de l'abbé de Lamennais. En fin de lettre, il lui demande de lui procurer un confesseur.

Vous me parlez de l'Avenir et vraiment vous tombez mal; car vous saurez que Gouraud ne connaît d'autre exclamation à son égard que celle-ci : "Quel bête de journal" ! que Carné, Cazalès(18), de Jouenne [n']en ont qu'une petite idée; et que moi aussi, si vous tenez à connaître mon opinion, je le trouve exagéré le plus souvent, faux quelquefois; et d'une monotonie insupportable. Ce qui le soutient, c'est le nom de M. de La Mennais et la nouveauté des doctrines qu'il professe. Mais il n'y a dans ce journal aucune vue générale, aucun ensemble de politique raisonné et raisonnable ! Assurément je suis de leur avis pour ce qui concerne le budget du Clergé et la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat. Je les approuve presque entièrement pour ce qu'ils disent de la Légimité; mais lorsque je les vois provoquer les membres du Clergé à renoncer individuellement à leur traitement, je me dis que c'est provoquer ouvertement au schisme, et je m'étonne que des gens qui font profession d'une obéissance entière envers le Saint-Siège ne s'empressent pas de reconnaître qu'une mesure aussi importante doit être prise d'un commun accord et dirigée par le chef de l'Église. Cette suppression du budget ecclésiastique présente une foule de questions vitales qu'ils n'ont seulement pas aperçues. Ce qui me révolte encore, chez eux, c'est cette confiance niaise dans la prétendue bonne foi des libéraux, qui leur fait prendre pour argent comptant les éloges aussi évidemment insidieux et ironiques du National. Enfin, l'on ne peut pas concevoir comment ces Messieurs se plaisent à provoquer les révolutions par toute l'Europe, non pas seulement en Belgique et en Pologne, où elles pouvaient être justes; mais encore et tout aussi bien en Autriche, en Espagne, que sais-je ? dans les États de l'Eglise. Car il est à espérer, disent-ils, que nos drapeaux seront avant peu salués, comme des signes libérateurs, par la vaste république européenne.

[...] Venez donc le plus tôt possible. Je ne sais si je serai à Paris, à Pâques, mais si je n'y étais pas, je serais en Bretagne et vous viendriez y passer quelques jours avec moi. Ne dites rien de cette lettre à M. Combalot(19), je vous en prie.

Adieu, mon cher Emmanuel; l'aiguille de ma montre marque 1 heure de nuit ! Vous dormez dans la paix de l'innocence, avec cette physionomie câline qui naît d'un cœur pur, et moi aussi je dormirai avant que l'horloge sonne une

nouvelle heure; mais aurai-je sur mon front cette naïveté et cette candeur d'une conscience heureuse ? Oh ! mon cher Emmanuel, le père Ronsin a quitté Paris, et je crains bien qu'il n'ait emporté toutes mes bonnes dispositions, toutes mes saintes pratiques. Depuis mon retour, je suis à la recherche d'un confesseur et Gouraud, de Jouenne, Bailly et moi, tous la même position; nous ne savons pas décider et choisir. Priez pour moi et si vous savez quelque excellent homme pas trop jeune, indiquez-le moi vite; vous me rendrez le plus grand service.

h)

D'Emmanuel d'Alzon à Eugène de La Gournerie, Lavagnac, le 21-22 décembre 1830. - Orig.ms. ACR, AA 56; V., Lettres, I, p, 175-178.

Emmanuel d'Alzon n'a rien dit à l'abbé Combalot du jugement de son ami sur l'Avenir, qu'il trouve lui-même un peu exagéré; et puisqu'il lui demande un confesseur, il lui propose l'abbé Petit, supérieur à Stanislas.

Je n'ai pas montré votre lettre à l'abbé Combalot pour une bonne raison, c'est qu'il n'est plus ici, mais à Marseille où il prêche l'Avent. J'ai bien l'espérance que ce brave homme nous viendra voir d'ici avant le Carême, mais je n'en suis pas positivement sûr. Au fait, je ne crois pas que le bon abbé aimât beaucoup ce que vous dites de l'Avenir. Il est devenu républicain, depuis que l'abbé a paru donner de ce côté. Enfin je ne sais trop, ce qu'il ne ferait pas pour être de l'avis du grand abbé. D'un autre côté, je crois que votre antipathie pour ce journal est un peu exagérée. Les exclamations de Gouraud ne me convertiraient pas. Je ne sais si l'Avenir est comme ces objets que l'on juge mieux de loin que de près, mais je suis loin de le gratifier du degré de bêtise dont vous êtes si prodigue envers lui. Il y a des articles assommants, celui d'hier, par exemple sur les ministres, mais il y en a d'autres qui ne sont pas dépourvus d'intérêt. Etes-vous bien sûr qu'ils prennent pour argent comptant les éloges du *National*?

Si vous voulez un bon confesseur, je puis vous en enseigner un excellent. Quoique je ne le sache pas par expérience personnelle, je ne suis pas moins sûr de lui. C'est M. l'abbé Petit, supérieur du petit collège Stanislas. Je connais des personnes qui en ont été enchantées. Ce n'est point peut-être un homme tout à fait dans les doctrines. Mais aujourd'hui, qu'est-ce que les doctrines ? Peut-être les fêtes de Noël auront-elles hâté votre choix. S'il n'est pas fait, je vous engage de vous en rapporter à moi. Des personnes

très pieuses et dignes de toute confiance m'ont assuré qu'on trouvait rarement réunis à un si haut degré l'esprit sacerdotal, la charité pour les pécheurs et la connaissance du cœur humain.

3

Extraits du dossier de lettres d'Alzon-Gouraud, 1829-1830

a)

D'Emmanuel d'Alzon à Henri Gouraud, Lavagnac le 13 mai 1830. Orig.ms. ACR, AA 19; V., Lettres, I, p. 54-58.

Après s'être excusé de sa maladresse, lors de leur dernière entrevue et avoir parlé de du Lac, leur ami commun, Emmanuel d'Alzon, pour aider son ami Henri, lui propose d'user du sacrement de Pénitence pour avoir plus de régularité dans sa générosité.

Mon cher ami, je vous demande pardon de commencer ma lettre en vous grondant. Mais que voulez-vous ? Je suis fait comme cela. Je ne puis rien garder de ce que j'ai sur le cœur, et puisque ce m'est une nécessité de m'en décharger, vaut mieux le faire plus tôt que plus tard.

Comment vous portez-vous depuis bientôt quinze jours ? N'est-ce pas que dans notre dernière entrevue je fus bien sot, bien maussade ? Que voulez-vous ? Il faut prendre ses amis comme ils se trouvent, et moi j'ai mes mauvais moments. Qui n'en a pas(20) ? J'ai reçu ces jours derniers une lettre de du Lac, dans laquelle il me faisait espérer sa visite. Cette promesse me mit la joie au cœur. C'est un être bien éprouvé que du Lac, et bien d'autres ne tiendraient pas dans(21) la position où il se trouve. Dieu lui fasse la grâce qui vous est offerte(22) ! Pauvre du Lac ! Combien de temps les barrières seront-elles fermées pour lui ?

Mais je m'aperçois que je vous parle des autres et point de vous. C'est fort mal. Je veux vous parler de vous et vous chapitrer. N'est-ce pas une belle entreprise ? Mon très cher ami, je ne sais pourquoi j'ai une grande peur que, depuis que le P. Combalot est parti, vous ne vous soyez un peu détraqué. Etes-vous allé à confesse ? Presque à coup sûr non; et vous devez savoir que c'est presque la seule chose qui puisse vous donner un peu de régularité. C'est là le rouage principal, et j'ai bien peur que vous ne le remontiez pas assez souvent. Ne me voilà-t-il pas bien en train de faire des jugements téméraires

? Pardonnez-moi, mon cher, si mes soupçons sont faux. Mais dans ce cas mettez ma lettre de côté pour un autre moment.

b)

D'Emmanuel d'Alzon à Henri Gouraud, [Lavagnac, le 23 mai 1830].-Orig.ms. ACR, AA 21; V., Lettres, I, p. 63-66.

Emmanuel d'Alzon remercie son ami d'avoir tenu compte de son conseil, accepte d'être éclairé par lui sur ses propres défauts qu'il connaît bien, et l'invite à s'approcher le plus souvent possible de la Sainte Table, comme il le fait lui-même.

Continuez, mon cher Gouraud, à vous mettre dans cette régularité que je vous ai si souvent prêchée. Commencés par moi, je vous assure qu'il me sera bien agréable de recueillir les premiers fruits de mes sermons, car, quoique j'ai bon besoin d'être sermonné moi-même, je ne veux pas perdre la bonne [habitude] de faire la morale aux autres. Tout aussi bien, vous aussi, m'adressez-vous des paroles salutaires sur la vanité. Elle n'était pas encore arrivée, lorsque vous avez fait votre morale, mais je vous en remercie tout de même : vous avez prévenu la réflexion. [...]

Vous n'êtes pas orgueilleux, Gouraud. C'est fort heureux pour vous. Moi, je le suis au suprême degré, et je vous assure que c'est un rude mal que de ne pouvoir rien penser, rien faire, rien dire, sans sentir son cœur se gonfler ou de dépit ou d'une sotte joie. Cela ne m'arrive plus si souvent, parce que j'ai pris mon parti et que la droiture d'intention abat bien des chimères, et pour la plupart du temps l'orgueil ne repose pas sur autre chose. Après cela, il faut qu'un feu en étouffe un autre. Il faut aimer, et l'amour pur, l'amour vrai dissipe aussi cette mauvaise propension de l'esprit à se laisser entraîner par une fausse opinion de lui-même. [...]

Si vous aviez envie véritablement de vous consacrer à Dieu pour travailler à la défense de la religion, approchez, approchez le plus souvent possible de la sainte Table. J'éprouve par expérience combien on est faible quand on se prive de secours infinis, qu'on peut se procurer avec si peu de peine. Ce n'est qu'aux personnes sans orgueil, sans vices, qu'il peut ne pas être indispensable de se refuser des forces pour combattre; mais vous, vous avez trop de cœur pour n'avoir pas des passions, et le meilleur moyen de les comprimer, c'est de faire le plus souvent possible triompher Jésus-Christ dans son âme. Ce que je vous dis là, cher ami, c'est une expérience

personnelle et toute récente qui me [le] fait dire, et nous nous aimons trop pour ne pas nous ressembler un peu. Par conséquent, que ce qui arrive à l'un n'arrive pas à l'autre, pour que ce que l'un éprouve, l'autre ne l'éprouve pas.

c)

D'Emmanuel d'Alzon à Henri Gouraud [Lavagnac, le 25 octobre 1830]. - Orig.ms. ACR, AA 49; V., Lettres, I, p. 150-153.

Emmanuel d'Alzon rappelle à son ami que leur fidélité mutuelle fut prise au terme d'une communion faite ensemble, pour avancer dans l'amour du Christ. Il regrette que l'Avenir s'enferme trop vite dans les petitesesses de la polémique.

Ce matin, j'ai bien pensé à vous, j'ai bien prié pour vous. Je me suis souvenu de cette communion que nous fîmes à Saint-Etienne du Mont, [à] une fête de la Sainte Vierge. Vous la rappelez-vous ? On dit que la table est l'entremetteuse de l'amitié. Que devait donc être celle où nous nous agenouillâmes, à côté l'un de l'autre ? Un jeune homme était venu chez moi au moment où nous allions sortir. Comme il nous embarrassait ! Comme nous fûmes contents, quand il nous quitta et que nous prîmes le chemin de l'église ! Dans le moment, j'avais un peu de scrupule. Je craignais que des distractions mutuelles ne nous empêchassent de donner toute notre attention à ce que nous allions faire; mais à présent, il me semble que ce fut une des meilleures actions de notre vie. Que faisons-nous que demander à Notre-Seigneur un peu de l'amour qu'il a pour les hommes, afin que nous puissions accomplir ce qu'il nous commande⁽²³⁾. [...]

Parlons de l'*Avenir*. Il a tort de commencer ses attaques contre les journaux, qui, à peu de chose près, partagent son opinion. Nous voilà au train des petits articles sur de petites animosités. C'est dommage, car j'étais content des autres numéros. Le Correspondant a bien fait de le prévenir par quelques politesses. Pourquoi y a-t-il, parmi les rédacteurs du nouveau journal, certains hommes qui ont trouvé le moyen de fourrer la plus large des doctrines dans les esprits les plus étroits ?

d)

D'Emmanuel d'Alzon à Henri Gouraud, Lavagnac le 8 novembre 1830. - Orig.ms. ACR, AA 51; V., Lettres, I, p. 156-160.

Emmanuel d'Alzon déclare à son ami ce que lui apporte la lecture méditée de l'Évangile de saint Jean et des Épîtres de saint Paul. Si peu que l'esprit se fixe, "comme alors on aime Dieu".

Une étude qui fait mes délices, que je vous engage à faire, qui fortifie l'esprit et le cœur, qui fait aimer Dieu, qui force à se jeter en lui, à ne voir que lui, c'est l'étude de l'Écriture Sainte. Tous les jours, je passe une heure et demie à méditer soit l'Évangile de saint Jean, soit les épîtres de saint Paul. D'abord, il faut que je me force. Ce n'est qu'avec peine que je fixe mon esprit. Je me fatigue même, avant de pouvoir bien saisir les premières idées; mais quand j'entre bien dans mon sujet, quand il me semble que je découvre, que je sens un peu plus de la vérité, je ne puis vous dire quel excès de joie inonde toutes les facultés de mon âme. Comme alors on aime Dieu ! Ce n'est plus comme un ami, comme un roi, comme un père, c'est comme Dieu. Il est impossible d'éprouver ce qu'on sent pour tout autre que pour lui. Ce soir encore, je méditais sur ces paroles de saint Paul : *Nobis autem revelavit Deus per spiritum suum; spiritus enim omnia scrutatur, etiam profunda Dei.* Qu'est-ce que l'esprit de Dieu? Pourquoi se révèle-t-il? Comment se révèle-t-il? Il me semblait que je voyais cet esprit infiniment parfait, plongeant dans les profondeurs de Dieu et révélant toute vérité dès le commencement, lumière qui illumine tout homme qui vient en ce monde. J'adorais son opération dans la révélation particulière, par laquelle il se communique incessamment à toutes les âmes fidèles; révélation particulière qui, accroissant sans cesse la révélation générale, augmente comme par mille ruisseaux particuliers le grand fleuve de la vérité qui coule depuis l'origine du monde. Je vous dis bien froidement tout cela, mais quand on le sent bien fortement, quand on pense que cet esprit de Dieu habite sans cesse en nous par un caractère ineffaçable, qu'il illumine sans cesse notre âme et qu'il plonge sans cesse pour elle dans les profondeurs de Dieu, il y a, croyez-moi, de quoi émouvoir profondément et de quoi faire sérieusement penser à ce que nous sommes, et à ce que nous devrions être pour être dignes de celui dont nous sommes les temples.

e)

D'Emmanuel d'Alzon à Henri Gouraud, [Lavagnac, le 21 novembre 1830].- Orig.ms. ACR, AA 52; V., Lettres, I, p. 160-164.

Emmanuel d'Alzon informe son ami des répercussions que provoque la parution de l'Avenir en province, et notamment dans le Clergé, à partir de

son ultramontanisme.

C'est une chose étonnante que la diversité d'opinions qu'enfante l'Avenir. A Montpellier, l'évêque ne soupa pas à l'apparition du premier numéro(24). Depuis, il l'a défendu dans son Séminaire, mais on m'a assuré que sa colère se calmait et qu'il revenait peu à peu aux doctrines. On m'en a donné pour preuves qu'il avait ordonné à ses professeurs de signer les ordonnances du mois de juin et que, plus tard, il avait donné contre-ordre. Des personnes qui l'approchent souvent assurent qu'il n'est pas éloigné de revenir ou au moins de laisser faire. On l'obtiendrait, je crois, avec moins d'aigreur contre les royalistes. A mes yeux, cette aigreur est fort coupable. On ne pense pas à l'importance d'avoir l'évêque de Montpellier pour nous. J'ai la certitude que tout le jeune clergé de notre département est prêt à s'élancer dans les doctrines, dès que son évêque ne l'arrêtera plus; et, dans tout le Midi, il en est de même. Toutes les têtes un peu solides, malgré évêques, professeurs et directeurs, sont catholiques ou le deviennent en étudiant ; c'est ce qui vexé le plus les vieux gallicans. L'Avenir a converti un des libéraux les plus importants de notre département ; il en a ébranlé beaucoup d'autres. Le nom de l'abbé est dans toutes les bouches, même des femmes de la halle. Mais ce qui fait pitié, ce sont les turpitudes que certains prêtres ne rougissent pas de mettre en avant pour répondre aux arguments de l'abbé.

f)

**De Henri Gouraud à Emmanuel d'Alzon, Paris 15 janvier 1831.
-Orig.ms. ACR, EB 341.**

Henri Gouraud, au début de l'année 1831, ne peut pas ne pas regretter l'absence de son ami, Emmanuel d'Alzon. Il lui demande des nouvelles de l'abbé Combalot, et à son propos, s'en prend avec vivacité à l'abbé de la Mennais : son génie peut séduire, il lui manque le bon sens pour voir qu'il se contredit et fait actuellement le jeu des libéraux qu'il combattait naguère.

Il y a bientôt un an aussi que nous allâmes passer quelques jours de retraite dans la vieille abbaye de Juilly(25), enfermés dans une chambre de moines d'où nous sortions de temps à autre pour chercher quelque pieux livre et méditer ensemble. Si je ne me trompe, c'est là une époque importante dans la vie de chacun de nous. Il n'est pas à croire que cette année nous puissions jouir de ce bonheur de retraite commune, si simple, si doux, si consolant. Ami, votre pensée se reporte-t-elle quelquefois vers l'ami avec qui vous avez goûté cette volupté d'âme? Oh ! je l'espère beaucoup.

Que fait votre père Combalot ? On dit qu'il est républicain, depuis que

l'Avenir a paru et que les Ordonnances de Charles X n'ont pas réussi. J'ai toujours pensé que Lamennais n'aurait pas grande peine à le convertir. Ne connaissez-vous pas un certain nombre d'hommes qui, si Lamennais le voulait, deviendraient musulmans, fétichistes, que sais-je, Saint-Simoniens ? J'en connais.

Pendant un temps, j'ai eu cette foi absolue en l'abbé, non pas pourtant jusqu'à me faire musulman. Aujourd'hui, j'ai perdu cette intégrité de la foi lamennaisienne. Ainsi, pourquoi va-t-il, à côté de ses admirables articles, mettre dans son journal toute la boue libérale qu'il peut ramasser dans les rues ? Pourquoi marche-t-il à plat ventre devant un parti qui se moque de lui, et que, pendant dix ans, il a poursuivi jusqu'aux dernières conséquences de ses principes, c'est-à-dire jusqu'à l'idiotisme ? Pourquoi, etc. je n'en finirais pas d'enfiler tous les pourquoi que j'ai dans la tête.

Ah ! c'est mal, M. l'abbé. Vous, qui nous reprochiez à nous, jeunes gens de conscience et de bonne volonté, de défendre la liberté absolue que nous ne défendions pas absolue. Vous, qui nous reprochiez de tendre la main aux honnêtes gens, voilà que vous la tendez aux coquins. Oh ! oh ! pourquoi n'avez-vous que du génie ?

Parbleu, me voilà loin du père Combalot. Comment se porte-t-il ? Et vous ? Où en êtes-vous de vos travaux, de vos promenades, de votre âme ?

1. Cf. Lettre à d'Esgrigny, 20 mai 1830. - Orig.ms. ACR, AA 20; v., *Lettres*, I, p. 59-62.

2. Cf. Lettre du 29 septembre 1831. - Orig.ms. ACR, AA 76; V., *Lettres*, I, p. 238-239.

3. Cf. V., *Lettres*, I, p. 34, note 1.

4. Cf. *ibid.* p. 26, note 1.

5. Cf. de GRANDMAISON, *La Congrégation*, p. 341, note 4; cité par S. VAILHE, *Lettres*, I, p. 24, note 1.

6. Cf. Orig.ms. ACR, EC. 17-21, Lettres à Emmanuel d'Alzon; FR 280-311, Lettres à M. Bailly.

7. Cf. Orig.ms. ACR FQ 216-226, Lettres de Popiel à M. Bailly.

8. Ami et correspondant d'Emmanuel qui a conservé plusieurs de ses lettres; ne tardera pas à rejoindre Dom Guéranger à Solesmes et mourut fort

jeune à Paris, en 1835.

9. Les Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique, ouvrage paru en 1829.

10. Rubichon, économiste né à Grenoble en 1766, mort en 1849; oncle de Mme Yéméniz, une des correspondantes les plus fidèles de Lamennais, liée elle-même avec le P. d'Alzon.

11. L'article, intitulé "Fête-Dieu" et signé E.P., parut dans le numéro 11 du Correspondant, le 30 juin 1829.

12. Le ministère Polignac, constitué le 9 août.

13. Né à Paris, en 1810, condisciple et ami d'Emmanuel ; devint évêque de Carcassonne en 1855 et mourut le 8 juillet 1882 coadjuteur de l'archevêque de Bordeaux.

14. Pierre de Dreux-Brézé, né le 2 juin 1811, à Brézé (Maine et Loire), mort évêque de Moulins, le 5 janvier 1893, après 40 années d'épiscopat; condisciple d'Emmanuel à Paris et à Rome

15. C'est entre l'abbé Combalot et l'abbé de Lamennais qu'un projet de séjour d'Emmanuel d'Alzon à La Chênaie avait été élaboré au mois de janvier 1830. "Il paraît que si l'abbé de la Mennais veut de moi un mois ou deux, j'irai à la Chênaie", avait-il écrit à d'Esgrigny le 13 août. En septembre, avant même que Lamennais ait quitté la Bretagne, Emmanuel d'Alzon sait que l'abbé est sur le point de rejoindre l'abbé Gerbet à Paris pour la fondation de l'Avenir.

16. Il avait paru le 16 octobre.

17. Il s'agit des croix de mission érigées ici et là, sous la Restauration.

18. De Carné et de Cazalès étaient membres de la Conférence religieuse de l'abbé de Salinis. De Carné a laissé un volume de Souvenirs, de ma jeunesse, qui traite presque uniquement du journal Le Correspondant, Il fut reçu à l'Académie française le 4 février 1864 et mourut en 1876. Son ami de Cazalès était chargé avec lui de la rédaction politique du journal. Né en 1804, il devint prêtre et mourut en 1876.

19. L'abbé Théodore Combalot, missionnaire apostolique et célèbre prédicateur, né à Châtenay, dans l'Isère, en 1797, et mort à Paris en 1873, était fort lié avec la famille du vicomte d'Alzon. C'est par lui que le jeune abbé d'Alzon entrera en relation avec Mlle Eugénie Milleret de Brou, sa dirigée, et fondatrice des Religieuses de l'Assomption. En 1830, l'abbé Combalot était

un mennaisien convaincu. On comprend la discrétion que de La Gournerie attend de son ami Emmanuel.

20. Sans avoir reçu cette lettre d'Emmanuel, datée du 13, Gouraud lui écrivait de Paris le 17 mai : "Votre départ m'a affligé, d'Alzon, ainsi que quelques-uns de nos amis que je vois ici. De Jouenne et moi le disions l'autre jour ensemble : d'Alzon est bon pour nous, avec son âme vierge et neuve il répand un baume sur nos cœurs en souffrance, quand nous en avons besoin ; cela dit sans vous donner, de vanité, car la vanité est votre défaut, vous le savez..." - Orig.ms. ACR, EB 336.

21. Le manuscrit porte : "a".

22. Le manuscrit porte : "ouverte".

23. Au reçu de cette lettre, Henri Gouraud écrira à Emmanuel d'Alzon le 14 novembre: "Vous avez bien fait, Emmanuel, de me faire jouir du souvenir qui vous a passé par le cœur, du souvenir de cette communion que nous avons faite ensemble et à laquelle je rêve aussi quelquefois. Ne reviendrez-vous pas bientôt, cet hiver, pour que nous puissions encore causer, prier, communier ensemble, puis nous encourager du regard et de la parole ?" Orig.ms. ACR, EB 340.

24. Mgr Marie-Nicolas Fournier, né à Chambéry en 1762, était évêque de Montpellier depuis le 26 août 1806.

25. Il s'agit du collège de Juilly, près de Paris, tenu, avant la Révolution, par la congrégation des Prêtres de l'Oratoire et pris en charge, en octobre 1828 par les abbés de Salinis, Scorbiac et Claire. Ce collège ne devint un centre mennaisien qu'en novembre 1830, date à laquelle il passe, pour un an, sous la direction de la congrégation des Religieux de Saint-Pierre, fondée par les deux frères Lamennais. Emmanuel avait donc fait avec ses amis une retraite importante en fin d'année 1829.

CHAPITRE V.1

VOCATION SACERDOTALE ET ÉTUDES CLÉRICALES

D'EMMANUEL D'ALZON

(1830-1835)

"A vingt ans, Emmanuel d'Alzon se consacre à Dieu pour travailler à la défense de la religion. Les événements qu'il jugeait à la lumière de la grâce ont décidé de sa vocation. La monarchie si fidèlement servie par ses ancêtres dilapidait ses dernières chances de restauration. Pour rénover la société, on ne pouvait plus compter que sur l'Eglise; elle se relevait de ses ruines et n'entendait pas capituler; et c'est contre elle qu'ouvertement se déchaînait, nourrie du plus pur esprit voltairien, la rage des novateurs. Une élite de jeunes laïcs se dressait pour la défendre; Emmanuel avait été initié à leurs travaux, et des amitiés s'étaient scellées, qui ne se démentiraient pas; mais dès son retour à Lavagnac, en 1830, il comprend que Dieu lui demande pour son Eglise un absolu dévouement; si la mission qui lui est destinée lui demeure encore voilée, le but lui en est nettement révélé: la défense de l'Eglise "au moment où on l'attaque le plus"(1).

De 1830 à 1835, Emmanuel d'Alzon se prépare donc par la prière et par l'étude aux combats de l'Eglise : philosophie, histoire, langues, politique, mais surtout Ecriture Sainte et Pères de l'Eglise, retiennent son attention, soit qu'il étudie seul à Lavagnac, soit qu'il travaille dans le cadre d'un séminaire, à Montpellier, soit qu'il se mette à l'écoute de maîtres de valeur, à Rome.

Le déroulement chronologique de cette préparation à son sacerdoce et à son apostolat comporte cinq périodes successives :

A - L'appel de Dieu, à Paris {janvier-mai 1830);

B - Séjour et études à Lavagnac (mai 1830-mars 1832);

C - Séjour au séminaire de Montpellier (mars 1832-juin 1833);

D - Nouveau séjour à Lavagnac (juillet-novembre 1833);

E - Etudes à Rome (novembre 1833-juin 1835).

La personnalité de Lamennais est loin de présider seule à cette préparation d'Emmanuel au sacerdoce, mais elle est présente du départ à la fin; nous nous en expliquerons plus loin (Ch. VII). Ce que nous en dirons nous préparera à cette étude, car on ne peut, sous prétexte de clarté, tronçonner les textes et par là amputer la pleine saisie d'une vie.

A

L'APPEL DE DIEU A PARIS (1830)

Emmanuel d'Alzon ne nous a pas laissé de notes intimes sur la genèse de sa

vocation, mais les lettres qu'il adresse en 1830 à son ami de cœur, d'Esgrigny, nous renseignent suffisamment sur les circonstances et les mobiles de cette décision.

Comme nous l'avons vu, il avait d'abord rêvé d'une carrière militaire au terme de son adolescence. Quand il y renonce, sous la pression de ses parents, sa décision est prise, en accord avec "un prêtre qu'il voit tous les jours" : il sera prêtre, même s'il juge opportun d'amorcer une carrière politique dans le monde, en attendant et à titre de préparation lointaine.

Voyant à la lumière des événements que ce retard ne lui servirait de rien, il consulte un autre prêtre, directeur au séminaire de Montpellier, probablement pendant les vacances passées à Lavagnac durant l'été de 1829. Vers la fin de la même année, il fait avec ses amis une retraite au collège de Juilly et prend l'avis de son confesseur.

De ces trois prêtres, nous ne pouvons en identifier qu'un seul, l'abbé Vernières, ami d'Emmanuel et de sa famille, directeur au séminaire de Montpellier.

En janvier 1830, il juge opportun de se situer par rapport à ses amis. Certains d'entre eux semblent bien être déjà dans le secret, peut-être du Lac, quand il s'en ouvre à d'Esgrigny. Il attend de son amitié chrétienne des réactions qui l'aident à se hisser à la hauteur de son idéal, en toute lumière et générosité; au lieu de procurer une rupture, sa vocation exige un renfort de leur amitié (v. infra 1).

Pourquoi cette ouverture et à cette date ? L'occasion semble bien en être un accord passé à son insu, entre l'abbé Combalot et l'abbé de Lamennais, et dont Emmanuel est informé par une réponse de Lamennais que lui lit Combalot : il peut venir à la Chênaie où il sera "reçu à bras ouverts". Le projet ne pouvant être envisagé que pour après les vacances de 1830, Emmanuel se contente pour le moment de demander au maître de la Chênaie un programme d'études, sans lui révéler, semble-t-il, son intention d'être prêtre, mais en vue de se préparer à la défense de la religion (v. infra Ch. VII 3 et 4).

Avant de quitter Paris, il a conclu avec d'Esgrigny un pacte d'entraide spirituelle. Dès son arrivée à Lavagnac, le 8 mai 1830, il le lui rappelle et se met à l'étude, selon le programme reçu de Lamennais, ne sachant encore s'il ira à la Chênaie ou s'il retournera à Paris (v. infra 2).

B

ÉTUDES ET SÉJOUR A LAVAGNAC mai 1830-mars 1832

Emmanuel d'Alzon a quitté Paris, le 2 mai 1830, sachant bien quel était le but de sa vie et assuré de sa vocation sacerdotale. Il entend s'y préparer par de fortes études pendant les vacances, car il pense revenir à Paris après avoir fait, comme il en a convenu avec Lamennais, un séjour à la Chênaie.

Or les événements se précipitent, et la révolution de juillet avec ses répercussions en province vont l'obliger finalement, par égard pour ses parents, à prolonger son séjour, jusqu'à ce qu'il leur révèle en octobre 1831 sa vocation ecclésiastique et au début de 1832, sa décision d'entrer au séminaire de Montpellier.

Il nous a laissé de cette période quelques écrits intimes sur ses états d'âme et ses projets : un programme de vie, un plan d'études et quelques pages de mémoires (v. infra 3). Il entend bien conduire sa vie et se préparer dès à présent à son avenir dans le sacerdoce par un apostolat d'exposé et de défense de la foi. C'est la raison d'être de sa retraite studieuse, coupée de loin en loin par des voyages, à Montpellier, bien sûr, mais aussi à Milhau où il voit de Bonald, en août 1831, et à Digne, où il retrouve du Lac et rencontre Montalembert, en octobre 1831.

Il demeure fidèle à ses amis de Paris, et c'est par un dossier de 76 lettres, dont 54 à d'Esgrigny (v. infra 4), 11 à Gouraud (v. infra 5) et 11 à de La Gournerie (v. infra 6), que nous sommes renseignés sur ce long séjour à Lavagnac, meublé d'études et de prière, mais aussi d'ennui, devant le manque à gagner, de demeurer ainsi confiné en province, alors qu'à Paris et à Rome se joue le sort du Correspondant et l'espérance mise en l'*Avenir* de Lamennais.

Au moment de rentrer au séminaire, il souhaite à ses amis la fidélité à leur vocation de chrétiens dans le monde, informe Montalembert et Lamennais de sa décision et quitte les siens, en leur évitant, selon leur désir, la peine que leur causerait une scène d'adieux (v. infra 7).

C

AU SÉMINAIRE DE MONTPELLIER

mars 1832 - juin 1833

Entré au Séminaire de Montpellier, le 15 mars 1832, Emmanuel d'Alzon se met au régime commun pour les exercices de piété, les études, les visites, le

vivre et le couvert, non sans quelque gêne pour un jeune homme de son rang, habitué à disposer de lui-même et à conduire sa vie, ouvert, depuis ses études à Paris, aux forces vives qui travaillent l'Eglise et la société, et préparé, par deux ans de retraite studieuse à Lavagnac, à ses études cléricales.

Le 16 juin 1832, il reçoit la tonsure : Emmanuel devient l'abbé d'Alzon. Du 1er juillet au 6 octobre, il est en vacances dans sa famille où il continue "d'étudier la Bible, la théologie et les Pères". Au terme de la seconde année, le 1er juin 1833, il reçoit les ordres mineurs (v. infra 12).

En lisant sa correspondance, soit avec les siens (v. infra 8), soit avec ses amis (v. infra 9), (sans oublier celle qu'il entretient avec Montalembert et Lamennais, cf. Ch. VII A), nous voyons que l'abbé d'Alzon, pendant son séjour à Montpellier, suit le déroulement de l'affaire Lamennais, avant et après l'Encyclique *Mirari vos* {15 août 1832). Mais plus intensément et à la lumière même de ces événements, il creuse dans la prière, l'étude et la réflexion, le sens du sacerdoce. A ses yeux, plus qu'en toute autre époque, le prêtre doit être un homme apostolique, "le héraut de la voix de Dieu" parmi les hommes, à la suite du Christ crucifié et à l'exemple des Pères. Dès lors, il devient évident que la formation pastorale et intellectuelle donnée au séminaire est insuffisante pour une telle mission.

Progressivement il prend conscience qu'il doit être prêtre et religieux, mais religieux d'un ordre apostolique. Il s'en ouvre en termes voilés à ses amis, à sa sœur Augustine (v. infra 8 d, g e) et plus explicitement à son ami l'abbé Daubrée qui a décidé de rejoindre Dom Guéranger à Solesmes (v. infra 10). Pour l'instant, "il vit d'espérance", attendant l'Ordre nouveau que Dieu suscitera pour régénérer la société. Cependant, avec quelques séminaristes décidés à s'entraider dans les voies du sacerdoce, il se consacre en la fête de l'Invention de la Sainte Croix, le 3 mai 1833, à Jésus et Jésus crucifié (v. infra 11).

D

NOUVEAU SEJOUR A LAVAGNAC

juillet-novembre 1833

Au début de juillet 1833, l'abbé d'Alzon quitte le Séminaire de Montpellier après avoir reçu les Ordres mineurs, mais décidé à n'y pas revenir. Malgré la confiance qui lui a toujours été manifestée de la part de l'évêque, du supérieur ou des directeurs(2), et la bonne influence qu'il exerçait sur les

séminaristes (v. infra 11 et 13), il n'a pas caché dès les débuts son insatisfaction sur la formation intellectuelle et pastorale. Sa décision n'est donc pas une rupture, mais l'aboutissement d'une recherche intérieure qu'il n'arrive pas à maîtriser.

Personnellement, il se sentait appelé à servir l'Eglise dans le sacerdoce par un apostolat d'exposé et de défense de la foi, face au rationalisme niveleur de toute croyance(3). Un réajustement de l'enseignement donné dans les Séminaires s'imposait à ses yeux pour que la foi puisse être saisie et présentée dans son unité dynamique. Par ailleurs, les exigences de la vie sacerdotale le conduisaient à vouloir les assumer dans un esprit évangélique et apostolique, concrètement dans le cadre d'une vie religieuse adaptée aux nécessités du temps et en pleine indépendance de tout asservissement de la cause de l'Eglise.

Mais où trouver l'établissement ecclésiastique qui le prépare à affronter "la tourmente révolutionnaire et intellectuelle" dont il est le témoin ? Il s'interroge et consulte ses plus fidèles amis de Paris, comme d'Esgrigny et de La Gournerie (v. infra 14) et les personnalités de son temps, comme Montalembert (v. infra 14 b, note 47) et Lamennais (Ch. VII, 9 a); il sait aussi que ses parents veulent lui éviter la tutelle de ce maître ombrageux et désormais inquiétant.

Après avoir opté pour des études personnelles à conduire dans un cadre ecclésiastique, il écarte le collège de Juilly où l'aurait accueilli l'abbé de Salinis, le centre mennaisien de Paris où il n'aurait pas eu assez de liberté d'esprit sous la conduite de l'abbé Gerbet, et se décide finalement pour Rome, en accord avec la volonté de ses parents. Il prépare alors son départ par une retraite et un programme de travail (v. infra 15).

E

ÉTUDES ET SÉJOUR A ROME (1833-1835)

L'abbé d'Alzon devait demeurer à Rome du 25 novembre 1833 au 19 mai 1835. Ce long séjour sera marqué par son ordination sacerdotale, le 26 décembre 1834, et aussi par les ultimes épisodes de la crise mennaisienne (*Paroles d'un Croyant*, 30 avril 1834; encyclique *Singulari nos*, 25 juin 1834). - Nous traiterons à part ces deux événements (Ch. VI et Ch. VII, B, C, D).

Pour l'instant, nous allons suivre l'abbé d'Alzon dans sa volonté de se

préparer à son apostolat sacerdotal par de fortes études. Sa correspondance avec son père notamment (v. infra 16), avec ses amis (v. infra 17), avec les professeurs du séminaire de Montpellier (v. infra 18 et 19), nous renseignent sur son insertion dans les milieux romains. Ses notes particulières et notamment un mémoire de conversations (v. infra 20) nous le montrent en amitié et en confiance avec quelques personnalités romaines.

Dès qu'il le peut, il se loge au couvent des Minimes, proche de l'église Sant'Andrea delle Fratte et se dit heureux d'avoir trouvé le cadre souhaité pour une retraite studieuse en toute liberté d'esprit qu'il n'aurait pas eu ailleurs, chez les Jésuites, par exemple. Pendant les premiers mois, il s'assujettit à suivre les cours du Collège Romain, puis, sur le conseil des personnalités romaines qu'il fréquente, il y renonce pour se livrer, sous leur contrôle, à des études personnelles. Il s'agit plus particulièrement du cardinal Micara, capucin, du P. Olivieri, dominicain, du P. Ventura, théatin, du P. Mazzetti, carme déchaussé, auxquels il faut adjoindre le recteur du Collège anglais, le futur cardinal Wiseman et son cousin Mac-Carthy, depuis quatre ans pourvoyeur de nouvelles pour le compte de l'abbé de Lamennais.

Ce n'était pas tout l'état-major du parti mennaisien à Rome, et ces personnalités représentaient plutôt le parti des réformes à opérer dans les Etats de l'Eglise. L'abbé d'Alzon admira leur disponibilité à l'aider dans ses études et ses préoccupations apostoliques. Certes, on ne pouvait pas ne pas parler de Lamennais, et à l'occasion, de ses adversaires, les Jésuites, - ce qui relativise les boutades du jeune abbé d'Alzon à leur endroit (v. infra 20, a et b).

1

Extraits du dossier de lettres d'Alzon-d'Esgrigny, 1ère série : janvier-février 1830 (Emmanuel d'Alzon étant à Paris)

a)

D'Emmanuel d'Alzon à d'Esgrigny, [Paris], jeudi 21 janvier [1830].-Orig.ms. ACR, AA 11; V., Lettres, I, p. 34-36).

Emmanuel informe son ami de cœur d'Esgrigny qu'il espère, comme leur ami commun du Lac, devenir prêtre, et avec du Lac, y réfléchir sous la conduite de Lamennais à Malestroit ou à la Chênaie.

Vous en penserez ce que vous voudrez, mon très cher, mais ma première lettre sera sérieuse, et je commencerai ma correspondance par m'ouvrir à vous sur un sujet dont j'aurais dû vous parler déjà, puisque d'autres personnes que je ne visite pas plus que vous en sont déjà instruites(4).

Que pensez-vous que je doive faire? Sous quel point de vue considérez-vous l'avenir pour moi ? Vous l'avez deviné peut-être - et vous n'apprendrez rien de nouveau - que j'espère marcher sur les traces de du Lac, et que tout mon bonheur serait de le voir avec moi à Malestroit ou à la Chênaie(5). Voilà ce que pour le moment, je désire avec le plus d'ardeur et ce que je voudrais voir se réaliser avant peu. Qu'il serait à souhaiter que les obstacles de notre pauvre ami ne fussent pas plus insurmontables que ceux que j'aurai à combattre, si tant est que quelque chose s'oppose à mon dessein !

Comme, aujourd'hui, la position d'un prêtre est admirable ! Et puis, ce n'est pas la position que je considère seulement. Tous les sacrifices que je croyais devoir faire me coûtaient peu : ils étaient faits, et j'étais étonné que cela me parût si peu de chose que je n'avais pas encore levé les yeux pour regarder la place à laquelle j'aspirais. Ça n'a été que lorsque ç'a été une chose presque décidée par moi que j'ai envisagé le but que je me proposais.

b)

De d'Esgrigny à Emmanuel d'Alzon, Paris le 23 janvier 1830. - Orig.ms. ACR, EB 298.

La confiance d'Emmanuel sur son avenir provoque une réaction immédiate de son ami : d'Alzon n'est pas fait pour le sacerdoce; sa mission est d'être avec ses amis au service de l'Eglise dans le monde. Le prestige du sacerdoce est passé. Qu'Emmanuel prenne garde d'un mouvement de générosité pas assez réfléchi !

Décidément, je ne formerai plus de liaisons d'amitié : c'est me rendre malheureux sans qu'on m'en sache beaucoup de gré. Comment vous aussi, mon ami, mon bon ami ! A peine je commence à vous bien aimer et déjà vous me faites du chagrin.

Vous, prêtre : non, vous n'êtes pas fait pour être prêtre. Je ne vous parlerai pas des peines et des dégoûts que vous essuierez nécessairement, car je sais que c'est cela même qui vous attire. Mais laissez-moi vous dire la vérité : vous aurez mille fois plus d'influence pour le bien en évitant la robe de prêtre. Je vous connais, je sais ce que vous valez : croyez-moi, vous êtes appelé à un

autre sacerdoce que celui-là; votre mission, (et celle-là est aussi belle, et surtout plus efficace que l'autre), votre mission est d'être un honnête homme parmi les autres hommes; votre exemple dans le monde sera plus utile que votre exemple parmi les prêtres. Il faut bien en convenir : les paroles d'un prêtre ne valent plus aux yeux de la multitude les paroles d'un autre homme.

J'ai interrompu cette lettre pour dîner et l'on vient de me remettre votre seconde(6).

Si vous saviez tout ce que je donnerais pour vous faire quitter la résolution que vous avez prise; si vous saviez combien elle me fait de peine et à cause de vous-même et à cause des idées auxquelles vous êtes dévoué. Je vous en prie, réfléchissez-y et surtout réfléchissez-y sans ce mouvement d'amour-propre qui vous ferait paraître beau de résister même aux prières d'un ami. Ce que je vous dis, je l'ai dit à du Lac, mais je le lui ai dit avec moins de conviction, avec moins d'assurance qu'à vous, parce que je le crois plus propre au sacerdoce que vous ne l'êtes. Gardez-vous de ces résolutions précipitées que l'on prend à dix-huit ou vingt ans. Il ne faut pas s'y tromper, un parti pris n'est pas une vocation; il y a eu bien des hommes malheureux pour s'être fait illusion sur ce point. Prenez garde, vous serez un jour au milieu du monde auquel vous renoncez sans le connaître. Qui sait alors quelles douces idées de famille pourront vous venir à la tête et au cœur; qui sait quels regrets amers, quels désirs criminels viendront assaillir mon pauvre ami. Mais tout sera fini, il n'y aura plus à revenir sur ses pas; derrière vous, un mur d'airain : Dieu peut être offensé d'une légèreté coupable, ne vous prodiguant pas tous les trésors de sa grâce, et vous vous chargez d'un fardeau énorme pour tout le voyage. Si vous deveniez un mauvais prêtre, oh ! si vous deveniez un mauvais prêtre. Quel bonheur pour moi si je vous évitais cette chance terrible, mais je ne prie pas assez pour que Dieu me fasse une si grande grâce.

Oui, j'y avais souvent réfléchi; quelquefois je croyais vous voir vous emprisonnant dans une soutane ; mais j'avais toujours repoussé cette idée comme une mauvaise pensée. Je n'ai pas le courage de vous en dire davantage, mais je n'ai pas pu me contraindre à en dire moins. Adieu(7).

c)

D'Emmanuel d'Alzon à d'Esgrigny, [Paris le 24 janvier 1830], - Orig.ms. ACR, AA 13; V., Lettres, I, p. 38-41.

Emmanuel n'acceptera pas d'argumenter à partir d'une amitié au rabais; et

puisque son ami soupçonne un enthousiasme sans profondeur, Emmanuel va lui dire le cheminement de sa décision qui l'a conduit à prendre toute chose du côté de Dieu, pour agir sur la société. C'est à la sainte Table qu'il a puisé la lumière et la force de s'affranchir, "en entrant dans un ordre plus parfait".

Comme il faut avant tout aimer ses amis pour eux, et non pour soi, je suis bien résolu à ne plus vous parler de rien, jusqu'à ce que vous m'ayez assuré que vous m'aimez assez pour souffrir que je vous fasse de la peine. En attendant je vous écris.

Vous ne voulez pas absolument entendre raison. Je vous fais peur dans une robe de prêtre. Faut-il pourtant vous dire toutes mes réflexions, avant de m'être fixé sur une idée qui vous répugne si fort ?

D'abord, jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, cette idée m'a singulièrement plu. Je l'abandonnai pendant quelque temps, et la carrière qui me souriait le plus fut la carrière militaire. J'y renonçai pourtant, sur quelques observations de mes parents. Mais, depuis à peu près cette époque, je me décidai à me vouer à la défense de la religion, et cette pensée se développa en moi d'une manière surprenante. Dès ce moment, je vous l'avouerai, je sentis pour les fonctions publiques une répugnance extrême. Je voulais bien entrer dans une carrière, mais c'eût été pour peu de temps. C'eût été pour me mettre plus à même d'acquérir des lumières sur la marche de l'administration.

Alors je ne voyais qu'un seul champ de bataille digne de moi, la tribune, et je crus devoir m'y préparer par des études fortes. Toutefois, par le même principe qui me faisait mépriser les places et parce que je me croyais dans un Etat sans droit et, par conséquent, sans pouvoir légitime, je pensais que là où Dieu ne commandait pas, je me sentais fait pour aspirer à la souveraineté. Or, cette souveraineté, à mes yeux, elle était placée dans la Chambre élective, et rien que dans la Chambre élective. [...]

Mais je poussai plus loin et je m'aperçus bientôt que la souveraineté n'existait pas plus au Palais Bourbon qu'aux Tuileries, et que, dans une société ainsi malade, on ne pouvait avoir d'influence qu'en se séparant entièrement d'elle et en pesant sur elle de tout le poids de droits qu'il ne lui appartient pas de donner. Dès lors, mon enthousiasme pour la députation cessa entièrement, et je ne vis dans le pouvoir français qu'une machine décrépite, dont il était inutile et même dangereux de réparer les rouages.

Par d'autres considérations, je fus conduit, en me formant mon plan de vie, à me résoudre, si jamais je m'établissais, à m'établir au plus tôt à trente-cinq

ans, tandis que je voyais avec plaisir, dans le lointain de ma carrière, la possibilité de me consacrer à Dieu. Peu à peu, les désirs d'établissement tombèrent et je ne vis devant moi que le sacerdoce, auquel je n'avais rien à sacrifier, puisque je n'avais presque plus d'attache pour le monde. Savez-vous ce qui m'effraya alors ? Ce fut mon peu d'enthousiasme, ce fut la froideur avec laquelle je considérais les sacrifices à faire et la possibilité d'en retirer les fruits. Cette facilité avec laquelle je croyais pouvoir rompre mes liens m'effrayait; mais ce qui m'effrayait plus encore, c'était l'absence absolue d'enthousiasme. Mais il est venu enfin cet enthousiasme, qui n'a plus eu à redouter que la pesanteur du fardeau qu'il voulait porter. Il est venu et a toujours été croissant, toutes les fois que je me suis approché de la sainte Table. Il s'est emparé de moi, m'a retiré de plusieurs écarts et m'a fait désirer vivement le moment de la liberté, car on s'affranchit véritablement à mesure que l'on entre dans un ordre plus parfait.

Maintenant, mon unique désir, c'est la volonté de Dieu. Je ne suis point pressé, quoique je désire entrer le plus tôt possible à son service; mais je suis calme, je m'en remets à lui.

Tout ce que je viens de vous dire doit vous prouver que j'ai raisonné, que je n'ai voulu que rendre plus parfaits les moyens de remplir la tâche que je m'étais imposée, que cette marche successive dans mes idées n'annonce pas de pas rétrograde et que, par conséquent, j'ai peu de raisons de me croire dans l'illusion. [•••]

d)

De d'Esgrigny à Emmanuel d'Alzon, [Paris le 26 janvier 1830], - Orig.ms. ACR, EB 299.

D'Esgrigny ne peut s'y résoudre. Ce n'est pas la "robe de prêtre" qui lui répugne, mais la décision d'un jeune homme de cœur et de tête "qui a tout ce qu'il faut avoir pour faire du bien dans le monde", quant aux circonstances présentes. Cherchant sa vocation, un tel jeune homme risque de se laisser prendre par des raisons spécieuses qui font d'un désir religieux une volonté personnelle et le reflet à ses yeux de la volonté de Dieu.

Vous m'avez mal compris; d'où vient que vous m'avez mal compris ? Je l'ignore, mais il me semble que c'est votre faute; peut-être est-ce la mienne. Vous avez cru lire dans ma lettre que je vous aimais moins parce que vous me faisiez de la peine, vous n'avez pas vu que vous ne m'auriez fait aucune peine

si je vous avais peu aimé.

Vous me parlez de la robe de prêtre qui me répugne si, fort; je ne suis pas un homme à répugnance : la robe d'un prêtre ne peut répugner à un catholique; mais je n'aime pas qu'un jeune homme de cœur et de tête, qui a tout ce qu'il faut avoir pour faire du bien dans le monde, s'en éloigne et s'enlève à lui-même ses moyens d'influence : voilà ce que je n'aime pas. Je vois avec peine que dévoué comme on l'est au triomphe de ses idées, on abandonne le chemin qui conduit le plus sûrement au but pour s'engager dans un chemin de traverse où l'on peut se perdre : voilà ce que je vois avec peine. Enfin il me répugne de voir qu'un de mes amis méconnaisse assez la position qui lui convient pour en prendre une autre, fort belle en soi, mais à coup sûr défavorable à lui-même : voilà ce qui me répugne.

Un jeune homme s'attache avec ferveur aux idées religieuses qui accompagnent la première communion, cette grande époque de l'homme, ces dispositions s'affaiblissent transitoirement à cause des circonstances du jeune âge, pour reparaître avec plus de force à 17 ou 18 ans, âge de précipitation dans les partis pris ; sans s'inquiéter de savoir si Dieu n'aimerait pas mieux autre chose que cela, on veut se dévouer à son service direct; on se complaît dans cette idée que les autres hommes regardent comme un sacrifice ; on se trouve beau à leurs yeux comme à ses propres yeux; cette préoccupation, on croit la tenir de Dieu lui-même; de cette manière on s'éloigne du monde; on s'imagine qu'on n'a rien de bon à y faire; d'ailleurs on se donne une carrière toute faite, ce qui flatte un certain genre de paresse. On choisit avant d'avoir examiné les objets du choix et sans s'être examiné relativement à eux; on s'engage de plus en plus dans ses idées; les raisons spécieuses ne manquent pas, on se décide, on est décidé : voilà l'histoire de bien des vocations. Tout ce que je vous dis peut paraître un peu dur. Mais j'aurais cru me manquer à moi-même si je n'avais pas parlé franchement : je suis la personne du monde dont l'estime m'est la plus chère. Votre unique désir, dites-vous, est la volonté de Dieu. Vous vous en remettez à lui; qui vous dit qu'il approuve ce que vous faites ? Dites plutôt que votre unique désir est votre propre volonté, et que c'est à vous-même que vous vous en remettez : point de préoccupation à cet égard. La sainte Table vous a tiré de plusieurs écarts; quel est celui qui n'en a pas senti les mêmes effets ? S'ensuit-il que tous, nous devons entrer dans le sacerdoce ?

e)

***D'Emmanuel d'Alzon à d'Esgrigny, Paris le 28 janvier 1830
10h.30 du soir. - Orig.ms. ACR, AA 14; V., Lettres, I, p. 41-43.***

Emmanuel d'Alzon, reprenant la lettre précédente de son ami, répond à chacune de ses observations. Sa vocation ne repose pas sur un moment passager de ferveur, sur le mépris du monde ou la supériorité d'un chrétien sur un prêtre "quant aux circonstances présentes". Pour lui, c'est une affaire de "volonté de Dieu" à suivre, et c'est pour cela qu'il s'est fait contrôler dans sa recherche par plusieurs prêtres.

Je suis fatigué d'écrire des bêtises. Avant de me coucher, je veux un peu causer raison avec vous. Je vous ai mal compris, je veux le croire. Je veux croire que vous croyez les autres accessibles à l'amitié. Ce sera un sacrifice de moins à faire, si ma vocation est certaine. Mais vous me connaissez mal, si vous pensez que je n'ai fait que suivre ma tête.

D'abord, si vous avez cru que je voulais vous parler de ma première Communion, en vous disant que dès longtemps ces idées de sortir du monde m'étaient venues, vous vous êtes trompé. Elles étaient antérieures à cette époque, et à cette époque elles n'existaient plus, et leur retour ne date pas de là.

Vous croyez que j'ai commencé par mépriser le monde. Vous avez vu comment est venu ce mépris. Longtemps, je l'ai estimé et je l'estime encore, mais je ne crois pas que je doive y rester. Voilà tout.

Vous me dites ensuite : "La position d'un homme du monde est préférable à celle d'un prêtre". Cela dépend. En soi, je ne le crois pas; et quant aux circonstances présentes, il est permis d'en douter. Après tout, si Dieu veut .que je sois prêtre, qu'importe la situation du moment ! S'il ne demande de moi que le bien que peut faire un prêtre, je ne dois pas demander de charge plus pesante.

A cela vous répondez : "Qui vous dit que Dieu approuve ce que vous faites?" Qui me le dit ? Les personnes, à la conduite desquelles je me suis entièrement remis. Un prêtre, qui me voit presque tous les jours et qui m'a déclaré que je devais être prêtre, avant que j'eusse parlé de mon désir à qui que ce fût qu'il pût connaître, mais lorsqu'il était allumé en moi depuis longtemps. Je n'en ai pas parlé à lui seul. J'ai consulté un autre prêtre, qui est fort à même de juger ma vocation, puisqu'il est directeur de Séminaire et qu'il me connaît beaucoup(8). Sa réponse, m'est favorable, quoiqu'il me conseille d'attendre. J'ai consulté mon confesseur, qui est bien loin de dire non. Aussi, sous ce rapport, suis-je bien sûr que, s'ils me disent d'avancer, je ne ferai rien

d'irréfléchi. Ce qu'ils ordonneront, je le ferai, et, en agissant ainsi, je croirai me soumettre à la volonté de Dieu.

J'attendais, je vous l'avoue, de votre part, quelques observations moins spécieuses et plus profondes, telles que pourrait m'en faire une personne qui me connaît assez bien; car je crois que vous me connaissez, et à mes yeux ce n'est point un mal. Je ne suis point fâché que les personnes que j'aime me connaissent, afin qu'elles me puissent prendre pour ce qu'elles croient que je vauX à leurs yeux.

Comme je n'ai pas pour le moment autre chose à vous dire, je vous souhaite le bonsoir.

f)

De d'Esgrigny à Emmanuel d'Alzon, Paris le 15 février 1830. - Orig.ms. ACR, EB 301.

Malgré les éclaircissements donnés par Emmanuel d'Alzon, d'Esgrigny ne peut se faire à la vocation sacerdotale et son ami, et s'il insiste pour l'en dissuader, peut-être est-ce aussi pour l'aider à réfléchir davantage.

Votre désir d'être prêtre me tourmente de plus en plus. C'est, dites-vous, un prêtre à la conduite duquel vous vous êtes entièrement remis, qui vous dit que vous êtes né pour cela. Prenez garde : entièrement, c'est trop. Ce prêtre voudrait voir combler les vides du sacerdoce ; vous lui avez parlé de vos intentions; il a pris cela pour une vocation : on croit si facilement ce qu'on désire. Ce que je vous dis de celui-là, à plus forte raison puis-je le dire du supérieur de Séminaire par vous consulté. Dieu accorde de grandes grâces aux ministres de son culte; mais il ne leur a pas accordé son infailibilité. Ne dites pas que vous vous soumettez à la plus haute autorité compétente; la plus haute autorité compétente en matière de vocation, c'est l'esprit de Dieu qui anime et qui entraîne. Plus j'examine vos désirs, moins je leur trouve le caractère d'une divine origine; vos lettres m'en sont témoins : c'est vous qui agissez, ce n'est pas Dieu.

Vous trouvez mes observations spécieuses; tant pis pour moi. Mais j'ai peur que ce ne soit parce que ce sont des lieux communs; alors, tant pis pour vous. Car rien n'est plus commun que la vérité exprimée tout bonnement, et vous ne seriez pas un homme, si les lieux communs de ce genre ne vous étaient applicables. Ils le sont plus à vous qu'à tout autre. Adieu.

Extraits du dossier de lettres d'Alzon-d'Esgrigny, 2ème série : mai-juin 1830 (E. d'Alzon étant à Lavagnac)

a)

D'Emmanuel d'Alzon à d'Esgrigny, Lavagnac le 8 mai 1830. - Orig. ms. ACR, AA 18; V., Lettres, I, p. 51-54.

A peine arrive à Lavagnac, Emmanuel d'Alzon demande à son ami de lui rappeler le pacte qu'ils avaient conclu ensemble avant de se quitter : s'entraider mutuellement dans la recherche de la perfection chrétienne. Pour l'instant, il s'est mis sans plus tarder à suivre le programme d'études que lui a tracé Lamennais.

Je suis arrivé ce matin, mon bien cher Luglien, et j'ai pensé bien des fois à vous [... tandis que] vous étiez peut-être dans cette rue Duphot à composer un article, ou bien à rêver près de cette cheminée, où nous avons conclu de si grandes choses pour vous et pour moi.

A propos de conclusions, qu'est-ce que nous avons conclu ? Car je vous assure que je ne m'en doute pas du tout. Au reste, vous devez le savoir. Si vous daignez m'en instruire, je le saurai. Au fait, je vais me mettre au travail. Voulez-[vous] savoir mon plan de vie, pour savoir où vous devez me retrouver dans la journée ? Voici mon règlement, tel qu'il m'a été donné hier par un homme fort estimable. Il est résolu que je dois me lever à 6 heures. Je dois prier Dieu, faire un peu de réflexion. A 7 heures, j'étudie l'Écriture Sainte, sur le conseil de l'abbé de l[a Mennais] . A 8 heures, quand nous aurons la Messe, j'y irai. Jusqu'au déjeuner, à la chasse. De 11 heures à 5 heures, travail; et, le soir encore, deux heures [de travail] avant mon coucher qui s'effectuera à 11 heures. Je ne pense pas devoir rien changer, vu que tout a été discuté dans une longue séance et que tout obstacle a été prévu. Cependant, vous savez que vous pouvez modifier; mais ce que vous ferez [de] mieux, c'est de m'indiquer quelques sujets d'étude. L'abbé de la Mennais m'a bien taillé de la besogne, mais cela ne suffit pas.

[...] Ainsi, notre correspondance commence. Quand finira-t-elle ?

[...] Je veux m'épancher avec vous, vous rappeler vos engagements vis-à-vis de moi. Peut-être ferai-je aussi, moi, quelquefois, comme si j'en avais

contracté, c'est-à-dire que je vous sermonnerai à ma manière, parce que je voudrais vous voir parfait, oui parfait ou bien près de la perfection.

b)

De d'Esgrigny à Emmanuel d'Alzon, 21 mai 1830. - Orig.ms. ACR, EB 303.

D'Esgrigny rappelle donc à Emmanuel les termes de leur accord et s'autorise à lui donner quelques conseils concernant son écriture, ses études et ses relations.

Vous me demandez ce qui a été conclu ici, près de cette table. Ici près de cette table, nous avons pris un engagement tellement important que je serai toujours prêt à vous rendre votre parole et que je désire être toujours libre de retirer la mienne.

J'ai entendu que, pour quelque chose que ce fût, dès que vous auriez besoin du moindre conseil, je serais tenu de le donner; non pas légèrement et par forme d'acquit, mais après y avoir longuement et mûrement réfléchi; que vous preniez résolution de ne jamais faire acte important sans m'en prévenir, prêt à y renoncer si je le jugeais nuisible à votre bonheur ou à votre développement légitime; que vous attachiez votre vie à la mienne et la mienne à la vôtre, en sorte que vous, ce fût moi, et moi, vous; que je m'engageais à prendre à votre avenir autant d'intérêt que si c'était le mien et réciproquement.

Si tout cela vous effraie, il n'y a rien de fait. Songez que c'est bien s'engager : vous vous liez même pour les détails de l'action, vous me confiez une partie de votre avenir. Reprenez votre parole si vous n'avez pas en moi autant de confiance que j'en ai en vous. Cependant je vous le répète encore une fois, il sera toujours temps de rompre; je ne voudrais pas accepter votre promesse si elle n'était conditionnelle. Que vous vous décidiez dans un sens ou dans l'autre, cette lettre est un secret. Mon ami, priez pour moi; car je n'ai jamais rien fait de plus important et peut-être aussi de plus hasardeux. [•••]

Votre lettre me décide à vous faire quelques prières. Quand vous écrivez, je vous en supplie, efforcez-vous d'écrire droit et de bien former vos lettres. [•••] Lisez ou plutôt relisez M. de Maistre(9). Etudiez les mœurs de vos paysans et sachez vous en faire aimer, frottez-vous aux hommes. Voyez du monde, si vous en avez à voir là-bas; riez, jouez, soyez heureux. Commencez à vous faire un beau caractère d'homme, sans vous rendre austère.

c)

D'Emmanuel d'Alzon à d'Esgrigny, [Lavagnac] le 25 mai [1830], - Orig.ms. ACR, AA 22; V., Lettres, I, p. 66-70.

Au terme de sa lettre, Emmanuel souscrit à cet engagement mutuel, mais ne voudrait pas que son ami s'en autorise pour le détourner de sa vocation : c'est dans le Christ que leur amitié se fonde, rien de plus important et de moins hasardeux que de tels rapports d'amitié.

Je suis presque à la fin [de ma lettre] et je n'ai pas encore dit un mot de notre engagement mutuel. J'y souscris encore entièrement, sans restriction, mais avec une crainte, c'est que vous n'ayez une arrière-pensée. Du moment que vous me fîtes la proposition de me livrer à vous, j'eus un soupçon; il s'est fortifié par une phrase indirecte de votre lettre(10). Vous seriez-vous proposé, en me demandant de me diriger dans mes vues, de me détourner d'un projet que je vous ai confié et que, dès le commencement de ma confiance, vous n'avez pas approuvé ? Sauf vos observations, tous les jours il se fortifie en moi.

Mais sans prétendre vous développer aujourd'hui toutes les combinaisons que j'ai faites, mon but, tel que je le considère, exige pour être atteint que je passe bien des années dans le monde. Après tout, à la volonté de Dieu!

Vous me dites : "Priez pour moi, car jamais je n'ai rien fait de plus important et peut-être de plus hasardeux." Je ne vous comprends qu'à moitié. "Vous n'avez jamais rien fait de plus important", dites-vous. Et votre première Communion ? N'y avez-vous pas pris des engagements tout aussi importants que ceux que vous prenez avec votre ami ? "Vous n'avez jamais rien fait de plus hasardeux." Oh ! que vous avez raison, si vous avez, en me liant à vous, espéré bâtir votre bonheur sur le cœur d'un homme et surtout d'un jeune homme ! Mais, mon ami, notre amitié est bien solide, ce me semble, puisqu'elle se rattache à un principe qui n'est pas de la terre, et que notre foi et nos cœurs se perdent, ou plutôt s'unissent dans le sein de celui qui est l'amour infini. Je tâche de vous aimer comme Jésus aimait ses disciples, car il les aima jusqu'à la fin, comme surtout il aima saint Jean, car il l'aimait entre tous. Que notre amitié, à la vue de ce modèle, se fortifie, s'embellisse, se divinise, et alors nous ne dirons point qu'en resserrer les liens est une chose hasardeuse !

d)

D'Emmanuel d'Alzon à d'Esgrigny, [Lavagnac] le 8 juin 1830. - Orig.ms. ACR, AA 25; V., Lettres, I, p. 78-81.

Avant même d'avoir reçu la réponse à sa lettre du 25 mai, Emmanuel écrit de nouveau à son ami, les 29 mai et 8 juin. Dans la lettre du 29 mai, il faisait le point sur ses études (v. supra b, note). Dans celle du 8 juin, il se plaint de son silence, le soupçonne de s'être livré à quelque fête mondaine et lui propose de le rejoindre dans la communion. Les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ont permis à Emmanuel de maîtriser son affectivité.

Pour le coup, ceci passe la plaisanterie, et je suis fâché tout rouge. Comment donc, voilà trois semaines que je n'ai pas reçu un mot de vous ! [...]

Mais je devine. Vous avez été au bal. [...]

Un temps fut que j'étais comme vous. Une certaine personne, mais à qui je n'avais jamais rien dit, que je ne pouvais voir que par côté, pas toujours même, trois fois par semaine, une heure ou deux, au catéchisme. Cela me rendit malheureux pendant longtemps. Cela passa, parce que je ne la vis plus. Quand je la rencontre, cela ne me fait pas grand'chose. Maintenant, je ne suis pas invulnérable, tant s'en faut. Mais quoique telle personne me fasse plus d'impression que telle autre, je ne suis pas exclusif.

Mon Dieu ! Qu'est-ce que tout cela sera dans cinquante ans ? Des os disloqués, ou quelques vieilleries sans cheveux et sans dents. Et moi, qu'est-ce que je serai ? Je suis persuadé que, si je n'avais pas reçu la force de me confesser souvent, je serais un grand coquin, car je suis bâti de façon à ce qu'un rien m'émeuve, et si je ne place pas sans cesse mon cœur plus haut, je suis hors de moi. Heureusement qu'il est quelqu'un, à qui, dans ces moments de détresse, on peut demander du secours en qui l'on peut déposer toutes ses affections sans remords(11), et que, sur la terre aussi, il est certains personnages pour qui il est permis de n'être pas tout à fait indifférent. Eh ! mon Dieu ! non, je ne suis pas indifférent, et c'est ce qui me fait mal, quand je vois qu'on me plante là, après m'avoir dit : "Je vous aime", non parce que, parce que et trente-six mille parce que, mais parce que c'est moi et que c'est vous. Belle nouvelle, si l'on n'agit pas en conséquence !

Mais il faut que je me calme. J'ai besoin de pardonner les offenses qu'on me fait, pour qu'on me pardonne les miennes, car j'espère communier demain. Ainsi, je ne vous ferai plus que de doux reproches. Mon cher ami, il me vient une pensée qui est bonne, je n'en doute pas, et que vous devriez m'aider à

réaliser. Nous devrions faire une Communion le même jour. Supposé que vous ne pussiez vous préparer tout de suite, à la fin du mois il y a une grande fête, la fête de saint Pierre. Ce serait ou le jour même qui est mardi, ou le dimanche suivant. Séparés par une grande distance, ne devant vous revoir que dans quelque temps, vous ne sauriez croire combien il serait bon pour l'un et pour l'autre de visiter le même jour Notre-Seigneur, de le voir, de l'adorer en nous comme un ami commun qui parle à la fois à tous les deux; car notre amitié ainsi sanctifiée, ainsi consacrée par l'offrande que nous en ferions à Celui qui est l'amour infini, ne peut que lui plaire infiniment, puisque la marque à laquelle il assura que l'on reconnaîtrait les siens, c'est un amour mutuel semblable à celui qu'il avait pour eux.

Que dites-vous de ce projet de réunir nos cœurs dans celui de Notre-Seigneur ? Réalisez-le, mon cher ami, réalisez-le. Oh ! alors, je ne vous garderai plus rancune. Si vous acceptez mon projet, je le communiquerai à du Lac. Ce pauvre garçon est bien malheureux. Cela le déterminera, je suis sûr à s'approcher des sacrements, qu'il néglige depuis quelque temps. Voyez quel bien nous nous ferions à tous les trois, quoique séparés les uns des autres.

e)

De d'Esgrigny à Emmanuel d'Alzon, 9 juin 1830. - Orig.ms. ACR, EB 304.

Répondant à la lettre d'Emmanuel datée du 25 mai, d'Esgrigny n'a aucune intention de détourner son ami de sa vocation; il juge opportun seulement qu'il la mûrisse dans une expérience du monde. Par ailleurs, qu'il prenne garde aux conseils de Lamennais.

Non je n'ai point d'arrière-pensée, je veux tout vous dire. J'ai un grand désir, je l'avoue, que vous ne persistiez pas dans votre projet. Mais d'opinion formée, je n'en ai point, je ne puis pas en avoir; j'attendrai, les choses peuvent se modifier de sorte que la réalisation de ce projet soit belle et bonne; jusqu'à ce moment rien n'a décidé ma conviction : on ne juge bien l'avenir que quand il est tout près du présent. Toutefois, et ceci est grave, sachant bien que Dieu peut toujours attirer à lui l'âme qu'il lui plaît de se dévouer plus spécialement, ne dites pas : voilà mon but et je veux y atteindre; non, ne dites pas cela; vivez, priez, travaillez, comme si vous deviez un jour vivre, prier, travailler comme tous les autres hommes. Voyez vous, dans l'avenir, père de famille, influant par votre caractère, vos talents et votre position; et si malgré cette

noble et utile direction imprimée à votre vie et à vos études, Dieu revient vous tourmenter pour lui-même, s'il saisit votre âme au milieu du monde que vous avez cherché sans parti pris, alors je dirai à mon ami : soyez prêtre; et je ne me repentirai pas de mon sacrifice. Jusque là je désire que vous ne caressiez plus avec prédilection l'idée que vous nourrissez; je désire que vous viviez bien, mais comme si vous ne l'aviez pas.

[...] Lisez, dès que vous en trouverez le temps, les meilleurs mémoires sur la Révolution et la Restauration; je désire que vous soyez bien au courant de ce qui s'est fait à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci. [•••] Prenez garde aux conseils de M. de la Mennais; certes, il les donne en son âme et conscience et croit les donner bons, mais j'ai peur qu'ils ne tendent surtout à lui faire des instruments; toutes les personnes qu'il dirige, il les rapporte un peu trop à ses idées.

Extraits de notes personnelles d'Emmanuel d'Alzon pendant son séjour à Lavagnac (1831).

a)

Plan de vie, 19 février 1831. - Orig.ms. ACR, CR 4; T.D.43, p.226-234.

Dans une lettre du 19 février 1831 adressée à d'Esgrigny, Emmanuel d'Alzon écrivait : "J'ai terminé aujourd'hui un travail assez important, c'est mon portrait, avec l'examen des moyens que je compte prendre pour le corriger." Ce texte de huit pages débute par trois interrogations : "Que suis-je ? Que veux-je être ? Comment deviendrai-je ce que je veux être ?" Il s'agit donc d'un plan de vie, dont nous ne citerons qu'un extrait relatif aux deux dernières interrogations.

Connaître ce à quoi Dieu me destine, voilà donc le moyen le plus sûr de savoir ce dont je suis capable. Travailler à remplir dignement la place où Dieu me veut, telle est pour moi la voie la plus sûre pour arriver à la perfection.

Or, mes principes, mes affections, mes goûts, me repoussent de ce qu'on appelle la vie du monde, et mon amour de la science, mon choix d'être à Dieu et en Dieu, me font entrevoir comme le comble de l'honneur une place parmi les défenseurs de la vérité.

Adorer le Verbe par qui tout a été fait, être l'écho de la Parole éternelle et

comme le miroir dans lequel celui qui est la vie et la lumière réfléchit ses rayons qui rejaillissent au milieu des ténèbres, tel est, à mes yeux, le but le plus beau pour moi. En vain, l'orgueil essaye-t-il de souiller la sainteté de ce désir. Tous les jours je m'efforce de le purifier davantage, et tous les jours il me paraît plus noble; tous les jours il se présente à moi plus vif, plus brûlant, et remplit mon âme d'une douce espérance et comme d'une joie anticipée.

Mais, pour forger mon âme et pour la rendre moins indigne du fardeau qu'elle veut s'imposer, un modèle lui est nécessaire. Ce modèle, elle l'a trouvé, et en lui toutes les vertus qu'elle se propose et les forces suffisantes pour conquérir ces vertus. Modèle vivant qui encourage ceux qui le regardent, qui se proportionne à ceux qui veulent l'imiter, qui s'incorpore vraiment à ceux qui veulent le réaliser en eux par la ressemblance. Ce modèle, c'est le Fils de Dieu dans chacune des parties de sa vie mortelle, alors qu'il voulait être appelé le Fils de l'homme; mais surtout pour moi, lorsqu'il instruisait les pécheurs et annonçait la vérité aux nations assises à l'ombre de la mort.

Les yeux toujours fixés sur lui, je dois réparer en moi les ravages de la triple concupiscence, en cherchant à m'identifier à celui qui est à la fois le remède et le réparateur de toute infirmité. "Que je sois en eux comme vous êtes en moi", avait-il dit, lorsqu'au moment d'accomplir le sacrifice, il présenta au Père "ceux qu'il aima jusqu'à la fin". Eh bien ! oui, Sauveur Jésus, que je sois en vous et vous en moi : Vous le savez, de toutes les pages de votre vie mortelle, il n'en est pas qui me touche plus que ce dernier discours où, vous adressant à tous les hommes dans la personne de vos disciples, vous voulûtes, par les élans de votre cœur, leur prouver que l'amour seul vous conduisait à la mort. De tous les vœux que vous avez formés, celui dont je désire le plus l'accomplissement, c'est celui par lequel vous appelâtes le genre humain à effacer le crime antique, en venant se perdre en vous.

Que je sois en vous et que vous soyez en moi, et mon intelligence, ma volonté, mon cœur, s'élevant de plus en plus, accompliront la fin voulue de vous, ô Créateur de mon être ! [. . .] (12)

Seigneur Jésus, qui n'aviez pas où reposer la tête, qui fûtes obéissant jusqu'à la mort; Agneau de Dieu dont le sang est le vin qui fait germer les vierges, venez, et posez sur les trois puissances de mon âme le triple sceau de la régénération. Que pauvre comme vous, je vous sois en tout semblable. Vous savez quel est de tous mes vœux le plus vif, combien je désire vous ressembler, surtout par ce sacerdoce dans lequel vous fûtes à la fois prêtre et victime. Mais avant d'en exercer sur vous les redoutables fonctions, donnez-

moi de les essayer en quelque sorte sur moi-même; de m'immoler à vous tous les jours de ma vie; de vous offrir tout mon être : mes passions pour les consumer, mon corps pour en faire l'esclave de votre loi; et de vous entendre dire en m'appelant à un plus haut ministère : "Courage, bon serviteur, puisque vous êtes fidèle pour peu de choses, je vous placerai sur de bien plus nombreuses et de plus hautes encore : Quia super pauca fuisti fidelis, super multa ego te constituent. "

b)

Extraits d'un plan d'étude, avant juin 1831. - Orig.ms. ACR, CR 5; T.D. 43, p. 234-245.

Dans une lettre adressée à La Gournerie le 1er juin 1831, Emmanuel d'Alzon écrivait : "J'ai mon plan tout tracé jusqu'à la fin de l'année ... je suis content de savoir ce que je veux faire". Il s'agit d'un texte de cinq pages où, après avoir mesuré la difficulté de l'entreprise, il envisage la méthode à suivre et les instruments d'étude.

Dans ce plan, je distingue deux choses, la forme et le fond. Il m'est évident que, depuis quelques années que je sais ce que je veux devenir, mon but n'a pas changé. Je veux défendre la religion et, partant, acquérir les connaissances nécessaires. Pour combattre avec fruit, je dois connaître ma religion; l'histoire, où je la vois dans ses rapports avec les hommes; la philosophie qui l'attaque, celle qui prend racine dans son sein; les sciences enfin qui pourraient fournir des armes contre elle, quand, au fond, elles sont ses puissantes auxiliaires. Voilà pour le fond. Dans quel ordre, par quelle méthode étudierai-je la religion, l'histoire, la philosophie, les sciences ? Voilà la forme. [...]

L'ordre naturel semblerait : la religion, l'histoire, la philosophie et les sciences. Cependant, comme la religion ressort des différentes études, je crois pouvoir renvoyer, pour la circonstance, à un autre temps une étude plus approfondie de ce qui la regarde spécialement. Dans cette étude, je comprends la doctrine chrétienne, l'Écriture Sainte, les saints Pères et l'histoire de l'Église.

Dans l'histoire rentre toute l'antiquité avec ses prodiges et ses vices, ses croyances et ses superstitions, la connaissance universelle des peuples et de leurs gouvernements. Il est bon, avant de descendre aux détails, de ramasser un certain faisceau de faits et de développer dans un travail l'effet général

produit par cette première vue du monde et de sa vie. Les travaux particuliers pourraient ensuite être faits avec moins d'inconvénients sur tel ou tel point d'histoire, sans une observation rigoureuse de l'ordre chronologique.

Dans la philosophie il faut voir deux choses, l'histoire des systèmes et le développement de son opinion. La philosophie est pour moi ce qu'elle était pour Malebranche, l'explication de la foi. La foi se fortifie par la compréhension, et la philosophie basée sur la foi est avec elle en échange de secours. L'histoire de la philosophie vient après l'histoire proprement dite, et la philosophie après la religion, et non pas avant, comme le voulait mon professeur.

Je mets en dernière ligne les sciences, puisqu'elles ne sont pour moi qu'un objet indirect de mes études.

Partant de là, je fixe le temps non pas par année, ce qui serait à mes yeux absurde, et je dis : la religion toujours, l'histoire et la philosophie souvent, les sciences quelquefois(13).

c)

Extrait des Mémoires d'Emmanuel d'Alzon. Cité dans une lettre à d'Esgrigny, 7-8 août 1831. - Orig.ms. ACR, AA 71; V., Lettres, I, p. 218-224.

En arrivant à Lavagnac, Emmanuel s'était proposé d'écrire un cahier de Mémoires personnels, cahiers que nous n'avons plus, mais dont il a donné quelques extraits à son ami d'Esgrigny. Celui que nous allons citer, daté du 7 août 1831, est ainsi présenté par l'auteur : "Ce que vous allez lire ne devait pas être écrit. Je crois qu'il est certaines pensées que l'on ne doit pas même écrire pour soi. Cependant, peut-être vous ferai-je quelque bien; peut-être rafraîchirai-je votre âme, en essayant de faire passer en elle ce que j'ai éprouvé. Dieu ne veut pas qu'on répète aux autres ce qu'on lui a dit, à moins qu'on ne veuille le bien des autres."

Ce dimanche soir.

Hier, vers 9 heures du soir, après avoir fait cent folies, je sautai par la fenêtre du billard sur la terrasse, en déclarant pour rire que j'allais rêver. Je descendis par l'escalier du côté de la grande salle et revins au bas par la seconde terrasse. Je songeais toujours à égayer le reste de la soirée et à

remonter promptement par l'autre escalier, quand, tout à coup, je m'arrêtai. "Eh ! mon Dieu, me dis-je, n'ai-je pas bien sujet de rêver ?" et je m'appuyai sur un vase d'oranger en disant : "Mon Dieu, ayez pitié de moi ! Samedi dernier, j'avais promis d'être réglé, d'être doux, d'être fervent. Je n'ai été ni réglé, ni doux, ni fervent, et pourtant je devais communier demain. Communier demain, n'est-ce pas une habitude ?"

En levant les yeux, j'aperçus de la lumière. C'était la fenêtre de la chapelle. Isolée du château, placée sur la droite de la façade, cette chapelle communique au jardin par un monticule que j'ai moi-même fait arranger cet hiver. La fenêtre, au-dessus de la porte, se montrait au milieu des platanes. Je fis quelques pas, m'appuyai contre un de ces arbres, et regardai longtemps cette fenêtre : "Mon Dieu, je m'en vais bientôt dormir; et vous, mon Dieu, qu'allez-vous faire ? Pendant que je dors, vous m'attendez. Encore si j'allais vous voir, quand je veille. Encore si j'allais souvent vous dire que je vous aime. Je vous aime bien, mon Dieu, du moins me le semble-t-il ainsi, mais je vous aime comme ne vous aimant pas; et cependant, pour moi, pour m'attendre, vous allez passer cette nuit, seul, avec cette lampe dont la clarté me fait souvenir que vous êtes mon hôte; et moi, je n'y penserai plus dans quelques moments, et combien de nuits n'y ai-je pas pensé du tout ! Pourquoi venez-vous donc ? Pourquoi vos délices sont-elles avec les enfants des hommes ? Est-ce moi qui contribue à faire vos délices ?

Mon Dieu, je voudrais passer une nuit seul avec vous, et pendant que des hommes passent des nuits coupables, passer une nuit sainte, méditant seulement ces paroles, comme saint François Xavier : Noverim te, noverim me ! Mais non, je ne suis qu'un mauvais sujet et je sais que ma place est d'être bas, bien bas, loin de vous, si l'on est loin de vous, quand on vous prie et qu'on veut vous aimer, oh ! le Dieu de mon cœur!"

J'étais un peu plus content, et je m'en revins sérieux.

Extraits de lettres d'Emmanuel d'Alzon à son ami d'Esgrigny (fin 1830-début 1832)

a)

[Lavagnac les 12-13 décembre 1830] Orig.ms. ACR, AA 54; V., Lettres, I, p. 168-171.

Recevant des lettres de plus en plus alarmées de ses amis (v. supra Ch. IV, 2

g et h; 3 c, e et f), sur la conduite et les idées de Lamennais depuis la publication de l'Avenir, Emmanuel d'Alzon, qui ne peut se rendre à Paris, tente une explication sur l'accusation d'indélicatesse imputée à l'abbé par d'Esgrigny(14).

Mon premier mouvement, en réfléchissant, a été d'aller vous trouver là où vous êtes, et je ne sais si je n'exécuterai pas cette idée. Mais, cher ami, après m'être bercé près d'une heure de cette agréable idée, avoir calculé tous les moyens de bientôt exécuter ce plan, j'ai un peu voulu consulter Dieu. Eh bien ! il me semble à présent ce qu'il m'a semblé depuis le mois de novembre, Dieu ne veut pas que [nous] nous revoyions encore. J'ai eu beau me débattre contre moi-même ; voilà ce qui me paraît. Est-ce que la crainte excessive de trop donner au plaisir de vous voir m'a fait pencher à tort dans le parti qui retarde ce plaisir ? C'est possible. Mais je vous assure qu'il m'est cruel d'être ainsi à moi-même mon juge et de juger contre moi.

Du reste, voici mes raisons. Outre celle d'être dans un temps tel que celui-ci auprès de mes parents, je sais qu'on va former à Montpellier un journal où, sans me vanter, je crois pouvoir être utile(15). Ici, tous les soirs, je fais des instructions religieuses aux valets de ferme. Je répands un peu de vérité dans vingt ou trente intelligences. Il me semble que je fais du bien. Je m'attache à ce travail que, du reste, je ne puis faire que pendant l'hiver, au coin du feu, entre le souper et la prière de ces bonnes gens. Il me semble que je sers un peu la religion dans le voisinage par mes relations avec les curés, par une certaine influence que mon âge me permet de prendre. Enfin, je vois une sorte de bien à faire ici, grâce à une position qui est unique et que mon père ne pourrait pas prendre, [même] si l'état de sa santé le lui permettait. Dans tout ceci, il n'est pas question de mon individu, parce que l'utilité de deux ou trois mois de solitude est, à mes yeux, incontestable. [•••]

J'ai ce me semble, un moyen pour paralyser les plans de l'abbé, supposé qu'il voulût aller aussi loin que vous me le donnez à entendre, c'est de lui faire écrire par les plus influents de ce pays-ci. Je me crois sûr des intentions de plusieurs. Eux-mêmes ont des relations plus étendues. Ils préviendraient tous l'abbé qu'ils ne le seconderaient pas, s'il allait trop loin. Comme, on a beau dire, ce pays est un des plus catholiques et des plus énergiques de la France, la conduite de nos prêtres ferait beaucoup. Mais ce que vous me dites dans votre lettre est trop général, pas assez positif. J'ai été sur le point de partir pour Montpellier. Mais qu'y aurais-je fait ? Je n'en sais pas assez. Donnez-moi des faits plus positifs.

Je vais écrire à M. Combalot(16). Je saurai son opinion. Il peut quelque chose sur le clergé de Marseille. Selon qu'il sera disposé, je verrai si l'on peut le faire écrire à l'abbé. Celui-ci est contraint d'avoir de la considération pour ses paroles, pour des raisons très fortes et que vous savez peut-être. Bailly les sait, je crois. Si M. Combalot est bien disposé, avec les prêtres que je connais déjà, le Midi pourra bien résister à toutes les Agences du monde(17). Mais, d'un autre côté, je vous en supplie, prenez garde de ne pas vous tromper. L'indélicatesse de l'abbé me revient toujours à l'esprit. C'est une chose à laquelle je ne puis encore me faire. En avez-vous écrit à du Lac ?

Non, je ne puis me mettre dans la tête que l'abbé soit indélicat. A peine y a-t-il un mois, il m'écrivait une lettre fort courte, mais où il me semblait voir son âme tout entière. "Exercez-vous, me disait-il, par l'esprit de sacrifice qui obtient tout et qui accomplit tout(18). Pourrait-il en parler ainsi de l'esprit de sacrifice, s'il ne le connaissait lui-même ? Du reste, sa chute, si elle était vraie, ne ferait que confirmer ce que l'Eglise chante depuis longtemps : "Il vaut mieux se confier au Seigneur que dans la main des hommes". Serait-ce que Dieu veut être seul à venger sa cause, qu'il la veut venger sans les hommes et malgré les hommes malgré ceux mêmes qui se sont dévoués à lui ?

b)

[Lavagnac, le 9 septembre 1831].- Orig.ms. ACR, AA 74; V., Lettres, I, p. 230-235.

Emmanuel, qui a suivi jusqu'au bout la tentative de ses amis pour assurer, face à l'Avenir, la parution du Correspondant, partage leur peine de le voir, sinon disparaître, du moins se transformer en revue mensuelle(19).

Ainsi, voilà le Correspondant mort et bien mort, car la revue destinée à renaître de ses cendres ne sera pas le Correspondant. Vous allez vous resserrer et peut-être vous rétrécir. Et puis, au milieu de ce tintamarre, de cette cohue de journaux, quand on ne sait lequel hurle le plus fort, tant ils s'époumonent tous, est-il bien nécessaire, dans l'espoir de rétablir l'ordre, de pousser comme les autres des cris qui augmenteront le tumulte et ne le surmonteront pas ? Dans la tempête, quand la voix des grandes eaux se fait entendre, distingue-t-on, au milieu de mille flots qui rugissent, quelle vague en se brisant a fait le plus de bruit, s'est perdue en plus d'écume ? Au milieu de cette orageuse harmonie, une seule voix domine, c'est celle du tonnerre, parce qu'elle vient du ciel. Maintenant que, après trois années de nobles efforts, vous voyez le public qui ne veut plus vous entendre faire un pas plus

loin de la vérité en se retirant de vous, espérez-vous bien que sous une autre forme votre pensée pénétrera mieux ?

La Revue nouvelle ne me plaît nullement. Encore tous les quinze jours, passe. Je voudrais, si j'avais un avis à donner, que vous paraissiez sous forme de brochure. Un seul sujet pour chaque livraison. Du reste, je vous admire. Malgré tous les assauts, garder immuablement son poste, sans autre espoir qu'un avenir éloigné, sans autre secours que l'honneur de marquer le passage de la vérité à travers les cadavres des erreurs qui s'étouffent entre elles et encombrant son passage, c'est très beau. Et cependant, je suis triste. Il me semble que, si j'avais été à cette dernière soirée où se lurent Les adieux du Correspondant (20), j'aurais pleuré. Sans doute, la Revue vous reste ; mais ce ne seront plus ces réunions où, deux fois par semaine, de jeunes catholiques venaient former, du produit de leurs travaux, un seul corps et réunir leurs cœurs dans une même amitié, comme ils avaient réuni leurs esprits dans une pensée commune. Mon ami, je vous plains, et si je comprends votre âme, elle doit être affligée.

c)

[Lavagnac, le 2 novembre 1831]. - ACR, AA 77; V., Lettres, I, p.239-242.

Répondant à une confidence de d'Esgrigny qui s'oriente vers le mariage, Emmanuel fait le point sur son projet de se consacrer à Dieu dans le sacerdoce, qui n'a cessé de s'affermir. Il vient de s'en ouvrir à ses parents qui n'y mettent "que des obstacles raisonnables" et lui proposent de voyager. Ainsi, il rentre de Digne où il est allé voir du Lac, et où il a rencontré Montalembert.

J'étais depuis quelques jours chez du Lac, mon cher ami, quand votre lettre m'est arrivée; elle m'a attendu assez longtemps. Ne soyez donc pas si étonné si j'ai tardé à vous en parler. Je garderai le secret, mon cher, mais puisque vous m'avez dit quelque chose, il est bien juste que je vous le rende. Eh bien ! mon grand projet continue. Il se développe toujours; depuis deux ans, il a eu le temps de grandir. J'ai voulu le laisser se fortifier dans le silence. Maintenant, il faut le rompre, ce, silence, et le rompre avec joie, car je ne suis point triste, et, quoique je donne à Dieu toutes sortes de sujets de mécontentement, je m'aperçois fort bien qu'il ne m'en veut pas.

Je me suis ouvert à mes parents, qui ne mettent à mes vœux que des

obstacles raisonnables. Ils désirent que je voyage, et comme les voyages ne peuvent en m'éprouvant que me faire beaucoup de bien, je me suis résolu à voyager. J'aurais beaucoup désiré vous avoir pour compagnon, mais puisque vous ne pouvez pas, j'ai trouvé Montalembert qui veut également voyager(21). C'est une âme que je n'ai vue que quelques jours; elle me paraît fort belle, quoique développée seulement d'un côté. Une partie me paraît manquer, c'est l'esprit de conduite. Peut-être je me trompe.

Mon ami, vous avez bien raison de trouver sublime le nœud du mariage; il est, en effet, très beau à l'œil de l'homme, et surtout du chrétien qui voit, au-dessus de deux êtres près de s'unir, Dieu qui dit : "Croissez et multipliez". Mais en même temps, il faut se souvenir que Jésus-Christ, interrogé par ses disciples pour savoir si la virginité n'était pas préférable au mariage, leur répondit : "Sans doute, mais il n'est pas donné à tous de comprendre cela."

J'ai donc vu du Lac et je crois, dans les dix jours que j'ai passés avec lui, lui avoir fait quelque bien. Son état est à plaindre. Toujours vexé par les personnes qu'il aime le plus, ayant affaire à une mère un peu têtue, et même beaucoup, je le trouve bien admirable de lutter avec la constance qu'il montre. Je me serais, je crois, découragé depuis longtemps. Il a été content de moi, et je l'ai fait convenir que si ce que vous disiez de moi dans le temps que j'avais plus de tête que de cœur était vrai, j'aurais une fameuse tête.

Je ne sais si je vous ai déjà dit que, depuis quelque temps, je découvrais en moi comme un homme nouveau, et que le jour à l'aide duquel je le découvrais, c'était la prière. Nous ne prions pas assez. Si nous savions prier, nous verrions bien des choses sous un autre point de vue; nous comprendrions bien mieux l'influence de la volonté divine sur toute chose, l'impression du bien et du mal sur l'intelligence; nous comprendrions ce que portent les arbres de la vie et de la mort. Notre âme, par la prière, acquiert une faculté nouvelle, qui l'introduit dans un ordre de choses dont elle ne se faisait pas idée. Il me semble que la prière me porte quelquefois sur le seuil de cet ordre de choses, que la porte s'ouvre et me laisse entrevoir ce dont je pourrais jouir, si j'étais assez pur pour entrer.

d)

[Lavagnac, le 29 novembre 1831]. - Orig.ms. ACR, AA 79; V., Lettres, I, p. 245-248.

Dans cette lettre, Emmanuel accuse d'oubli Montalembert à propos d'un

projet de voyage dont ils avaient convenu lors de leur rencontre à Digne et à Marseille, et émet un jugement sur l'action de l'Avenir après la suspension du journal prononcée par ses directeurs, le 15 novembre 1831.

En fait, Montalembert avait dû avec Lacordaire rejoindre Lamennais à Paris, où ils décidèrent de se rendre à Rome pour en appeler au jugement du pape sur leur programme politico-religieux. Dès lors, les parents d'Emmanuel s'opposèrent à ce que leur fils accompagnât dans la Ville Eternelle les trois "pèlerins de Dieu et de la liberté". De Rome, le 29 janvier 1832, en réponse à une lettre d'Emmanuel demandant des informations sur le déroulement de l'affaire, Montalembert rappellera à son ami leur conversation sur le quai de Marseille : "Vous avez dû être bien étonné de notre brusque départ, je l'ai été encore plus que vous, et quand nous faisons ensemble de charmants projets de voyage, je me doutais bien peu qu'un mois après je serais revenu à Marseille en me rendant à Rome(22)."

Que Montalembert ait oublié le voyage dont il m'avait parlé, c'est possible; mais qu'après que je lui eus dit que, pour plaire à mes parents, je voyagerais peut-être, il m'ait proposé d'aller à Rome avec lui, de l'accompagner en Allemagne ; qu'il m'en ait longuement entretenu sur le port de Marseille, à 10 heures du soir; qu'il m'en ait reparlé de lui-même, quand je lui dis adieu; qu'il m'ait demandé de lui en écrire, c'est positif. Au reste, n'en veuillez pas trop à ce jeune homme, que j'admire sincèrement. On lui a tant dit qu'il était illustre, célèbre, un génie, un prodige; son compagnon de voyage le lui a tant répété, quand les autres se taisaient; il a donné tant d'audiences, reçu tant de dîners qu'il n'est pas étonnant s'il a le nez un peu cassé par les coups d'encensoir qu'on lui a flanqués par le visage.

Je n'irai pas à Rome, parce que l'abbé de La Mennais y va. Mes parents pensent comme vous, et là-dessus je ne pense pas tout à fait comme eux.

Mon ami, vous êtes trop sec en parlant de mes desseins.

Je ne comprends pas ce que vous entendez par la faiblesse de l'Avenir. Un journal qui excite autant d'enthousiasme chez ses partisans et de tels rugissements de la part de ses ennemis ne saurait être un journal faible. Il faut voir les missions données contre cette faiblesse, les visites domiciliaires dont elle a été le motif. L'Avenir a été exclusif sans doute, mais dans sa position, s'il ne l'avait pas été, il n'aurait rien fait.

e)

[Lavagnac, le 11 février 1832].- Orig.ms. ACR, AA 87; V., Lettres, I, p. 268-270.

Emmanuel continue à suivre les événements qui se déroulent en France et à Rome d'où il vient de recevoir une lettre de Montalembert, le 29 janvier 1832(23), et où il écrira à Lamennais le 14 mars 1832 pour l'informer de son entrée au séminaire(24). A son ami d'Esgrigny, Emmanuel ne parle que de leurs projets d'avenir : il souhaite à d'Esgrigny une famille heureuse, lui-même se réservant pour une autre paternité, celle du sacerdoce. Ce n'est plus pour l'heure qu'une question de lieu pour s'y préparer : Rome, Montpellier ou Paris, car, sur le fond, il a, depuis le 24 novembre 1831, l'accord de ses parents.

Mon âme, est en combat. Mes idées sur mon avenir se fixent de plus en plus, et pourtant, quoique je vous eusse mis souvent sur la voie, quoique vous n'eussiez pas dû attendre que je vous y misse, vous ne m'avez encore rien dit de sérieux à cet égard. Dépêchez-vous donc de me dire ce que vous pensez, non pas, je vous l'avouerais, que vos paroles puissent m'empêcher de faire peut-être un essai, mais pour fournir à mon esprit plus de lumières sur la position que je veux prendre et sur les obstacles qu'il me faudra renverser. Ami, si vous ne le faites, vous manquez à votre devoir.

Maintenant, vous parlerai-je de vous ? Voulez-vous vous marier et avez-vous quelqu'un en vue ? Cher ami, je pense souvent à vous et, je vous l'ai déjà dit, mes rêves mêmes me portent votre image entre une jolie et vertueuse femme et de petits marmousets. En renonçant aux plaisirs de la famille, j'envisage comme un dédommagement - si, par impossible je pouvais désirer des dédommagements - j'envisage vos enfants, sur lesquels je dilate l'amour déjà assez grand que je porte au père.

Où vais-je me perdre ? Ami, c'est que je vous aime, et qu'embarquée avec votre souvenir, mon imagination peut aller loin, comme vous voyez. Soyez heureux, Luglien, au sein de la famille que Dieu fera naître de vous. Pour moi, je sens mon cœur se former pour une autre paternité. Oui, il est vrai, mon cœur se dilate pour aimer d'un amour universel; je me fais l'idée de l'immensité du cœur d'un prêtre, et il me semble que le mien commence à la réaliser. Ah ! mon cher, vous ne savez pas ce que c'est qu'enfanter, comme saint Paul, des chrétiens, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en eux. Dans mes instructions aux gens de la maison, je fais un apprentissage bien doux. De quatre ou cinq familles je ne fais qu'une famille, dont je suis le lien, que j'unis à Jésus-Christ. Ami, si vous ne comprenez pas ce genre de bonheur,

plaignez-vous vous-même. De grandes joies vous sont refusées.

Mes idées sont avancées au point que je délibère sur le lieu de la préparation, et je ne sais que choisir : de Rome, de Montpellier ou de Paris. Paris m'est proposé par mes parents et, sans vous, je choisirais peut-être Paris. Mais vous me faites peur. Je ne penserai pas assez à Dieu, quand je serai près de vous, et quelqu'un d'autre que lui préoccupera trop mon cœur du désir de le voir. Ami, je suis faible et je ne saurais pas vous aimer avec mesure.

Priez pour moi, si vous ne pouvez prier pour vous—même. Adieu. Suivez votre voie en paix. Portez votre croix avec douceur. Hélas ! tous ont leur voie, et leurs épines, et leur croix.

Emmanuel.

f)

[Lavagnac le 7 mars 1832].- Orig.ms. ACR, AA 91; V., Lettres, I, p. 277-280.

Emmanuel d'Alzon a finalement choisi avec l'accord de ses parents d'entrer au séminaire de Montpellier. A l'approche du carême, il associe son ami à ses réflexions sur la mort et lui révèle son état d'âme "à mesure qu'approche le moment de mettre à exécution la grande action qui va le placer dans un monde différent". Dans une autre lettre, du 10 mars, il lui proposera le parti de sa sœur Augustine : "Vous voyez, écrit-il, que mon plus vif désir serait que vous me fussiez un peu de votre futur bonheur et qu'au moment de renoncer aux jouissances de la famille, je voudrais vous les procurer vives et pures(25)."

Je ne sais pourquoi le printemps ne me plaît pas cette année comme les autres années. Toujours des feuilles vertes couvrent les arbres; toujours, après quelques mois, ces mêmes feuilles [sont] jaunies et emportées par le vent. Voilà l'homme et ses frères. Il naît, sort du bourgeon avec sa génération et finit par tomber avec son siècle. A chaque siècle, de nouveaux hommes, comme à chaque printemps des feuilles nouvelles. Hommes et feuilles passent vite, et l'oubli est pour tous le même.

Voilà ce que je pensais l'autre jour en me rendant à une partie de campagne(26). La mort toujours devant moi, se présentait ce jour-là avec une nouvelle force. Pensez-vous à la mort, Luglien ? Pour moi, sa pensée briserait tout mon être, si la pensée de Dieu ne venait à chaque instant donner aux ressorts courbés de mon âme un élan nouveau. Oui, il faut aller là où sont

allées les générations passées. Il faut mourir; et s'il faut mourir un jour, à quoi bon vivre aujourd'hui ? Sans Dieu, il y aurait là de quoi se pendre. Mais j'oubliais que j'étais heureux et, en effet, la funèbre impression passe vite et fait place à la plus douce espérance. Ami, voilà comment je suis ballotté, et comment je me trouve heureux. J'aime affronter les dangers de la tempête, quand je suis sûr du vaisseau qui me porte. Ami, vous aussi, vous seriez heureux, si vous saviez vous jeter dans mon vaisseau. [...]

A mesure qu'approche le moment de mettre à exécution la grande action qui va me placer dans un monde différent, je sens renaître le calme et c'est, disent les personnes qui en ont l'expérience, un des présages les plus favorables que le retour de la paix après l'orage, au moment de se décider.

Car, il faut bien que vous le sachiez, les objections que vous m'avez faites et bien d'autres encore, je me les étais faites moi-même, et bien souvent elles m'avaient, vous pouvez le croire, mis l'âme dans une grande perplexité. Les doutes les plus terribles ne sont pas alors ceux que d'autres présentent, mais ceux qui viennent comme d'eux-mêmes à l'esprit qui demande à Dieu la lumière et qui, pour la découvrir, est obligé de percer une épaisse vapeur. Mais, avec un peu de constance, la vapeur passe et la lumière brille. La fumée ne s'élève-t-elle pas du foyer, avant que la flamme [ne] l'embrase ? Eh bien ! la fumée a disparu ou disparaît peu à peu, et chaque jour je vois de plus en plus la flamme, ou plutôt je la sens.

Expliquez-moi, Luglien, si vous le pouvez, pourquoi la pensée de mon avenir fait fondre en larmes ma mère et que cette pensée ne se présente jamais à moi sans porter la joie dans mon cœur, lorsque surtout j'en parle avec des personnes capables de me comprendre ? Comment donc ? Suis-je dans l'illusion ? Certes, je suis loin de le croire. Je le voudrais, il me serait impossible. Et puis, pendant trois ans, on n'a pas eu constamment un but positif, on n'a pas dirigé son cœur vers ce but, et, sauf quelques moments d'épreuve, on ne s'est pas senti entraîné vers le sacerdoce, sans la volonté d'en haut. Je suis content, parce que je suis ma voie; ma mère pleure, parce qu'elle fait pour moi un sacrifice qui ne saurait me coûter.

Extraits de lettres d'Emmanuel d'Alzon à Henri Gouraud

a)

[Lavagnac, le 16 mai 1831]. Orig.ms. ACR, AA 64; V., Lettres, I, p.

199-201.

Emmanuel d'Alzon invite son ami à lire les Epîtres de saint Jean, comme il le fait lui-même, pour avancer dans l'amour du Christ.

Pourquoi ne puis-je jamais penser à saint Jean l'Évangéliste, sans penser à vous? Ne vous en fâchez pas. C'est un de mes saints de prédilection. Il était si pur, si chaste, si aimant qu'il semble que le cœur de Jésus-Christ, sur lequel il avait reposé pendant la dernière Cène, soit passé dans le sien(27). Ce rapprochement me fait doublement penser à vous, parce que je lis en ce moment les Epîtres de saint Jean. "Mes bien-aimés, je vous écris ceci, afin que vous ne péchiez plus. Si quelqu'un de vous pèche, nous avons auprès du Père tout-puissant un avocat, Jésus-Christ, qui est juste". Mon bien-aimé, je ne veux pas que vous péchiez, je ne veux pas que vous vous abandonniez à vos faiblesses, à vos défaillances, à vos chagrins; mais si vous vous y abandonnez, je veux que vous songiez à votre avocat, à celui qui s'est fait votre propitiation et, en même temps, votre modèle. Comme vous, il a eu des défaillances; comme vous, il a eu des moments d'abandon. N'est-il pas mort de la mort la plus cruelle, non pas à cause des supplices du corps, mais des peines de l'âme ? Il est mort pour ainsi dire en désespéré : "Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?" Oh ! pensez à cela. Lorsque vos forces baissent, songez à ce dénuement complet de forces dans votre Maître; et puis, pensez aussi qu'il était juste. Je vous prie de lire, pour l'amour de moi, la première Epître de saint Jean. Je la lis maintenant et je serais bien aise de penser que les mêmes paroles fixent notre attention à tous les deux. Cette Epître, je ne sais pourquoi, me paraît très propre à vous faire un grand bien. Il me semble que vous avez quelque chose de saint Jean, et je désirerais bien qu'en lisant ce qu'il a écrit, vous lui devinssiez encore plus semblable.

b)

Montpellier, le 14 janvier 1832. - Orig.ms. ACR, AA 85; V., Lettres, I, p. 262-265.

Réfléchissant sur les misères et les vices de l'humanité, Emmanuel d'Alzon s'interroge sur la justice et la miséricorde de Dieu, avant d'entrer au séminaire, laissant à son ami pour adieu la foi, l'espérance et l'amour.

Le crieur de nuit vient de m'annoncer que c'est aujourd'hui samedi. Il y a une heure, c'était vendredi encore. Laissons-le, mon cher Gouraud, annoncer à ceux qui dorment que le sommeil n'arrête pas le temps. Pensons à ceux qui

veillent. Hélas ! pour combien cette nuit sera une nuit coupable? Cette pensée atterre. On n'a pas assez de douze heures du jour pour offenser [Dieu], il faut encore l'offenser aux flambeaux [ou] dans les ténèbres; il se trouve des hommes qui savent rendre jusqu'à leur repos criminel. En voilà bien assez pour donner une grande haine contre cette humanité, qu'il faut aimer pourtant et prendre en pitié. [...]

Alors, si quelque chose semble inexplicable, ce n'est plus la sévérité de Dieu, c'est la grande miséricorde selon laquelle il nous traite.

J'ai besoin, mon cher ami, de me plonger dans ces idées, bien désolantes pourtant, afin de me sauver d'autres pensées non moins désolantes. Pourquoi la voie étroite est-elle si peu fréquentée ? Pourquoi le troupeau choisi est-il si peu nombreux ? Le sang de Jésus-Christ est-il donc sans force et a-t-il été versé inutilement ? Pensez une heure à ces questions et vous perdrez la tête, si la foi ne la tient ferme sur les épaules. Et maintenant, je comprends pourquoi si souvent il est nécessaire de s'arrêter, avec saint Paul, devant le trône de Dieu, de s'écrier : O altitudo ! ... et de s'abîmer dans l'immensité de la justice et de la miséricorde. [...]

Adieu, Gouraud. Foi, espérance et amour : cette triple vertu est nécessaire dans toutes les positions de la vie du chrétien; toujours elle le soutient, quand il s'abandonne à elle. C'est le mot du terrible mystère de l'humanité. Adieu.

6. Extraits de lettres d'Emmanuel d'Alzon à Eugène de La Gournier

a)

Lavagnac, le 1er juin 1831. - Orig.ms. ACRS AA 68; V., Lettres, I, p. 210-212.

Emmanuel d'Alzon fait le point sur ses études : il se propose d'étudier "le développement de l'esprit humain dans ses rapports avec les dogmes catholiques", et veut en finir avec l'étude de l'allemand avant la fin de l'année 1831.

Vous avez le projet de travailler, et moi aussi. Je ne pense pas avoir perdu mon temps jusqu'ici; je veux continuer. J'ai mon plan tout tracé jusqu' à la fin de l'année, et quoique bien des circonstances puissent me déranger, je suis encore content de savoir ce que je veux faire. Je me propose de faire un

travail, dans lequel je considère le développement de l'esprit humain dans ses rapports avec les dogmes catholiques. Je veux chercher si chez les peuples qui n'ont pas connu la vérité tout entière, la civilisation n'a pas eu des progrès proportionnés au degré de vérités connues par eux; quelles sont les causes de leur décadence et de leur état stationnaire, et comment le catholicisme va lui-même se développant, non en lui-même, mais par rapport à la plus parfaite connaissance que nous avons de ses dogmes. Je considère également l'influence du catholicisme sur les rapports sociaux de différentes espèces, et j'essaye de montrer la supériorité du point de vue catholique, pour pénétrer dans les différentes branches du perfectionnement humain.

Vous comprenez qu'un tel travail n'est pas court, qu'il exige de nombreuses lectures, beaucoup de recherches et un peu d'application d'esprit. C'est ce que je demande. Si, à la fin de l'année, je puis en venir à bout, je serai satisfait. Quant à la méthode, après avoir considéré en gros mon sujet, je me suis mis à lire en prenant quantité de notes. Heureusement j'ai un assez bon nombre d'ouvrages qui m'aideront dans mon travail. En lisant, j'étudie en quelque sorte les matériaux dont je puis disposer; ensuite, je verrai quel arrangement leur convient. [...]

Je veux enterrer également, avec l'an de grâce 1831, l'étude assommante de l'allemand. Maintenant, je commence bien à le comprendre par-ci, par-là, mais il me faut du temps encore avant de pouvoir me dire fort. Avec cela, je pourrai dire que je me le suis appris tout seul.

b)

[Lavagnac le 8 mars 1832]. - Orig.ms. ACR, AA 92; V., Lettres, I, p. 280-284.

En termes légèrement voilés, Emmanuel d'Alzon annonce à de La Gournerie son entrée au séminaire, le remercie de son amitié et lui souhaite d'être par la poésie au service de la religion.

Mon cher ami, vos lettres me font toujours un plaisir indicible, et me font aussi bien de la peine par la pensée que je ne pourrai vous embrasser peut-être de longtemps. Vous saurez bientôt pourquoi. Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez de nos amis. C'est une pensée qui m'émeut toujours profondément, et leur souvenir est si vif que je dois remercier la Providence de m'avoir préservé des mauvaises liaisons; il m'en eût trop coûté pour les lui sacrifier.

Dites à Bridieu que la paresse ne retient, j'espère, que sa main, mais que je ne doute nullement de son cœur. Bridieu m'a été bien utile, et j'ai envers lui une dette que je n'oublierai jamais. On ne peut penser à Bridieu sans penser aux œuvres qu'il-soutenait si bien. La Révolution leur a-t-elle été funeste ? J'espère que l'on aura au moins respecté les consolations apportées au peuple dans les souffrances que lui ont causées plus que jamais les derniers événements. Que fait le bon d'Aulnois ? A-t-il conservé sa maison ? Donnez-moi, je vous prie, l'adresse de M. Bailly, car vainement je la demande à de Jouenne et à Gouraud. Voulez-vous me parler de Brézé ? Est-il toujours à Rome ? Je plains beaucoup François de la Bouillerie, et si vous le voulez, parlez-lui de moi. Je conserve toujours de lui un souvenir très précieux. C'était bien un de ces rares jeunes gens qui ont conservé toujours le cœur pur et l'esprit [...] (28). Je suis curieux de connaître ses vers.

Et vous, mon cher Eugène, quand faites-[vous part] au public de vos poésies ? Vous auriez un portefeuille précieux à [publier. Si] vous voulez que je vous parle en ami, je vous engagerai fortement à cultiver votre talent. [...] Qui sait si Dieu ne vous a pas choisi pour montrer jusqu'où s'élève le talent paré de la pureté chrétienne ? Ce que je vous dis ici n'est pas pour vous flatter. Vous avez une mission comme tout homme, et si la vôtre est de donner aux hommes une idée des beautés virginales de la religion, vous seriez coupable de ne pas céder à ce qui vous est demandé. Vous êtes à Paris. Paris vous encourage.

C'est bien. Ne perdez donc pas votre temps; travaillez, travaillez pour devenir, non pas un homme de talent, mais pour perfectionner celui que vous avez.

Extraits des souvenirs de Soeur Charlotte d'Alzon, sur l'enfance et la jeunesse d'Emmanuel d'Alzon, son cousin, Maison de la Charité d'Agde, le 2 septembre 1881. - Orig.ms. ACR, DQ 255.

Charlotte d'Alzon, cousine d'Emmanuel, devenue Sœur de la Charité, nous donne le récit du départ d'Emmanuel d'Alzon au séminaire de Montpellier. Il avait le consentement de ses parents, mais avait convenu avec eux, après avoir disposé toutes choses au séminaire, de partir secrètement pour éviter la scène des adieux, ce qu'il fit dans la nuit du 14 au 15 mars 1832.

Ce fut en 1832 vers la fin de février ou au commencement de mars qu'Emmanuel quitta Lavagnac pour entrer au Séminaire. Quinze jours avant il avait fait une partie de chasse avec quelques jeunes gens de Pézenas et des

environs. Ils furent à la montagne, où ils passèrent quatre ou cinq jours; il y fut le plus entraîné et le plus gai de la joyeuse bande. Aussi ces Messieurs furent-ils très surpris de sa détermination. Il avait, à ce moment-là, depuis plus de deux mois, le consentement de son père, et depuis plus de quinze jours, celui de sa mère.

Il vint, huit jours avant son entrée, au séminaire, pour tout arranger. Mais il ne dit rien à la maison de sa détermination, il fit seulement beaucoup d'instances pour m'amener avec lui à Lavagnac. Ma mère y aurait consenti volontiers, mais elle ne trouva pas convenable de me laisser faire seule ce voyage avec lui.

Je n'étais donc pas là lorsqu'il est parti, mais Augustine m'a dit qu'il avait dîné à 6 heures du soir, comme à l'ordinaire; il était venu au salon pour laisser le temps aux domestiques de souper; il y a passé quelque temps; puis, il est sorti, a été dans sa chambre; la voiture l'attendait dans la grande cour, pour que, du petit salon où l'on passait la soirée, on ne l'entende pas partir. La diligence ne passait à Montagnac que de 9 à 10 heures du soir; personne ne savait le moment de son départ. Mais on pensait que cela arriverait d'un moment à l'autre, et l'anxiété a été grande quand on ne l'a pas vu rentrer au salon. Mon oncle et ma tante se sont retirés dans leur chambre sans dire un seul mot. Augustine et Marie en ont fait autant pour donner un libre cours à leurs larmes. Depuis, toutes les fois qu'Emmanuel a quitté Lavagnac, il a fait ainsi, car sa mère l'a toujours vu partir avec un grand déchirement de cœur.

Deux jours après, ma tante vint à Montpellier avec ses deux filles, mon oncle ne quitta pas Lavagnac. A son arrivée elle nous fait prévenir. J'accours auprès d'elle, et en m'embrassant et me couvrant de ses larmes elle me dit : "Ma fille, tu comprends toute la grandeur du sacrifice que le bon Dieu demande de moi, mais s'il fallait aller à la croisée ou faire deux pas dans ma chambre pour faire sortir Emmanuel du Séminaire, je ne le ferais pas, car je craindrais d'aller contre la volonté du Seigneur." Emmanuel est resté au Séminaire jusqu'aux vacances; mon oncle et ma tante ont désiré alors le faire voyager et c'est au mois de novembre qu'il est parti avec l'abbé Gabriel, alors curé de Sainte-Ursule, à Pézenas(29).

Extraits du dossier de lettres d'Emmanuel d'Alzon à sa famille

a)

De la lettre d'Emmanuel d'Alzon à son père, dimanche [Montpellier 1er avril 1832]. -Orig.ms. ACR, AA 96; V., Lettres, I, p. 295-296.

Emmanuel d'Alzon, après avoir remercié son père de la visite qu'il lui a faite, lui dit qu'il a reçu du Lac et qu'ils ont parlé du séjour à Rome de Lamennais. Il lui demande de lui acheminer sa correspondance, quelques livres, et l'informe de ses études bibliques et de son apostolat à l'hôpital.

J'ai appris, mon cher petit père, que vous aviez pris votre parti et que vous aviez enfin quitté Montpellier par un triste temps. Il faut bien que je vous en remercie, puisque vous n'avez eu la pluie que pour dîner avec moi. Depuis jeudi, le temps est ici à peu près le même. Jeudi soir, je reçus la visite de M. du Lac qui s'en retourne à Castres. Il me fit part d'une lettre venue de Rome, où l'on apprenait que le Pape avait reçu en effet les pèlerins présentés par le cardinal de Rohan, qu'il leur avait fait l'accueil le plus favorable. Voilà qui dément les injures de l'*Ami de la religion*, qui disait que le Pape ne voulait pas les voir. J'espère que si vous recevez pour moi une lettre de Rome, vous me l'enverrez le plus tôt possible; ouvrez-la, si vous êtes curieux de savoir ce qu'elle contient(30).

Je vous prie de m'envoyer, dès que vous aurez une occasion, les livres suivants : 1° Un Nouveau Testament grec, qui doit se trouver sur la table de mon cabinet ou à la tablette qui est contre la muraille, entre la bibliothèque et mon ancien cabinet, à côté de la cheminée; 2° au même endroit, les Pensées de Pascal, un petit volume relié en veau; 3° au même endroit encore, le Traité de la religion de Bailly, deux volumes in-12 brochés en rosé. Si vous recevez quelque brochure intéressante, faites-la moi passer également. Il me semble que si vous n'avez pas d'occasion, vous pourriez m'envoyer ces livres par la diligence, parce que j'en ai besoin, du Traité de la religion surtout.

Nous nous sommes réunis sept à huit pour causer sur la Bible, pour connaître les objections qu'on peut faire contre l'authenticité, la canonicité, la véracité des Livres Saints. Or, Bailly, quoique très faible, réfute une partie des objections qu'on peut faire. Je crois avoir bien fait de prendre ainsi quelques jeunes gens, qui sont les plus forts de la conférence. M. Vernières lui-même

me les a indiqués. On peut causer sur la Bible, sans avoir recours indispensablement aux doctrines dont on ne veut pas entendre parler(31).

Obligé d'interrompre ma lettre, je la reprends au retour de mon catéchisme à l'hôpital général. Je crois que ce qu'il y aurait de mieux pour ces braves gens serait de leur donner des livres. Je tâcherai de m'en procurer quelques-uns et de les leur prêter.

b)

De la lettre d'Emmanuel d'Alzon à son cousin Edmond d'Alzon, Lavagnac, le 10 juillet 1832. - Orig.ms. ACR, AA 102; V., Lettres, I, p. 312-315(32).

Emmanuel d'Alzon reprend point par point une lettre de son cousin. Il le remercie d'abord de lui rapporter les commérages faits au sujet de son entrée au séminaire. Or, la seule raison en est que le bon Dieu lui a fait la grâce "d'aimer le dévouement". En second lieu, il aide son cousin à comprendre et même à respecter les prêtres infidèles à leur ministère. Enfin, parlant de l'Avenir, il l'invite à comprendre que les plus dévoués peuvent être victimes des plus basses intrigues. Rappelons qu'à cette date l'Encyclique Mirari vos (15 août 1832) n'a pas encore paru.

Pour en revenir à ta lettre, que tu as sans doute oubliée, mais que j'ai précieusement conservée, je te remercie de toutes les aimables et belles choses que tu me dis. Il paraît que mon entrée au séminaire a fait parler bien des gens de toutes les manières, mais bien peu ont vu ma pensée aussi bien que toi. Les uns disaient que je prenais la soutane, forcé que j'étais par le fanatisme de mes parents. Il aurait, en effet, fallu être terriblement fanatique pour me forcer, dans l'état où nous sommes, d'entrer malgré moi dans le sacerdoce. D'autres ont dit que je voulais servir Henri V. Sans cloute en montant une conspiration séminaristique. Oh ! les sots ! Les plus fins ont découvert qu'on ne pouvait pas tout savoir et qu'il y avait quelque chose là-dessous. Comprends-tu la malice ?

Le bon Dieu m'a fait la grâce d'aimer le dévouement, et j'ai senti s'accroître en moi le désir de défendre la religion au moment où on l'attaquait le plus. J'aimais à penser que, dans ce temps où tout est agité, variable, incertain, où surtout l'avenir est si obscur où chacun, quel que soit son état, son opinion, est menacé, je m'attachais à quelque chose de fixe, d'immuable, et que, si je m'exposais à quelque danger, c'était au moins pour une cause qui en valait la

peine.

Je te l'ai sans doute dit quelquefois : rien ne m'indigne comme l'égoïsme, que je vois aujourd'hui envahir la société. C'est une glace qui paralyse tout; c'est une lèpre qui gagne rapidement et répand la corruption et la mort. L'amour s'est réfugié dans ce qu'il y a de plus matériel - et quiconque se respecte rougit à la seule pensée d'aller le chercher si bas, - ou dans la religion, où il s'épure de plus en plus et d'où il rejaillira, je l'espère, avant peu sur les hommes qui le méconnaissent.

Les tristes réflexions que t'a inspirées la conduite de certains prêtres, je les fais depuis bien longtemps. Je me rappelle à ce sujet qu'un jour déplorant avec quelques personnes les intrigues du Conclave, un de mes amis s'écria avec un énergique juron : "Et f..., voilà ce qui me persuade plus que tout, [de] la vérité de la religion : c'est qu'avec de pareils coquins, elle se soutienne encore comme elle le fait". Il avait au fond bien raison ; car, quoique la conduite d'un prêtre influe d'une manière effrayante en pensant à la responsabilité qui en résulte pour lui, quoique sa conduite influe immensément sur la foi des peuples, il est inconcevable, humainement parlant, qu'avec toutes les passions qu'ont recouvertes depuis dix-huit siècles les soutanes de toutes les couleurs, la religion n'ait pas péri, tuée par le contraste des enseignements et des mœurs de ses ministres.

Cependant, il faut le dire, on ne fait pas assez attention que le prêtre après tout est un homme. Sans doute, il serait heureux que sa sainteté conservât l'opinion qu'il doit être un ange. Mais, remarque un peu, quels sont ceux qui crient le plus contre les prêtres mauvais? Ce sont ceux qui sont pires qu'eux. Il y a une autre observation, c'est que les prêtres corrompus fréquentent toujours les compagnies des plus grands détracteurs du sacerdoce. C'est un fait qui explique bien des choses. Le devoir des catholiques, lorsqu'on leur objecte des faits qui sont quelquefois des calomnies, mais trop souvent des médisances, c'est de se rappeler le quatrième commandement; car, après tout, ce sont nos pères, et quoiqu'il soit permis de gémir des fautes de son père, malheur à celui qui ne jette pas un manteau sur ses turpitudes.

Je ne sais si tu as été frappé comme moi du vide qu'a laissé l'*Avenir* et si tu as remarqué que rien encore ne le remplaçait. Au milieu des voix discordantes et opposées qui s'élevaient de toutes parts, l'*Avenir* faisait entendre et quelquefois dominer celle de la religion.

L'*Avenir* s'est tu, écrasé par les plus odieuses intrigues du pouvoir et de certains prêtres ligués contre ses rédacteurs. Le tumulte a continué, mais ce

n'étaient plus que des voix d'hommes. Pas une pensée de Dieu, pas un souvenir du catholicisme. Des cris de partis qui se déchirent; pour tout sentiment, la haine; aucun espoir de réunion, qu'eut peut-être et même presque certainement ramené la charité, si l'on eût permis à la liberté d'en être l'apôtre. Mais non; le pouvoir a commandé un mutisme absolu, et certains hommes qui se disent amis du christianisme ont ordonné au clergé de courber le front sous un silencieux esclavage.

Où est l'homme qui aura le courage de braver les obstacles de tous genres, pour faire entendre de nouveau la voix-de Dieu ?

c)

De la lettre d'Emmanuel d'Alzon à son père, Montpellier le 30 novembre 1832. - Orig.ms. ACR, M 124; V., Lettres, I, p. 378-380.

Victime d'une indiscretion commise auprès de la mère qui est à Paris, sur la façon dont il juge les études faites au séminaire, Emmanuel tient à rassurer ses parents qu'il n'a nullement mis en cause sa présence au séminaire.

J'ai reçu, il y a deux ou trois jours, une lettre de ma mère. M. Combalot m'a encore joué un tour de son métier. J'avais, en répondant à M. de Montalembert(33), dit quelque chose de l'ennui que j'éprouve de ne pouvoir répondre aux personnes qui attaquent mon opinion. M. de Mont[alembert] a montré ma lettre à M. Combalot, qui, poursuivant toujours son idée, a été chanter à ma mère que je périssais d'ennui; ce qui est évidemment faux. Il est bien vrai que je m'aperçois tous les jours de la faiblesse des études et de bien d'autres misères, qui me prouvent de plus en plus que je perds mon temps; mais il y a loin de là à périr d'ennui. Ma mère, tout effrayée, m'a écrit pour me demander si j'avais envie de quitter le séminaire. Vous pouvez bien penser que je lui ai répondu de façon à ne lui laisser aucun doute sur mon intention d'y rester, parce que l'on trouvera partout de petites contradictions ; que celles auxquelles je suis exposé, j'ai dû les prévoir ; qu'elles fortifient, loin de l'affaiblir, ma résolution; qu'elles me confirment seulement dans l'idée où je suis que l'éducation ecclésiastique a besoin d'une réforme et qu'il est malheureux d'arriver trop tôt pour en profiter.

Ceci, mon cher père, doit rester absolument entre nous, parce que tôt ou tard quelque indiscretion finirait par me mettre dans une position fâcheuse vis-à-vis des supérieurs.

d)

De la lettre d'Emmanuel d'Alzon à sa sœur Augustine, Montpellier les 29, 30, 31 janvier 1833. - Orig.ms. ACR, AB 1; V., Lettres, I, p. 380-386. '

Emmanuel confie à sa sœur Augustine, qui est auprès de leur mère à Paris, son jugement sur la situation présente de l'Église : "Un fait est aujourd'hui incontestable, c'est que la semence est jetée; tous les germes ne lèveront pas, peut-être, mais plusieurs lèveront et c'est ce qui suffit."

Puis il en vient à son cas personnel : prêtre séculier ou prêtre religieux, il ne saurait dire, mais assurément prêtre au milieu des hommes. Il doute que la formation intellectuelle reçue au séminaire le prépare à son "grand désir de se consacrer à la défense de la religion".

Plus loin, il demande à sa sœur de l'aider à se tenir au courant de ce qui concerne Lamennais.

Tu veux savoir quels sont mes projets pour l'année prochaine. Je te parle dans toute la sincérité de mon âme : je n'en sais rien. Si jamais je t'ai parlé de ma vocation, je crois t'avoir dit qu'elle était née en moi par un grand désir de me consacrer à la défense de la religion.

Pendant plusieurs années, j'ai bien mûri cette pensée. Je me suis bien convaincu que, au temps où nous vivons, il n'y a que misères et fatigues sans consolation dans toute carrière ordinaire, parce qu'on n'y voit que les hommes, et je t'avouerai (ne va pas m'accuser de misanthropie) que je ne puis en général aimer les hommes que pour Dieu.

J'ai cru cependant que j'étais appelé à vivre au milieu d'eux. La Trappe ou la Chartreuse me convenant fort peu, j'ai dû chercher par quel moyen je pourrais servir Dieu dans le monde. Ce moyen, je ne l'ai pas encore trouvé. Cependant, il est certains faits dont il m'est impossible de douter. Ainsi je crois, aussi fortement que deux et deux font quatre, que Dieu me veut dans l'état ecclésiastique; je crois qu'il ne m'appelle pas à l'exercice du ministère ; je crois, d'après sa conduite passée à mon égard, que si je n'y mets aucun obstacle, lorsque le moment sera venu, il me fera connaître où il me veut; je crois enfin qu'il n'est pas bon pour moi de trop envisager l'avenir, parce que, pour vouloir trop le sonder, j'apporterais inmanquablement quelques vues trop humaines qui gêneraient les vues de la Providence.

Que si tu veux encore savoir quelques probabilités, tu peux demander à ma mère la proposition que m'a faite M. de Salinis(34), mais en te rappelant

toujours que ce n'est qu'un projet humain et qui, par cela même, a pour moi de grands éléments de non-succès. Je t'avouerai cependant que je ne crois pas que la vie morale de ce Séminaire me convienne longtemps. Ma santé physique s'y fortifie, il est vrai, tous les jours, mais le corps n'est pas seul sujet aux maladies. Ne va pas t'effrayer pour cela, car tu ne comprends peut-être pas de quoi je veux te parler. C'est une espèce de racornissement intellectuel avec lequel on rit, on s'amuse, et qui, pourtant, vous rapetisse intérieurement et peu à peu vous bouche l'esprit.

Tu en sais à présent autant que moi sur mon avenir; car tu concluras facilement de tout ce que je viens de te dire que j'ai certaines idées positivement arrêtées, d'autres fort incertaines, que, par conséquent, je ne puis rien te dire de fixe. [...]

Tu me fais beaucoup de plaisir en m'apprenant la visite de M. de Montalembert; s'il revient voir ma mère, tu auras soin, je l'espère, de me l'apprendre. Engage M. Combalot à te parler avec détails de l'affaire de M. de la Mennais et de ce qui se passe à Rome. Ce sont des détails qui m'intéressent trop pour que je n'aie pas la plus grande envie de les connaître tous.

Extraits du dossier de lettres d'Emmanuel d'Alzon à ses amis

a)

De la lettre d'Emmanuel d'Alzon à d'Esgrigny, [Montpellier, le 9 mai 1832].- Orig.ms. ACR, AA 101; V., Lettres, I, p. 306-310.

Emmanuel d'Alzon, après quelques mois de séminaire, révèle à son ami que le sens du sacerdoce est à prendre à partir de Jésus-Christ et de Jésus-Christ crucifié; et il l'invite à le soutenir dans cette voie par la prière.

Votre lettre m'a fait plaisir. J'y suis de votre avis souvent, mais pas toujours. Vous croyez, vous, qu'un prêtre doit s'occuper de marier les gens. Sous un rapport, vous avez raison; sous un autre, vous avez tort. Mais ne revenons plus là-dessus. J'ai autre chose à vous dire.

[...] Croyez-vous, mon cher ami, que je ne cherche que la paix du cœur, que les douceurs, les voluptés de l'âme unie à son maître ? Ce n'est point cela. La vie du prêtre devrait être la vie de la croix; son plus beau privilège devrait être de s'étendre sur le bois sacré. Le privilège du prêtre est d'apprendre, par la douleur, les mystères de miséricorde. Un saint prêtre me disait : "Quand vous

monterez à l'autel, Dieu vous révélera des choses indicibles." Que de choses, en effet, dont je ne me doutais pas seulement et dont je commence à avoir le sentiment !

Oh ! si je pouvais réaliser jamais le modèle qui m'est montré, accomplir l'idée que je me fais de ma vocation personnelle; si je pouvais accomplir ma mission auprès des hommes et me crucifier en même temps au monde, mettre mes mains dans les mains de Jésus-Christ, mes pieds sur ses pieds, mon cœur dans son cœur, et souffrir avec lui ! C'est quelque chose de bien beau que les souffrances d'un prêtre, considérées non comme expiation, non comme épreuve pour lui, mais comme sacrifice pour les autres.

Je ne crois pas que Dieu impose ce genre de souffrances de vive force; il le propose à ceux qu'il aime; c'est à eux de voir s'ils savent connaître le don de Dieu. Priez, mon ami, priez pour que Dieu me donne les grâces nécessaires pour supporter ce poids d'humiliations, de douleurs de tout genre, qui, je crois, m'est offert, mais que je suis bien faible à porter. Et cependant, voilà le vrai bonheur : être frappé à la fois de Dieu et des hommes, porter péniblement sa croix, y être cloué; et tandis que dans le corps tout souffre, tandis que les hommes passent et détournent la tête avec mépris et dégoût, n'avoir pas même Dieu pour soi et s'écrier : "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?" [...]

Priez donc, mon cher Luglien, qu'il soit mon guide, qu'il soit ma lumière, qu'il soit ma vie, et souhaitez-moi un peu de courage.

1. *Un maître spirituel*, p. 9

2. *Mgr Fournier l'avait accueilli avec beaucoup d'affection, comme en témoigne cette finale de lettre à d'Esgrigny : "Adieu, mon cœur, comme me disait avant-hier notre grand évêque" (16 mars 1832; orig.ms. ACR, AA 94; V., Lettres, I, p. 290-292), - Ecrivant à son père, il glisse ce mot : "Dites, je vous prie, à ma mère que je suis au moins jusqu'au coude dans la manche du Supérieur" (26 avril 1832; orig.ms. ACR, AA 99; V., Lettres, I, p. 303-305). - Par une lettre de l'abbé Daubrée, nous savons qu'il s'est entremis auprès de Dom Guéranger et au nom de l'abbé Vernières pour quelques séminaristes désireux d'aller à Solesmes pour un temps d'études plus approfondies (lettre à Dom Guéranger, 25 novembre 1833; Arch. Solesmes; ACR, photoc. CV 92). - De Rome, l'abbé d'Alzon écrira plusieurs fois aux séminaristes de*

Montpellier, aux professeurs et au supérieur du Séminaire (v. infra 18 et 19, et Ch. VI 1).

3. Le 28 septembre 1832, l'abbé d'Alzon écrivait à d'Esgrigny : "Tout jeune homme doit marcher avec son siècle. S'il est catholique, il doit le précéder. Vous ne vous faites pas idée des galopades intellectuelles que je fais, au risque de me briser la cervelle, pour me tenir toujours en avant" (Orig.ms. ACR, AA 111; V., Lettres, I, p. 344-349).

4. Quelques autres de ses amis sans doute, dont du Lac.

5. Les deux écoles où s'étaient groupés et se formaient les jeunes disciples de Lamennais, fondateur avec son frère et supérieur général de la Congrégation de Saint-Pierre depuis 1828.

6. Lettre d'Emmanuel, du 22 janvier, où il n'est point question de la confiance faite sur son avenir. - Orig.ms. ACR, AA 12; V., Lettres, I, p. 36-38.

7. Montalembert éprouvera le même étonnement et la même peine que d'Esgrigny en apprenant d'E. d'Alzon son entrée au Séminaire : "J'en ai été surpris et d'abord presque affligé, lui écrira-t-il le 12 avril 1832, car je nourrissais le secret espoir d'apprendre plus tard à vous connaître et à vous aimer davantage, et de combattre pendant le reste de ma vie, non seulement sous le même drapeau que vous, mais encore à vos côtés. Je regrette encore qu'une espérance qui m'était devenue si chère, depuis le premier jour où je vous vis à Digne, me soit aujourd'hui enlevée. Mais, ajoute Montalembert, je n'en reconnais pas moins tout ce qu'a de glorieux et d'heureux pour vous la décision que vous avez prise. Vous êtes bienheureux, en effet, Monsieur, d'avoir su si jeune préférer le certain à l'incertain, vous dérober à tous les crève-cœurs, à toutes les profondes et perpétuelles misères de la vie du monde, d'avoir, en un mot, donné toute votre vie à Celui-là seul qui sait en disposer sagement." - Orig.ms. ACR, EB 522; V., Lettres, I, Appendice, p. 897-898.

8. Il s'agit de M. Vernières, né à Saint-Pons-de-Mauchiens, près de Lavagnac, ami de la famille d'Alzon et alors directeur du Grand Séminaire de Montpellier.

9. Emmanuel suivra ce conseil et écrira à son ami le 29 mai 1830 : "Je lis ou relis M. de Maistre et je vous remercie de l'avis que vous m'avez donné. Oh ! quel homme ! Pour moi, je lui crois plus de portée qu'à l'abbé de la Mennais. Peut-être cela ne vient-il que du manque de science de l'illustre abbé,

laquelle science surabonde dans le comte." - Orig.ms. ACR, AA 17; V., Lettres, I, p. 74-77.

10. Sans doute celle-ci : " Que vous preniez résolution de ne jamais faire un acte important sans m'en prévenir, prêt à y renoncer si je le jugeais nuisible à votre bonheur ou à votre développement légitime" (v. supra b).

11. Dans une lettre postérieure, à d'Esgrigny, du 18 décembre 1830, Emmanuel écrira dans le même sens : "Il y a quelque chose de si doux, de si vivant dans la pureté d'esprit et de corps, que je plains bien ceux qui ne l'apprécient pas. Je ne me sens jamais si bête que quand les mauvaises pensées me viennent, et je ne suis jamais plus tranquille que quand mes sens se taisent. Il me semble que la vérité alors me paraît plus claire; il me semble que, plus je m'efforce de sortir de l'asservissement du corps, plus je vois se dissiper et retomber par terre cette misérable fumée de l'humaine faiblesse, qui nous empêche de voir la beauté de Dieu et de nous unir à lui par l'amour". - Orig.ms. ACR, AA 55; V., Lettres, I, p. 172-175.

12. E. d'Alzon explicite sa pensée en parlant ici de "la triple réforme" de son intelligence, de sa volonté et de son cœur (marqués par "la triple concupiscence"), par la vertu des trois conseils évangéliques de pauvreté, d'obéissance et de chasteté (ne sera-t-il pas religieux un jour ?), et achève son texte par la prière citée.

13. Emmanuel d'Alzon envisage alors les instruments de l'étude et note : la lecture des ouvrages et des journaux, le style, les langues (allemand, anglais, espagnol), les conversations et les voyages.

14. ACR, EB 314, Lettre de d'Esgrigny à Emmanuel d'Alzon, Paris, le 8 décembre 1830 : "Je puis dire que je suis au désespoir : oh ! l'abbé ! l'abbé ! combien peu chrétien, combien peu charitable, combien égoïste ! Et moi qui comptais sur cet homme pour le catholicisme : je vois qu'il ne faut compter que sur Dieu ! Le génie peut-il avoir un caractère si indélicat ?" 1

15. Il s'agit des Mélanges occitaniques, recueil politique, religieux, philosophique et littéraire, dont le 1er numéro paraîtra à Montpellier le 10 janvier 1831.

16. L'abbé Combalot prêchait alors à Marseille.

17. Allusion à l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse que Lamennais et son groupe organisèrent en décembre 1830 au collège de Juilly.

18. Cf. Ch. VII, 5 b.

19. *En effet, le dernier numéro du Correspondant parut le 31 août 1831 et ce journal fut remplacé à partir de septembre 1831 par la Revue européenne qui parut tous les mois.*

20. *Les adieux du Correspondant, rédigés par de Cazalès, parurent dans le dernier numéro du journal, le 31 août 1831.*

21. *Montalembert (1810-1870), fondateur de l'Avenir avec Lamennais, avait entrepris dans le Midi de la France une tournée de propagande en faveur du journal. Devenu à vingt ans pair de France à la mort de son père, il s'était rendu célèbre par son action en faveur de la liberté de l'enseignement et sa condamnation, pour avoir ouvert, malgré les lois, à Paris, le 9 mai 1831, une école libre avec Lacordaire et de Caux.*

22. *Orig.ms. ACR, EB 521; V., Lettres, I, Appendice, p. 895-897.*

23. *Orig.ms. ACR, EB 521.*

24. Cf. Ch. VII, 7 a.

25. *Orig.ms. ACR, AA 93; V., Lettres, I, p. 284-286.*

26. *v. infra, 7.*

27. *"On ne s'étonnera pas que le P. d'Alzon ayant, en outre, dit sa première Messe le jour de saint Jean l'Évangéliste, ait choisi cet apôtre pour un des patrons de sa Congrégation." (Note de S. Vailhé).*

29. *Ce récit tardif de Sœur Charlotte d'Alzon trouve sa confirmation dans ces lignes écrites par Emmanuel d'Alzon à d'Esgrigny, au lendemain de son entrée au séminaire : "Mon cher ami, me voilà au séminaire ! et je suis content, bien content, et je crois que celui qui est heureux peut savoir quelque chose. J'ai eu, il est vrai, un moment bien triste, celui où j'ai quitté Lavagnac. Je partis sans bruit. Ma pauvre mère, toute courageuse qu'elle s'est montrée dans son sacrifice, m'avait demandé de ne pas lui dire le moment de mon départ. Je me tus, en effet, mais, quoique maître de moi, j'étais dans un bouleversement inconcevable. Maintenant, tout s'est calmé et je suis joyeux, plus que je ne le devrais être; car un jour et demi passé ici m'a déjà montré ce que j'avais à acquérir."-Lettre qu'E. d'Alzon date intentionnellement "du Séminaire, Montpellier, 16 mars [1832]". - Orig.ms. ACR, AA 94; V., Lettres, I, p. 289-294.*

30. *Lamennais avait quitté Paris, le 21 novembre 1831, pour arriver à Rome le 30 décembre, et il ne devait être reçu par le Pape que le 13 mars*

1832. Emmanuel attendait des lettres de Rome, car il avait informé Montalembert (lettre perdue, datée du 27 février) et Lamennais (lettre perdue, datée du 14 mars) de son entrée au séminaire. Les réponses à ces deux lettres lui parvinrent le même jour, dans un courrier qui contenait aussi une lettre de Lamennais à Mme Rodier. (Lettre de Montalembert, Orig.ms. ACR, EB 522; V., Lettres, I, Appendice, p. 89.1-892, - Lettre de Lamennais à Emmanuel d'Alzon, v. Ch. VII, 7 b).

Il en écrivit à son père, le 26 avril, en ces termes : "Je vous remercie beaucoup de m'avoir si promptement envoyé la lettre de M. de M[ontalembert]. Quoiqu'elle ne dise rien de bien positif sur leur état, elle m'a fait beaucoup de plaisir à cause des sentiments qu'il y témoigne pour moi. Celle de ma tante Rodier en contenait une troisième pour moi de M. de la M[ennais]. Il ne m'y parlait pas non plus beaucoup de leur position, mais dans celle de ma tante, qui était immense, il donnait quelques détails et il assurait que la Commission chargée d'examiner son Mémoire était favorable et qu'ils avaient l'assentiment de tout ce qu'il y avait d'hommes pieux." - Orig.ms. ACR, AA 96; V., Lettres, I, p. 303-305.

31. Le mot doctrines, qui revient souvent dans les lettres de l'époque se réfère aux "doctrines romaines" au sens d'ultramontaines.

32. Relue sur l'original ms., retrouvé en 1972 dans les papiers de S. Vailhé.

33. Lettre du 10 novembre (Orig.ms. Arch. Montalembert) en réponse à celle de Montalembert, du 4 du même mois (Orig.ms. ACH, EB 523, V., Lettres, I, Appendice, p. 899-901).

34. Dans un post-scriptum ajouté à une lettre de l'abbé Daubrée à Emmanuel d'Alzon, du 19 décembre 1832, l'abbé de Salinis offrait à Emmanuel de le rejoindre au collège de Juilly où règne, disait-il, "la soumission la plus filiale, la plus entière, sans aucune réserve à l'autorité qui seule ne peut égarer le prêtre et le fidèle" (Allusion à l'Encyclique Mirari vos). - Orig.ms. ACR, EA 4.

CHAPITRE V.2

VOCATION SACERDOTALE ET ÉTUDES CLÉRICALES

D'EMMANUEL D'ALZON (1830-1835)

[Suite de la correspondance]

b)

**De la lettre de l'abbé d'Alzon à Gouraud, Lavagnac, 18 juillet 1832.-
Orig.ms. ACR, AA 103; V., Lettres, I, p. 315-318.**

L'abbé d'Alzon, par égard à ses parents, passera avec eux ses premières vacances de séminariste. Il fait le point sur la faiblesse de la science théologique enseignée au séminaire et, informant son ami qu'il a été tonsuré, lui demande de l'accompagner par sa prière dans sa marche vers le sacerdoce.

J'aurais vivement désiré aller passer mes vacances avec vous et avec de Jouenne, mais il est bien difficile de refuser à ses parents ses premières vacances de Séminaire. Certaines personnes, il est vrai, m'exhortent à aller continuer mon séminaire à Saint-Sulpice, mais les raisons qu'elles me donnent sont précisément celles qui me détourneraient de ce dessein. Je sais bien que Montpellier, quoique très bon sous certains rapports, a de très grands désavantages, et qu'à ne voir les choses que sous un point de vue, le temps que j'y passerai sera presque perdu sous le rapport scientifique; mais vous ne vous faites pas une idée de l'utilité qu'on en peut retirer. Comme on est frappé de la décrépitude de la science théologique, telle qu'on s'obstine à vouloir l'enseigner ! C'est au point que je me faisais un scrupule de conscience d'ouvrir la bouche dans certaines discussions sophistiques, qui, trop souvent, emportaient tout le temps des conférences. C'est, à mon gré, une contre-épreuve bien utile, quand on veut s'assurer si les nouveaux développements qui se préparent sont aussi vrais que le disent ceux qui sont avancés dans la voie. Lorsque, après quelques mois passés à étudier cette science toute verbale, on revient à étudier une science de choses et de faits, on est, je vous assure, bien facilement à même de juger la différence. [...]

Songez-vous quelquefois que je n'appartiens plus au monde, que mes cheveux ont été coupés(35), et que j'ai dit aux pieds de l'évêque : Dominus

pars haereditatis meae et calicis mei ; tu es qui restitues haereditatem meam mihi ? Voilà que j'ai un autre héritage que le monde, d'autres espérances que le monde, que je ne suis plus du monde. Priez Dieu, mon ami, pour qu'à mesure que je m'avancerai dans la hiérarchie ecclésiastique, j'en prenne tout l'esprit, esprit sublime et qui renouvellera le monde, quand il pénétrera les âmes assez pures pour le faire briller aux yeux des hommes.

c)

De la lettre de l'abbé d'Alzon à d'Esgrigny, [Lavagnac, le 11 août 1832]. - Orig.ms. ACR, AA 105; V., Lettres, I, p. 323-325.

L'abbé d'Alzon, en vacances à Lavagnac, fait part à d'Esgrigny de ses réflexions apostoliques. Il voudrait pouvoir, à l'aide des Pères et de la Bible, cerner les idées-mères aptes à féconder l'esprit sacerdotal, pour raviver les forces du catholicisme, afin que seule la voix de Dieu puisse se faire entendre.

Depuis que je suis en vacances, je cherche souvent à deviner deux choses, à quoi je suis bon et, ce que vous deviendrez. Pour moi, en y réfléchissant mûrement, je me trouve propre à si peu de choses que j'en ai pris mon parti. Je m'en vais, comme dit Gouraud, étudier mon état, lire les Pères, la théologie, la Bible, ne pas abandonner surtout l'étude de ce que nous sommes convenus, avec un ecclésiastique de ma connaissance, d'appeler idées-mères, c'est-à-dire des principes qui sont propres à féconder l'esprit de quiconque est appelé, par sa vocation, à prendre quelque ascendant sur les hommes, idées qui, pour n'être pas admises dans la tête de certains prêtres, les laissent sans influence aucune sur la société(36). Après cela, j'attendrai patiemment que Dieu parle. Vous ne sauriez comprendre, mon ami, combien quelquefois Dieu parle haut, quand on lui déclare qu'on veut le prendre pour guide. [...]

Laissez-moi vous dire combien je gémis, depuis que j'ai promis à Dieu de n'avoir plus d'autre héritage que le sien, ravagé par ses ennemis, négligé par ceux qui devraient le cultiver; et d'un autre côté, au milieu des clameurs qui retentissent autour de nous, au milieu de ces cent mille voix, dont chacune exprime une opinion différente, combien il est triste de ne pas entendre une seule voix, dont on puisse dire : "C'est la voix de Dieu." Personne ne se charge d'aller porter aux hommes les paroles du Seigneur. Et voilà ce qui me désole. Car, si le Seigneur se tait, qui peut instruire ? Je vous dis ceci avec une grande amertume de cœur et vous conjure de considérer combien il serait grand de

faire auprès de la société la fonction de héraut divin.

Emmanuel.

d)

De la lettre de l'abbé d'Alzon à de La Gournerie, [Lavagnac, 4 septembre 1832].- Orig.ms. ACR, AA 107; V., Lettres, I, p. 330-334.

L'abbé d'Alzon, voyant tant de catholiques gémir et désespérer de tout, trouve dans les ouvrages des Pères de quoi renouveler la présentation de la foi chrétienne dans sa fermeté et dans son assurance.

Oh ! nous comprenons bien mal notre mission, si nous ne profitons pas de tous les moyens que Dieu nous offre de faire triompher sa cause. Je vois grand nombre de catholiques gémir et désespérer de tout, parce que, disent-ils, le monde est gâté; il l'était bien davantage quand les Apôtres entreprirent sa conquête, et pourtant ils en vinrent à bout. [...]

Je me suis mis à vivre dans le commerce le plus familier avec saint Augustin, saint Chrysostome, Tertullien et quelques autres Pères de l'Eglise. Il faut convenir que ces hommes étaient prodigieux. Souvent on voit percer chez eux les défauts de l'époque. Les antithèses chez saint Augustin, un néologisme de mauvais goût chez le dur Africain déparent leurs chefs-d'œuvre; mais n'importe, ils méritent leur réputation, ils en méritent même une plus grande que celle dont ils jouissent aujourd'hui. Je trouve qu'on puiserait chez eux la réponse à bien des objections faites contre le christianisme et qui sont à la lettre renouvelées des Grecs. Sous ce rapport, l'enseignement ecclésiastique est susceptible de prendre et prendra, je l'espère, avant peu un grand développement. J'espère que, lorsque tous les souvenirs de Sorbonne seront éteints, l'on sacrifiera au bien de la vérité quelques arguments, quelques preuves scolastiques désormais hors de saison, pour présenter aux jeunes gens le parallèle merveilleux des dogmes catholiques, immuables comme la vérité dont ils sont l'expression, et des mille erreurs qui naissent et meurent chaque jour, insaisissables comme le principe sur lequel elles reposent. Considérée de ce point de vue, l'étude de la théologie est on ne peut plus attachante. Il faut sentir les avantages de la foi, comme on comprend les avantages d'un port sûr, quand de la plage on aperçoit un bâtiment luttant avec la tempête.

e)

De la lettre de l'abbé d'Alzon à Gouraud, [Montpellier] le 15 avril 1833. - Orig.ms. ACR, AB 6; V., Lettres, I, p. 403-406.

L'abbé d'Alzon vient de lire dans la Revue européenne, qui a pris le relais du Correspondant, en septembre 1831, un article concernant l'œuvre de l'abbé Bautain à Strasbourg. Il désire vivement en savoir plus long, car il est persuadé que Dieu veut aujourd'hui "un Ordre nouveau" pour travailler à régénérer la société moderne. Bautain, professeur de philosophie au collège royal de Strasbourg, devenu prêtre, avait fondé, le 16 mai 1832, une sorte de famille spirituelle sans vœux et sans obligations formelles, dite la Société Saint-Louis, et placée sous le patronage de l'évêque de Strasbourg. Cette société devait se disperser après la condamnation de Bautain.

Je viens vous prier, mon cher Gouraud, de me rendre un service dont je vous crois plus capable que tout autre. Je vous ai toujours entendu parler avec enthousiasme de l'abbé Bautain. Je viens de lire dans la Revue européenne quelques mots sur lui, qui ont vivement excité ma curiosité. On dit qu'il s'est mis à la tête de quelques jeunes prêtres, dont il dirige les études. Quel est leur but ? Je suis tellement certain que Dieu veut aujourd'hui un Ordre nouveau, et que cet Ordre paraîtra avant peu, que je ne puis entendre parler d'une association de ce genre sans être fortement remué. Je voudrais avoir des détails positifs sur ce M. Bautain. J'ai été frappé des articles qu'il a insérés dans la Revue européenne. Donnez-moi ces détails, si vous le pouvez; donnez-les-moi longs. J'ai besoin d'être au courant de tout ce qui se prépare pour la gloire de Dieu et le triomphe de la foi. [...]

Plus je vais, plus il m'est évident que Dieu, qui nous aimera toujours encore plus que nous le haïssons, est résolu de sauver le monde. Si nous voulons nous mettre sous sa main, il se servira de nous comme d'instruments de salut, car il emploie toujours de préférence ce qui est faible et misérable. Mais si nous refusons de nous laisser conduire par lui, il saura bien faire ses affaires sans nous et malgré nous. Pour moi, j'entre dans un étonnement bien grand quand je me permets de suivre la marche de la Providence, quand je la vois former ses ouvriers dans le silence, loin du monde et des contentions. Le moment n'est pas éloigné où elle les fera paraître, et nous verrons alors [ce] que deviendront les misérables et frêles cabanes, bâties par l'orgueil en révolte, en présence du magnifique édifice qui s'élèvera par les mains de l'Eglise au Dieu de l'éternité.

Adieu, mon ami. Comme vous voyez, je vis d'espérance. Mais de quoi peut-on

vivre aujourd'hui, et l'espérance n'est-elle pas la sœur de l'amour ? Adieu. Répondez-moi. Je vous aime.

Emmanuel.

f)

De la lettre de l'abbé d'Alzon à de La Gournerie, [Montpellier le 8 juin 1833]. – Orig.ms. ACR, AB 9; V., Lettres, I, p. 413-415.

L'abbé d'Alzon informe de La Gournerie qu'il a reçu les ordres mineurs, ce qui le rapproche de l'ordination sacerdotale, dont il mesure les responsabilités pastorales : rappeler au genre humain qu'il n'est qu'une grande famille dont Dieu est le Père; et à ce propos il glisse un jugement sur la partialité des rédacteurs de L'Avenir.

J'ai trop de plaisir à recevoir vos aimables lettres, mon cher Eugène, pour ne pas me hâter de répondre à la dernière que je reçus de vous, voilà bientôt huit jours. Elle m'arriva quelques heures après une cérémonie, à laquelle j'avais eu une part bien active : je veux parler de l'ordination de la Trinité, où j'ai reçu les quatre ordres mineurs. Encore un nouvel engagement, engagement fort léger, il est vrai, sous le rapport des obligations qu'il impose, mais qui me présente sans aucun intermédiaire le terrible pas du sous-diaconat.

Priez pour moi, mon cher ami, je vous en conjure, parce que j'en ai le plus grand besoin. Bientôt je serai appelé à faire un pacte solennel avec Dieu. Je dis bientôt, car qu'est-ce qu'un ou deux ans, pour se préparer à un fardeau qu'il faudra porter toujours ?

Je vois tous les jours de nouvelles charges, de nouveaux travaux, de nouvelles fatigues, et je sens qu'un grand courage m'est nécessaire. Il faut même plus que du courage, aujourd'hui que tout ce qui nous entoure est si tiède, si froid, si glacé; il faut dans le cœur un feu immense pour soi et pour les autres; il faut des flammes pour réchauffer ces pauvres âmes, toutes transies depuis qu'elles se sont dérobées aux rayons du soleil de justice et de vérité; il faut une patience immense pour panser toutes les plaies, soigner toutes les maladies qui pullulent dans ce champ de toutes les misères qu'on appelle le monde; il faut la foi, il faut l'amour, il faut l'esprit de sacrifice; et où le trouverez-vous ? [...]

Et cependant c'est une belle chose qu'une vie sacerdotale ! Oh ! oui, belle, bien belle et sublime. S'anéantir, se dépouiller de tout ce qui dans l'homme est souillé, corrompu; se revêtir de Jésus-Christ comme d'une armure de

lumière et marcher au combat avec la certitude que la victoire restera à la cause que l'on défend, parce que c'est la cause de Dieu; se sentir appelé à rendre aux hommes le repos et le bien de l'intelligence qu'ils ont perdus, aux peuples le bien qui, leur manquant depuis de longues années, ne faisait plus d'eux que des agrégations, mais non pas des sociétés; rappeler au genre humain qu'il n'est qu'une grande famille, dont Dieu est le Père : voilà certes une belle mission, et c'est celle qui est destinée à celui qui aura foi en son ministère, foi à l'imposition des mains et à l'esprit de Dieu qui lui est communiqué par cette imposition.

Je partage assez votre sentiment sur l'Avenir. A force de vouloir être catholiques, les rédacteurs de ce journal ont fini par ne plus l'être dans toute la rigueur du mot.

10

Extraits de deux lettres de l'abbé Daubrée à l'abbé d'Alzon

L'abbé Daubrée était pour l'abbé d'Alzon un ami de la première heure (v. Ch. IV, 2 a). En 1832, l'abbé Daubrée est encore au service de l'abbé de Salinis, au collège de Juilly; mais en 1833, il rejoint Dom Guéranger à Solesmes. Lorsque l'abbé d'Alzon lui eut fait part de la faiblesse des études à Montpellier, il l'invite à le rejoindre d'abord à Juilly(37), puis à Solesmes(38). C'est alors que l'abbé d'Alzon lui révéla son intention d'être prêtre religieux, mais religieux apostolique. A cette lettre perdue, l'abbé répond avoir eu le même projet et ne l'avoir pas suivi, faute d'un Ordre répondant à son attente : ni les Jésuites, ni la Congrégation de Saint-Pierre de Lamennais ne l'ont retenu. Il ne pouvait quant à lui, écrit-il à l'abbé d'Alzon, attendre "l'Ordre probable dont vous me parlez, qui régénérera la société".

a)

[Juilly, 22 juin 1833]. - Orig.ms. ACR, EA 6.

Si ma lettre vous a été agréable, mon cher Emmanuel, votre réponse me l'a été plus encore. Ce que vous me dites de vos dispositions me surprend. J'avais cru que vous désiriez le ministère extérieur et que la vie religieuse ne serait pas de votre goût. Si vous y êtes appelé, mon cher ami, je vous en félicite, car cette vie s'appelle le paradis terrestre et la porte de l'autre paradis est dans celui-là. Il m'en coûte dans le parti que je prends; mais j'en bénis Dieu qui m'appelle, sinon de toutes les forces de mon cœur encore attaché à

ce que je quitte, du moins de toutes les forces de ma raison. Je connais votre attrait pour les Jésuites si... Ce si là m'a arrêté comme vous. J'aimerais une société dans ce genre si cette société existait, mais elle n'existe pas et ce si là me refoule chez les Bénédictins où Dieu me prépare peut-être un mieux que je ne comprends pas encore et ne puis comprendre dans la nuit où ma pauvre âme se trouve en ce moment. Ce que fait l'abbé de Lamennais n'a pas les moindres chances de durée : je connais l'œuvre pour y avoir été et pour l'avoir suivie des yeux depuis que je n'y suis plus(39). Franchement je n'y vois pas le doigt de Dieu et pour qui connaît le caractère de M. Féli il est à peu près constant qu'il n'a pas d'autre mission que la composition des livres. Je ne serai pas le seul à vous parler ainsi. Mr de Cazalès, Jourdain et Bore qui écrivent dans la revue vous tiendraient le même langage. Au surplus, mon cher ami, vous avez le temps d'examiner. Tout ce que je vous demande, c'est de n'y pas manquer.

L'idée de venir nous voir pendant ces vacances est excellente. C'est après avoir vu seulement que vous pourrez prendre un parti. Vous ferez connaissance avec l'abbé Guéranger et vous serez ravi de sa science et de son esprit, j'en suis certain.

Je quitte Juilly le 1er juillet et Paris le 4. Je serai rendu le 7 ou le 8 à Solesmes,

b)

[Solesmes], 19 juillet 1833. - Orig.ms. ACR, EA 7.

Je n'avais pas le temps d'attendre l'Ordre probable dont vous me parlez qui régénérera la société. Avant tout il fallait me sanctifier et j'ai embrassé, non la vie qui est le plus en rapport avec mes théories, mais celle que Dieu paraît me destiner et qui était réalisable aussitôt. Vous, mon cher ami, attendez l'heure que sonnera la Providence. Quand vous serez prêtre, quand vous aurez exercé un peu de ministère il vous sera plus facile de connaître dans quelle voie vous devez marcher.

Extrait d'un acte de consécration à Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, Séminaire de Montpellier, 3 mai 1833. - Orig.ms. ACR, CR 6; T.D. 43, p. 246-249.

En la fête de l'Invention de la Sainte Croix, le 3 mai 1833, avec quelques séminaristes de Montpellier, l'abbé d'Alzon se consacre à Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, en un pacte d'entraide spirituelle, pour être dignes de la sainteté du sacerdoce. Le texte comporte deux parties : un préambule, de la main de l'abbé d'Alzon, que nous allons citer, et la formule de consécration, d'une autre main, mais ratifiée par lui.

Il est écrit dans l'Apocalypse que saint Jean vit, au milieu du trône de Dieu, un agneau comme immolé, et que les vieillards qui entouraient le trône et les anges qui le servaient se prosternèrent en disant à haute voix : Dignus est agnus, qui. occisus est, accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, et gloriam, et benedictionem.

C'est à cet agneau, immolé dès l'origine du monde, que nous sommes résolus de nous consacrer, afin de rendre à celui qui est assis sur le trône, et à l'agneau, et la bénédiction, et l'honneur, et la gloire, et la puissance dans les siècles des siècles. Amen. Persuadés que plus l'impiété moderne a voulu renverser sa puissance et anéantir sa gloire, plus celui qui est assis sur le trône fera briller sa gloire et fortifiera sa puissance, nous venons nous prosterner devant lui, et, après les cantiques des vieillards et des anges, comme les quatre animaux mystérieux, répéter : Amen, Amen. Oui, nous voulons que la puissance et l'honneur soient rendus à l'Agneau, et c'est pour cela que nous [nous] unissons à ses pieds, afin que le concert de nos efforts attire à nos travaux les bénédictions d'en-haut. Nous nous proposons d'augmenter, autant qu'il dépendra de nous, cette gloire et cette puissance.

Les moyens par lesquels nous y parviendrons, nous les trouverons dans une imitation, la plus parfaite possible qu'il dépendra de nous, de son état de victime. Comme saint Paul, nous ne voudrions savoir qu'une chose, Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, Jesum Christum, et hunc crucifixum. Telle sera notre devise : Jésus-Christ, dont le sacrifice sur la Croix sera le modèle sur lequel nous aurons toujours les yeux fixés. Aspice, et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est. Nous viendrons souvent contempler ce modèle qui, de l'autel comme du haut de la montagne, se présente à nous et nous apprend ce que nous devons être, pour lui rendre l'honneur qui lui est dû. Et comme Jésus-Christ s'est offert volontairement à

son Père, sans cesse aussi nous nous offrirons à Dieu. Comme Jésus-Christ sur la croix n'a voulu que le salut des hommes, nous aussi, en aimant la croix, nous ne chercherons que notre salut et celui de nos frères. Comme Jésus-Christ élevé sur la croix a tout attiré à lui, cum exaltatus fuero, omnia traham ad meipsum, nous aussi nous nous efforcerons, par l'esprit de pénitence, de nous élever sur la croix, afin d'attirer le plus possible vers le ciel tant d'âmes qui regardent encore vers la terre.

L'amour au Saint-Sacrement de l'autel sera celui que nous nous efforcerons d'allumer dans nos cœurs. Nous demanderons à la divine victime qu'elle daigne y graver son image. Nous lui demanderons de transformer nos poitrines en une fournaise ardente, d'où jaillissent incessamment, avec nos paroles, les flammes qui aillent réchauffer tant de cœurs tièdes et froids, qui n'attendent qu'une étincelle du ciel pour s'enflammer(40).

12

Lettres testimoniales de la réception par E. d'Alzon des quatre Ordres mineurs, Montpellier, le 1er juin 1833. - Orig. ACR, DK 252.

Litterae
Ordinationis

Maria-Nicolaus FOURNIER

Miseratione Divinâ et Sanctae Apostolicae gratiâ Episcopus Monspeliensis, Baro CONTAMINENSIS, in Regiâ Legione Honoris Praepositus, Eques Ordinis Melitensis Magna Cruce signatus, etc.

Notum facimus universis, quod nos, die datae praesentium, sacros générales ordines et Missam in Pontificalibus celebrantes, in Ecclesiâ Seminaris nostri Diocesani, sabbato quatuor temporum Pentecostes , dilectum nobis in Christo Joseph Mariam Emmanuel D'ALZON, e Diocesi Nemausenci, rite et canonice dimissum,

idoneum et capacem in examine repertum, ad quatuor minores ordines, rite et canonice, Domino concedente, duximus promovendum et promovimus.

Datum Monspeli sub signo nostro, Secretariique Episcopatus nostri chirographo, anno Domini millesimo octingentesimo trigesimo tertio, die vero mensis junii primâ,

+ M[aria] N[icolaus], episcopus
Monspeliensis
L + S De mandato
Martin, sec[reta]rius.

13

Extraits de deux lettres de séminaristes de Montpellier à l'abbé d'Alzon

L'abbé d'Alzon continue à suivre pendant les vacances les séminaristes avec lesquels il avait voulu "faire du bien parmi les membres moins zélés de la communauté"(41). Nous citerons, à titre d'exemples, des extraits de lettres de séminaristes qui le remercient de ses conseils et de sa prière pour le temps des vacances.

a)

De la lettre de A. Reynet, Basse le 29 juillet 1833. - Orig.ms. ACR, EA 152.

Ma consolation a été extrême en voyant que les conseils et les saintes exhortations dont vous nous avez édifiés au Séminaire, vous continuez à nous les prodiguer pendant les vacances, temps périlleux et difficile, temps rempli d'écueils pour notre salut. Je vous suis infiniment obligé, Monsieur d'Alzon, de l'attention et des égards que vous avez eus pour moi en m'écrivant cette lettre pleine de saints avis et certainement bien propre à ranimer la ferveur et la piété. La résolution que vous nous avez suggérée, de faire une heure d'oraison, est en vérité un moyen bien puissant pour passer saintement les vacances. C'est dans ce divin exercice que notre âme va puiser la lumière et la force, pour éviter les écueils que l'ennemi de notre salut sème autour de nous et pour résister à tous les obstacles que sa malice nous oppose. C'est dans l'oraison que notre âme s'unit à Dieu plus que dans tout autre exercice, reconnaît sa dépendance, ses misères, ses faiblesses [...] (42).

Continuez d'exercer envers nous, pour ainsi dire la fonction de père spirituel que vous avez exercée, cette année. Permettez-moi cependant de vous faire observer que vous devez ménager la santé de votre corps qui doit être considéré comme une victime qu'il faut engraisser pour immoler ensuite au Seigneur.

b)

De la lettre de J. Artaud, Lunel, le 31 juillet 1833. - Orig.ms. ACR, EA 295.

Je m'empresse de répondre à votre aimable et édifiante lettre. Je vois avec un plaisir très sensible que vous n'avez pas perdu de vue vos chères brebis : vous remplissez à notre égard les devoirs du pasteur le plus tendre et le plus attaché à son troupeau. Heureux si nous pouvions répondre à tous vos soins ! Heureux moi-même et mille fois heureux si je mettais en pratique les sages avis que vous avez eu la bonté de me donner. Mais je vous prie, mon cher Monsieur, de vouloir bien compatir à ma faiblesse. [...]

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, n'est pas tout à fait dépourvue de consolation. Car à la première lecture que j'en ai faite, j'ai senti mon courage se ranimer, et toutes les fois que je la relis, mon cœur semble se ranimer et prendre de nouvelles forces; aussi j'en ferai souvent le sujet de mes méditations. C'est dans cette aimable lettre que j'irai prendre des forces dans les moments de désolation et de sécheresse ; c'est elle qui échauffera mon cœur lorsque les glaces de la tiédeur viendront le refroidir. Je ne manquerai pas surtout d'employer pour cela le grand moyen que vous avez bien voulu m'indiquer, et quelque pénibles que soient quelquefois les moments que je passe devant le très Saint Sacrement, je ne manquerai jamais d'aller me prosterner humblement en présence de notre Dieu [...].

Priez pour moi, mon cher d'Alzon, afin que le Seigneur daigne m'exaucer et rendre le calme à mon cœur; de mon côté, je vous avoue que je ne serai point ingrat. J'adresserai tous les jours au bon Dieu ma faible et timide prière pour tous les membres de notre réunion et pour celui surtout qui en est le père tendrement aimé.

14

Extraits du dossier de lettres de l'abbé d'Alzon à ses amis

a)

Lettres de l'abbé d'Alzon à d'Esgrigny, juillet-octobre 1833

D'Esgrigny demeure le confident de l'abbé d'Alzon, et c'est à lui qu'il s'ouvre au début des vacances de son projet de laisser le séminaire pour aller

ailleurs poursuivre ses études. L'incertitude dans laquelle il demeure ébranle sa santé et même son courage intérieur. Après avoir écarté Paris, Solesmes, Juilly, il choisit Rome "comme un pis-aller", pour le programme d'études qu'il se propose.

1° Lavagnac, le 5 juillet 1833. -Orig.ms. ACR, AB 10; V., Lettres, I, p. 416-418.

Me voilà en vacances pour trois mois. J'en avais besoin pour le bien de mon corps qui s'était épuisé, et, j'espère aussi, pour le bien de mon âme. J'avais besoin de quelque temps de retraite et de liberté. Reviendrai-je au Séminaire ? C'est ce que je ne puis vous dire. Donnez-moi un conseil d'ami et dites-moi ce que je dois faire. Dois-je aller à Juilly, où l'abbé de Salinis m'offre tous les avantages possibles ? Ou auprès des Bénédictins de Solesmes, où je pourrais passer quelques années ? Ou auprès de M. de la Mennais qui m'attend ? Ou enfin à Rome ?

Voilà bien des endroits, où je trouverai de grands avantages, mais où, en même temps, j'aurai des inconvénients. Partout il faut en trouver, je le sais. Mais où en rencontrerai-je le moins ? Qu'en pensez-vous ?

2° [Lavagnac], le 16 août 1833. - Orig.ms. ACR, AB 14; V, Lettres, I, p. 427-428.

Je vois avec plaisir que vous avez jugé parfaitement comme moi les divers endroits, où je pourrais aller continuer mes études. Il y a quelques considérations qui n'ont pu vous venir à la pensée, mais à part ce, je suis heureux de me rencontrer de votre sentiment.

En résumé, je pense que si les détails que j'ai fait demander sur Juilly sont satisfaisants, ce sera dans cette dernière maison que je me fixerai. A proprement parler, je ne sens pas trop le besoin d'être sans cesse sous les yeux d'un homme qui me dirige(43); non que je n'aie aucun besoin de conseils, mais parce que je crois connaître le genre de travail auquel je suis destiné, et parce que je me suis tracé un plan d'études analogues à la carrière que je me suis proposé de suivre. Le grand mal du temps, ou, au moins, un des grands maux de l'époque, c'est le défaut de foi parmi les hommes. Ce serait donc à rendre la foi aux hommes que je voudrais me consacrer. Un pareil but exige certaines études, de la retraite et cependant le commerce des hommes. Juilly, à cause de sa proximité de Paris, m'offre, ce me semble, de

grands avantages.

3° Lavagnac, le 19 septembre 1833. -Orig.ms. ACR, AB 15; V., Lettres, I, p. 429-432.

Je vous en conjure bien vivement : Priez pour moi. J'ai honte de le dire, mais c'est une honte que je puis bien subir devant vous, puisque je veux toujours vous ouvrir ma pensée, je crains d'être infidèle aux grâces de Dieu.

Il me semble que, dans les premiers temps de ma cléricature, il me montrait l'idéal d'un prêtre. Il me semblait voir un être presque céleste, pur comme un ange, le cœur plein de flammes pour Dieu et pour les hommes, aimant la souffrance et la croix, parce que Jésus-Christ, le prêtre par excellence, avait souffert et était mort crucifié, mourant tous les jours à lui-même, comptant la vie pour rien, aimant l'Eglise comme une jeune épouse. Voilà ce que je voyais. Je voyais encore un homme se mettant à la place de tous les malheureux, s'identifiant avec eux pour supporter avec eux tous les genres de peines et de misères, Voilà, certes, un beau modèle ; et ce modèle, je croyais être appelé à le réaliser. Cependant, quand je me vois si faible, si froid, si égoïste, je me sens saisi d'un grand découragement, et plus encore d'une grande honte. Car la grâce de Dieu pouvait faire des prodiges en moi, si je l'eusse voulu. [...]

Ce qui n'a pas peu contribué à me mettre dans cet état, c'est l'indécision où je me suis trouvé, pendant un certain temps, sur le lieu où j'irai continuer mes études. Depuis plus d'un an, j'étais résolu à ne plus revenir, à la rentrée prochaine, au Séminaire de Montpellier. J'ai éprouvé de fortes contradictions dans le choix du lieu, où je voulais aller poursuivre mes études. Je voulais rester en France, sans retourner dans un Séminaire, l'enseignement aujourd'hui y étant beaucoup trop incomplet. Enfin je me suis à peu près décidé d'aller à Rome.

Je pars avec un prêtre qui, après avoir passé quatorze ans dans le ministère, a obtenu un peu de repos pour réparer sa santé et reprendre des forces(44). En même temps, il se propose de se préparer à la prédication. Nous prendrons un appartement et nous travaillerons, chacun de notre côté. [...] Ne croyez pas que moi-même je me fasse une haute idée de ce que j'y trouverai. Il est sûr cependant qu'avec un peu de bonne volonté j'y trouverai ce qui me convient.

Il me semble qu'une ère nouvelle va commencer pour moi. Je vais être un peu plus mon maître, ce que je crains beaucoup. Vous m'écrirez souvent, si vous

ne venez pas me voir. En vous demandant vos lettres, je vous demande ce que je crois maintenant avoir le droit d'exiger. J'espère, avant de partir, faire une bonne retraite, où je prendrai des résolutions conformes à ma nouvelle manière de vivre. Je vous les enverrai, si vous me promettez de me donner votre avis bien circonstancié(45).

4° Lavagnac, le 5 octobre 1833 - Orig.ms. ACR, AB 18; V., Lettres, I, p. 437-440.

C'est sans doute par une permission de Dieu que les personnes qui me sont les plus chères (mes parents exceptés) combattent le projet de mon voyage à Rome. J'ai eu toutes les peines du monde à y décider mon confesseur. Moi-même, pendant longtemps, j'en avais repoussé la pensée par les mêmes raisons que vous me développez dans votre lettre. Et maintenant, entraîné par je ne sais quelle impulsion, je me laisse conduire dans une voie dont je ne regarde l'issue qu'avec effroi. N'eût-il pas mille fois mieux valu pour moi suivre la route que je m'étais déjà tracée et sacrifier à Dieu deux années d'études nulles pour moi?

Maintenant, je serais au Séminaire. Depuis quelques heures j'aurais revu tous les jeunes gens avec lesquels j'ai vécu pendant un an et demi. Je formerais avec quelques-uns d'entre eux des projets pour faire du bien parmi les membres moins zélés de la communauté. Dieu, content de mon sacrifice, me dédommagerait de tant de dégoûts surmontés par une grande joie, comme il m'en a fait éprouver parfois. Et, au lieu d'un abandon entier de mon avenir entre les mains de sa Providence, je préfère être moi-même mon guide, marcher seul et marcher mal.

Que voulez-vous, mon cher ami, que voulez-vous que je fasse ? Retourner dans un Séminaire ? J'ai la certitude d'y perdre mon temps et ma santé. Aller à Juilly ? Oui, sans doute; mais plusieurs personnes en qui j'ai confiance, quoique avec des vues opposées, me détournent d'aller dans cette maison. A Paris ? C'est bien là que je voudrais être, mais M. de la Mennais me conseille d'y aller, et c'est une raison pour que mes parents s'y opposent. Où aller donc ? J'ai choisi Rome, comme mon pis-aller.

Quoique je sois loin d'approuver tout ce que vous me dites sur les avantages du Nord, je sais que dans la France, il y a ce qui ne se trouve point ailleurs. Pourquoi donc en sortir ? me direz-vous. Pourquoi ? Parce que je veux étudier quelque temps en liberté et qu'il ne m'est pas permis de le faire ailleurs qu'à Rome. Peut-être, cependant, y vais-je à une époque de ma vie où

ce voyage me sera le plus utile. Je crois maintenant assez connaître la théologie, pour juger en général de quelle réforme elle a besoin; mais je ne la connais pas assez pour apprécier les détails de cette réforme. J'ai donc besoin d'étudier encore. Je ne sais si, à Paris, je pourrais trouver plus qu'ailleurs des secours pour le travail que je me propose. La théologie est dans tous les temps une science nécessaire à un prêtre, et s'il s'occupe de cette science au milieu des distractions, du bourdonnement, des bouleversements de tout genre dont Paris est le foyer, peut-être est-il grandement exposé à ne pouvoir l'approfondir autant qu'elle le mérite.

Il faut pour la science ecclésiastique, plus que pour toute autre, une grande retraite. Je sens bien, sous un rapport, que celle où je vis depuis si longtemps m'a fait du mal, mais il faut savoir quelquefois faire de nécessité vertu. On croit, et fort à tort, qu'il ne suffit que de combattre. Il faut plus. Il faut y être préparé, et la préparation nécessaire aux combats du Seigneur peut être considérée par rapport à l'esprit et par rapport au cœur.

b)

Echange de lettres d'Alzon-de La Gournerie

De La Gournerie, comme d'Esgrigny, était dans la confiance de l'abbé d'Alzon, début octobre 1833. L'abbé d'Alzon informe de La Gournerie que, finalement, il a opté pour Rome et a reçu des lettres de recommandation. Son ami, qui projette un voyage en Italie, le félicite de s'être rangé à l'avis de ses parents, car, en allant à Rome, il prendra du recul vis-à-vis de Lamennais, ou plutôt de tous ceux qui ont majoré ses thèses en matière politique comme vient de la faire Montalembert; et il sera plus sagement informé de toute cette affaire pour laquelle de La Gournerie n'a jamais eu aucune sympathie.

1° De la lettre de l'abbé d'Alzon, [Lavagnac début octobre 1833]. - Orig.ms. ACR, AB 17; V., Lettres, I, p. 434-437.

Depuis quelque temps je vous ai, je crois, parlé de ma résolution de ne pas retourner au Séminaire de Montpellier(46). Il y a plus d'un an que j'avais formé ce dessein, et l'année qui s'est écoulée m'a confirmé dans cette idée. J'avais eu quelque pensée d'aller trouver l'abbé Gerbet à Paris(47), mais mes parents s'y sont fortement opposés, peut-être avec raison. J'ai cédé à leur désir et j'ai pris la résolution d'aller à Rome.

Je n'ose me proposer pour être votre compagnon dans le voyage que vous avez projeté en Italie, parce que, obligé d'attendre un prêtre qui m'accompagnera et avec qui je passerai toute l'année prochaine, pressé d'un autre côté d'arriver à Rome pour pouvoir suivre les cours, dès que je pourrai partir, je prendrai le bateau à vapeur qui me débarquera à Civita-Vecchia. [...]

J'espère avoir des lettres de recommandation pour le P. Ventura, le P. Orioli et le cardinal Micara qui sont dans un sens tout opposé au P. Rozaven(48). J'en aurai pour le P. Rozaven lui-même, car il faut tout voir et tout entendre. Je me propose de vivre retiré le plus possible, car après tout il faut que j'étudie, mais je crois que je ne puis que gagner aussi à voir des hommes d'un grand mérite et qui, par cela même qu'ils sont étrangers, ont des idées dont on peut bien tirer parti.

2° De la lettre de de La Gournerie, [Nantes] le 5 octobre 1833. - Orig.ms. ACR, EB 472.

Mon cher Emmanuel, je suis bien heureux de la résolution que vous venez de prendre; et si l'époque de votre départ ne peut s'accommoder avec mes projets et les arrangements dont je suis à peu près convenu avec le beau-frère de Carné [?], je n'en conserve pas moins bien précieusement l'espérance de vous trouver dans la Ville Eternelle. Si j'avais eu une opinion à émettre sur les divers partis entre lesquels vous avez hésité, j'aurais bien fort partagé celle de Mr et de Mme d'Alzon. Vous savez, mon cher ami, combien j'estime profondément l'abbé Gerbet, quelle sympathie j'ai pour toutes ses doctrines; eh bien ! cependant je vous aurais vu avec peine entre ses mains. L'abbé Gerbet, tout calme qu'il soit, est un peu homme de parti, et il ne faut pas, ce me semble, se confier aveuglément aux hommes de parti. Je me rappelle toujours combien il nous manifestait de craintes de voir le *Correspondant* émettre des doctrines de liberté trop absolues, et Dieu sait combien il nous a dépassés depuis, dans l'*Avenir*. Vous n'avez pas vu l'*Avenir* depuis; mais si vous l'aviez vu comme moi, vous seriez peu étonné de l'encyclique. [...]

M. de la Mennais s'est soumis à l'encyclique avec toute la franchise et la sincérité de sa foi, et je suis pris, comme vous, d'une immense pitié pour les pygmées qui veulent lui mordre le talon. Mais qu'il se défie de Montalembert. Il s'est malheureusement associé à lui dans l'ouvrage des *Pèlerins polonais*, et c'est là une grande faute(49). Montalembert a des moyens fort remarquables; mais c'est une tête brûlante et sans l'ombre d'un jugement. Il s'est tellement fait l'apôtre de la propagande révolutionnaire, que toute espèce de

participation de M. de la Mennais à ce que Montalembert pourrait même faire de plus innocent, serait nécessairement mal interprété. Ensuite, il faut bien le dire, M. de la Mennais et ses amis ont conservé de l'ancienne polémique des journaux ce caractère exclusif qui s'applique un peu trop les paroles de Jésus-Christ : *Tout ce qui n'est pas avec moi est contre moi.*

Ou je me trompe, ou il vous aurait fallu avec M. Gerbet passer par toutes ses idées, sous peine d'être réputé un renégat; c'est à peu près ce qui est arrivé à M. l'abbé Guéranger; ce qui arrive aujourd'hui à Lacordaire (fort pauvre tête du reste); et à quelques autres. Ainsi donc, cher ami, tout partisan que je sois de la philosophie de M. de la Mennais, et quelque sympathie que j'aie pour quelques-unes de ses vues politiques, je suis fort aise de vous voir vous en aller loin des divisions, loin des querelles, et au pied de ce trône de saint Pierre, où toutes les divisions, toutes les querelles viennent s'anéantir. Vous trouverez à Rome des admirateurs de la Mennais, mais des admirateurs sages, le P. Ventura, par exemple, sachant parfaitement apprécier ce qu'il peut y avoir en lui de bien et de mal et s'efforçant quelquefois de modérer l'ardeur pétulante qui le dévore. Au centre de l'Italie, de ce pays aujourd'hui travaillé par les sociétés secrètes et par cette impiété qui s'y est faite l'alliée intime de la Révolution, vous comprendrez peut-être combien était imprudent cet appel aux peuples esclaves dont on s'efforça plus tard, par de vaines subtilités, de ne plus faire l'application à l'Italie, tandis que la généralité des principes émis devait susciter les mêmes impressions chez tous les peuples. Que les Révolutions soient toujours des crimes, j'en doute fort, je ne l'ai pas cru, surtout pour la Belgique et la Pologne; mais ce sont de telles extrémités qu'il faut se taire, en profiter si elles sont heureuses, mais ne pas les élever sur le pavais comme un signal de bouleversement et de terreur.

15

Extraits de notes personnelles de l'abbé d'Alzon avant son départ pour Rome

Ayant décidé de poursuivre ses études à Rome, dans un climat favorable à la réflexion, l'abbé d'Alzon rédige un nouveau plan d'études, le 9 octobre 1833, pour devenir apte à présenter la foi dans son unité vivante telle qu'elle apparaît à travers les développements de l'histoire du salut; puis, au terme d'une retraite, il prend la résolution de commencer une sorte de vie monastique et austère, le 21 octobre 1833.

a)

Extrait d'un "plan d'études" daté du 9 octobre 1833. - Orig.ms. ACR, CR 8; T.D. 43, p. 250-253.

Obligé de faire de la religion mon étude spéciale, c'est à l'approfondir que je dois mettre tous mes efforts. Les autres sciences ne doivent être par moi considérées que comme des auxiliaires, auxquels j'aurais recours selon qu'elles me seront plus ou moins utiles pour pénétrer les mystères de la théologie. Je ne prétends pas, non plus, entrer dans tous les détails de la science ecclésiastique : ils sont infinis. Vouloir les pénétrer serait folie. Je veux choisir ceux qui se rapportent le plus aux besoins du moment, et partant de cette idée que l'on a surtout aujourd'hui besoin de prouver les fondements de la foi, en même temps qu'il faut faire comprendre aux intelligences fatiguées de se conduire elles-mêmes qu'une fois soumis à l'autorité de Dieu, leur esprit reprend sa force et son repos et se sent comme pénétré par une vie nouvelle.

L'avantage que je trouve à un plan d'études c'est de pouvoir considérer toutes choses dans un vaste ensemble, rapporter tout à un même but et expliquer les problèmes par d'autres problèmes résolus déjà.

L'ordre que je me propose de suivre est tout historique. Il y a une raison à cela, c'est que, partant de la foi, et voulant connaître ce qu'elle impose, l'ordre historique me présente les développements successifs que Dieu lui-même, auteur de la foi, a donné aux croyances, en même temps que je pourrai suivre les égarements de la raison humaine. [...]

La marche que je me propose a les plus grands avantages, car on y voit toutes les questions traitées selon l'ordre naturel : d'abord Dieu manifestant sa puissance par la création, sa sagesse par la formation de l'homme et les préceptes qu'il lui donne, sa justice par le châtement qu'il lui inflige, son amour par la réparation; l'homme sortant pur des mains de son auteur, souillé par la faute originelle, relevé par la promesse d'un rédempteur; la formation de la famille sous la loi naturelle, plus tard sous la loi écrite; la formation de la société juive et, à côté, celle des autres sociétés.

Jésus-Christ, annoncé par les prophètes, paraît et la grâce est donnée par lui. La question de la grâce se trouve ici placée naturellement. L'Esprit-Saint envoyé aux apôtres enseigne toute la vérité, et la connaissance du Père, du Fils et de l'Esprit nous conduit à méditer sur les profondeurs du mystère de la

Trinité.

La lutte contre les païens entraîne la nécessité de prouver la divinité de la mission de Jésus-Christ, en même temps que les premières hérésies fournissent l'occasion d'établir le pouvoir de l'Eglise, pouvoir qui se précise de plus en plus, selon que les circonstances l'exigent. A partir de cette époque, les hérésies amènent naturellement diverses questions à examiner. L'étude des écrits des Pères, qui leur ont répondu, est le moyen le plus sûr de connaître la vérité dans ses développements. L'étude des divers systèmes de philosophie, qui s'élèvent à côté du christianisme, formera un cortège intéressant à la vérité.

b)

Résolution de l'abbé d'Alzon, prise le 21-26 octobre 1833- Orig. ms. ACR, CR 9; T.D. 43, p. 254.

21 oct.- 26, à 23 ans [1833J . J'ai pris la résolution, quand je serai en mesure de ne pas être remarqué, de commencer une sorte de vie monastique et austère, et de faire tout ce que je pourrai pour me châtier devant le Seigneur. Lutte contre l'orgueil.

16

Extraits de lettres de l'abbé d'Alzon à son père pendant sa 1ère année de séjour à Rome, novembre 1833 - novembre

L'abbé d'Alzon, en partance pour Rome, s'est embarqué à Marseille le 20 novembre 1833 et, dès son arrivée à Rome, il entretient une double correspondance avec son père, d'une part, qui séjourne à Lavagnac, et d'autre part avec sa mère et sa sœur Augustine qui sont à Paris. Il va sans dire que le contenu de cette double série de lettres se recoupe, et nous pouvons privilégier la série des lettres de l'abbé d'Alzon à son père, quitte à la compléter en note par des extraits de lettres de la seconde série.

a)

Rome les 8 et 9 décembre 1833. - Orig.ms. ACR, AB 24; V., Lettres, I, p. 455-459.

La première lettre de l'abbé d'Alzon écrite de Rome avait été pour sa sœur

Augustine, le 26 novembre(50). Ce n'est que lorsqu'il fut installé, comme l'avait désiré son père, qu'il lui écrivit pour lui dire qu'il logeait au Couvent des Minimes à Sant'Andrea delle Fratte avec ses compagnons de voyage l'abbé Gabriel et Eleuthère Reboul, séminariste de Montpellier, originaire de Pézenas. Il s'est aussi préoccupé des cours qu'il pouvait suivre et tient à garder son indépendance dans la division des esprits à Rome en ce qui concerne Lamennais. C'est pour cela qu'il n'est pas allé se loger chez les Jésuites.

Je suis, comme vous m'en aviez témoigné un si grand désir, logé dans une maison religieuse, mais j'y suis absolument libre(51). Je l'aurais été de même partout ailleurs, au Collège des nobles comme ici. Il n'y a pas à proprement parler de séminaire à Rome. Le Collège Romain ne renferme que des novices Jésuites; les autres auditeurs sont tous externes. Le Collège des nobles n'est rempli que de jeunes gens de quinze à seize ans. MM. de Brézé et de Montpellier, jeune Belge(52), sont maintenant les seuls qui soient de mon âge, et vous comprenez que, pour ces deux jeunes gens seuls qui ont des opinions fort opposées aux miennes, ce n'est pas la peine de quitter M. Gabriel, avec qui je puis causer quelquefois; tandis qu'avec ces jeunes gens je ne puis pas discuter, parce que dans ce cas je serais en lutte ouverte et permanente, et, si je me tais, leur société est intolérable avec la contrainte à laquelle je suis réduit. Les Jésuites et, par conséquent ces deux Messieurs qui adoptent toutes leurs opinions, attaquent à outrance M. de la Mennais. Il paraît que le Pape est fort mécontent de lui. Tout en étant parfaitement disposé à condamner ce que le Pape repoussera de ses opinions, je ne vois pas pourquoi je ne conserverai pas celles sur lesquelles j'étais loin de partager, entièrement les vues du fondateur de l'*Avenir*.

Je suis les cours au Collège Romain. Je suis assez content des professeurs, quoique je ne partage pas l'admiration de certaines personnes. Je suivrai deux cours de dogme et un cours de morale. On suit ordinairement un cours d'Écriture Sainte, mais je trouve que celui qui le fait est trop obscur et trop diffus. Enfin, je ne suis pas du tout content. Si j'en trouve un bon à la Sapience ou au Séminaire Romain, je verrai d'y aller. C'est un avantage de ma position de pouvoir suivre les différents cours, sans être astreint à tel ou tel établissement. Il faut chercher un peu à droite, un peu à gauche, et c'est ce que je ferai. [...]

Le Pape paraît fort mécontent de M. de la Mennais, comme je vous le disais tout à l'heure. Cependant, il ne le condamnera pas. Le P. Rozaven, que j'ai été voir, me l'a avoué. Vous pensez bien qu'en allant voir ce bon père, je me suis

bien gardé de disputer avec lui. J'ai mieux aimé le laisser parler tout à son aise. J'ai appris ce que je voulais savoir, et cela me suffit. Il attend que M. Boyer ait publié son ouvrage pour voir s'il doit en composer un contre M. de la Mennais(53).

b)

Rome, le 1er janvier 1834. - Orig.ms. ACR, AB 29; V., Lettres, I, p. 476-481.

L'abbé d'Alzon, après un mois de séjour à Rome peut dire à son père où il en est de son insertion dans les milieux romains. Il a su garder son indépendance par rapport à ses compagnons, notamment l'abbé Gabriel, pour pouvoir travailler à son aise. Grâce aux lettres de recommandation qu'il avait avec lui, il a pu déjà faire quelques bonnes connaissances avec des personnalités de premier plan et s'est lié d'amitié avec Mac-Carthy, cousin du futur cardinal Wiseman. Il a pris un confesseur, et on lui offre de l'aider dans ses études en dehors des cours(54).

J'ai pensé vous faire plaisir, mon cher petit père, en vous parlant aujourd'hui de ce que je puis appeler ma position morale à Rome. Jusqu'à présent, je n'avais presque pas traité ce sujet. Je crois pourtant qu'il vous intéressera. D'abord avec M. Gabriel je suis au mieux, pour deux raisons. La première, c'est que j'écoute ses conseils dans les choses sérieuses, sauf à consulter ensuite ou le P. Lamarche, mon confesseur, ou M. Vernières par lettre. La seconde raison, c'est que, malgré tous ses efforts, je ne me suis pas laissé mettre le grappin dessus. Il voulait que je fisse à Rome un séjour aussi court que lui, et je lui ai signifié que je resterais au moins deux ans(55). Il ne se souciait guère d'aller dans un couvent, et cependant en dernière analyse il avoue que nous avons pris le meilleur parti. Il voudrait que je sortisse souvent avec lui, mais je lui ai signifié que je voulais travailler autrement que lui, malgré ses beaux plans. J'ai toute ma liberté; il a sans doute la sienne, mais je ne veux pas passer par toutes ses idées qui, entre nous, changent au moins une fois par semaine, excepté quand on les contrarie. Je lui témoigne la plus vive amitié et, au fond, je l'aime de tout mon cœur. Quant au pauvre Eleuthère, c'est un souffre-douleur. Il est vrai qu'il est bien impatient. Imaginez-vous ce qu'il y a de plus gauche, de plus maladroit, de plus nigaud à l'extérieur, avec des moyens et de l'esprit. M. Gabriel le gronde toujours. Je fais ordinairement le rôle de médiateur, quoique la patience m'échappe quelquefois(56).

J'ai profité des lettres de recommandation que l'on m'a données, quand j'ai pensé qu'elles me seraient utiles. Je me suis dispensé d'aller porter celle pour le cardinal Bernetti(57) et celle pour M. de Ludolf, parce que je n'en ai pas vu l'avantage. J'ai été voir une fois le P. Rozaven(58), mais je ne sais pas si je retournerai chez lui. Je suis, par M. de Brézé, au courant de tout ce que je puis savoir du P. Rozaven lui-même et je suis trop gêné avec cet homme pour me mettre souvent en face de lui. Du reste, je me garde bien de manifester les pensées défavorables que j'ai sur le compte de Messieurs les Jésuites.

[...] J'ai déjà fait quelques bonnes connaissances. Le cardinal Micara(59) nous traite fort bien, M. Gabriel et moi. J'ai été voir l'abbé de Retz, qui m'a très bien reçu. Je n'ai pu encore savoir l'adresse de M. Le Bouteillier. M. de Brézé doit me présenter aux cardinaux Lambruschini(60) et Odescalchi(61). D'autres personnes me présenteront au cardinal Weld(62), Je vous ai écrit, je crois, que j'avais vu le P. Ventura(63), qui m'avait bien reçu et qui m'avait procuré la connaissance du P. Mazzetti(64.), un des premiers théologiens de Rome et qui veut bien me recevoir quelquefois pour me donner des leçons de théologie. L'abbé de la Mennais m'a envoyé deux lettres. L'une [est] pour Mac-Carthy(65), jeune anglais dont je suis enchanté : il m'a reçu en perfection, et c'est par lui que j'ai su que la dernière lettre de M. de La M[ennais] avait enchanté le Pape. Voilà donc les craintes de schisme évanouies. L'autre est pour le P. Olivieri(66) qui passe pour le premier théologien de Rome(67). J'irai le voir après-demain avec le P. Lamarche que j'ai pris pour confesseur. Je prends des leçons d'Allemand; j'en suis enchanté. J'ai affaire avec un bon jeune homme, qui m'a pris en affection et avec qui, outre le temps des leçons, je fais quelques courses, pendant lesquelles il me parle toujours allemand. C'est le meilleur moyen de l'apprendre bientôt. J'ai assez de livres, parce que je suis abonné à un cabinet littéraire passable.

c)

Rome le 17 janvier 1834. - Orig.ms. ACR, AB 32; V-, Lettres, I, p. 488-491.

L'abbé d'Alzon donne à son père des nouvelles de sa santé. Sur le conseil d'un médecin, il a décidé de faire une excursion à Naples pendant les vacances de Carnaval. Sans avoir encore une idée arrêtée sur la durée de son séjour, il demande ses lettres démissoriales. Il dit aussi qu'il suit l'affaire de Lamennais en prenant l'avis des autorités romaines.

Puisque vous voulez des nouvelles de ma santé, en voici. J'ai quelque peine à

me faire au climat de Rome. Je ne suis pas malade, mais je ne puis guère travailler sans être fatigué. J'ai pris le parti de prendre beaucoup de distractions, ce qui me réussit assez bien. M. Esquirol, médecin français, avec qui j'ai fait connaissance parce que nous nous sommes rencontrés plusieurs fois, m'a engagé à faire un voyage. M. Gabriel devait aller passer dix à douze jours à Naples, à cause d'Eleuthère Reboul qui se trouve dans le même cas que moi. Je pense profiter de cette occasion, d'autant plus que je ne perdrai que fort peu de temps, les cours de théologie étant en vacances pendant une quinzaine de jours à l'époque du carnaval. J'ai vu ce soir le P. Rozaven, qui m'a dit que, dans sa jeunesse, il était venu à Rome et qu'il avait été malade tout le temps qu'il y était resté, mais que plus tard, y étant retourné, il s'y était porté à merveille. D'un autre côté, je vois M. de Brézé et M. de Montpellier, qui se sont très bien portés et qui ne se sont pas du tout aperçus de la différence du climat de Paris ou de Belgique avec celui de Rome. Je vous promets de prendre toutes les précautions possibles, pour n'être pas incommodé. Je ne travaillerai pas trop dans les commencements et je laisserai mes livres plus d'une fois pour faire un tour de promenade, car tout le monde s'accorde à dire que l'exercice est le meilleur remède pour la santé. D'un autre côté, je suis forcé de convenir que je me trouve si bien de mon voyage sous mille rapports, que ce serait avec une vive peine que je l'abrégerais. Peut-être me résoudrai-je à revenir l'année prochaine, sauf à y retourner plus tard, et alors je renoncerai à ma première idée d'y passer deux ans de suite et pas davantage. Je vous prie dans tous les cas de vous entendre avec M. Vernières sur les moyens d'avoir mes dimissoires, quoique je ne sache pas si j'en aurai besoin avant peu. Je m'aperçois qu'il est toujours bon de les avoir en poche et suis sûr que mon oncle d'Ayrolles me les obtiendra fort aisément.

Je ne sais pas si je vous ai parlé de tout ce que j'ai entendu dire sur le compte de l'abbé de la Mennais. Il est certaines choses qu'on ne peut écrire, mais soyez assuré que l'on peut être parfaitement tranquille sur le compte de ses opinions. C'est une affaire purement, uniquement politique. Le cardinal Micara, qui a causé avec beaucoup de bonté avec moi, m'a dit à ce sujet des choses incroyables et qui mettent la conscience parfaitement en sûreté, malgré les soupçons que d'autres personnes peuvent chercher à donner sur ce point. [...] Le P. Olivieri me disait encore hier : "Que l'effet voulu par l'abbé de la Mennais eût été produit, malgré les contradictions qu'il avait éprouvées, c'était un fait incontestable." Quand nous serons réunis, je vous donnerai une foule de détails qui vous intéresseront, mais que ne puis vous écrire. [...]

Vous voyez cependant que mes maux ne sont pas bien graves, puisqu'on me défend les remèdes et que l'on ne commande que la distraction. Aussi puis-je vous promettre de mettre les ordonnances en pratique. On apprend tant de choses en courant que ce serait péché que de ne pas en profiter. C'est le parti que j'ai pris : beaucoup courir, ne pas faire grand'chose sur les livres et voir beaucoup les personnes dont la conversation vaut les livres.

d)

Rome le 24 février 1834. - Orig.ms. ACR, AB 36; V., Lettres, I, p.503-507.

L'abbé d'Alzon, après son excursion au Mont-Cassin, où il s'entretint avec le représentant de l'abbé du monastère de la restauration des Bénédictins en France, par Dom Guéranger(68), à Naples et à Pompéi, a repris ses études coupées de visites pour ménager sa santé. S'il parle de sa correspondance et de ses relations, il souhaiterait que l'on use de discrétion pour n'être pas compromis indûment. Il vient d'écrire une lettre à Montalembert mortifié par un blâme du Pape, et il s'intéresse au mouvement de renouveau qui s'opère dans l'anglicanisme aux dires de son ami Mac-Carthy.

Ma santé est très bonne dans ce moment. Je travaille assez mais pas trop pour me fatiguer. Dès que je sens un peu de lassitude, je me repose. Pour ne pas perdre mon temps, je fais alors quelques visites. Les personnes que je vais voir m'instruisent beaucoup par leur conversation, quoiqu'en général ces bons théologiens aient besoin d'être mis en train. Je fais le Carême fort doucement. La viande est permise à Rome quatre jours de la semaine, et comme la pension où je mange est très bien servie, je ne pense pas être le moins du monde incommodé. Rassurez-vous sur ce point. [...]

Je dois vous faire une observation que j'ai oublié d'écrire ce matin à ma tante, c'est qu'elle doit être d'une grande prudence sur ce que je lui apprend de Rome. Il est évident qu'on connaîtra facilement la source de ses nouvelles, et vous ne sauriez croire combien il est nécessaire de ne pas donner prise. Je sais que l'on aime les nouvelles. J'en donnerai volontiers, mais on peut les garder pour soi. [. . .] Certains parlages de l'abbé Gabriel m'ont forcé pour un moment de m'éloigner des Jésuites, et quoiqu'ils m'inspirent peu d'intérêt par l'ensemble de leur action, ils comptent une foule d'hommes respectables et dont les intentions sont très pures, quels que soient les résultats de leur conduite.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de Montalembert. Il est à Munich. Le pauvre enfant est bien abattu. C'est tout naturel. La désapprobation du Pape l'a mis dans une fâcheuse position. Il a le projet de passer l'hiver à Munich et il l'y passe d'une manière à ne pas s'y plaire trop. Que voulez-vous, en effet, qu'il fasse avec cette phrase du Pape sur le dos ? Je lui avais écrit une lettre pour tâcher de lui donner un peu de courage. Il en a été touché et m'a répondu dans les termes les plus affectueux. Sa position m'inspire une compassion extrême(69).

[...] Je vois souvent un jeune Anglais, M. Mac-Carthy, dont je vous ai déjà parlé. Ce jeune homme, qui par sa position voit les premières familles de l'Angleterre, me faisait part du mouvement religieux très remarquable, qui se manifeste en ce moment dans les universités de son pays. Une chose qui m'étonne beaucoup, c'est la pureté de mœurs des jeunes gens qui s'occupent des matières religieuses, quoiqu'ils ne soient pas encore catholiques. Mais ce qu'il y a de bien remarquable, ce sont les idées de ces jeunes gens sur l'avenir du christianisme. Ils croient, et c'est là leur seule erreur, que le dépôt de la vérité a été conservé dans l'Eglise anglicane, mais ils ne se font pas illusion sur les abus introduits dans cette Eglise. Pour les faire cesser, ils veulent que les biens immenses que l'Eglise anglicane possède lui soient enlevés, pour qu'elle se retrempe dans la pauvreté. Ils veulent la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat, base essentielle, je crois, de l'anglicanisme. Ils veulent que la religion revienne au centre de l'unité et se rallie à Rome. Ce mouvement n'est-il pas étonnant, surtout si on le compare aux moyens que l'abbé de la Mennais avait proposés et dont ils paraissent peu instruits ? Tant il est vrai que la Providence jette quelquefois dans la société certaines idées-mères, dont les hommes peuvent hâter le développement, mais dont le germe ne leur appartient pas.

e)

Rome le 10 mars 1834. - Orig.ms. ACR, AB 39; V., Lettres, I, p. 515-519.

L'abbé d'Alzon rend compte des visites qu'il a faites auprès des personnalités romaines qui veulent l'aider dans ses études : le cardinal Micara, le P. Olivieri, le P. Ventura. Tous le traitent avec affection et lui confient leur avis sur l'affaire Lamennais.

Quand je revins de Naples, j'allai voir le cardinal Micara. Vous ai-je écrit qu'il me fit des reproches de ce que je n'allais pas le voir assez souvent ? Il me fit

promettre d'aller plus souvent chez lui et me promit de venir me rendre mes visites. Vous pensez que je le priai de n'en rien faire. Un rhume qui ne lui a pas permis de sortir lui a fait oublier probablement sa promesse. Cependant il m'a assuré que, pourvu que je me conduisise bien, il m'aimerait comme son fils. J'ai su que les ecclésiastiques français qui viennent à Rome étaient surveillés de près, mais que l'on était fort content de nous. L'abbé Gabriel en a reçu une preuve qu'il vint lui-même apprendre à ses amis, et moi je l'ai su par le curé de notre paroisse qui est un religieux de Sant'Andrea. Je vous donne tous ces petits détails, qui, je pense, vous feront plaisir.

Je suis allé voir le P. Olivieri, qui me reçoit aussi avec beaucoup de bonté. Il pense que je dois étudier l'hébreu. Je profiterai de son conseil, mais ce sera quand je saurai bien l'allemand, parce que les Allemands ont fait les travaux les plus remarquables sur la Bible. Le P. Olivieri est un homme énorme et qui ressemble beaucoup à M. Coustou, moins sa mine renfrognée. Les Italiens dorment toujours après leur dîner, et le P. Olivieri comme les autres. J'arrivai chez lui comme il finissait sa sieste. On lui porta son café; il m'offrit d'en prendre avec lui et il me fit voir sa bibliothèque. Je ne me gêne pas avec lui, parce que, quand il est occupé, il me le dit sans façon.

Le P. Ventura est une tête fort drôle. Il a causé ce soir deux heures avec nous sur les moyens d'avoir un chiffre, pour tromper les gens qui ouvrent ses lettres, ce qui ne lui est pas agréable. Il a bien quelques idées un peu exagérées, mais ses intentions me paraissent très pures. L'ouvrage qu'il fait imprimer ne subira, je pense, aucune modification. Je vous expliquerai un jour quelle manigance politique a entraîné l'encyclique, mais vous ne voulez pas assez voir que Rome ne peut condamner l'abbé de la Mennais, parce que ses principes sont dans saint Thomas. Ce sont seulement quelques exagérations, qui peuvent être désapprouvées mais qui n'entraîneront jamais une censure. Aujourd'hui, la plupart des cardinaux louent tant qu'ils peuvent la position des Belges; cependant, en Belgique rien ne s'est fait que d'après les principes de l'abbé de la M[ennais]. Mais, comme me le disait un homme qui voit bien les choses, les cardinaux ne sont pas tous des génies et ne savent pas toujours ce qu'ils veulent, mais ils jugent les choses par les résultats. Ils voient que les Belges sont heureux et ils approuvent leurs principes.

Quoique je sorte peu, je tâche de ne faire que de bonnes visites.

f)

Rome le 28 avril 1834. - Orig.ms. ACR, AB 47; V., Lettres, I, p. 545-549.

A son père qui "lui parle d'économie", l'abbé d'Alzon fait le point sur ses dépenses. Elles consistent essentiellement en frais de port du courrier et en achat de livres. En ce qui regarde le voyage projeté en Sicile avec son accord, il peut le faire avec l'économie de son voyage de vacances en France. Quant à ses études, les autorités qui le conseillent, l'incitent à laisser les cours pour travailler seul, mais sous leur contrôle. - C'est dans ce cadre et avec cette garantie qu'il va affronter le dernier moment de la crise mennaisienne, lors de la parution des Paroles d'un Croyant, le 30 avril 1834, et de la condamnation de l'ouvrage par l'encyclique Singularem, le 25 mai suivant.

Quant à mes dépenses, je puis vous assurer que j'en fais fort peu. J'ai acheté des livres, parce que les bibliothèques publiques ne sont ouvertes que quelques heures dans la journée, qu'elles ne sont ouvertes que cinq fois la semaine et qu'il faut retrancher encore les autres jours de fête, d'anniversaires, d'enterrements, [si bien] que l'on ne sait sur quoi compter. Puis on a, sans qu'on s'y attende, de longues vacances de huit jours. Enfin, j'ai été une douzaine de fois à la bibliothèque de la Minerve ou [à celle] des Augustins, et j'ai trouvé la porte fermée. Je ne parle pas de la bibliothèque du Vatican, qui est à trois quarts d'heure d'ici; il faut ou prendre un fiacre ou perdre une heure et demie à aller et revenir. J'ai la bibliothèque du couvent que j'habite et j'en profite. J'ai, dans ce moment, en ma chambre, une douzaine au moins de volumes que j'y ai pris. Ces volumes, qui ne sont que pour consulter, je les renouvelle quand j'en veux d'autres. Mais il est quelques ouvrages dont je me sers habituellement et que j'ai dû acheter. De ces ouvrages je n'ai à me reprocher qu'un seul, dont je ne me serve pas et qui soit un peu cher. [...]

Vous m'engagez à revenir aux vacances. Est-ce pour ne plus retourner à Rome ? Si c'est pour cela, je n'ai rien à dire; si c'est dans un autre motif et pour que j'y revienne plus tard, le voyage de Sicile ne me coûtera pas plus que les frais d'aller et de revenir. Vous savez ce que je vous ai dit que mon projet était de ne pas rester plus de deux ans en Italie. Ce projet se confirme pour moi.

J'ai causé longuement de mes études avec le P. Ventura, et il m'a fortement engagé à suspendre d'aller aux cours et à travailler en particulier, sauf, pour

les difficultés, à aller le consulter. Vous pensez que cette proposition était trop dans ma manière de voir pour que je ne la suivisse pas. Lorsque je vais voir soit le P. Olivieri, soit le cardinal Micara, soit d'autres de ce genre, j'ai toujours soin de préparer mes cas, et je me [les] fais résoudre. Je consulte différentes personnes sur le même [cas], de façon que j'aie le plus de lumière, et je puis avancer plus rapidement. J'ai pensé qu'un homme comme le P. Ventura devait connaître les cours de Rome. Dans le commencement, il me fit dire par l'abbé Gabriel que je perdais mon temps à aller au Collège Romain, ce que j'ai fini par trouver bien vrai. Le cardinal Micara m'a engagé à rester seul et m'a seulement engagé à aller le voir souvent; c'est ce que je ne manque pas de faire.

17

Extrait d'une lettre de l'abbé d'Alzon à un ami [Rome, ? décembre 1833]. -Orig.ms. (minute) ACR, AB 28; V., Lettres, I, p. 472-476.

Nous ignorons le destinataire et la date de ce brouillon de lettre. Peut-être faut-il l'éclairer, et donc le dater d'avril 1834, à partir des notes prises par l'abbé d'Alzon, lors de ses conversations avec le cardinal Micara, le P. Ventura. De toute façon, nous avons là le reflet des préoccupations spirituelles et apostoliques de l'abbé d'Alzon pendant son séjour à Rome à la lumière de la crise mennaisienne.

A toutes les époques, Dieu a suscité à son Eglise des hommes chargés de guérir ses plaies, au moment où leur intensité et leur nombre pouvaient ébranler la foi des chrétiens. [...]

La plaie particulière de l'Eglise doit, ce me semble, nous faire connaître de quel point doivent se lever ceux qui pourront aider sa guérison. Ces maux me paraissent multipliés d'une manière désespérante. Cependant, les plus saillants me semblent être un manque absolu de foi et, partant, une absence de conviction : dans les hommes, une grande défiance de la foi et de la conviction du clergé, défiance fondée jusqu'à un certain point; dans le clergé, il faut le dire, un abattement, une langueur qui fait frémir. Quelques-uns ont pris le parti de faire de leur état une question d'intérêt; d'autres, désespérant d'eux-mêmes et du ciel, croisent les bras et s'assoient, comme Héli à la porte du temple (sic), attendant d'un moment à l'autre qu'on leur annonce la défaite d'Israël et la prise de l'arche. Respectons-les : ils sont vieux, et leurs yeux se sont obscurcis.

Quel sera le nouveau Samuel qui délivrera l'Eglise, et de quelle tribu sortira-t-il ? Pour moi, je suis persuadé que les choses en sont venues à un point qu'un seul homme ne suffira pas pour accomplir l'œuvre de Dieu. Un homme seul a peut-être commencé le mouvement, mais plusieurs le doivent continuer. Le principe en est jeté, et c'est une fermentation, et les simples fidèles y doivent participer autant que les prêtres. Ce sera une œuvre de conviction, et aujourd'hui il n'en faut pas douter, la conviction se trouve autant chez les chrétiens que chez les prêtres. Ce sera encore une œuvre d'intelligence, et les prêtres, sous ce rapport, le céderont aux laïques ou du moins ne l'emporteront pas sur eux. Le sacerdoce n'a donc plus rien qu'une seule chose qui puisse lui être propre : le dévouement. Par là encore il peut reprendre une influence immense sur la société; mais pour cela il faut qu'il ne se fasse pas illusion sur sa position véritable. Il ne faut pas qu'il espère séduire le peuple par un appareil extérieur. Je crois que l'époque des pompes épiscopales est passée, au moins en dehors des églises. Il est temps et grand temps de revenir à ce que les hommes du siècle demandent pour dernière preuve de la vérité, plus de conséquence entre la conduite et les principes. On ne veut pas qu'un pontife, du fond d'une voiture à quatre chevaux, crie en courant la poste à de pauvres paysans transis de froid : *Beati pauperes spiritu*, car si ces braves gens savent leur Evangile, ils pourront douter que Monseigneur prenne la route du royaume des cieux.

Donc, pour me résumer, de la part du clergé, il faut du dévouement, et comme malheureusement il ne se manifeste que sur quelques points rares des sommités ecclésiastiques, c'est au jeune clergé qu'il faut s'adresser en lui montrant surtout que l'esprit de sacrifice est le fond de son caractère, ou plutôt son caractère même. Il faut que les simples catholiques comprennent leur mission et qu'à eux aussi est confiée une partie importante de la vigne. Ce sera vous, ce sera moi, ce seront ceux à qui le Seigneur en donnera la force, parce que la parole de Tertullien est toujours vraie : *Sanguis martyrum semen christianorum*, et si aujourd'hui on ne tue plus le corps, il est une autre manière de donner la mort, non moins dure pour celui qui la reçoit, mais aussi non moins féconde pour l'Eglise de Jésus-Christ.

18

Extraits de deux lettres de l'abbé Fabre à l'abbé d'Alzon

De Rome, l'abbé d'Alzon écrira plusieurs fois aux séminaristes de Montpellier, aux professeurs et au Supérieur du Séminaire. Des lettres

reçues par l'abbé d'Alzon, nous en relèverons deux écrites le 6 février et le 8 mai 1834, par l'abbé Fabre, professeur au grand Séminaire. Dans la première, l'abbé Fabre interroge l'abbé d'Alzon sur l'état de la théologie dogmatique et morale à Rome, et dans la seconde, il félicite l'étudiant romain d'être absorbé par saint Thomas; mais le raisonnement doit être uni à un saint enthousiasme. Il va sans dire que l'on cherche à savoir de l'étudiant romain ce qui se passe à Rome au sujet de Lamennais, car la division des esprits est égale dans les milieux ecclésiastiques de France à celle des milieux ecclésiastiques de Rome, avant comme après la parution des Paroles d'un Croyant.

a)

Montpellier le 6 février 1834. - Orig.ms. ACR, EA 31.

J'ai trouvé que ma réponse à votre aimable lettre était déjà trop en retard et je me suis décidé à renvoyer à une autre fois les explications qu'on pourra nous donner sur la démarche de Mr de Lamennais, si tant est qu'on en parle. Pour le moment sa soumission a calmé tout, mais je ne sais si elle a contenté tout le monde. Les Gallicans sont si difficiles ! J'en sais qui doutent encore de sa sincérité; les plus modérés se bornent au silence et ceux qui avaient annoncé qu'il allait lever l'étendard de la révolte et se transformer en Luther, en Eutychès, etc., n'ont pas battu des mains, au moins ces battements ne sont point parvenus jusqu'à moi : on se tait; voilà tout. Je ne sais si la charité ne demandait pas autre chose. Si M. de L[amennais] lance quelque écrit dans le public, mon opinion est qu'il sera épluché d'importance, et peut-être pas toujours avec des yeux d'amis. Que s'il se tait, on dira, et l'on a déjà dit, que son silence est un silence d'humeur. Au reste, cette affaire a fait le plus grand bien aux opinions ultramontaines. Vous seriez étonné de toutes les louanges que les Gallicans ont données au Saint Père. [...]

Vous me dites peu de chose sur l'état de la théologie dogmatique à Rome. Si vous le pouviez, j'aimerais un peu plus de détails. Attache-t-on une grande importance à cette partie de la science ecclésiastique? Réfute-t-on quelquefois au moins certaines objections de la philosophie actuelle ? Combien d'années durent les cours complets ? etc., etc. Pour la théologie morale, je partage en général votre manière de voir; cependant je crois que certaines idées doivent être prises avec modération. Il est certain qu'on est trop sévère en France, et qu'en chassant le Jansénisme du dogme, on l'a conservé dans la morale, surtout à Montpellier. La théologie du Bx Liguori

fait une révolution parmi nous, et entraîne jusqu'à M. Benoît. [...]

Si nous sommes trop sévères en France, je crains qu'à Rome on ne le soit pas assez : j'espère qu'un grand bien va résulter de ces continuelles communications qui s'établissent entre les différents peuples, et qui vont bientôt ne faire de tous qu'une seule famille. Chacun regardera autour de soi, et alors les plus sévères mettront plus de modération dans leurs pensées, et les plus doux un grain de plus de sévérité.

b)

Montpellier le 8 mai 1834. -Orig.ms. ACR, EA 32.

Vous me parlez d'un piège dans lequel on voulait faire tomber M. de Lamennais. Ne serait-ce pas par hasard la publication d'un ouvrage qu'il vient de mettre au jour, intitulé : *Paroles d'un Croyant* ? Je ne l'ai pas encore lu parce qu'il n'est pas encore arrivé dans Montpellier, mais il cause ici déjà bien du scandale. Monseigneur dit, mais avec beaucoup de calme, que M. l'abbé est devenu fou. [...]

Je vois avec le plus grand plaisir que vous vous livrez aux études les plus sérieuses, et que vous êtes surtout absorbé par saint Thomas. On dit que le P. Ventura ne jure que par ce grand Docteur. Il a raison quant au fond, pourvu qu'il ne soit pas trop exclusif, et qu'il n'établisse pas le célèbre adage des Dominicains : *Quidquid dixit S. Doctor, unum est*. Cela expose à se trouver quelquefois dans d'étranges embarras, et à donner bien des entorses à certains textes. Je crois l'adage moralement, mais non métaphysiquement vrai, pour me servir des termes de l'Ecole. Prenez garde que cette étude ne vous fatigue pas trop; nous allons vers une saison qui peut avoir de funestes influences sur votre santé, si vous ne vous ménagez. Vous avez tant d'ardeur, et saint Thomas est assez pénible à lire. Quoique la Scholastique y soit pour son siècle, aussi claire que possible, on ne laisse pas que d'y trouver une terminologie très fatigante, et des formes fort rudes. A mon avis, la doctrine entière de saint Thomas, exposée en français avec la clarté de Bossuet serait un ouvrage bien précieux, et bien agréable à lire. L'abbé Gabriel prétend que vous êtes trop raisonneur, et que le raisonnement éteint un peu chez vous l'enthousiasme. Certes quand nous avons le plaisir de vous avoir avec nous, je ne me suis pas aperçu que l'enthousiasme religieux vous manquât. [...]

Mais le raisonnement me semble le fondement de tout. Celui qui aura sérieusement approfondi la religion pendant de longues années, s'il n'a pas

une âme de glace, pourra-t-il n'être pas saisi d'un saint enthousiasme ? Et s'il en est bien pénétré, pourra-t-il ne pas en communiquer un peu aux autres ? J'ai toujours vu que les meilleurs théologiens étaient les prédicateurs les plus forts et les plus suivis(70).

[...] Il me tardera beaucoup de savoir ce qu'on pense dans vos parages de l'abbé de Lamennais, ce qu'en disent le Pape, le cardinal Micara, Ventura, Olivieri, voire même les Jésuites. Dites-moi, je vous prie, à ce sujet, ce qu'il vous sera permis de dire.

19

Extraits d'une lettre de l'abbé d'Alzon à l'abbé Ginouilhac, Rome 28 juillet 1834. - Orig.ms. ACR, AB 71; V., Lettres, I, p. 618-623.

A l'abbé Ginouilhac, alors professeur de dogme au séminaire de Montpellier, futur évêque de Grenoble et archevêque de Lyon, l'abbé d'Alzon fait part de ses préoccupations apostoliques : son but est bien la défense de la religion, mais il pense qu'aujourd'hui la prédication chrétienne doit être positive, c'est-à-dire partir de la vérité révélée et des aspirations des hommes de ce temps pour les instruire comme saint Paul à partir de "leurs propres croyances". A cette date, l'abbé d'Alzon a renoncé à son voyage en Sicile; il passera son été, malgré les chaleurs, au couvent des Minimes et fera, du 3 au 30 septembre 1834, avec de La Gournerie, un voyage dans l'Italie centrale (Terni, Assise, Lorette, Fano, Ancône, Rimini, Ravenne, Faenza, Bologne), puis, du 7 au 22 octobre, il séjourne à Monte Porzio Catone, dans la villa du séminaire anglais où Wiseman lui a offert l'hospitalité en compagnie de Mac-Carthy.

Pour mon compte, je faisais tout dernièrement quelques réflexions sur mon avenir particulier et je me demandais quel était mon but. Ce but me paraissait bien clair : la défense de la religion. Par quel moyen ? La chose me paraissait plus difficile à expliquer. Ne me sentant aucune propension vers un point plutôt que vers un autre, j'en conclus que le meilleur était de travailler à acquérir une somme de connaissances telle que je pusse plus tard suivre la voie que la Providence me destinerait plus spécialement. Voilà donc d'abord la nécessité d'étudier l'ensemble de la religion, ce qui peut prendre plusieurs années, sans que je puisse dire que je perds mon temps. [...]

En réfléchissant sur le caractère du prêtre de nos jours, il m'a semblé qu'un des grands obstacles au succès des prédications chrétiennes, c'est que

l'homme s'y montre trop, l'esprit de Dieu pas assez. Le prêtre qui instruit doit parler *tanquam potestatem habens*, et l'on a un peu trop imité les Pharisiens et les Scribes. On a disserté; dès lors, l'homme s'est montré. On a pu faire une belle pièce d'éloquence, une forte dissertation philosophique, on n'a pas fait une prédication chrétienne. Or, il est impossible que l'homme ne se montre pas dans les réfutations. Voyez si jamais, dans les discours de Jésus-Christ ou des apôtres ou dans les Epîtres, ce genre est adopté. Saint Paul, dans son Epître aux Hébreux, s'occupe bien moins de combattre les Juifs que de les instruire par leurs propres croyances. Et c'est, je crois, ce que l'on doit surtout faire aujourd'hui.

20

Extraits de deux passages de notes personnelles de l'abbé d'Alzon, intitulées Conversations. - Orig.ms. BJ 1, p. 1-52; T.D. 43, p. 1-50.

L'abbé d'Alzon, dès qu'il fut inséré dans les milieux romains, avait cru fort utile de consigner les résultats des conversations les plus intéressantes qu'il pouvait avoir pendant son séjour à Rome. L'ensemble forme une cinquantaine de pages et couvre la période du 2 janvier au 16 novembre 1834. Comme il le dit dans ses lettres, il fut introduit dans les confidences de personnalités comme le cardinal Micara, le P. Olivieri et le P. Ventura, favorables à certaines vues de Lamennais qui répondaient à leur désir d'opérer des réformes politiques dans les Etats de l'Eglise. Il est évident que la "conversation" glissa plus d'une fois sur le terrain brûlant du mennaisianisme et de la critique des Jésuites, à tort ou à raison, considérés par trop hostiles à Lamennais. Les boutades du jeune abbé d'Alzon à l'endroit des Jésuites ont au moins pour excuse les propos de notoriétés romaines. Nous en donnons deux exemples :

a)

Propos du cardinal Micara relevés par l'abbé d'Alzon, le 5 avril 1834- ms. p. 11; T.D. 43, p. 11.

Mic[ara]. - Je suis, à vous parler franchement, scandalisé de la prétention de quelques prêtres français qui veulent faire des missions pour l'étranger. Qu'ils songent d'abord à leur propre pays, qui a besoin, et grand besoin, d'hommes apostoliques. On n'a pas besoin aujourd'hui de prêtres pour dire les messes, pour enterrer; il faut des hommes qui ramènent la foi, rien de

plus... Je n'étais pas né, quand les Jésuites furent chassés, mais je voyais un ancien Jésuite qui ne voyait rien comme sa Compagnie. - Ah ! me disait-il, quand je lui parlais de quelque chose, les Jésuites faisaient bien mieux que tout cela; les Jésuites avaient des livres parfaits, une méthode de diriger parfaite, tout parfait. - Mais, mon Père, lui disais-je, où sont les livres si supérieurs à tout ? J'ai deux yeux, je voudrais bien les voir. Et comment faisaient les chrétiens avant les Jésuites ? Est-ce qu'on n'allait pas au ciel alors ? Comment y va-t-on aujourd'hui ? Est-ce que depuis votre suppression les portes en sont fermées à tout le monde ? Il me semble qu'on parle beaucoup des Jésuites et bien peu de Jésus-Christ, ce qui vaudrait cependant beaucoup mieux. Il est bien à craindre que dans cette fureur d'attaquer un homme, dans cette colère contre tout ce qui les attaque, l'orgueil ne soit pour beaucoup.

b)

Propos du P. Olivieri, relevés par l'abbé d'Alzon, le 7 avril 1834. - ms. p. 12; T.D. 43, p. 12-13.

Oliv[ieri] . - J'ai connu particulièrement les Jésuites, parce que le duc de Parme m'avait fait venir avec le P. Pignatelli, parce qu'il croyait que les Jésuites et les Dominicains étaient destinés à combattre l'Anté-Christ . Les Jésuites ont un pouvoir indéfinissable, le général est tout et cependant le général peut être renvoyé. Il y a un moniteur chargé d'aller prévenir le général de ce qui déplaît aux assistants, sans recevoir aucune observation de sa part. Seulement, s'il ne profite pas de l'avis, il est renvoyé. Quand ils ont été rappelés, on avait préparé une bulle pour déclarer que d'après les conseils des méchants ils avaient été détruits. Mais quand on vint à la discuter, on fut d'avis qu'il ne fallait pas l'admettre, et comme on avait permis aux Jésuites de se rétablir en Russie et ensuite à Naples, on leur donna ce pouvoir pour toute la chrétienté, quoi qu'ils fissent pour être réintégrés purement et simplement. Pareillement Léon XII avait voulu leur donner toutes les chaires de théologie de Rome. C'était le jour de saint Dominique que se discuta cette grande affaire. Le Pape s'était rendu à la Sapience et devait de là aller à la Minerve, mais la discussion fut si longue qu'elle ne finit qu'à 1 heure et que rien de ce qui devait se faire ne se fit. Les Jésuites ont peut-être le tort de tenir trop à leurs opinions. Ainsi quand le général fut élu, il s'en trouvait plusieurs de l'avis de la Mennais, ils furent chassés, entre autres le P. Pancardi [?] . Aussi, quand je voyais le P. Pignatelli : "Mon Père, je crois que ce que Jésus-Christ a

dit : *Qui, non odit patrem et matrem ...* , doit particulièrement s'appliquer aux religieux par rapport à leur corporation."

35. Les ACR, DK 251 conservent les lettres dimissoriales de Mgr de Chaffoy, évêque de Nîmes, datées du 11 juin 1832, permettant à Emmanuel d'Alzon de recevoir la tonsure. - Par une lettre d'un ancien condisciple d'E. d'Alzon, l'abbé Coural, nous savons qu'il fut tonsuré le samedi des Quatre-Temps avant la Trinité, le 16 juin 1832 (Lettre au P. E. Bailly, 8 juillet 1884; ACR, DQ 289).

36. Ce qui intéresse l'abbé d'Alzon, ce n'est pas tant l'exploitation scientifique de la doctrine catholique que la saisie de son unité vivante et la mise en œuvre de toutes ses conséquences spirituelles et sociales. Il s'agit de repenser ce qui a déjà été exprimé et de l'adapter aux exigences du temps, dans la fidélité à la Parole de Dieu, reçue de la Tradition vivante de l'Eglise.

37. Lettre du 19 décembre 1832. Orig.ms. ACR, EA 4 (v. supra 8 d).

38. Lettre du 23 mai 1833, *ibid.* EA 5.

39. Allusion à la Congrégation de Saint-Pierre, à qui avait été confié le collège de Juilly en 1831-1832.

40. Devenu fondateur et supérieur général de l'Assomption, le P. d'Alzon se donnera un sceau personnel, que possèdent les Archives de l'Assomption, représentant soit l'Agneau immolé, soit la Croix victorieuse, avec, pour légende, le second élément de la devise de l'Assomption : *Propter amorem Domini nostri Jesu Christi.*

41. Lettre à d'Esgrigny, le 5 octobre 1833.- Orig.ms. ACR, AB 18; V., *Lettres*, I, p. 437-440 (v. infra 14 a, 4°).

42. L'auteur de la lettre parle ensuite de la lecture spirituelle, de l'office de la Sainte Vierge et de l'Heure sainte, exercices auxquels, selon le conseil de l'abbé d'Alzon, il veut être fidèle.

43. Sans doute l'abbé Gerbet, sous la direction duquel Lamennais, le 10 août, a conseillé à l'abbé d'Alzon d'aller se placer, lui recommandant tout autant que les livres les relations humaines (v. Ch, VII, 9 b).

44. L'abbé Gabriel, curé de Pézenas, non loin de Lavagnac, ami de la famille d'Alzon.

45. v. infra 15 b.

46. cf. Lettre du 10 août 1833, ACR, AB 13. - V., lettres, I, p. 424-426.

47. Il s'agit de la maison d'études fondée par Lamennais, au n° 77 de la rue de Vaugirard. - Cf. Lettre de Montalembert à l'abbé d'Alzon 2 juillet 1833 : "La Mennais a eu je ne sais quelle idée sur une série d'études que vous pourriez suivre à Paris, avec Eugène Boré qui est établi dans la rue Vaugirard, n° 77, avec deux ou trois jeunes gens, et qui fait d'immenses progrès. Mais nous ne savons trop comment cela s'arrangerait avec votre séminaire et les plans de votre famille." - (Orig.ms. ACR, EB 524; V., Lettres, I, Appendice, p. 907).

48. L'abbé d'Alzon ne reçut de l'abbé de Lamennais, auquel il avait écrit dans ce sens le 28 septembre 1833, que deux lettres de recommandation, l'une pour le P. Olivieri, commissaire du Saint-Office, et l'autre pour un jeune séminariste anglais, Mac-Carthy (v. Ch. VII, 10 b).

49. Livre des Pèlerins polonais, traduit du polonais d'Adam Mickiewicz par le comte de Montalembert; suivi d'un hymne à la Pologne par F. de la Mennais, Paris, Eugène Renduel 1833.

50. "Je te tiens parole, ma chère amie, et puisque je t'avais promis ma première lettre, la voici. Je suis ici depuis hier soir. [...] Je ne sais pas bien où j'irai m'établir. [...] Je me suis arrangé pour passer quelques jours à l'hôtel. J'aime mieux attendre un peu et me bien caser." - Orig.ms. ACR, AB 22; V., Lettres, I, p. 449-452.

51. Voici la description des lieux tels qu'il en écrit à sa sœur : "Je suis, comme je te l'ai écrit, dans un couvent. Les religieux, fort bonnes gens du reste, font peu de bruit dans la maison. Ils n'y sont que pour leur office, qu'ils disent en chœur, ensuite pour manger, boire et dormir. Je ne me serais pas mis dans un couvent, si mon père ne m'en avait pressé avec des instances que je comprenais peu. J'y suis avec M. Gabriel, qui laisse aller son imagination au milieu des vapeurs d'or dont Rome se couvre chaque soir. Tu veux sans doute savoir comment je suis logé. Nous occupons quatre chambres au second. Le couvent est un bâtiment carré, bâti autour du cloître, dont l'intérieur est planté d'orangers. Nos fenêtres, sans donner sur le cloître, sont très bien parce que nous avons vue sur le jardin planté d'orangers également. Le portier de la maison fait nos chambres. C'est un Grec, et plus encore, il est de Macédoine et, pour prouver sa descendance en ligne directe de Philippe, il est borgne comme lui. Jusqu'ici nous avons été obligés d'aller manger au restaurant, mais, dès demain, un traiteur doit

nous porter nos repas chez nous." - Orig.ms. ACR, AB 25; V., Lettres, I, p. 459-461.

52. Théodore-Joseph de Montpellier de Vedrin, né à Namur en 1807, fut préconisé évêque de Liège le 26 septembre 1852 et mourut le 25 août 1879.

53. Après la soumission obtenue de Lamennais en décembre 1833, le Saint-Siège désirait le silence absolu sur cette affaire et ne serait plus intervenu contre lui, comme le déclare avec raison l'abbé d'Alzon, si le solitaire de la Chênaie n'était lui-même rentré de nouveau en lice, avec la publication des Paroles d'un croyant en avril 1834. D'où l'animosité du Pape contre M. Boyer, sulpicien, auteur d'un ouvrage sous presse intitulé : Examen de la doctrine de M. de la Mennais et dont le but était de forcer Rome à mettre hors de l'Eglise le polémiste breton.

54. A propos des cours de théologie suivis au Collège Romain, voici ce qu'il en écrivait à sa sœur le 24 décembre : "Je suis trois cours de théologie au Collège Romain, mais je ne vois pas une grande différence entre ces cours et ceux de Montpellier. Les professeurs peuvent être meilleurs, et encore ne valent-ils pas M. Ginouilhac. Quant à la forme, c'est toujours la même. Et cependant si l'on veut faire aujourd'hui quelque bien, il faut absolument suivre une voie toute nouvelle. J'ai causé hier pendant deux heures avec un jeune rationaliste allemand. Prétendre convertir ces gens-là par les arguments qu'on apportait, il y a deux cents ans, à leurs pères, c'est folie et peine perdue. Or, en France, les esprits s'avancent à grands pas vers les dernières limites du protestantisme." - Orig. ms. ACR, AB 27; V., Lettres, I, p. 467-471.

55. L'abbé Gabriel et le séminariste Reboul devaient quitter Rome le 3 avril 1834.

56. Après son départ de Rome, l'abbé d'Alzon lui écrivit, le 14 juillet 1834 : "Je ne sais, mon cher ami, si vos projets de sacerdoce sont toujours aussi ardents. Je crois que la mission du prêtre peut être aujourd'hui plus belle encore que par le passé, à cause des difficultés dont elle est entourée. Pour moi, je ne demande à Dieu qu'une chose, un amour des hommes aussi grand que leurs misères. Je crois que cela suffit." - Orig.ms. ACR, AB 68; V., Lettres, I, p. 609-612.

57. Cardinal-secrétaire d'Etat.

58. Jésuite, Assistant de France, qui avait attaqué la philosophie mennaisienne dans son Examen d'un livre intitulé : Des doctrines

philosophiques sur la certitude dans leurs rapports avec les fondements de la théologie par l'abbé Gerbet, paru en Avignon, fin 1831.

59. Capucin, créé cardinal en 1826.

60. Clerc régulier de Saint Paul, créé cardinal en 1831, Préfet de la S.G. de la Discipline régulière.

61. Créé cardinal en 1823, Préfet de la S.C. des Evêques et Réguliers.

62. Créé cardinal en 1830.

63. Ancien général des Théatins.

64. Carme chaussé, consultant de six Congrégations romaines.

65. Cousin du futur cardinal Wiseman alors recteur du Séminaire anglais. Le 28 décembre 1833, il écrit à Lamennais : "Votre jeune ami, M. d'Alzon est venu me voir et m'a remis votre lettre. J'ai eu bien du plaisir à faire sa connaissance. Je suis sûr que nous nous aimerons; il est si bon et si aimable." - LE GUILLOU, V, Appendice, p. 878.

66. Le P. Olivieri, Dominicain comme le P. Lamarche, était alors commissaire du Saint-Office; il fut, peu après, nommé par le Pape général de son Ordre.

67. L'abbé d'Alzon, dans la lettre à sa sœur du 24 décembre 1833, apporte quelques précisions : "J'ai reçu en même temps que la tienne une lettre de mon père qui en contenait trois de l'abbé, une pour moi [et] deux de recommandations. Elles étaient datées du 8 octobre et ne sont arrivées à Lavagnac que vers le 8 décembre. Deux mois en route, ce n'est pas trop. Si tu as l'occasion de le voir encore, remercie-le de ma part et dis-lui que, si je ne l'ai pas fait moi-même dans la lettre que ma mère lui remit de ma part, c'est que je n'avais pas encore reçu les siennes. [...]"

Le P. Ventura qu'on disait exilé, est revenu ici. Je l'ai vu. Cet homme plaît beaucoup à M. Gabriel. J'aurais voulu le voir plus souvent; mais il m'a fait observer qu'on le croyait partisan exagéré de M. de la Mennais et qu'on pourrait lui faire une mauvaise affaire, si on le savait en relations fréquentes avec des prêtres français. Il m'a adressé à un des meilleurs théologiens de Rome, le P. Mazzetti, qui m'a accueilli avec une bonté parfaite. Il faut bien que j'aie le voir dans la semaine pour causer avec lui théologie. Le P. Mazzetti jouit d'une fort grande réputation et est membre de plusieurs Congrégations." - Orig.ms. ACR, AB 27; V., Lettres, I, p. 467-471.

68. Cf. Lettre de l'abbé Daubrée à Dom Guéranger, 4 mars 1834. - Orig.ms.

Arch. de Solesmes, photoc. ACR, CV 93.

69. Effectivement Montalembert avait été blâmé ouvertement par Grégoire XVI dans son bref à Mgr de Lesquen, du 5 octobre 1833, pour avoir traduit le Livre des pèlerins polonais de Mickiewicz. Ecrivant à l'abbé d'Alzon le 12 février 1834, en réponse à une lettre du 16 janvier (lettre perdue), Montalembert lui faisait cet aveu : "Vous avez trop d'esprit et de cœur pour ne pas vous figurer ce que c'est, dans ma position publique, que d'avoir été subitement frappé d'une improbation si publique et si solennelle de la part du Chef de l'Eglise, et renversé si violemment du poste que je cherchais à occuper dans la confiance et l'affection des catholiques. Mais vous pouvez m'en croire, ces conséquences publiques ne sont rien auprès de celles que cette ruine entraîne pour ma vie intérieure, pour mon cœur dont tous les liens sont brisés et qui n'avait embrassé avec tant de chaleur certaines convictions que parce qu'il se figurait qu'elles pouvaient lui tenir lieu d'affection." - Orig.ms. ACR, EB 525; V., Lettres, 1, P- 904-907.

70. Il semble bien que ce soit le P. Ventura qui ait intéressé l'abbé d'Alzon à l'étude de saint Thomas. Ensemble, ils ont formé le projet de réhabiliter la science scolastique en réunissant les principales thèses reprises des œuvres de saint Thomas. Le P. Ventura ferait un tel ouvrage et l'abbé d'Alzon le traduirait. Voilà ce qu'il écrit à l'abbé Bonnetty en lui demandant son jugement, le 27 février 1835 (cop.ms. Dossier du Vatican; photoc. ACR, EC 406). L'abbé Bonnetty juge le projet "vraiment et essentiellement utile", "mais peut-on trouver dans la scolastique, fait-il remarquer, la réponse à toutes les objections d'un jour, comme vous le dites?" A la méthode scolastique qui opère par argumentation, il préfère, quant à lui, l'exposition des faits et la méthode historique. A chaque siècle, sa méthode et son langage ; la scolastique ne peut être "une panacée universelle" pour toutes les objections et valable pour tous les esprits (ibid. -, photoc. ACR, EC 408).

CHAPITRE VI

ORDINATIONS ET FIN DE SÉJOUR

DE L'ABBÉ D'ALZON A ROME

novembre 1834 - mai 1835

L'abbé d'Alzon ne se sentait pas pressé de recevoir les Ordres sacrés. "M. Vernières m'a engagé d'attendre, écrit-il le 8 mai 1834 à un séminariste de Montpellier, et je pense que pour ces choses-là, mieux vaut lui obéir que de suivre les avis de toute la terre. Quand le moment sera venu, je ne puis pas dire que je n'avancerai pas(1)." "On m'engageait ici à prendre les ordres, écrit-il à sa sœur le 10 mai. M. Vernières ne l'a pas cru à propos : il vient de m'écrire de les prendre à la Trinité et il sait bien qu'il faut plus de dix jours pour s'y préparer et pour faire venir les démissoires. Je pense m'y préparer pour la Noël prochaine, en m'arrangeant de façon à être prêtre à Pâques(2)."

Apparemment il semble y avoir une contradiction entre les deux propositions de l'abbé Vernières. Cependant, le 22 septembre, l'abbé d'Alzon écrit de nouveau aux séminaristes de Montpellier : "Je serai ce qu'il plaira à Dieu et à M. Vernières; mais enfin, un jour viendra où, si je ne suis pas mort, je serai prêtre(3)."

Ce qui est sûr, c'est que l'abbé Vernières avait été écarté du Séminaire de Montpellier pour ses sympathies envers Lamennais(4) et s'adonnait à des tournées de prédication en pensant créer un centre missionnaire en milieu protestant. L'abbé d'Alzon regretta fort l'éloignement de ce prêtre en qui il avait mis toute sa confiance depuis cinq ans, et prit conseil de ses maîtres de Rome, après la clarification de la crise mennaisienne (*Paroles d'un Croyant* et encyclique *Singulari nos*) et l'apaisement progressif qui s'ensuivit.

On lui conseilla donc à Rome de recevoir les trois ordres majeurs au long d'une retraite prolongée qui couvrirait le temps de l'Avent et il pourrait disposer ensuite d'un laps de temps continu pour l'étude, avant de quitter Rome, comme il peut le prévoir, vers la fin de juin 1835 (v. infra 1, 2, 3).

A

ORDINATIONS

Ayant donc arrêté la date de son ordination sacerdotale pour Noël, l'abbé d'Alzon en informe ses amis (v. infra 1 et 2) et ses parents (v. infra 3) et consacre la période de l'Avent à un temps de retraite qu'il passe volontairement chez les Jésuites, à Saint-Eusèbe(5), et pendant lequel il reçoit le sous-diaconat le 14 décembre, IIIe dimanche de l'Avent, et le diaconat, le 20 décembre, samedi des Quatre-Temps.

De sa retraite, il nous a laissé quelques notes spirituelles (v. infra 4) et des allusions dans ses lettres à des vexations auxquelles il fut soumis, comme la proposition de s'adresser à un confesseur Jésuite, au lieu de s'en remettre à son confesseur ordinaire le P. Lamarche, dominicain (v. infra 7). De plus, à la veille de recevoir le sous-diaconat, il fut convoqué le 12 décembre par le cardinal vicaire pour signer une formule d'adhésion à l'encyclique *Singulari nos*, ce qu'il fit sans hésitation et sans délai (v. infra 5).

Ordonné prêtre le 26 décembre 1834 (v. infra 6), en la fête de Saint-Etienne, dans l'oratoire privé du cardinal Odescalchi(6), il informe les siens (v. infra 5 et 7) des circonstances de son ordination et leur fait part de ses sentiments intimes dans la célébration de l'Eucharistie, surtout lorsqu'il peut le faire, comme à l'autel *ad Caput* de la basilique Saint-Pierre, dans les conditions de recueillement qu'il préfère à toute autre.

B

FIN DU SEJOUR A ROME

Après son ordination, l'abbé d'Alzon se remet à ses études, mais avec la préoccupation de son avenir apostolique. A sa mère qui s'inquiéterait de le voir revenir "prêtre libre", il répond qu'il pense n'être pas fait pour le service administratif qui incombe davantage au clergé séculier (v. infra 8). A son ami d'Esgrigny, il rappelle qu'il s'est fait prêtre pour le salut des hommes et sans aliéner la foi à des options politiques (v. infra 10).

Dans cette perspective fondamentale se placerait une option plus précise d'apostolat en milieu protestant, plutôt par l'étude et l'exposé positif de la foi, que par des missions de prédication (v. infra 11 et 14). Aussi, ne partage-t-il pas les espérances que l'abbé Vernières avait fondées sur lui mais à son insu (v. infra 12 et 13). Quoi qu'il en soit, il a décidé avant tout de se mettre au

service de son évêque (v. infra 12, 13, 14 b).

Jusqu'à son départ de Rome, il n'aura cessé d'étudier sans relâche et c'est ce souvenir qu'il gardera avant tout de son séjour à Rome lorsqu'il évoquera par la suite ses maîtres et ses amis (v. infra 15). Il y aura puisé aussi la foi des martyrs (v. infra 9) et le respect du Magistère en la personne du successeur de Pierre (v. infra 15). Quoi qu'il en ait été de ses épreuves, il part décidé à "ne vouloir que le bien de l'Eglise".

1

Extrait d'une lettre de l'abbé d'Alzon aux séminaristes de Montpellier, Rome le 15 novembre 1834. Orig.ms. (minute incomplète) ACR, AB 100; 'V., Lettres, I, p. 731-733.

L'abbé d'Alzon annonce aux séminaristes de Montpellier qu'il va recevoir sous peu les trois ordres majeurs et qu'il entend, pour s'y préparer, passer presque un mois de retraite au couvent jésuite de Saint-Eusèbe. Aussi éprouve-t-il le besoin de la prière de ses amis car il sait trop son indignité.

Mes bons amis,

Si jamais nous avons dû prier les uns pour les autres, je crois avoir le droit à réclamer de vous toutes vos prières, car je vais en peu de temps recevoir le sous-diaconat, le diaconat, la prêtrise. Des personnes, dont j'ai dû suivre les conseils, m'ont engagé à profiter des avantages de Rome et d'entrer presque d'un seul coup dans le sacerdoce. Je vais me mettre dans une maison de retraite, entre les mains d'un vieux Jésuite, et je me ferai frotter, savonner et lessiver par lui un mois durant; après quoi, si je ne suis pas blanc, c'est que je suis bien sale. Cependant, aidez-moi de vos prières, car elles pourront, je n'en doute pas, beaucoup pour ma conversion.

Je veux vous faire part de tous mes projets. J'entrerai en retraite le samedi 30 novembre; le 8 décembre, je recevrai le sous-diaconat des mains du cardinal Odescalchi; le samedi des Quatre-Temps, je serai fait diacre de l'Eglise romaine, car l'ordination aura lieu à Saint-Jean de Latran, qui est *omnium ecclesiarum mater et caput*; la veille de Noël, le cardinal Odescalchi m'imposera les mains pour le sacerdoce, et le jour de Noël j'espère dire ma première messe devant la Crèche où est né Jésus-Christ. Elle est conservée à Sainte-Marie Majeure, dont le cardinal Odescalchi est archidiacre(7).

Vous pensez bien que je ne vous oublierai pas, mais j'espère bien que vous ne m'oublierez pas non plus. Nous avons besoin de nous aider mutuellement

pour nous sanctifier nous-mêmes, comme pour sanctifier les autres. Je vous prie donc de vous rappeler notre ancienne alliance(8). Est-ce que vous la croyez dissoute ? Je vous écrivis au commencement de l'année par ma tante Rodier; vous ne m'avez pas répondu. J'espère qu'il n'en sera pas de même, cette fois, et que vous me direz d'abord où vous en êtes, combien vous êtes, quel bien vous faites et quels projets vous avez pour l'avenir. J'aurai, je pense, le plaisir de vous voir dans sept à huit mois; peut-être serai-je à Montpellier pour la Saint-Pierre. [...]

Encore un mois et dix jours et je serai prêtre ! Quelle idée ! Elle me fait par moments tressaillir de telle façon que les personnes qui sont auprès de moi me demandent ce que j'ai. Ce n'est pas difficile à deviner, mon Dieu ! Cependant, je ne suis pas effrayé. Non. C'est un sentiment que je ne sais pas rendre. C'est de la joie, c'est de l'étonnement, c'est un rêve ! Est-il vrai que je serai prêtre ? Et puis, un voile jeté sur mon indignité, ce qui fait que je n'y pense pas. Et puis, de la joie, mes bons amis. Je ne sais comment il se fait qu'étant le dernier d'entre vous à devoir prendre les ordres, puisque je suis arrivé le dernier au Séminaire, je serai le premier à les recevoir après Brouilhet.

2

Extrait d'une lettre de l'abbé d'Alzon à d'Esgrigny, Rome le 18 novembre 1834. ~ Orig.ms. ACR, AB 102; V., Lettres, I, p. 737-740.

Nous avons le texte et la minute de cette lettre que l'abbé d'Alzon envoie à son ami d'Esgrigny, pour lui dire sa résolution d'avancer vers le sacerdoce. Dans le texte, il insiste sur la place que doit occuper le prêtre aujourd'hui. Dans la minute, il tient à dire que c'est en toute liberté qu'il accepte de servir Dieu dans le sacerdoce et non point dans le laïcat chrétien. Nous reproduisons seulement le passage de la lettre concernant l'idéal du sacerdoce, que se propose l'abbé d'Alzon.

Enfin, je viens de prendre ma grande résolution. Quand vous recevrez cette lettre, je serai, mon cher ami, sur le point d'entrer en retraite, pour me préparer à recevoir le caractère sacerdotal, d'après le conseil des personnes auxquelles je m'en rapporte. Je me dispose à recevoir le sous-diaconat le 8 décembre, le diaconat le samedi des Quatre-Temps, et la prêtrise le lendemain. Je dirai ma première messe le jour de Noël. [...]

Je vais tâcher, pendant quelque temps, de trouver les moyens d'être un prêtre

comme il en faut aujourd'hui. Je vais demander à Dieu cet amour ardent de sa gloire, cette charité pour les hommes, cette compassion sans réserve pour leurs misères, cette résolution de tout faire pour les guérir, cette abnégation absolue de moi-même qui fait le fond du caractère sacerdotal. La position du prêtre, telle du moins qu'il pourrait se la faire, me paraît aujourd'hui admirable, et, pour ne parler que de la France, je ne crois pas que dans l'histoire de notre chère patrie on puisse trouver une époque plus belle que celle où nous vivons pour le clergé, si l'on ne remonte au temps où les évêques s'emparèrent de nos ancêtres pour les dégrossir et les former à la civilisation.

Le prêtre qui, s'élevant au-dessus des passions et des intrigues du jour, comprenant la nécessité du développement de la liberté, ne s'opposerait pas à l'action des peuples, mais la purifierait en jetant sans cesse dans les masses les grands principes d'ordre, de justice, de charité, me paraît semblable à ces intelligences bienfaisantes, chargées de présider au développement du monde extérieur, planant sur la création et versant sans cesse sur elle de nouveaux germes, de nouveaux principes d'existence. Considérée ainsi, la place du prêtre me paraît au-dessus de tout ce que l'on peut concevoir ici-bas. Mais à côté, que de peines, que de tourments secrets, que d'amertumes, à la vue du bien qui pourrait se faire et qui ne se fait pas ! Et puis, je ne puis me défendre d'un certain désespoir en pensant à tous ces jeunes gens pleins de feu, de talent, d'avenir, qui ont voulu réformer le monde et qui ont succombé, qui ont voulu diriger cette grande masse vers Dieu et sont venus se briser contre un rocher inerte.

Mon grand malheur est de vouloir trop et trop peu. Je ne sais pas me fixer à la juste action dont je suis capable. J'ai encore bien des choses à faire sous ce rapport. Mon bon ami, vous penserez, j'espère, à moi pendant tous ces jours; votre amitié se réveillera, supposé qu'elle sommeille, pour m'aider de vos vœux et de vos conseils.

3

Extraits de deux lettres de l'abbé d'Alzon à sa mère

Les deux lettres que l'abbé d'Alzon écrivit à sa mère nous fournissent tous les renseignements relatifs aux préliminaires de son ordination sacerdotale. Son ami, l'abbé de Montpellier voulut bien se faire l'intermédiaire pour tout arranger, et le cardinal Odescalchi, cardinal-vicaire, à qui il avait été présenté, lui fit dire par cet abbé qu'il se chargerait d'obtenir toutes les permissions. Il dit encore à sa mère pourquoi il a choisi la maison de Saint-

Eusèbe pour faire sa retraite et dans quelles conditions il a passé, le 25 novembre, l'examen pour les trois ordres.

a)

Rome, le 18 novembre 1834. - Orig.ms. ACR, AB 101; V., Lettres, I, p. 734-737.

Ma chère petite mère,

Enfin, vous voilà à Paris et je présume que vous y serez pour le temps que vous y passez ordinairement. Je suis bien aise de savoir mon père avec vous. Pour moi, je me dispose à prendre les ordres encore plus tôt que je ne pensais d'abord. On m'a fait observer qu'en les prenant à la suite, je pourrais pendant un certain temps ne m'occuper que de piété, ce qui me ferait un certain bien. Il est donc convenu que j'entrerai à Saint-Eusèbe, maison de retraite des Jésuites, le 29 novembre, et que j'en sortirai le lendemain de la Noël. Pendant ce temps, je prendrai le sous-diaconat - je ne sais pas encore bien quel jour, - le diaconat aux Quatre-Temps, et le sacerdoce le lendemain dimanche. C'est le bon abbé de Montpellier qui m'a tout arrangé et qui a bien voulu se charger de me donner tous les renseignements qui pouvaient m'être nécessaires.

Je serai ordonné prêtre par le cardinal Odescalchi. J'aurais bien voulu pouvoir l'être par le cardinal Micara, mais il n'est pas évêque. Je vois arriver ce grand jour avec bonheur, étonnamment surpris, mais pas avec assez de crainte. C'est sans doute que Dieu veut me voiler une partie des peines et des croix qui m'attendent. Je dirai ma première messe le jour de Noël. Je voudrais bien pouvoir profiter du privilège pour en dire trois. On me fait espérer que je pourrai les dire devant la sainte Crèche, que l'on conserve à Sainte-Marie Majeure. Je me fais une joie, ma chère petite mère, de pouvoir dire une messe pour vous et de vous fixer le jour dans le mois, où nous pourrons prier l'un pour l'autre. Je ne comprends pas de pensée plus douce que celle-là. Il est inutile de vous demander un redoublement de prières pour tout cet Avent. Vous comprenez combien j'en aurai besoin. [...]

Je ne puis me faire à l'idée que je serai prêtre dans un mois et quatre jours. Si j'eusse été près de vous, je vous aurais demandé votre bénédiction ainsi qu'à mon père, au moment où vous auriez été sur le point de me céder définitivement à Dieu. J'espère que vous me l'enverrez. Vos vœux franchiront aisément la distance qui nous sépare.

Adieu, chère petite mère. Je veux écrire un mot à Augustine et à Clémentine Perret qui m'a écrit par M. Fouré. Adieu. Adieu.

Emmanuel

b)

Rome, le 26 novembre 1834. - Orig.ms. ACR, AB 105 (minute incomplète); V., Lettres, I, p. 751-753.

Puisque je vais pour un mois être privé du plaisir de vous écrire, je veux, ma chère petite mère, prendre mes précautions à l'avance, pour n'avoir pas le regret pendant ma retraite de ne pas nous avoir dit tout ce que j'avais à vous dire. Il est vrai que cela se borne à peu de choses.

J'entre demain ou après-demain à Saint-Eusèbe, maison des Jésuites, où je serai pour un mois. Ne vous persuadez [pas] que l'envie de me faire Jésuite me prenne jamais. Je ne crois pas qu'une idée pareille puisse aujourd'hui entrer dans la tête d'un homme raisonnable. Je m'aperçois, il est vrai, que j'ai surpris bien des gens en leur disant que j'allais faire ma retraite dans cette maison. [Ni] le cardinal Micara, ni le P. Ventura ne voulaient le croire. Il est vrai aussi que, si je n'avais pas eu la pensée que j'aurais l'abbé de Montpellier pour m'apprendre à réciter mon bréviaire et pour se charger de mille petits détails qu'il connaît et que j'ignore, parce qu'il a été ordonné ici, je n'aurais pas choisi une maison de Jésuites pour me disposer à recevoir les ordres.

Ce sera décidément le cardinal Odescalchi qui me donnera les ordres. Il vient d'être nommé cardinal vicaire, ce qui m'a aplani une foule de difficultés. Je lui fus présenté l'autre jour, et il eut la bonté de me faire dire par Montpellier qu'il se chargeait de toutes les permissions à demander et qu'il désirait me voir souvent. [...]

J'ai passé hier mon examen pour les trois ordres; on me retint près d'une heure. J'aime beaucoup cette manière d'interroger. Dès qu'on voit que vous savez répondre à une question, on passe à une autre; ce qui fait que l'on va très vite et que l'examen est moins fastidieux pour l'interrogeant et pour le répondant. Un bon religieux Carme qui m'interrogea me pria à la fin d'aller le voir, parce qu'il serait enchanté de faire ma connaissance.

Extrait des notes prises par l'abbé d'Alzon, lors de sa retraite à Saint-Eusèbe, novembre-décembre 1834, - Orig.ms. ACR, CR 10; T.D. 43, p. 255-259.

L'abbé d'Alzon nous a laissé quelques notes prises dans la première semaine de sa retraite préparatoire à son ordination; nous citons le passage relatif à la confession générale de toute sa vie, faite le 5 décembre 1834.

Prenez pitié, Ô mon Dieu, d'un pauvre enfant prodigue qui ne comprend pas assez ni combien il a été prodigue, ni combien il a de bonheur à se reposer dans vos bras de toutes ses souffrances passées. Faites qu'en vous il trouve le repos, qu'en vous il ne cherche que votre gloire. O Dieu de mon cœur, il me semble cependant que je veux vous aimer et que ces vellétés d'amour me donnent quelque regret de mes fautes.

Le 5 décembre 1834, j'ai reçu l'absolution d'une confession générale de toute ma vie, et, comme il me semble l'avoir faite de bonne foi, je n'ai plus qu'à compter sur l'infinie miséricorde de Dieu qui aura égard, je l'espère, à la misère d'un pauvre pécheur et à son désir de revenir dans le chemin de la vertu.

Grâces vous soient rendues, ô mon aimable époux qui avez voulu donner la paix à mon âme ! Cette paix, je me la rappellerai lorsque je croirai n'avoir pas tout dit. Vous ne me l'auriez pas accordée, ce me semble, si je n'avais pas eu le bonheur d'être réconcilié avec vous.

O mon Sauveur, nous sommes donc en paix; vous êtes mon père, vous êtes mon frère, vous êtes mon ami, mon Seigneur et mon Dieu, *Deus meus et Dominus meus.*

Donnez-moi, je vous en conjure, une grande abondance d'amour pour vous. O fleuve de vie, coulez dans mon âme; ô Sauveur du monde, inondez-moi de votre sang. Je ne veux aimer que vous, ne vivre que pour vous, me donner tout à vous, n'importe sur quel point, sur quelle partie de votre champ vous vouliez que je travaille, de quelque façon que vous vouliez m'employer.

Mon Dieu, venez habiter mon âme, venez vivre en moi, afin que je vive en vous et que je sois en vous consommé dans cette unité mystérieuse dont vous parliez à vos disciples pendant cette dernière cène, entre les deux plus grandes marques d'amour que l'homme ait reçues de son Dieu, l'Eucharistie et le Calvaire.

Je me souviendrai toute ma vie d'avoir une confiance sans bornes à Jésus,

dans les moments les plus terribles de ma vie.

5

Extraits d'une lettre de l'abbé d'Alzon à son père, Rome les 26-27 décembre 1834. - Orig.ms. ACR, AB 109; V., Lettres, I, p. 759-763.

C'est par cette lettre écrite à son père les 26-27 décembre 1834 que nous sommes informés sur l'ordination sacerdotale de l'abbé d'Alzon, le 26 décembre et sur la célébration de sa première messe le lendemain "dans les souterrains de Saint-Pierre". Il exprime ses propres sentiments en cette circonstance, mais revient un instant sur sa retraite chez les Jésuites à Saint-Eusèbe et parle de l'épreuve qui lui fut infligée de devoir signer une déclaration d'adhésion à l'encyclique *Singulari nos*. Ce qu'il fit sans délai et sans hésitation(9).

Rome, le 26 décembre 1834.

Mon cher petit père,

C'est aujourd'hui seulement que j'ai pu lire votre lettre du 3 décembre. Il y a huit jours qu'elle était arrivée, mais comme depuis quinze jours je n'étais pas venu ici, je n'avais pu la recevoir. Par un petit dérangement que je ne comprends guère encore, je n'ai pu être ordonné dimanche dernier, comme je l'espérais. C'est aujourd'hui seulement qu'a eu lieu mon ordination au sacerdoce. Je n'ai pu, par conséquent, dire ma messe le jour de Noël, comme je l'espérais. Ce sera demain, jour de Saint-Jean, que je monterai à l'autel pour la première fois.

Il serait trop long de vous dire tout ce que j'ai éprouvé d'angoisses, avant de recevoir les ordres, et de bonheur, quand je les ai eu reçus. Ce sont des choses qui ne se comprennent que quand on les éprouve soi-même. Maintenant, je suis prêtre pour l'éternité. Cette pensée bouleverse de fond en comble et cependant me laisse dans l'âme une joie douce qui me remplit de confiance. Chaque fois que je me suis prosterné devant l'évêque, aux trois ordinations, lorsque l'on a chanté les litanies sur moi, j'ai demandé à Dieu qu'il ne permît pas que je me relevasse si je ne devais pas être un prêtre selon son cœur. J'ai une confiance extrême dans le sacrifice de la messe. Déjà l'office me fait un bien infini. Dieu veuille, comme me disait un bon religieux que le durillon ne

se mette pas aux doigts qui toucheront tous les jours la sainte hostie.

Je dois vous dire pourquoi je me suis décidé à passer un mois à Saint-Eusèbe. On m'avait tellement parlé des Jésuites dans tous les sens que j'ai voulu les juger par moi-même. Je quitte cette maison avec la conviction qu'en général les Jésuites sont de saintes gens, mais qui disent trop du matin au soir la prière du pharisien : "Mon Dieu, je vous remercie de ce que je ne suis pas comme les autres hommes." Ce qu'on dit de la police qu'ils exercent dans Rome n'est que trop vrai : j'en ai des preuves malheureusement trop manifestes. Je ne puis mieux comparer l'état actuel des Jésuites qu'à celui de ces rejetons qui poussent des racines d'un arbre immense, lorsque l'arbre lui-même a été coupé : on n'a plus que des taillis.

L'on m'a joué un assez mauvais tour. Je crois que c'est l'évêque du Puy(10). Quoi qu'il en soit, une dénonciation a été faite à mon égard à propos de mes opinions. On ne me dit rien. Seulement, l'avant-veille de mon ordination au sous-diaconat, le cardinal Odescalchi, qui avait eu la bonté de me promettre de m'ordonner et qui depuis avait été nommé cardinal-vicaire, me fit prier de passer chez lui. Il me demanda ce que je pensais de M. de la M[ennais]. Je répondis que j'étais en tout soumis à l'encyclique, que j'avais désapprouvé les *Paroles d'un Croyant* avant l'apparition de la condamnation et que, quant à la philosophie, mes idées s'étaient beaucoup modifiées, que seulement je ne comprenais pas ce que le Pape voulait dire par le système de philosophie qu'il désapprouvait. Le cardinal me répondit que le Pape avait voulu blâmer par là en général le système par lequel M. de la M[ennais] voulait mettre la religion dans la liberté et unir ces deux choses ensemble, que le Pape n'entendait pas condamner toutes les opinions de M. de la M[ennais], qu'il connaissait plusieurs personnes converties par le premier livre de cet auteur, que le Pape lui avait dit depuis peu qu'il serait bien aise qu'on réimprimât ce que M. de la M[ennais] avait écrit sur le Saint-Siège. Ensuite, il me proposa au nom du Pape de signer une formule, par laquelle j'adhérais à l'encyclique et je n'adhérais point à l'opinion de ceux qui disent qu'elle ne condamne point un certain système de philosophie. Il me proposa de me donner du temps pour réfléchir. Mais j'ai répondu que je n'en voulais point et je signai à l'instant.

Il paraît que l'on va exiger une formule pareille de tous les évêques; au moins le cardinal Odescalchi me l'assura-t-il. J'aurais voulu vous en envoyer une copie. Je l'ai demandée ce matin au cardinal qui m'a dit qu'il me la procurerait, mais que l'original était entre les mains du Pape, qui, m'a-t-il assuré avait été très content de la promptitude de ma soumission. Il est assez ennuyeux d'attirer le contentement du Pape d'une pareille façon. Je lui serai

présenté un de ces jours. Je verrai comment il me recevra.

27 décembre.

Ce matin, j'ai dit ma première messe dans les souterrains de Saint-Pierre. J'étais assisté par l'abbé de Brézé. C'était M. Auriol qui faisait l'office de clerc. M. Poly a dit la messe après moi. J'étais avec quatre ou cinq personnes; mais je vous avoue que, puisque je ne pouvais pas vous avoir, j'aimais autant cela que d'être entouré d'une foule d'indifférents, dont je me soucie peu et qui m'eussent beaucoup dérangé. On m'a trouvé faisant très bien les cérémonies. Seulement, l'abbé de Brézé m'a forcé d'abrégé au memento des vivants. Vous comprenez cependant très bien que j'avais mes raisons pour en prendre à mon aise dans un pareil moment. L'abbé de Brézé m'a amené ensuite déjeuner chez lui. Il a été, ainsi que l'abbé de Montpellier, très bon pour moi. L'abbé de Brézé prétend qu'il était le représentant des parents et amis et, à ce titre, il veut écrire à ma mère.

Je n'ai aucune nouvelle à vous donner, sinon que Montalembert va retourner à Paris. Il a écrit dernièrement au Pape une lettre dans laquelle il déclare se soumettre en tout à l'encyclique(11). Je ne veux pas finir ma lettre sans vous dire combien la vôtre m'a fait plaisir. J'en ai baisé de joie votre nom, dans l'impossibilité de vous embrasser vous-même.

Adieu, cher petit père. Je vous conjure de m'écrire souvent. Je vous aime de toute mon âme.

Emmanuel

6

Certificat de l'ordination sacerdotale d'Emmanuel d'Alzon, Rome le 26 décembre 1834. - Orig.ms. ACR, DK 255.

Carolus Miseratione Divina Episcopus Sabinensis S.R.E. Card. Odescalchi, Sacrosanctae Patriarchalis Liberianae Basilicae Archipresbyter,

SSMI D. N. Papae Vicarius Generalis Romanaeque Curiae, Ejusque Districtus Judex ordinarius, etc.

Universis, et singulis praesentes nostras visuris, lecturis pariter, et auditoris, notum facimus et testamur, Nos Carolum... Ep(iscopum) Sabinen(sem), S(anctae) R(omanae) E(cclesiae) Card(inalem) Odescalchi... S(anctitati)s D(omini) N(ostri) P(a)p(ae) Vic(ariu)m G(enera)lem..., Romae, die 26 Décembres, A(nno) 1834, in privato Residentiae Nostrae Sacello,

eu à subir de la part de personnes qui me voulaient du bien des vexations d'un genre tout particulier. J'en ai eu la fièvre, mais tu ne te fais pas une idée de ce que j'ai éprouvé de bonheur les trois jours de la réception des ordres. J'arrivais, surtout pour le sous-diaconat, avec des troubles d'une espèce toute particulière; du moment que j'eus fait le pas, tout disparut, je fus dans un ordre nouveau. C'est que j'y étais bien réellement.

Le jour de ma première messe, je m'en suis tiré assez bien. Cependant, au moment de la Consécration, il me prit et il me prend encore une frayeur que je ne puis exprimer. Je te conjure donc de sécher l'humidité de tes yeux et de ne plus me parler de larmes et de silence; je te prie, au contraire, de me parler de joie, de bonheur. Je soupçonne quelquefois que, par compensation, quand tu te marieras, ce sera moi qui pleurerai et ce sera toi qui riras. Ne me trouves-tu pas bien fou, ma bonne amie ? Cependant, je ne puis te dire tout ce qui me vient à l'esprit depuis quatre jours, lorsque je me dis : "Ce matin, j'ai dit la messe; ce matin, j'ai prononcé quelques mots et Dieu m'a obéi."

Je compte beaucoup sur la messe pour me soutenir, m'éclairer. Ce matin encore, je l'ai dite dans la chapelle souterraine de Saint-Pierre; ce lieu est merveilleusement propice à disposer l'âme. D'abord, étant seul, je puis aller plus lentement, ce qui fait que je ne me trompe pas, comme hier, par exemple, où je dis la messe au Collège anglais, devant le cardinal Weld(12). Je m'embrouillai dans les saluts qu'il fallait lui faire, si bien qu'au Credo, je me blousai complètement, quoique je le sache sur le bout du doigt; au Canon, je supprimai trois ou quatre bénédictions. Un scrupuleux aurait eu joliment peine de s'en tirer. Quand on pense, en effet, qu'en de pareils moments on peut faire les fautes les plus graves, il y a de quoi trembler; mais je n'y pense pas, sans quoi ma tête partirait et je ferais pire. Je me suis bien préparé en particulier; si ensuite le trouble m'empêche d'observer toutes les rubriques, tant pis pour le trouble !

Ai-je écrit à mon père que les Jésuites ont eu le courage de me proposer le P. Rozaven pour confesseur et de me presser de quitter le P. Lamarche ? Tu penses comme j'ai accueilli la proposition. Il m'est arrivé certaines aventures, que j'ai racontées au cardinal Micara qui s'en arrachait la barbe d'indignation. Cependant., il m'a dit qu'il était enchanté que je fusse allé dans une semblable maison, afin de voir les choses de mes propres yeux.

Extrait de la lettre de l'abbé d'Alzon à sa mère, Rome le 3 janvier 1835. - Orig.ms. ACR, AB 111; V., Lettres, I, p. 767-770.

Après avoir redit à sa mère sa joie d'être prêtre, l'abbé d'Alzon s'explique sur l'avenir immédiat de son sacerdoce. A mots couverts et à propos de l'expression "prêtre libre", il laisse entendre une hésitation intime entre le sacerdoce séculier et le sacerdoce religieux. Mais de tout cela, il s'en remet à la Providence.

Ma chère petite mère,

Il y a aujourd'hui huit jours que j'ai dit ma première messe. Si je ne vous ai pas écrit encore, c'est que j'attendais à chaque courrier une lettre de vous. Que puis-je vous dire de tout ce que j'ai éprouvé pendant ces huit jours ? Il faut dire la messe pour comprendre ce que c'est. Je n'en avais pas d'idée. Depuis huit jours, le bon Dieu me traite comme un véritable enfant gâté. Je suis heureux, plus que je pensais qu'on pût l'être dans ce monde, et, bien sûr, s'il est vrai que les hommes ici-bas ne doivent prétendre qu'à un certain degré de bonheur, je n'aurais plus le droit de rien demander à la Providence pour le reste de ma vie : elle m'a payé d'avancé. [...]

J'espère que tout ce que je vous dis ne vous fera pas trop de peine, mais je veux parler d'autre chose avec vous. Dans votre dernière lettre, vous me faisiez part de vos craintes sur mon compte; vous me disiez que vous craigniez beaucoup un prêtre libre. Qu'entendez-vous par prêtre libre ? C'est ce que je ne sais pas bien. Est-on prêtre libre, du moment qu'avec la permission de son évêque on n'est ni curé ni vicaire ? Dans ce cas, M. Vernières vous dira que les meilleurs sujets qu'il a formés avaient tous du dégoût pour les cures et les vicariats.

M. Vernières voudrait que je fusse missionnaire. Les Jésuites, que j'ai consultés pendant mon séjour à Saint-Eusèbe, m'ont dit que je devais aller prêcher. Le cardinal Micara, que j'ai consulté, m'a répondu que je ne devais pas agir avec la précipitation française, mais que je devais continuer mes études, parce qu'il croyait que je ferais un bon professeur de Séminaire. Aucun ne m'engage à être vicaire ou curé. Cependant, mon intention est d'être vicaire pendant un an, afin d'apprendre un peu le ministère.

Une chose qui, selon moi, vous empêche de bien voir la position des prêtres, c'est que le système de l'Eglise se compose de deux parties, le clergé séculier et le clergé régulier : le clergé séculier, qui dans l'Eglise est ce qu'est la

magistrature dans l'Etat, et le clergé régulier, qui est comme l'armée ecclésiastique(13). Or, en France, il n'y a plus cette armée; les débris qui en restent ne sont presque rien. Ceux donc qui se sentent appelés au sacerdoce, mais au sacerdoce militaire, si je puis parler ainsi, se trouvent dans une position exceptionnelle. Or, je ne sais pourquoi vous ne voulez voir de clergé que pour ceux qui sont appelés à faire les fonctions administratives, et ce n'est pas là que je me sens appelé à travailler. Est-ce ma faute ? Je ne le pense pas. Que j'obtienne l'assentiment de l'évêque de Nîmes, et je me mets avec cinq ou six autres prêtres de ma connaissance dans une maison de missionnaires. Mais je ne pense pas qu'on veuille de cela. Les évêques de France n'aiment guère ces choses-là. Ils ont peur de voir s'élever des corps religieux indépendants de leur puissance. Les persécutions dont M. Vernières est l'objet n'ont pas d'autre cause. Peu importe. Je crois que la main de Dieu fera l'œuvre, malgré les efforts des hommes. Il y a, dans ce moment, une pensée qui germe en secret dans une trop grande quantité de têtes, pour ne pas avoir été semée d'en haut et pour ne pas produire tôt ou tard quelque résultat.

[...] De tout cela, je m'en remets à la Providence. Quelle que soit ma manière de voir, si l'évêque de Nîmes, que je verrai en passant, n'approuve pas mes idées, je saurai les sacrifier. Je suis convaincu avant tout que ce n'est pas en faisant ma volonté que je ferai celle de Dieu. Il y a bien des choses que je n'aurais pas faites, si je n'avais fait que ce que je voulais.

9

Extraits de la lettre de l'abbé d'Alzon à sa sœur Augustine, Rome 17 janvier 1835. - Orig.ms. ACR, AB 112; V., Lettres, I, p. 770-775.

*Cette lettre de l'abbé d'Alzon à sa sœur comporte trois parties : la première, où il analyse les répercussions des derniers épisodes de la crise mennaisienne dans les milieux romains; la seconde, où il parle de la translation de quelques corps de saints trouvés dans les catacombes; la troisième, ou post-scriptum est la copie de la déclaration d'adhésion à l'encyclique *Singulari nos*, qu'on lui a demandée à la veille de son ordination. Nous ne citons ici que la seconde partie. Mais il nous faut dire que cette relation fut communiquée par sa sœur à l'abbé Bonnetty. Rédacteur des *Annales de philosophie chrétienne*, celui-ci publia le texte comme une lettre adressée à lui-même, après l'avoir corrigé (Cf. V., Lettres, I, p. 775-777). Bonnetty s'excusa du procédé en disant à l'abbé d'Alzon le succès de son récit, mais l'abbé d'Alzon manifesta à sa tante un certain*

mécontentement(14). Pour nous, il est intéressant de voir que l'abbé d'Alzon, à Rome, prend part au renouveau du culte des martyrs et à l'étude archéologique des catacombes dont l'intérêt ira croissant au XIXe siècle.

J'assistai l'autre jour à la translation de quelques corps saints qu'on avait trouvés dans les catacombes. Toutes les fois que les ouvriers qui sont chargés de faire des fouilles ont découvert un certain nombre de tombeaux, ils font prévenir soit le cardinal vicaire, soit l'évêque sacriste du Pape qui envoie pour prendre le corps. Cette fois, c'était un religieux augustinien qui fut chargé de présider à l'extraction des ossements.

Nous allâmes d'abord dans une catacombe, qui est depuis peu fouillée et où l'on peut se faire une idée de la manière dont les chrétiens cachaient les issues par lesquelles ils pénétraient dans ces lieux de leurs réunions. Dans une vigne et sous une vieille muraille cachée par des broussailles, nous descendîmes par un escalier très rapide dans les longues et étroites allées qui sont garnies à droite et à gauche de sépulcres vides. Nous trouvâmes là trois tombeaux, que l'on reconnut être ceux des martyrs, soit à la palme gravée sur la pierre qui ferme le sépulcre, soit à un petit vase dans lequel on voit le sang séché du martyr. Les chrétiens avaient toujours la précaution de laisser un de ces indices. Quand les ossements ont été dans un lieu humide, ils sont ordinairement très bien conservés; quand ils sont dans un lieu sec, ils ont la plus belle apparence, mais ils se brisent en les touchant et se réduisent en poussière.

Les corps de cette première catacombe n'avaient pas de nom; mais nous allâmes dans une seconde, beaucoup plus belle à cause de la hauteur des allées et du nombre des chapelles. Après avoir marché sous terre pendant un quart d'heure, au milieu d'excavations faites dans les parois du mur, excavations dont la grandeur faisait connaître la grandeur des corps qu'elles avaient contenus - il y en avait d'enfants d'un an et au-dessous, - nous arrivâmes à deux tombeaux fermés chacun par une pierre de marbre. Sur l'une de ces pierres était écrit, en grec, Gemelos, et sur l'autre, Eutychia.

Les os de sainte Eutychia étaient bien conservés, mais ils se réduisaient en poudre quand on les touchait. Elle paraissait âgée, car il lui manquait quelques dents. Nous trouvâmes sous sa tête un tube en verre dans lequel était renfermée une partie de son sang. A ses pieds, étaient les ossements de deux autres martyrs qui, probablement, avaient été dévorés par les bêtes; leurs ossements avaient été brisés évidemment avant d'avoir été portés là : les têtes étaient séparées des corps. Ce fut moi qui les posai dans les caisses qu'on

avait apportées pour les recevoir. Tu ne saurais croire quel sentiment j'éprouvais en tenant entre mes mains ces têtes de saints inconnus. Leur sang, qu'on avait recueilli après leur mort et répandu dans le tombeau, avait tellement rougi la terre qu'on distinguait, évidemment, qu'il avait été versé pendant le supplice. Mes mains en étaient tout imprégnées(15).

10

Extrait de la lettre de l'abbé d'Alzon à d'Esgrigny, Rome le 18 janvier 1835. - Orig.ms. ACR, AB 114; V., Lettres, I, p. 777-781.

Après avoir rappelé à son ami d'Esgrigny les motivations de son entrée dans le sacerdoce, l'abbé d'Alzon lui parle de ses études et de ses projets d'apostolat encore imprécis, et lui déclare que sa conviction la plus intime est que le christianisme doit se situer au-delà des partis et des factions et être à la base de la société comme principe d'unité de vie.

Ne croyez pas qu'au milieu de tant de sujets d'amertume j'aie fait comme certains jeunes Anglais, très remarquables d'ailleurs, qui, effrayés du mal qui les environnait, se sont précipités dans leur clergé comme dans une arche de salut, d'où ils espéraient voir tranquillement le déluge révolutionnaire submerger leur patrie. Non, je me suis fait prêtre, il me le semble du moins, pour les autres autant que pour moi. C'est le désir de glorifier Dieu, en lui amenant le plus d'enfants égarés qu'il me serait possible; c'est le désir de verser un peu de baume sur les plaies de cette pauvre humanité, qui m'a poussé vers l'autel où j'ai pensé trouver son remède. Mais je ne suis monté à l'autel qu'à la condition d'en descendre pour me mêler à la société et avoir sur elle le peu d'influence dont je suis capable. Mais cette mission que je crois être la mienne, à tort ou à raison, cette mission ne s'accomplit pas sans qu'il en coûte de grands désappointements, de grandes tristesses, à la vue de l'ingratitude des hommes. [...]

Je travaille passablement. Heureusement que ma santé se fortifie et me permet d'en prendre un peu à mon aise avec elle ! Je lis assez passablement l'anglais, quoique je ne le parle pas; je bredouille un peu d'allemand, j'étudie l'histoire ecclésiastique, je fais un cours de droit canon. En voilà bien assez, n'est-ce pas ? Puis, je lis les journaux, occupation qui a bien son mérite. Je tâche de me tenir au courant de la littérature moderne.

Ma tête fait bien des projets, bien des plans. Plusieurs personnes me pressent de me livrer au genre des missions ; d'autres voudraient que j'entrasse dans

un Séminaire, d'autres que je fisse des conférences ecclésiastiques. Je pense retourner en France au mois de juin. Si, comme c'est mon projet, je reviens encore ici passer quelque temps, vous pouvez être sûr qu'avant de quitter une seconde fois la France, j'irai vous embrasser à Paris. Je suis toutefois fort incertain de mon avenir, que je mets entre les mains de la Providence.

Je vous assure que j'ai pris mon parti avec la politique, ma conviction la plus intime étant que le christianisme doit se séparer des partis, quels qu'ils soient, pour les dominer tous et agir sur tous en répandant dans la société les germes si souvent étouffés de justice, d'ordre et de charité. Le christianisme est destiné à être la base de la société; mais pour cela il me semble que c'est en inspirant l'esprit d'unité de vie. Or, il ne peut le faire qu'en n'appartenant à aucune fraction du corps en particulier ; il doit les embrasser toutes, les lier, les forcer de se pardonner. Sa tâche sera longue, mais elle sera belle et sauvera la France, si la France doit être sauvée(16).

11

Extrait de la. lettre de l'abbé d'Alzon à du Lac, le 2 avril 1835.-Cop. Dossier du Vatican, ACR, photoc. EC 411.

L'abbé d'Alzon écrit à son ami du Lac qu'il ne s'inquiète pas de son avenir; il s'en remet à son évêque, espérant être professeur dans un séminaire, afin de réaliser deux projets à venir : la conversion des protestants et la fondation d'une Université catholique.

Je ne m'inquiète pas de mon avenir, je voudrais me consacrer aux missions de protestants, mais je ne sais si mon évêque voudra me le permettre : je crois être sûr que des personnes charitables lui ont, pour la grande gloire de Dieu, fait sur mon compte certains rapports qui ne le préviennent pas en ma faveur. Il est possible que je demande d'être mis professeur dans un Séminaire.

Je ne sais quel avenir se prépare pour moi, comme je vous le disais tout à l'heure, mais je dois vous faire part du but principal que je me propose dans ma carrière de prêtre. Sans doute, il est bon d'avoir en général des résolutions d'esprit de sacrifice, mais il faut appliquer cet esprit à quelque chose. Or, je ne vois rien de plus conforme à la tournure de mes idées que de me consacrer pendant quelques années à la conversion des protestants, mais ensuite de préparer toutes choses pour une Université catholique. L'esprit français est, de tous les esprits nationaux, le plus propagandiste. Il peut beaucoup pour faire fructifier avec abondance tout ce qu'on lui confiera(17).

Emmanuel.

12

Extrait de la lettre de l'abbé d'Alzon à sa sœur Augustine, Rome le 7 avril 1835. - Orig.ms. ACR, AB 122; V., Lettres, I, p. 801-802.

L'abbé d'Alzon parle de son travail, assez solitaire, et de son projet de vacances pour Pâques, une excursion dans la campagne romaine. Il dit aussi avoir rompu avec deux de ses amis, et ceci pour une indiscretion de leur part, puisqu'ils ont rendu publique à son insu sa déclaration d'adhésion à l'encyclique (Ch. VII). Il en vient alors au projet de l'abbé Vernières qui voudrait l'associer à son œuvre de prédication en milieu protestant. L'abbé d'Alzon n'entend pas du tout être engagé en dehors des vues de son évêque et il estime que la bonne volonté seule ne saurait suffire pour un tel ministère. Il entend bien, si l'évêque le lui permet, s'y préparer par deux ou trois ans d'études.

Tu veux des détails de mon genre de vie : il est toujours le même. Je sors fort peu pour faire des visites d'étiquette et même, à proprement parler, je n'en fais pas du tout de ce genre. Tu vas me gronder, j'en suis sûr. Je me gronde moi-même tous les jours; mais si je me mets à voir d'autres personnes que celles qu'il m'est utile de voir, je perdrai un temps incalculable et je serai obligé de retarder mon départ de Rome. Déjà je suis passablement embarrassé pour savoir comment je ferai dans deux mois tout ce que j'ai à faire.

Je ne connais rien des environs de Rome, et cependant je voudrais ne pas partir sans les connaître. On ne se fait pas idée de l'avantage et de l'agrément qu'il y a à rattacher dans sa mémoire certains souvenirs historiques aux lieux où se sont passés les principaux événements de l'histoire romaine. Aussi vais-je, tout de suite après Pâques, entreprendre une excursion à pied de huit à dix jours dans la campagne de Rome [...].

J'ai à peu près rompu avec les abbés de B[rézé] et de M[ontpellier] . J'en suis quelquefois fâché, mais je m'en console fort aisément. Je suis toujours au mieux avec Mac-Carthy, qui est vraiment un jeune homme du plus grand mérite. Je le vois moins à présent, parce qu'il y a beaucoup d'Anglais de sa connaissance à Rome. Du reste, il vient quelquefois dîner avec moi et m'amène ses amis. J'espère que, si sa santé se fortifie, il pourra faire beaucoup de bien en Angleterre. [...]

Je m'occupe dans ce moment à lire certains ouvrages sur l'Écriture Sainte. Il est inconcevable comme les protestants ont poussé loin le talent des explications. On ne peut concevoir de délire pareil. Mais tu vas me demander à propos de quoi je te parle de cela. Le voici. Ceci toujours pour toi, et mon père et ma mère, bien entendu.

L'illustre M. Vernières m'écrivait souvent que j'étais fait pour prêcher les protestants. Je lui répondais que je me sentais assez de dispositions pour faire du bien dans ce genre de ministère, mais que je croyais nécessaire de beaucoup m'y préparer. M. Vernières me répondait que mes lettres le désolaient, et je t'avoue que je n'en comprenais pas le motif. Je lui répondais que mon parti était bien pris d'aller, en arrivant en France, trouver l'évêque de Nîmes et de me mettre à sa disposition, de lui exposer mes idées, mais ensuite de m'en rapporter entièrement à lui. Ceci ne contentait pas le cher homme, et je ne comprenais pas trop ce qu'il voulait de plus. Or, par bonheur, un séminariste, sans s'en douter, m'a donné la clé du mystère. Croyant que M. Vernières m'avait tout appris, il m'a écrit et m'a parlé d'un établissement dont je n'avais jamais entendu parler. On me donnait des paroles vagues, mais on ne m'expliquait rien. La lettre du jeune homme m'a tout dévoilé.

J'ai répondu de manière à ce que probablement le jeune homme recevra un savon pour son indiscrétion, mais cela m'est égal. Il entrerait dans cette association certaines personnes, dont la seule présence suffirait pour m'empêcher de m'y adjoindre. J'ai répondu assez froidement que j'aimais assez d'être prévenu, lorsqu'on jugeait à propos de disposer de moi, que par conséquent je voulais ne rien fixer encore et que, dans tous les cas, j'étais résolu à prier l'évêque de Nîmes de me permettre de rester au moins trois ans encore dans son séminaire ou de retourner à Rome, afin de faire les études que je crois nécessaires, avant de me mettre à lutter contre les ministres protestants. Je sais fort bien qu'on me répondra que les livres ne convertissent pas; mais comme ce n'est pas des livres que je veux faire, que je veux seulement être en état de montrer aux protestants, que je pourrai un jour évangéliser, la doctrine catholique dépouillée de toutes les calomnies dont la salissent les ministres réformés, je laisserai parler ces braves gens qui croient que la bonne volonté seule suffit.

D'une lettre de l'abbé d'Alzon à sa mère, Rome 11 avril 1835. -Cop. Dossier du Vatican, ACR photoc. EC 411,

L'abbé d'Alzon envisage son départ de Rome, et à cette date pense rejoindre sa famille à Paris. Effectivement il quittera Rome le 19 mai, pour Lavagnac. Ce qu'il tient à dire à sa mère, c'est qu'il est bien résolu d'aller trouver l'évêque de Nîmes et de ne faire ni plus ni moins que ce qu'il lui prescrira. Peu importe qu'on l'ait prévenu contre lui, il entend agir en toute franchise car il ne veut que le bien de l'Eglise.

Je hâterai mon départ de Rome, afin d'aller vous trouver à Paris. Vous comprenez qu'un pareil arrangement me serait plus agréable. Je pourrais aller revoir mes amis et de là, ensuite, je me mettrais sans regrets à la disposition de mon évêque, car, quelque idée que vous avez de ma mauvaise tête, je puis vous assurer que ma résolution bien prise est d'aller trouver l'évêque de Nîmes et de ne faire ni plus ni moins que ce qu'il me prescrira. Je sais très bien que je me prépare une foule de dégoûts de la part des personnes qui devraient me soutenir le plus en suivant cette voie, mais je suis convaincu que ce ne sera pas vous qui me désapprouverez. Le bon abbé Vernières m'a joué un mauvais tour quand il a pris des arrangements pour moi sans moi; j'en suis fâché, je n'aime pas que l'on fasse mon avenir sans au moins m'en parler. M. Vernières connaissait assez mes dispositions envers lui pour agir plus franchement, mais ce qui est fait est fait. Je ne veux pas dire qu'il ne soit très possible que nous nous entendions dès que nous nous verrons, mais il aura la bonté de laisser de côté toutes ces finocheries qui ne me conviennent pas du tout. Je vous prie de le lui faire comprendre si vous avez l'occasion de lui écrire. Je voudrais bien que l'évêque de Nîmes voulût me permettre d'aller m'enfermer pour quelque temps dans son Séminaire; peut-être ne le voudrait-il pas, de peur d'enfermer le loup dans la bergerie; je sais bien qu'on lui a donné des idées fausses sur mon compte, cependant je puis vous promettre que je suis disposé à faire tout ce qui vous paraîtra propre à faire cesser ses préventions. Je crois bien qu'il y aura toujours des points de séparation entre lui et moi, que sur une foule de sujets nous ne prenons pas la même chose, mais, peu importe s'il voit, comme j'espère le lui prouver, que je ne veux que le bien de l'Eglise.

Extraits d'un cahier de notes personnelles de l'abbé d'Alzon (1835).

Ce que l'abbé d'Alzon écrivait à sa famille et à ses amis était le fruit de réflexions qu'il mettait en écrit, comme nous témoignent ses cahiers de notes. Nous en reproduisons ici deux extraits de la même époque, le premier intitulé : de l'étude du protestantisme, et l'autre, daté de Milan, le 20 juin 1835, sur le chemin du retour, intitulé : Récapitulation.

a)

De l'étude du protestantisme. - Orig.ms. ACR, BJ 2, p. 33-34; T.D. 49, p. 199-201.

Pour étudier le Protestantisme avec fruit, pour en connaître le faux et en même temps pour deviner les moyens de lui porter les derniers coups, il faut plusieurs conditions. D'abord il faut connaître à fond le catholicisme et plus particulièrement les vérités que le Protestantisme s'est efforcé d'obscurcir. On ne peut nier que le protestantisme ne soit une cause des plus puissantes des perturbations actuelles. Il faut considérer dans le catholicisme ce qu'il y a de social, afin de l'opposer à la désorganisation actuelle dont le protestantisme est le principe. On ne saurait nier, non plus, que le protestantisme n'a fait de si grands progrès que parce que le christianisme s'était affaibli dans les discordes produites par les discussions des Papes. Il est nécessaire de considérer encore la marche qu'a suivie l'erreur chez les divers peuples et au milieu desquels il s'est répandu. Le protestantisme comme religion est aujourd'hui à peu près mort en France, c'est comme philosophie qu'il se présente et comme système philosophique il est d'une grande influence.

En essayant de récapituler la somme d'idées que j'ai acquises depuis un mois et en analysant mes progrès et mes décroissances, je suis fort embarrassé pour trouver le chiffre de la différence entre mes pertes et mes gains. Cependant je ne puis nier qu'une foule de réflexions qui me sont passées par la tête, de lettres que j'ai écrites, de conversations que j'ai eues, n'aient contribué à me développer, me faire connaître le monde, m' apprendre le fort et le faible de bien des gens. Comprendre ma légèreté, mon indécision, découvrir le principe de certains de mes défauts et me fixer sur la marche que j'ai à suivre dans la nouvelle route qui s'ouvre sous mes pas. Et d'abord je dois bien constater comme fait d'expérience la fatigue de ma volonté, depuis qu'elle s'est liée, toutes les fois qu'elle envisage la possibilité de marcher

contrairement aux règles qu'elle s'est imposées et cette observation doit me faire remercier Dieu d'avoir formé mon caractère de façon à adoucir le poids des chaînes qui me lieront jusqu'à la mort. Mon parti, comme je l'ai déjà fait entendre à bien des personnes, mon parti est bien pris : j'irai trouver mon évêque, et après lui avoir développé mes idées, ce qu'il me dira de faire, je le ferai. Mais quelles sont mes idées ? Voilà un embarras assez grand. Je sais que je veux me consacrer à la conversion des protestants, mais comment ? Je puis demander la permission d'entrer dans un séminaire pour travailler à mon aise, en même temps que je pourrais faire un cours d'Ecriture sainte ou d'histoire ecclésiastique ou de droit canon; ou bien je pourrais demander de me retirer à la campagne pour travailler tout à mon aise, ou bien encore je pourrais aller voyager en Allemagne. Lequel de ces partis est le préférable ? Je crois que si je puis passer un an encore dans un séminaire, il n'y aura aucun mal en même temps.

15

Extraits d'un article du P. d'Alzon, intitulé : "A propos des Souvenirs du cardinal Wiseman sur les quatre derniers Papes". - Revue catholique du Languedoc, Nîmes, mai 1859, p. 25-29; T.D. 7, p. 120-127.

A l'occasion d'un livre publié en 1858 par le cardinal Wiseman(18), et "au moment où les ébranlements de l'Italie (en mai 1859) portent les catholiques à jeter les yeux vers le Souverain Pontife, et où ils peuvent craindre malgré les plus sincères intentions, que les événements ne soient plus forts que les hommes", le P. d'Alzon tient à rendre hommage à la science de ce serviteur de l'Eglise qu'il a connu à Rome. A vingt-cinq ans de distance, il garde aussi le souvenir de ces autres figures qui furent pour lui des maîtres et des amis : le P. Ventura, le P. Olivieri et le cardinal Micara. Il se rappelle encore l'audience que Grégoire XVI lui accorda avant son départ, pour l'aider à clarifier "les diverses erreurs qu'il avait déjà condamnées et celles qu'il condamnerait bientôt".

Vers la fin de septembre 1834, je fus invité par le cardinal Wiseman, alors recteur du Collège Anglais de Rome, à aller passer les derniers jours de vacances dans la maison de campagne que sa communauté possède à Monte-Porzio, charmant coteau qui protège les ruines de la villa des Caton. [...]

Ici, je l'avoue, deux tentations me saisissent : l'une, c'est d'essayer de peindre le cardinal Wiseman, tel que je l'ai connu et comme il peint lui-même

quelques-uns des hommes célèbres de Rome moderne. Je voudrais le montrer plongé dans les études les plus difficiles, au fond de ce cabinet où il avait entassé, pour sa bibliothèque particulière, tout ce que la science catholique et protestante avait produit sur les langues orientales, l'ethnographie, l'exégèse, que ses connaissances théologiques lui permettaient d'apprécier à leur juste valeur; je voudrais le faire voir recevant, avec une aimable et quelquefois trop modeste affabilité, devant une des plus admirables vierges de Raphaël, quiconque désirait lui parler; se reposant de ses cours à la Sapienza, de ses sermons au Corso, de ses lectures chez le cardinal Weld, en feuilletant quelques dictionnaires syriaques, dans les loisirs de Monte-Porzio. Là, quoique jeune encore, je l'ai vu grouper autour de lui des hommes tels que le cardinal Mai, le révélateur des palimpsestes, le P. Theiner, ce formidable continuateur de Baronius, le chevalier Bunsen, plus tard le coryphée du parti piétiste à Berlin, le cardinal Reysach qui, avant d'être élevé à la pourpre romaine, quittait la direction du collège de la propagande, pour occuper successivement deux sièges épiscopaux en Bavière. Le feu sacré de la science reçu, au contact de maîtres illustres, il cherchait à le communiquer, soit par ses propres entretiens, soit par de précieuses relations ménagées avec délicatesse aux jeunes hommes qui venaient lui demander une direction pour leurs études. Quelques personnes ont accusé le cardinal Wiseman d'une certaine froideur : ceux qui l'ont approché de près ont rendu témoignage à la bonté et à la tendresse de son cœur. Et ne pourrait-on pas expliquer son extrême réserve d'autrefois, par le sentiment de ce que sa position avait déjà d'exceptionnel et par la prudence que lui commandaient les affaires religieuses les plus importantes, auxquelles, de si bonne heure, il se trouva forcément mêlé ?

L'autre tentation qui me prend, c'est d'engager le lecteur de ces quelques lignes à se méfier de mon témoignage. Il pourra paraître suspect à plusieurs, et je ne m'en plaindrais pas. Je ne tiens point à montrer une impartialité de glace au souvenir de tout le bien que le séjour de Rome m'a fait. Sans doute, je n'ai point eu, comme le cardinal Wiseman, le bonheur de passer un quart de siècle dans cette capitale du monde chrétien. Mais les deux ans que je l'ai habitée, il me semble que, derrière ces monuments anciens, ces Eglises, ces fêtes, ces chefs-d'œuvre, voile magnifique qui cache bien d'autres merveilles aux yeux du voyageur distrait et pressé, j'ai pu saisir quelque chose de ces institutions vénérables et contempler quelques-uns de ces hommes qui cherchent peu les regards du monde et se contentent d'être grands et saints sous l'œil de Dieu.

Je ne veux point parler du P. Ventura. La France a pu l'apprécier, et ma reconnaissance n'ajouterait rien à la célébrité de son nom, quand je parlerais de son étonnante patience à écouter mes questions et à recevoir tous les étrangers que je jugeais à propos de lui conduire.

Mais que dirais-je du P. Olivieri, commissaire du Saint-Office et alors le premier théologien de Rome, de la simple et majestueuse clarté avec laquelle il répondait à toutes les objections que j'allais lui soumettre, par quelques-uns de ces grands principes qui sont, tout ensemble la clef des difficultés proposées et de toutes celles qu'ils font deviner, en les résolvant d'avance ?

Mon cœur, bien plus que ma mémoire, gardera toujours l'image de ce cardinal Micara, l'un des plus grands orateurs de son temps, et que la dignité dont il était revêtu n'avait pu faire descendre de son antique austérité. Admis, dit-on, par Léon XII, dans le sacré collège, pour avoir, simple capucin, osé dire de très dures vérités devant le sénat du monde catholique, la barrette rouge posée dans son humble antichambre rappelait seule son rang; car rien n'en faisait souvenir dans cette cellule de trois mètres carrés, au quatrième étage, et dont la croisée en toile éclairait quelques sièges grossiers et une couche que bien des pauvres auraient trouvée trop dure et trop étroite. C'est dans ce sanctuaire de la doctrine et de la pauvreté évangélique que j'eus, pendant deux ans, le bonheur d'aller puiser, chaque semaine ce qu'on ne trouvera jamais dans les livres - comme cet admirable religieux me le faisait lui-même observer - la plénitude de la science qui coulait sans efforts à chacune de mes demandes, en suivant, pour ainsi dire, toutes les ondulations de ma propre pensée.

Ces vues pratiques sur les grands événements contemporains auxquels se mêlent les destinées de l'Eglise; la révélation de ces secrets qui commencent à n'en plus être, parce que les affaires accomplies permettent de parler et qui éclairent pourtant, d'un jour nouveau, les épreuves présentes, en faisant connaître quelque chose des motifs supérieurs qui ont guidé les pilotes de la barque de Pierre; cet ardent amour de l'Eglise qui plane sur toutes les agitations terrestres et domine tout sentiment humain de la hauteur où élève la conviction d'une suprême responsabilité : voilà ce dont j'ai eu l'honneur, quoique bien jeune, d'être le témoin. Et quand je me rappelle que, sur le point de quitter l'Italie, Grégoire XVI daigna m'exposer lui-même dans une longue audience, les diverses erreurs qu'il avait déjà condamnées et celles qu'il condamnerait bientôt, j'avoue que si j'éprouve une secrète joie d'avoir pu approcher, de plus près et plus longtemps que beaucoup d'autres, le dépositaire sacré de l'infaillibilité divine, c'est surtout parce qu'il me semble

avoir contracté là le facile devoir d'aimer Rome et son Pontife d'un amour plus tendre, plus profond et plus filial.

1. *Orig.ms. ACR, AB 51; V., Lettres, I, p. 554-557.*
2. *Orig.ms. ACR, AB 52; V., Lettres, I, p. 559-562.*
3. *Orig.ms. (minute) ACR, AB 86; V., Lettres, I, p. 683-684.*
4. *Lettre de l'abbé d'Alzon à Lamennais, 4 octobre 1834, Orig.ms. (minute) ACR, AB 90; V., Lettres, I, p. 699-705).*
5. *Pour plus de précision sur le lieu et le cadre de la retraite, voir D. STIERNON, A.A., Retraite chez les Jésuites à Saint-Eusèbe (nov. - déc. 1834), Pages d'Archives, Rome, décembre 1967, p. 577-582.*
6. *idem, L'oratoire privé du cardinal Odescalchi, loc. cit., p. 582-586.*
7. *On dit plutôt archiprêtre.*
8. *Cf. Ch. V, 11.*
9. *C'est le 14 décembre, IIIème dimanche de l'Avent, qu'il reçut le sous-diaconat; le 20 décembre, samedi des Quatre-Temps, le diaconat, et le 26 décembre, vendredi, fête de Saint-Etienne, le sacerdoce, des mains du cardinal Odescalchi, dans la "chapelle privée de sa résidence", pour le sous-diaconat et la prêtrise, à Saint-Jean de Latran pour le diaconat. Le cardinal Odescalchi étant devenu cardinal-vicaire, la chapelle privée de sa résidence n'est autre que l'Oratoire du Vicariat, alors au n° 70 de la Via della Scrofa et attenant à l'église Saint-Apollinaire (Cf. D. STIERNON, A.A., Pages d'Archives, déc. 1967). L'abbé d'Alzon célébra sa première messe "dans les souterrains de Saint-Pierre", c'est-à-dire à l'autel ad caput de la chapelle Clémentine.*
10. *Mgr de Donald, mort depuis cardinal-archevêque de Lyon. Il est douteux que cet évêque ait dénoncé son cousin. Ce qui est plus sûr, c'est que la correspondance de l'abbé d'Alzon était interceptée par la police de Rome et que le 26 novembre il avait encore écrit à Lamennais (v. Ch. VII).*
11. *L'abbé d'Alzon avait reçu une lettre de Montalembert du 15 décembre 1834 où nous lisons : "Je suis si pénétré d'affliction et de surprise, à la vue de tout ce qu'a fait M. Féli depuis un an, que la parole me manque. Je ne sais pas précisément quelle est votre opinion à cet égard, mais j'aime à croire*

qu'elle se rapproche, sur plusieurs points au moins, de la mienne, et que, comme moi, vous voulez rester catholique avant tout.

C'est cette détermination, à laquelle tiennent les racines de mon existence qui m'a décidé à adresser, il y a quelques jours, au cardinal Pacca mon adhésion aux deux encycliques. Il m'a fallu, pour cela, faire une violence extrême à ma conscience; mais j'ai préféré cette dure extrémité à l'état de solitude complète où je me trouvais dans le monde, par suite de la direction nouvelle qu'a prise M. Féli, en contradiction directe avec tout ce que nous avons fait et dit ensemble dans l'Avenir." - Orig.ms. ACR, EB 526; V., Lettres, I, Appendice, p. 907-909.

*C'est de Pise, le 8 décembre 1834, fête de l'Immaculée-Conception, que Montalembert envoya au cardinal Pacca, doyen du Sacré-Collège, son adhésion explicite aux deux encycliques *Mirari vos*, du 15 août 1832, et *Singulari nos*, du 25 juin 1834. C'était son premier acte de soumission à Rome, depuis la formule qu'il avait souscrite, en compagnie de Lamennais et de Lacordaire, le 10 septembre 1832.*

12. 29 décembre, fête de saint Thomas de Cantorbery, invité sans doute par Wiseman, le recteur du Collège.

13. Le P. Ventura s'était exprimé à peu près dans les mêmes termes devant l'abbé d'Alzon, le 8 novembre 1834 : "On peut dire que le clergé séculier est dans l'Eglise, ce que sont, dans les Etats, les magistrats et les administrateurs. Le clergé régulier y tient la place de l'armée ; et, de même que l'armée relève immédiatement du Souverain, de même les corps religieux relèvent et doivent relever du Pape, afin de conserver l'unité d'action nécessaire au plan de campagne contre les hérétiques et les incrédules. Mais, ajoutait le P. Ventura, on n'a pas voulu voir cela et l'on a préféré poursuivre les religieux. Les évêques n'ont pu les souffrir, parce qu'ils ne pliaient pas sous leur joug. Nosseigneurs devraient cependant comprendre que les prêtres séculiers, occupés comme ils le sont au ministère des paroisses, n'ont ni le temps ni l'instruction nécessaire pour lutter contre les systèmes du jour." - Conversations, orig.ms. ACR, BJ 1, p. 38-39; T.D. 43, p. 37.

14. Voici, d'une part ce qu'écrivait Bonnetty à l'abbé d'Alzon le 15 mars 1835 : "J'ai à vous annoncer le succès qu'a obtenu votre lettre de Rome, insérée dans les Annales du mois de janvier. Huit ou dix journaux l'ont reproduite : Le Journal des villes et des campagnes, L'Univers, La Quotidienne, Le Temps, Le Réformateur, journal de Raspail, et puis presque tous les

journaux des départements qui vivent des bribes de ceux de Paris. Ainsi continuez à me donner de ces détails archéologiques, lorsque vous en trouverez occasion..." (Cf. V., Lettres, I, p. 775, note 2). - Voici d'autre part ce que l'abbé d'Alzon écrivait de Rome, le 2 avril 1835, à sa tante : "Vous avez vu peut-être, dans les journaux, un récit d'extraction des corps saints. J'avais envoyé à ma sœur quelques détails sur une extraction à laquelle j'assistai dernièrement. Ma sœur les montra à un de mes amis qui les fit insérer dans un journal, et, de là, ils se sont répandus dans plus de dix journaux de Paris, sans parler de ceux de province. Cela m'a un peu humilié, parce que la lettre était fort mal écrite, et que, pour la corriger, on m'y a fait dire des bêtises; j'avais parlé de l'évêque sacristain du Pape, on m'a fait dire l'évêque secrétaire du Pape et autres choses. Du reste, c'est bien moi qui a (sic) eu les mains presque teintes du sang des martyrs, car après cette touchante cérémonie, des parties de mes mains, que je n'avais pas essuyées, se couvrirent d'une croûte semblable à du sang desséché. La terre seule n'aurait pas produit cet effet." (Cop. Dossier du Vatican; photoc. ACR, EC 411).

15. Dans une autre lettre à sa sœur, le 14 avril 1835, l'abbé d'Alzon parlera d'un événement analogue, en écrivant simplement : "Je suis allé l'autre jour assister à l'extraction de corps saints. Tout était fini quand j'arrivai. On déterra le corps de sainte Valentine. " - Orig.ms. ACR, AB 114; V., Lettres, I, p. 810-814.

16. Cette conviction intime est le résultat, chez l'abbé d'Alzon, de ses réflexions tout au long de la crise mennaisienne. Par là, il se détache des thèses politiques et sociales du traditionalisme, qu'il s'agisse de de Bonald et même de Lamennais (Cf. Ch. VII 33 b).

17. L'abbé d'Alzon, liant ici conversion des protestants et fondation d'Université catholique doit songer à la conversation qu'il eut, le 3 septembre 1834, avec Mgr Banes, ancien religieux bénédictin, venu à Rome pour des difficultés avec son ordre, vicaire apostolique de l'Ouest avec résidence à Bath, dans le diocèse actuel de Clifton. Mgr Banes, qui suivait les débuts du Mouvement d'Oxford, aurait voulu que catholiques et protestants se rencontrent au niveau des cours universitaires. (Cf. Conversations, Orig.ms-. BJ 1, p. 29-30; T.D. 43, p. 28-29).

CHAPITRE VII

RELATIONS D'EMMANUEL D'ALZON

AVEC FÉLICITÉ DE LAMENNAIS

(1830 - 1835)

Les relations d'Emmanuel d'Alzon avec Féli de Lamennais revêtent une particulière importance et peuvent provoquer de multiples interrogations quand on pense que, d'une part, Emmanuel d'Alzon fut placé en pleine jeunesse en face d'un maître prestigieux, tourmenté par la nécessaire adaptation de l'Église aux nouveautés des temps, et que, d'autre part, Féli de Lamennais, au nom même de cette exigence, en vint à condamner l'Église pour ne plus servir que le christianisme et l'humanité. Or, ce n'est que progressivement qu'Emmanuel d'Alzon, en marche vers le sacerdoce, va mesurer les limites de la pensée du maître, son aîné dans le sacerdoce, les ambiguïtés de son engagement apostolique à partir de la publication de *l'Avenir* en 1830, l'exploitation en d'après polémiques de sa double condamnation en 1832 et en 1834, et finalement, son abandon du catholicisme par motif de conscience, signifié par la publication des *Paroles d'un Croyant*, entre les deux encycliques *Mirari vos* (1832) et *Singulari nos* (1834) du pape Grégoire XVI(1).

Pour jeter toute lumière sur ce drame du maître et du disciple, unis au départ dans la même volonté de servir l'Église en acceptant les valeurs de liberté du monde moderne, et débouchant à la fin, l'un dans la révolte, et l'autre dans la fidélité, nous disposons d'un ensemble de documents dont la partie principale est le dossier des lettres échangées entre Emmanuel d'Alzon et Féli de Lamennais. Ce dossier se suffit à lui-même : il permet de voir les actes et les intentions, mais à la condition de l'éclairer sur le plan historique et sur le plan documentaire. C'est ce que nous ferons dans les introductions et les notes des lettres et textes cités.

Nous distinguerons pour raison de clarté quatre moments :

A.- De la vocation d'E. d'Alzon à son départ pour Rome (1830-nov. 1833),

B.- De son arrivée à Rome à l'encyclique *Singulari nos* (25 juin 1834),

C.- De l'encyclique *Singulari nos* à son ordination (décembre 1834),

D.- De son ordination à son retour en France (juin 1835).

Mais avant d'entrer dans le détail des faits, il importe de présenter les sources à partir desquelles on peut reconstituer le dossier épistolaire d'Alzon - Lamennais, afin d'en permettre une lecture continue et documentée.

1° En 1923, l'essentiel des lettres d'E. d'Alzon à Lamennais a été rassemblé et publié, avec présentation et notes, par le P. S. VAILHE, A.A., dans l'édition du *1er volume des lettres d'E. d'Alzon (1822-1835)*, avec, en appendice, une édition des lettres de Lamennais et de Montalembert, le disciple préféré du maître, à E. d'Alzon. L'auteur de l'édition utilisait les originaux possédés aux Archives de l'Assomption et les publications faites alors, soit par Geoffroy de GRAND-MAISON dans le *Mois littéraire et pittoresque* (Paris, juillet 1901, n° 31), soit dans les ouvrages d'Eugène FORGUES : *Lettres inédites de Lamennais à Montalembert* (Paris 1898), de P. DUDON : *Lamennais et le Saint-Siège* (Paris 1911), de A. ROUSSEL : *Lamennais intime* (Paris 1897), du P. E. BAILLY : *Notes et documents, vol. I* (Paris 1910). Le P. S. VAILHE faisait preuve d'acribie en signalant les lettres tronquées, perdues ou non retrouvées d'E. d'Alzon, à partir d'indices relevés dans les sources qu'il utilisait. On pouvait espérer dès lors compléter un jour son édition.

2° De fait, en 1930, Georges GOYAU, dans son livre : *Le portefeuille de Lamennais (1818-1836)*, publiait 90 lettres adressées à Lamennais, dont 3 d'E. d'Alzon (p. 128, 146, 160). Ces trois lettres sont reproduites dans le *Corpus Causae* des Écrits du S.D., T.D. 19, p. 3-10 (v. infra, 14 a et 19 a, 20 a). La troisième, datée de Rome le 1 juillet 1834, était une double lettre dont la première partie de la main d'E. d'Alzon et la seconde de la main de MacCarthy, ce qui permettait de restituer à celui-ci un passage attribué par Lamennais à E. d'Alzon et reproduit comme tel par S. VAILHE (D'A., Lettres I, p. 598; v. infra 20 a).

3° En 1958, le P. A. COLETTE, A.A., alors postulateur de la Cause du

S.D., accédait à un dossier d'Alzon-Lamennais existant aux Archives Secrètes du Vatican (219, T. III, n° 102). Ce dossier, que nous appellerons pour faire bref : *Dossier du Vatican*, contient, en 99 pages manuscrites, 35 documents (dont 9 avaient déjà été publiés par ailleurs) interceptés ou saisis par la poste des Etats pontificaux, entre le 8 mai 1834 et le 17 octobre 1835. Ce sont des copies, des extraits, des traductions italiennes de lettres échangées entre l'abbé d'Alzon, Lamennais et divers autres correspondants. On n'y trouve qu'une lettre d'E. d'Alzon dont l'original a été saisi, la seule donc inconnue jusqu'alors des 14 qui avaient retenu l'attention (v. infra,29).

Ces 14 lettres du Dossier du Vatican ont été soumises régulièrement à deux censeurs théologiens qui ont rendu leurs votes datés des 12 avril 1960 et 14 juillet 1966 et publiés par la S. Congrégation pour les Causes des Saints le 7 novembre 1966.

Les Censeurs reconnaissent que, si dans ses lettres écrites à 23 ans, E. d'Alzon, par inexpérience et poussé par son tempérament, a rapporté inopportunément des propos recueillis à Rome contre la condamnation de Lamennais, - émanant cependant d'autorités romaines et souvent sur leur demande, - il a manifesté une délicate charité à l'égard de ce prêtre dont il ne partageait pas les erreurs, mais qu'il ne voulait pas abandonner dans l'espoir de le ramener au sein de l'Église. D'autre part, ces lettres révèlent sa foi, son désir de se consacrer exclusivement à l'apostolat religieux, sa confiance dans l'Église dont il a voulu procurer le bien de toutes ses forces, non seulement à l'âge mûr, mais dès sa jeunesse, en adhérant à sa doctrine et en se soumettant à son autorité.

Les Archives de l'Assomption ont fait prendre photocopie de ce Dossier du Vatican et le P. A. COLETTE l'a publié dans une collection de congrégation intitulée *Pages d'Archives*, IIème série, n° 9, août 1958, p. 328-344.

4° En 1964, Louis LE GUILLOU, dans la revue *Annales de Bretagne*, n° 71, p. 373-421, publiait, sous le titre : *L'information romaine de Lamennais, 10 lettres inédites de Mac-Carthy à Lamennais* (15 nov. 1832 - 28 octobre 1834). Outre l'intérêt de cette correspondance émanant d'un jeune disciple recommandé par Lamennais à l'abbé d'Alzon qui se lia d'amitié avec lui, nous avons un post-scriptum d'E. d'Alzon ajouté à une lettre de Mac-Carthy (v. infra 18) et le récit fait par celui-ci d'une indiscretion dont fut

victime E. d'Alzon (v. infra 26).

5° De 1971 à 1981, Louis LE GUILLOU publie en 9 volumes la *Correspondance générale de Lamennais*, avec, en appendice, les lettres les plus significatives de ses correspondants. Nous intéressent plus particulièrement les tomes IV (juillet 1828 - juin 1831), V (juillet 1831 - décembre 1833) et VI (1834-1835). Grâce à cette édition, nous mesurons la place relative que prend dans "*la correspondance générale*" de Lamennais le dossier des lettres d'Alzon - Lamennais, et par le fait même la part d'influence qu'aurait pu avoir sur l'évolution du maître "l'information romaine" du disciple.

Certes, l'historiographie religieuse n'a cessé à ce jour de s'intéresser à la figure de Lamennais à la fois prestigieuse et douloureuse : le cas psychologique de Lamennais, la signification et l'évolution de sa pensée au cours de sa vie et en son temps, les événements politico-religieux qui entourent son abandon du catholicisme, la rémanence en notre temps de ses idées et de ses initiatives sont autant de sujets d'études, sans cesse repris, pour atteindre par approches à ce que l'on pourrait appeler "le mystère mennaisien".

Même si nous y apportions quelque lumière, notre attention doit ici avant tout se fixer sur les faits et dires d'Emmanuel d'Alzon, - à partir du moment où il reconnaît dans Lamennais un père et un maître, comme tant d'autres de son âge dont Montalembert, ou plus âgés que lui comme Lacordaire et Gerbet, pour ne citer que les noms les plus connus, - et jusqu'au moment où il doit se rendre à l'évidence que ce père et ce maître, qui répondait par une égale affection et une même confiance à ses propres sentiments, non seulement était condamné, mais qu'il se détachait de la cause de l'Église et ceci par motif de conscience.

Il devient alors évident que la prudence le dispute à la charité dans l'attitude du jeune Emmanuel d'Alzon et que l'obéissance à l'Église ne lui fut pas toujours facile, avant comme après le dénouement d'un drame auquel il se trouva mêlé. Mais la franchise de son tempérament et la loyauté de ses dires, la clarté qui marque son option en faveur de l'Église et le poids de toute une vie de dévouement à son service, aident quiconque aurait à porter un jugement sur cet épisode dont Emmanuel d'Alzon gardera le souvenir comme d'un moment de grande souffrance et de purification dans la foi, mais aussi

d'intuition à devoir reprendre "les plus belles espérances" de l'école mennaisienne : par amour de l'Église et dans le respect du Magistère hiérarchique, des hommes, clercs et laïcs, ne pourraient-ils pas s'unir à nouveau dans l'unique préoccupation d'exposer la foi dans sa plénitude de vie et de salut pour le monde ? (v. infra 25 intr., 32 b et 35). Lors de la fondation de l'Assomption, il écrira : "Aujourd'hui il me paraît que l'étoile reparaît... Depuis dix ans, je ne savais plus où j'allais... Il me semble que Dieu soulève pour moi le coin d'un voile longtemps baissé devant mes yeux et que derrière les nuages dissipés d'un horizon obscur depuis dix ans, je commence à découvrir ma lumière et ma route..." (Lettres à Mère M.-Eugénie, 20 déc. 1844; à M. Germer-Durand, 31 mai et 31 août 1845).

A

DE LA VOCATION D'EMMANUEL D'ALZON

A SON ARRIVÉE A ROME (1830-1833)

Emmanuel d'Alzon, après avoir rencontré Lamennais, le 11 avril 1828 à la Conférence religieuse, fondée par l'abbé de Salinis à Paris (Ch. III, 3 c), entre en rapport épistolaire avec lui, à partir du 12 janvier 1830, par l'entremise de l'abbé Combalot (v. infra, 3). Il ne le reverra pas personnellement et les lettres échangées jusqu'à la fin de 1833 sont loin de former une correspondance suivie : 8 lettres de part et d'autre, dont 4 perdues d'Emmanuel d'Alzon.

En 1830, Lamennais était bien connu de la famille d'Alzon et apprécié pour son dévouement envers l'Église (Ch. III, 1 g). Il passait pour le champion de sa liberté, de son unité autour de Rome et de sa nécessité pour le salut de la société, face au gallicanisme politique et religieux et à l'encontre du libéralisme moral et doctrinal. Même si l'on pouvait faire des réserves sur son système philosophique du sens commun (Ch. III, 3 c), son unique but était la religion (Ch. III, 1 g). Lui-même se disait "tranquille sur sa catholicité", mais savait aussi qu'il avait suscité bien des animosités contre lui au sein de l'Église de France (v. infra 1 et 2).

Conformément au but qu'il s'était fixé d'exposer et de défendre la foi dans le cadre d'un appel au sacerdoce, Emmanuel d'Alzon, dès qu'il fut mis en relation avec Lamennais, lui demanda un programme d'études dans ce sens, en attendant de pouvoir répondre à l'offre qu'il lui a faite de le rejoindre un temps à la Chênaie. La disponibilité affectueuse de Lamennais, fort occupé et soucieux de promouvoir le renouveau des études dans l'Église, a le don de toucher Emmanuel lors de ce premier échange épistolaire de janvier et mars-avril 1830 (v. infra, 3 et 4).

La Révolution de juillet et bientôt la fondation de *l'Avenir*, en octobre 1830, retiennent Emmanuel à Lavagnac auprès des siens et loin de ses jeunes amis de Paris. Il n'ira pas à la Chênaie et Lamennais le regrette en lui renouvelant ses conseils d'études (v. infra 5). Malgré les craintes suscitées par les prises de position du journal qui met en exergue Dieu et la liberté, et les plaintes de ses amis sur les indécidesses du polémiste à leur égard (Ch. IV, 2g, 3 c, e, f; Ch. V, 3 a), Emmanuel d'Alzon, pour avoir rencontré Montalembert à Digne, trouve là une occasion pour renouer avec Lamennais et l'informe, en octobre 1831, de sa décision d'être prêtre. Lamennais accueille la confiance en accusant les périls de l'Église, ce qui n'est pas pour blesser la générosité d'Emmanuel (v. infra 6). Mais l'avenir est suspendu et Lamennais en appelle à Rome. Alors qu'il est en instance d'être reçu par le Pape, Emmanuel lui fait part, le 14 mars 1832, de sa résolution d'entrer au Séminaire de Montpellier. Lamennais le regrette pour ses études et dénonce les pressions que les Puissances infligent au Catholicisme et à la Papauté (v. infra 7).

Ignorant le choc moral qu'ont produit sur Lamennais le Bref *Superiori anno* et l'encyclique *Mirari vos* (23 juin et 15 août 1832), le jeune abbé d'Alzon, au terme de ses premières vacances de séminariste, l'interroge, le 19 septembre 1832, pour savoir où conduire au mieux ses études cléricales, et Lamennais lui offre de rejoindre la Congrégation de Saint-Pierre à Paris, où il aura toute facilité pour des études valables, mais à la condition de remettre à plus tard son ordination sacerdotale (v. infra 8). Emmanuel, cependant, retourne au Séminaire; et c'est Montalembert qui va lui donner des nouvelles de leur maître commun, le 4 novembre 1832 : " vos lettres à M. Féli m'ont prouvé, comme je m'y attendais bien, que vous compreniez et notre position et nos opinions." Mais, ajoute-t-il : "Nosseigneurs trouvent que soumission ne suffit pas et qu'il faut rétractation" (v. infra 8, note 8).

Même s'il a confié à ses amis ses propres réserves sur l'esprit exclusif de l'*Avenir* - "A force de vouloir être catholiques, a-t-il écrit, les rédacteurs du journal ont fini par ne plus l'être dans la rigueur du mot" (Ch. V, 8 b; 2 f; 14 b 2°) - l'abbé d'Alzon ne met pas en doute la sincérité de Lamennais; les démarches qui voudraient lui arracher une soumission inconditionnelle, le peinent. Lorsqu'il est décidé, toujours pour raison d'études, à ne plus revenir au Séminaire de Montpellier, c'est encore une lettre de Montalembert qui l'incite à s'adresser à Lamennais, le 30 juillet 1833, pour avoir son avis : doit-il aller à Juilly, Solesmes ou Paris ? (v. infra 9). S'étant décidé pour Rome, sur le conseil de ses parents, il écrit de nouveau à Lamennais, le 28 septembre, pour lui demander, comme à d'autres, des lettres de recommandation (v. infra 10).

Emmanuel d'Alzon a donc rejoint Lamennais aux prises avec l'autorité de l'Église qui l'interpelle : il sait qu'il voit juste et le dit avec indépendance et désintéressement; il espère que sa générosité fera tomber les préventions suscitées contre lui ; aussi lui a-t-il renouvelé "son attachement et son désir d'apprendre sous sa conduite à combattre pour Jésus-Christ et pour l'Église". La noblesse d'âme de Lamennais a été de respecter les libres options d'Emmanuel qui n'a pu deviner, à travers le pessimisme de ses lettres, son détachement de la cause de l'Église.

B

DE L'ARRIVÉE A ROME D'E. D'ALZON

A L'ENCYCLIQUE SINGULARI NOS

25 novembre 1833 - 25 juin 1834

!

Dès son arrivée à Rome, dont il informe Lamennais (v. infra 11), l'abbé d'Alzon constate que les avis sur l'affaire mennaisienne sont aussi partagés qu'en France. "Tout en étant parfaitement disposé à condamner ce que le Pape repoussera de ses opinions", il ne voit pas pourquoi, en attendant cette décision, il ne conserverait pas celles qui lui paraissent valables et sur lesquelles "il était loin de partager entièrement les vues du fondateur de l'*Avenir*". Avant tout, il tient à se donner le climat de paix nécessaire à ses

études et à sauvegarder sa liberté de jugement. Aussi, ira-t-il loger dans une maison religieuse, le couvent des Minimes, mais pas chez les Jésuites, adversaires de Lamennais, comme l'aurait désiré son père, tout en suivant les cours du Collège romain (Ch. V, 16 a).

Mais les relations romaines que lui procurent les lettres de recommandation qu'on lui a données, vont désormais orienter ses réflexions. Avant même d'avoir reçu celles de Lamennais pour le P. Olivieri, Dominicain, Commissaire du Saint-Office, et pour Mac-Carthy, séminariste anglais, cousin du futur cardinal Wiseman alors recteur du Collège anglais, lui-même est entré en rapport, dans l'intérêt de ses études, avec le cardinal Micara, le P. Ventura et le P. Mazzetti : des notoriétés romaines et des puits de science, des personnalités ouvertes aux nécessaires réformes dans les Etats de l'Église et dans l'Église elle-même; donc, des partisans de Lamennais en certaines de ses opinions, mais des hommes hors de soupçon sur les plans doctrinal, ecclésial et apostolique. Les conversations de telles autorités avec l'abbé d'Alzon, qui en tient un diaire à part lui, glisseront souvent des questions d'études au cas Lamennais et de ses idées (Ch. V, 16 b, c).

Au début de 1834, on pouvait croire à l'apaisement : Lamennais avait donné une soumission inconditionnelle, le 11 décembre 1833, et avait reçu du Pape, le 28, le Bref élogieux *Quod de tua*. On pouvait même espérer qu'il ne répondrait pas aux suspicions et aux provocations de ses adversaires. Or, la conscience de Lamennais en était venue à devoir abandonner le Catholicisme et le Magistère de l'Église, non point tant à cause des exigences manifestées à son égard, que pour leur infidélité, selon lui, à servir la justice et la charité de l'Évangile auprès des peuples opprimés. Voilà ce dont l'abbé d'Alzon sera progressivement informé, tandis qu'avec ses maîtres romains, il discute des idées mennaisiennes qui ont produit leur effet et un effet favorable à l'Église, malgré les interférences politiques (Ch. V, 16 c; v. infra 13).

Le premier à s'inquiéter sur le compte de Lamennais est Montalembert qui lui dit sa souffrance d'avoir été, lui aussi, blâmé par le Pape : "Oh ! mon ami, lui écrit le 14 mars l'abbé d'Alzon, renoncez à vos douleurs particulières, épousez les grandes douleurs de notre Mère (l'Église) " (Ch. V, 16 d, note 69; v. infra 13, note 24).

Une lettre de Lamennais à Mac-Carthy l'inquiète davantage : "II entend renoncer absolument à sa première mission (de défenseur de

l'Église)". L'abbé d'Alzon ne veut y voir qu'un moment de lassitude devant de trop grandes souffrances et s'offre à l'aider à porter une croix trop lourde (v. infra 12 a). C'est aussi pour cela et sur leur demande qu'il lui communique les opinions encourageantes du cardinal Micara et des Pères Olivieri et Ventura (v. infra 13 et 14 a). Lamennais répond en lui révélant les raisons de son option personnelle : C'est un fait patent, nul ne s'occupe plus du Catholicisme et de l'Église... "On les regarde comme morts" mais lui "n'est point mort à la société, il va commencer à vivre pour elle " (v. infra, 14 b). A Rome, l'abbé d'Alzon cherche avec ses maîtres, sur la base des idées mennaisiennes, la raison d'être d'un tel pessimisme : certes, la religion ne peut vivre que selon la liberté qu'elle fonde; mais la liberté peut nuire à la religion et ne peut être voulue pour elle-même (v. infra 16 a).

Or, précise Lamennais dans sa réponse, il existe aujourd'hui un tel régime arbitraire d'autorité qu'il limite le degré de liberté nécessaire pour le développement des personnes et des peuples et qu'il provoque des mouvements d'anarchie. Sa conscience le retient pour ne pas prendre part aux doctrines de tyrannie ou d'anarchie qui partout écrasent l'humanité. Voilà pourquoi il vient d'écrire "un petit livre", *les Paroles d'un Croyant* (V. infra 16 b).

En attendant de pouvoir le lire pour en juger, l'abbé d'Alzon soumet à Lamennais un projet pour le renouvellement de la formation du clergé en France hors des tendances gallicanes. Ce projet d'un Séminaire français à Rome est jugé utopique par Lamennais; d'ailleurs, répète-t-il, le catholicisme, non le christianisme, a perdu toute crédibilité dans l'opinion qui demeure religieuse (v. infra 17).

Dès qu'il a pu lire les *Paroles d'un Croyant* et fait le tour des avis favorables et défavorables à Rome, l'abbé d'Alzon en informe l'auteur en y joignant ses propres critiques que Lamennais n'a guère de difficulté à écarter (v. infra 18 et 19). Mais, fait nouveau, les services des Etats de l'Église interceptent les correspondances, dont celle de l'abbé d'Alzon, depuis la parution des *Paroles d'un Croyant*.

DE L'ENCYCLIQUE SINGULARI NOS

A L'ORDINATION D' E. D'ALZON

(25 juin - décembre 1834)

Le Pape Grégoire XVI ressentit la publication des *Paroles d'un Croyant* comme un affront personnel et un démenti donné par Lamennais à son acceptation des principes de l'encyclique *Mirari vos*. Le 25 juin 1834, il signe l'encyclique *Singulari nos*, plus explicite et plus ferme.

Dès le 30 juin, l'abbé d'Alzon en a connaissance et déclare qu' "il ne fera pas de bêtise". Il a toujours fait la part des idées de Lamennais; il vient de lui écrire ses réserves sur son dernier livre; mais en même temps, il n'a pu se faire à l'idée que Lamennais puisse abandonner la cause de l'Église et encore moins que l'Église ait à souffrir de cet abandon. "Vos amis sont plongés dans la douleur, lui écrit-il, le 1 juillet; ils se soumettent, mais tremblent... Ils me chargent de vous engager à un silence absolu." La consigne n'est pas d'ignorance vis-à-vis de la nature de l'acte pontifical, puisqu'elle s'accompagne d'un exemple de soumission, mais bien de prévenir un cri de révolte et une attaque contre l'Église, "lorsqu'une terrible apologie serait si facile", répond Lamennais en en donnant des éléments (v. infra 20).

C'est dans une intention plus positive encore que l'abbé d'Alzon rapporte à Lamennais ce qu'il tient de ses maîtres romains sur la rédaction, la portée et l'opportunité de l'encyclique : "Vous jugez par tous ces faits que vous pouvez encore prendre position aux yeux de qui que ce soit", à la condition d'éviter un faux pas, lui écrit-il le 5 juillet. Autant qu'il le pourra Lamennais s'en tiendra à sa décision de conscience de ne plus parler de religion, mais seulement de philosophie et de philosophie politique (v. infra 21.)

Mais écrivant à son père, le 19 juillet, Emmanuel laissera parler son cœur. Avant les deux encycliques dont il admet le bien fondé : "Le Pape y pose des limites très sages à l'anarchie", il y a eu le bref aux évêques de Pologne et l'effet qui en est résulté : "Ces choses-là font sur moi un effet terrible"; "elles n'excusent pas l'irritation de M. l'abbé de La Mennais, elles l'expliquent en un sens." La crédibilité de l'Église a été mise à l'épreuve (v. infra 22).

Dans l'intention qui est la sienne d'éviter le pire, l'abbé d'Alzon continue auprès le Lamennais son rôle d'informateur romain. De ses deux lettres suivantes, des 21 juillet et 19 août, nous n'avons que des extraits communiqués par Lamennais à Montalembert, lequel, de son côté, essaie, en vain, de le ramener au service de l'Église; mais nous avons les réponses de Lamennais (v. infra 23 et 24). Même si l'on peut faire des réserves sur l'opportunité des dires de l'abbé d'Alzon mandés à un homme blessé, la franchise de son amitié ne lui permet pas d'être un adulateur. Ses dires peuvent être majorés par Lamennais, mais ils comportent des réserves sur les exagérations du polémiste qui doit s'en défendre, et quelque chose de vrai qu'il doit admettre : l'Église tente à nouveau "le passage aux barbares", ces libéraux inconditionnels des temps modernes, dont il ne faudrait pas être dupe (v. infra 23 et 24). Mais désormais Lamennais n'écrira plus à ses amis de Rome puisqu'il voit que sa correspondance est interceptée.

A sa famille qui s'est "scandalisée" de sa dernière lettre, l'abbé d'Alzon répond, les 16 et 25 août, qu'il sait mettre une différence de nature théologique entre le bref des évêques de Pologne et l'Encyclique *Singulari nos*, dont les meilleurs théologiens font un acte d'improbation plutôt que de condamnation formelle. Lui-même a toujours reconnu que Lamennais était condamnable, aussi s'est-il soumis, mais "en rugissant", parce que "le coup en lui-même lui a été cruel". Car, "la plus grande douleur qui puisse s'emparer d'un cœur qui aime l'Église, c'est de voir ses intérêts compromis par ceux qui devraient la défendre" (v. infra 25).

Il ne s'agit pas dans sa pensée du Magistère de l'Église, car "il faut toujours travailler pour Rome, quelquefois sans Rome, mais jamais contre Rome", et "il ne sert de rien de se brouiller avec son évêque"; il s'agit plutôt de "ce clergé (dont il sera membre et) qui pourrait faire tant de bien", s'il agissait "sans esprit de parti, sans esprit de coterie". "J'ai beaucoup souffert à la vérité, écrira-t-il à son ami d'Esgrigny, mais j'ai trouvé Dieu où j'ai vu l'homme faiblir." Il faut avant tout "ne vouloir que le bien de l'Église" et en donner la preuve, même si l'on est dupe de sa propre confiance, comme il le sera de la part du P. Ventura (v. infra 26), de Lamennais lui-même (v. infra 27) et de son jeune ami l'abbé de Montpellier.

Dans sa lettre du 4 octobre, l'abbé d'Alzon va tenter d'arracher Lamennais à son silence et à sa solitude, en ayant la franchise de lui révéler les opinions qu'on a de son attitude soit en France, soit à Rome. Il ne l'a

jamais invité à ne pas se soumettre de cœur à l'encyclique, mais il hésite à suivre ceux qui lui demandent une soumission publique qu'on exploitera de toute façon. Quoi qu'il en soit et quoi qu'il lui en coûte, qu'il ose "se replacer à la tête du camp des catholiques" (v. infra 27).

Le 26 octobre, décidé à prendre les Ordres dans l'immédiat, l'abbé d'Alzon peut écrire à son père "qu'il ne rugit plus", mais que c'est "un bien grand crève-cœur pour lui que de voir ce pauvre abbé de Lamennais dans une position aussi pénible que celle où il se trouve" (v. infra 28).

DE L'ORDINATION D'E. D'ALZON

A SON RETOUR EN FRANCE

(décembre 1834 - juin 1835)

Le dévouement de l'abbé d'Alzon à vouloir sauver Lamennais de lui-même, et son propre attachement à l'Église vont être sources de nouvelles épreuves pour lui, avant et après son ordination sacerdotale, le 26 décembre 1834. Un acte formel d'adhésion à l'encyclique lui est demandé par l'Église : il le ratifie sans hésitation, mais on va faire peser l'ombre de la réticence sur sa soumission.

Tout semble bien commencer par cette dernière lettre qu'il adresse à Lamennais, le 26 novembre 1834, pour l'informer de sa prochaine ordination, après avoir fait le point sur les opinions qui circulent à Rome : le P. Rozaven et les Pères Jésuites, d'une part, le cardinal Micara et les Pères Olivieri et Ventura, d'autre part, osent dire, assurément pour des motifs divergents, que l'encyclique "ne condamne positivement rien" des idées de Lamennais. C'est toujours pour l'abbé d'Alzon une invite faite à Lamennais à refaire surface; et c'en est une autre que de se recommander à ses prières au moment où, devenant prêtre, il sacrifie presque une liberté assez nécessaire aujourd'hui"; mais c'est là que Dieu le veut au service de l'Église de Jésus-Christ et il éprouve le besoin d'être fortifié par les grâces attachées au sacerdoce (v. infra 29). Cette fois-ci, la lettre n'est pas interceptée : elle est saisie.

A la veille de son ordination au sous-diaconat, le cardinal Odescalchi, qui lui avait facilité toutes choses pour ses ordinations, lui demande, à son étonnement, de signer un acte d'adhésion aux encycliques de Grégoire XVI, en lui laissant le temps de la réflexion. Il pense à une dénonciation. Peu importe, il signe sur-le-champ, le 12 décembre (Ch. VI 5; v. infra 30). Alors qu'il était passé par-dessus ses préventions contre les Jésuites en allant à Saint-Eusèbe pour un mois de retraite durant le temps de l'Avent, "les Jésuites, écrit-il, ont eu le courage de lui proposer le P. Rozaven pour confesseur et de le presser de laisser le P. Lamarche", Dominicain (Ch. VI, 7). Il passe outre et prend comme résolution de retraite sacerdotale "d'avoir une confiance sans borne à Jésus, dans les moments les plus terribles de sa vie" (Ch. VI 4).

Mais voici que, l'ordination à peine reçue, son ami l'abbé de Montpellier livre à la presse le texte de son adhésion aux encycliques. L'abbé d'Alzon est donc désigné à l'attention publique comme un disciple de Lamennais qu'il a fallu réduire par l'obéissance, et ceci, au moment même où Lamennais, laissé pour compte par l'Église de France, fait cause commune avec les ennemis de l'Église et de l'ordre établi, qui se réclament d'un libéralisme inconditionnel.

Les amis et les parents de l'abbé d'Alzon sont saisis de crainte à son sujet en rapprochant la formule qu'il a signée de ce qu'il écrivait précédemment : "L'abbé de La Mennais n'est pas condamné d'une manière positive" et ses ennemis mêmes ne s'entendent pas sur le sens de la condamnation (v. infra 31). Son ami du Lac et l'abbé Bonnetty le mettent en garde contre lui-même, trop franc en ses dires, contre ses relations romaines et contre Lamennais "qui n'a plus la foi " et dont l'Église de France ne veut plus entendre parler (v. infra 32). Sa mère n'ose mettre en doute "la franchise de son caractère", mais l'accuse d'inconséquence dès lors qu'il entend se justifier (v. infra 33), et son père le dissuade d'entrer dans une voie dont il ne sera pas le maître (v. infra 34), celle d'affronter la suspicion pour la lever.

Jamais il n'a été un mennaisien inconditionnel. Certes, "sur une foule de points il partage encore les idées de M. de La Mennais"; il le rejoint dans son diagnostic des temps modernes : "la politique de l'Europe tourne à la République"; pour échapper à toute ingérence d'un gallicanisme d'Etat, l'Église peut et doit faire siennes les idées de franchise et de liberté; elle doit se rénover pour plus d'unité intérieure entre clercs et laïcs, et le sacerdoce doit

retrouver ses notes de service, de dévouement et de science, pour être tout à sa mission hors des coterie cléricales (Ch. V 17).,

Mais là où il se sépare de Lamennais, c'est dans son point de départ : l'Église ne peut être mise à la remorque d'une idéologie politique. "Il y a dans cette défiance des forces de l'Église quelque chose d'injurieux à la vérité et à l'essence même du catholicisme." "Ce qu'il reste à faire pour le prêtre, en vue du bien de la société elle-même, c'est de travailler de toutes ses forces à l'établissement du règne du Christ, sans se compromettre en de vaines disputes" (v. infra 35).

Pour obéir à sa mère, qui le lui demande, sans doute comme une garantie contre ceux qui pourraient lui nuire à son retour en France, l'abbé d'Alzon demandera et obtiendra une audience du pape Grégoire XVI qui lui ouvrira les yeux sur les impasses du traditionalisme, rationaliste ou fidéiste (v. infra 36). En confidence avec Montalembert sans doute, il s'examinera sur le tort qu'il aurait pu faire, malgré la droiture de ses intentions, à Lamennais en lui communiquant, "sur l'avis de conseils autorisés", ce qui se disait à Rome; mais, puisqu'il ne lui répond plus, "je présume, écrit-il, qu'il est peut-être gêné de ma franchise" (v. infra 37). Cependant, le souvenir de ce père et de ce maître "qui a frappé l'Église" ne l'abandonnera jamais (v, infra 38).

1. Signalons ici deux contributions récentes à l'étude des relations du P. d'Alzon avec Lamennais ;

Gaston BORDET, E. d'Alzon et la crise mennaisienne, dans Colloque, p. 37-80.

Jean-René DERRE, Les relations entre E. d'Alzon et Lamennais, ibid., p. 83-105.

Lettre de l'abbé de Lamennais à Mme Rodier, Paris le 7 juillet 1826. - Cop.ms. d'après l'orig. aux mains de la famille, ACR, DH 38; V., *Lettres*, I, Appendice, p. 857-858; LE GUILLOU, III p. 219-220.

Mme Rodier était la sœur du vicomte d'Alzon. C'est par son fils Clément Rodier, né en 1801, jeune avocat, que Mme Rodier et la famille d'Alzon entrèrent en rapport avec l'abbé de Lamennais. Pendant l'été de 1826, au milieu de l'ardente polémique provoquée par le livre: De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et social, au lendemain de la sentence portée contre l'auteur par le tribunal de police correctionnelle, Mme Rodier, avec l'accord de son frère, invite l'abbé de Lamennais à venir prendre quelque repos "à la campagne", au château de Lavagnac; mais l'abbé décline aimablement l'offre qui lui est faite, en raison de "devoirs qu'il ne peut abandonner".

M. Seguin m'a remis, Madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il est très vrai qu'en réfléchissant sur ce qui se passe sous nos yeux, en considérant les préjugés, les passions, l'aveuglement, la faiblesse et la lâcheté d'une certaine classe d'hommes, qui par leur position exercent nécessairement une grande influence, on ne peut s'empêcher de concevoir de vives inquiétudes sur l'avenir de la religion en France. Nous approchons d'un temps d'épreuve. Heureux qui demeurera ferme jusqu'au bout ! Grâce à Dieu, il reste encore beaucoup de bons chrétiens attachés sincèrement à l'unité et au Saint-Siège qui en est le centre. Ceux-là sauveront la foi parmi nous. La masse du clergé est toute romaine. Je ne crois pas que, sur dix prêtres, il y en ait un gallican. Voilà donc aussi des motifs d'espérance et de consolation.

J'aurai toujours beaucoup de plaisir à voir Monsieur votre frère, et je vous prie de l'en assurer. Il ne me serait pas moins agréable de passer près de lui quelque temps à la campagne, mais la Providence me retient ici par des devoirs que je ne puis abandonner. Plus tard, c'est-à-dire vers l'automne, des devoirs semblables me rappelleront en Bretagne, où je compte employer l'hiver à travailler au nouvel ouvrage que j'ai promis(1). Je suis au surplus bien aise de vous dire que mon chef et le chef de ceux qui m'attaquent si violemment approuve et encourage mes efforts(2).

Mille amitiés à mon cher Clément. Je prie notre bon maître de veiller sur lui et de répandre dans son cœur en abondance toutes les grâces dont il a besoin pour résister à l'ennemi du salut et pour triompher des séductions du monde.

Veillez recevoir, Madame, ainsi que M. Rodier, l'assurance des sentiments respectueux, avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

F. de La Mennais.

2

Lettre de l'abbé de Lamennais à l'abbé Vernières, La Chênaie le 17 octobre 1829. - Cop.ms. dans une lettre de l'abbé Vernières au P. d'Alzon, 17 août 1855, ACR, EA 251.

*C'est à l'abbé Vernières, directeur au Séminaire de Montpellier, qu'Emmanuel d'Alzon va s'ouvrir de sa vocation durant l'été de 1829 et c'est l'abbé Vernières qui le suivra tout au long de sa marche vers le sacerdoce, au Séminaire de Montpellier d'abord et jusqu'à son ordination à Rome. Il n'est pas sans intérêt de citer cette lettre de l'abbé de Lamennais à l'abbé Vernières, pour comprendre et la confiance que l'on pouvait avoir dans le maître du jour et les divisions que son ultramontanisme pouvait provoquer. En 1829, Lamennais vient d'écrire son ouvrage : *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*, dont il a dû se justifier par deux lettres adressées en avril à Mgr de Quélen, archevêque de Paris.*

Je comprends très bien, Monsieur, tout ce que votre position a de pénible, mais vous devez comprendre aussi qu'il faut savoir souffrir pour la vérité et se dévouer pour elle. Grâce à Dieu, il y a peu de diocèses, qui soient enfoncés, autant que le vôtre, dans les préjugés schismatiques du gallicanisme, et je crois que, pour tout prêtre qui a de la foi, il suffit de quelques propos semblables à ceux que vous avez entendus et que vous me citez, pour apprécier des doctrines qui conduisent à de si déplorables excès. Il y a aujourd'hui des hommes bien coupables : ce sont ceux qui travaillent, sinon à rompre directement, du moins à relâcher les liens de l'unité, lorsqu'elle est devenue plus que jamais la seule espérance de salut pour la

religion et pour le monde. Puisse la divine Providence préserver le jeune clergé des erreurs qui ont fait tant de mal, et qui en feraient de plus grands encore, s'il était possible que l'on parvînt de nouveau à les rendre dominantes ! Mais Dieu qui veille sur son Église ne le permettra pas. En ce qui me concerne personnellement, je n'ai ni ne veux avoir sur toutes choses d'autres doctrines que celles de l'Église et de son chef, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. J'en ai fait plusieurs fois la protestation publique. Mes adversaires pourraient-ils en faire sincèrement une semblable ? Du reste, comme mes écrits avaient eu l'approbation formelle de Léon XII, ils ont obtenu également celle de son savant et pieux successeur, qui, dernièrement encore, m'a fait parvenir sa bénédiction, en l'accompagnant de paroles trop fortes pour que je puisse les transcrire ici(3). Je pense qu'après cela j'ai lieu d'être tranquille sur ma catholicité. Quant à ceux qui placent la leur dans la prétention de réformer l'enseignement du Siège Apostolique, je les plains, si leur conscience parle, et les plains encore plus, si elle se tait. Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très dévoués.

F. de la Mennais.

3

Echange de lettres d'Alzon-Lamennais, 12-22 janvier 1830

a)

D'Emmanuel d'Alzon à l'abbé de Lamennais, Paris, le 12 janvier 1830. -Publié par A. ROUSSEL, d'après l'original en sa possession, dans *Le Mois littéraire et pittoresque*, t. VII (1902), p. 367-368; V., *Lettres*, I, p. 32-34.

Ayant appris que l'abbé Combalot avait demandé à l'abbé de Lamennais de le recevoir à la Chênaie, au milieu de ses disciples, Emmanuel d'Alzon demande au célèbre abbé de lui communiquer, en attendant, un programme d'études en fonction du but qu'il se propose : "la défense de la religion".

Monsieur l'abbé,

Il n'y a que quelques instants, M. Combalot m'a lu un passage d'une lettre que vous lui adressiez et dans laquelle vous lui parliez de moi. J'en ai été si joyeux que je n'ai pas voulu retarder plus longtemps le plaisir de vous en témoigner ma reconnaissance. Vous m'attendez, dites-vous, à cœur et à bras ouverts; et moi, Monsieur l'abbé, je m'y jette en toute confiance et abandon, persuadé que je suis que le cœur d'un prêtre catholique doit être assez large pour recevoir tous les enfants de l'Église qui demandent qu'on leur donne du pain.

Bien certainement j'irai vous demander vos conseils, et l'invitation que vous m'en faites m'est d'autant plus agréable que M. Combalot vous avait, sans m'avertir, prié de me recevoir. Mais puisque d'ici au mois de septembre il y a bien du temps, et que je me rappelle vous avoir entendu dire qu'il fallait profiter du temps et que la nuit se faisait, permettez-moi de vous demander comment je dois employer ce temps si précieux. J'ai déjà mis en pratique quelques avis que vous voulûtes bien me donner à votre dernier voyage à Paris(4). Je crois avoir étudié avec assez de soin les grandes questions de l'infaillibilité du Pape. Peut-être même, pour mon âge, m'en suis-je trop occupé, et j'ai besoin de développer mon esprit sur d'autres matières.

Ce qui me manque, peut-être, c'est un plan d'études qui me présente un ensemble complet, comme je me suis déjà tracé un plan général de vie. Mais pour moi, l'un est bien plus facile que l'autre. Je connais ma position et je sais ce qu'elle peut me permettre, tandis que, sous le rapport des connaissances, je ne puis me faire qu'une idée très fautive de ce qui me reste à acquérir. C'est surtout dans la route de la science que l'on a besoin de prendre l'autorité pour guide. Je n'entre point dans de longs détails sur ce qui me concerne. Ce que je crains plus, c'est de vous faire perdre trop de moments, mais je pense que, connaissant le but que je me propose, vous pourrez apprécier les études préparatoires qui me sont nécessaires ou utiles, et que vous voudrez bien me les faire connaître.

Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de mon respect, et j'ose dire de mon affection toute filiale.

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Emmanuel d'Alzon.

b)

De l'abbé de Lamennais à Emmanuel d'Alzon, A la Chênaie, le 22 janvier 1830. - Orig.ms. ACR, DH 4; V., *Lettres*, I, Appendice, p. 858-859; LE GUILLOU, IV, p. 237-238.

Lamennais accepte bien volontiers d'aider Emmanuel d'Alzon, mais ne lui conseille pour le moment que d'acquérir des "connaissances instrumentales".

Puisque la Providence paraît vouloir établir entre nous des relations intimes et durables, je veux vous donner tout d'abord, mon cher enfant, le nom qui répond le mieux aux sentiments que, d'avance, j'éprouve pour vous, et auxquels le temps ne fera qu'ajouter une nouvelle force et une nouvelle douceur; car tout ce qui vient de Dieu se développe sans cesse, tandis que ce qui n'est que de la terre passe et se dissipe bien vite : *Vapor ad modicum parens.*

Ce qui fait la difficulté de tracer un plan d'études, c'est qu'il n'est ou ne doit être que le développement d'un système d'idées; sans quoi, tout ce que l'on peut acquérir par l'étude n'existe que dans la mémoire et demeure stérile pour l'esprit. On a, si je puis le dire, un dictionnaire de choses, mais aucune véritable science. Or, vous concevez qu'il est impossible d'exposer, dans une lettre, un ensemble de pensées tel que celui auquel je désirerais que vous pussiez rapporter vos travaux. Cela exige de longs détails et des communications journalières.

En attendant que le moment soit venu, je vous conseille donc de vous appliquer particulièrement à acquérir des connaissances qu'on peut appeler instrumentales. Il vous serait, par exemple, très utile d'apprendre l'allemand; cette langue est aujourd'hui devenue indispensable à quiconque veut s'instruire solidement. A cette étude, je joindrais celle de l'histoire de la philosophie et de l'histoire proprement dite. Pour cela, vous pourriez lire l'*Abrégé* de Tennemann, que Cousin vient de publier, avec l'ouvrage de Gerando, *l'Histoire de l'antiquité* de Schlosser et celle de *Rome* par Niebuhr. Il paraît, en ce moment, une traduction de ces deux derniers ouvrages. Je vous engage aussi à consacrer chaque jour un peu de temps à traduire vous-même, avec tout le soin dont vous serez capable, quelques morceaux des bons

auteurs, choisissant de préférence ceux dont la beauté vous frappera le plus. C'est là, de tous les exercices, le meilleur pour former le style.

Si vous croyez que je puisse vous être utile en quelque chose, ne craignez point de disposer de moi; vous savez que jamais on ne saurait fatiguer un père.

Tout à vous, mon cher enfant, et de tout cœur.

F. de la M[ennais]

**Echange de lettres d'Alzon-Lamennais, 29 mars - 7 avril
1830**

a)

D'Emmanuel d'Alzon à l'abbé de Lamennais, Paris, le 29 mars 1830, -Publiée par A. ROUSSEL, d'après l'original en sa possession, dans *Le Mois littéraire et pittoresque*, t. VII (1902), p. 368; V. *Lettres*, I, p. 45-46.

Ayant rempli une partie du programme que lui traçait Lamennais, Emmanuel d'Alzon lui demande de l'aider pour conduire au mieux un programme d'études qu'il se fixe pour les vacances prochaines : étude des Livres Sacrés, des Pères de l'Église, des systèmes de philosophie antique.

Monsieur l'abbé,

Au moment de partir pour la campagne, je profite de la permission que vous m'avez donnée, et je viens vous demander vos conseils sur la manière d'employer quelques mois que je compte passer dans une sorte de solitude. L'hiver qui vient de finir, je l'ai consacré à quelques Conférences dont je fais partie, mais j'ai éprouvé que ces Conférences, bonnes en ce qu'elles encouragent au travail, ont l'inconvénient d'exiger des résultats trop hâtifs et, par conséquent, des travaux quelquefois superficiels. Je sens le besoin de me fortifier en m'occupant davantage de ce qui me convient personnellement, et, sous ce rapport, je pense qu'il me sera utile de m'éloigner

de Paris. J'aurais le désir d'étudier la Bible, ou, du moins, de me préparer à l'étude de nos Livres sacrés. Je ne sais si, seul, je pourrai m'engager dans une entreprise où il est bien facile et bien dangereux de se tromper. Peut-être estimerez-vous qu'il me convient d'attendre que je sois plus fort et, dans ce cas, je vous prierai de m'indiquer s'il me conviendrait de m'occuper des Pères de l'Église, ou des systèmes de la philosophie antique. Cette dernière étude serait le développement du plan que vous m'avez tracé et que j'ai commencé à mettre à exécution. Elle serait encore la seconde partie d'un travail commencé il y a deux ans, et pour lequel j'avais fait des recherches assez détaillées sur des religions fausses.

Le désir que j'ai de ne pas perdre mon temps et l'incertitude où je suis sur les moyens de le bien employer ajoutent à l'impatience que j'éprouve de me rendre auprès de vous et de connaître plus particulièrement celui qui veut bien s'appeler mon père. Puisque vous avez consenti à en prendre la charge en me conduisant dans la route de la science, soyez assuré, Monsieur l'abbé, de trouver toujours en moi la soumission, mais surtout l'affection d'un fils; car c'est un avantage bien rare aujourd'hui, et dont je ne saurais trop remercier la Providence, de pouvoir vous donner mon cœur, en même temps que je vous soumets mon intelligence. ,

Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments respectueux, et permettez-moi de prendre le nom que vous m'avez donné et dont je suis tout fier.

Votre enfant

Emmanuel d'Alzon

b)

De l'abbé de Lamennais à Emmanuel d'Alzon, le 7 avril 1830. -Orig.ms. ACR, DH 6; V, *Lettres*, I, Appendice, p. 860; LE GUILLOU, IV, p. 269-270.

L'abbé de Lamennais remercie Emmanuel d'Alzon de sa confiance, lui renouvelle la nécessité de suivre le programme qu'il lui avait d'abord tracé, et lui donne quelques directives pour l'étude des Pères et de la Bible. II

espère toujours le recevoir à la Chênaie.

Je vous remercie, mon cher enfant, des bonnes et tendres choses que vous me dites. Je vous les rends bien du fond de mon cœur. Le parti que vous prenez d'aller à la campagne me paraît très sage; c'est le meilleur moyen que vous ayez de mettre le temps à profit. Quant à vos études, je persiste à croire que l'étude des systèmes philosophiques et celle de l'histoire est celle qui vous sera le plus utile en ce moment. J'y joindrais celle de la langue allemande, indispensable aujourd'hui, à cause de l'immense quantité de travaux scientifiques qu'ont accumulés depuis cinquante ans la patience et la sagacité germaniques, et qu'il n'est plus permis d'ignorer. Il y a là, pour les catholiques, une mine toute nouvelle et presque inépuisable à exploiter. Nous avons d'ailleurs avec ce pays des relations précieuses, et qui faciliteront beaucoup le choix et l'usage de ces richesses encore brutes.

Je réserverais l'étude des Pères, qui ne sont pas d'ailleurs à lire en entier, pour le temps où vous vous occuperez directement de théologie. Vous pourriez cependant lire, en attendant, l'*Apologétique* de Tertullien, ses *Prescriptions*, le *Commonitorium* de Vincent de Lérins, et les *Confessions* de saint Augustin.

Je me bornerais aussi, pour à présent, à lire la Bible presque uniquement comme livre de piété, dans une bonne édition avec des notes. Malheureusement je n'en connais point qui répondent parfaitement à ce que je désirerais en ce genre. Il y a bien du fatras dans la Bible de Vence. Néanmoins c'est encore la meilleure que je connaisse en notre langue.

Adieu, mon cher enfant, priez pour moi. Qu'il me tarde de vous presser contre mon cœur et de vous réitérer de vive voix l'assurance de mon tendre et inaltérable dévouement !

Echange de lettres d'Alzon-Lamennais, ? octobre - 31 octobre 1830

a)

Lettre (perdue) d'Emmanuel d'Alzon à l'abbé de Lamennais, Lavagnac, septembre-octobre 1830.

Dans cette lettre, Emmanuel d'Alzon a dû dégager sa parole de se rendre auprès de l'abbé de Lamennais à la Chênaie, puisqu'il sait que l'abbé est à Paris et que les événements, après la Révolution de 1830, l'obligent à demeurer à Lavagnac près de ses parents : "J'ignore encore, mon cher ami, écrit-il à La Gournerie, le 14 septembre, si j'irai à Paris au mois de novembre. Peut-être me sera-t-il plus utile de rester ici. Mes parents qui n'ont pas le projet de retourner à Paris, me laissent libre; je crois pourtant qu'ils seraient bien aises de m'avoir auprès d'eux dans ces moments où nous ignorons ce qui peut arriver [...] J'avais bien le projet d'aller passer quelques mois chez l'abbé de la Mennais; en passant, je vous aurais dit bonjour. Mais l'abbé de la Mennais est à Paris. Eh ! mon Dieu, qui peut savoir ce qu'il fera ? " -Effectivement, Lamennais a quitté la Chênaie pour rejoindre le collège de Juilly, pris en charge momentanément par les religieux de la Congrégation de Saint-Pierre, et pour préparer la publication de l'Avenir, dont le premier numéro paraît le 17 octobre 1830 (Cf. Ch. IV, 2e: lettre d'E. d'Alzon à de La Gournerie, 14 septembre 1830).

b)

Lettre de l'abbé de Lamennais à Emmanuel d'Alzon, Juilly, 31 octobre 1830. - Orig.ms. ACR, DH 7; V., Lettres, I, Appendice, p. 861; LE GUILLOU, IV p. 368.

L'abbé de Lamennais s'excuse d'une réponse trop brève et souhaite qu'Emmanuel d'Alzon puisse le rejoindre un jour, s'il plaît à Dieu. Qu'il continue pour le moins à suivre le programme d'études qu'il lui a tracé. -

Lamennais ne lui dit donc rien de la parution de l'Avenir et des remous qu'il a provoqués déjà dans l'opinion publique. Cependant, Emmanuel d'Alzon ne tarde guère à être renseigné sur cet événement par ses jeunes amis de Paris et sur "l'indélicatesse de l'abbé" à leur égard et à l'égard du Correspondant: lettres de d'Esgrigny, 8 décembre 1830 (Ch. V, 4 a, note 14), de La Gournerie, 17 décembre 1830 (Ch.IV 2 g), de Gouraud, 15 janvier 1831 (Ch. IV, 3 f). Emmanuel d'Alzon s'appuiera sur cette lettre de l'abbé de Lamennais pour calmer leurs alarmes : "Je vous en supplie, prenez garde de ne pas vous tromper, écrit-il à d'Esgrigny, le 12 décembre 1830... Non, dans la tête que l'abbé soit indélicat. A peine y a-t-il un mois, il m'écrivait une lettre fort courte, mais où il me semblait voir son âme tout entière : "Exercez-vous, me disait-il, par l'esprit de sacrifice qui obtient tout et accomplit tout". Pourrait-il parler ainsi de l'esprit de sacrifice s'il ne le connaissait lui-même ?" (Ch.V, 4 a).

Je ne puis, mon cher enfant, vous répondre que deux mots, afin seulement que vous n'ayez pas le soupçon que je vous oublie. Faites pour la défense de Dieu ce qu'il vous inspirera lui-même. Oh ! s'il entrait dans ses desseins de nous réunir un jour.

Continuez cependant vos études, celle de l'histoire surtout; c'est une des plus essentielles. N'abandonnez pas non plus l'allemand. Il faut pour apprendre cette langue un peu de patience, lire beaucoup, et différents auteurs; mais plus tard vous ne regretterez pas ce travail. Exercez, mûrissez votre esprit et votre talent, et accroissez-le par le zèle, par cet esprit de sacrifice qui obtient tout et accomplit tout.

Embrassez pour moi mon cher Clément, comme je vous embrasse vous-même, avec une grande tendresse.

F. DE LA MENNAIS

Échange de lettres d'Alzon-Lamennais, ? octobre - 9 novembre 1831

a)

Lettre (perdue) d'Emmanuel d'Alzon à l'abbé de Lamennais, Lavagnac, octobre ou novembre 1831.

Au retour d'un voyage qu'il vient de faire en Provence, à Digne, chez son ami du Lac, et où il a rencontré Montalembert, Emmanuel d'Alzon se rappelle au souvenir de Lamennais. Il lui annonce son intention de devenir prêtre, tout comme son ami du Lac. De fait, le 7 novembre, écrivant à d'Esgrigny, Emmanuel lui dit s'être ouvert de ce projet à ses parents "qui n'y mettent que des obstacles raisonnables" (Ch. V, 4 c).

b)

Lettre de l'abbé de Lamennais à Emmanuel d'Alzon, Paris 9 novembre 1831. - Orig.ms. ACR, DH 8; V., *Lettres*, I, Appendice, p. 861-862; LE GUILLOU, V p. 60.

L'abbé de Lamennais remercie Emmanuel d'Alzon ainsi que du Lac de leur délicatesse et rend hommage à la droiture de leurs désirs et de leurs intentions, pour le service de l'Église menacée dans sa liberté par la faiblesse d'une partie du clergé. - L'abbé de Lamennais, s'il annonce que Montalembert va le rejoindre, ne dit pas à Emmanuel que la suspension de l'Avenir est imminente (15 novembre) et qu'il s'apprête à partir pour Rome, pèlerin de Dieu et de la liberté avec Lacordaire et Montalembert (22 novembre).

Votre petit mot, mon cher enfant, m'a causé beaucoup de joie, et par ce que vous me dites de vous, et par ce que vous me dites de Dulac. Dieu, je n'en doute point, bénira la droiture de vos désirs et de vos intentions et bénira les obstacles que vous rencontrez l'un et l'autre. Je sais que les circonstances sont bien difficiles, mais c'est là surtout ce qui doit encourager le chrétien. Plus nous aurons eu à combattre, plus la récompense sera belle. Des temps

viendront, et ils sont déjà venus, où l'Église aura besoin de soldats qui ne reculent devant aucun sacrifice. D'ici à peu de mois, on verra se développer les projets qu'on médite contre elle. Au lieu de la liberté qu'on lui a promise, on veut lui imposer un joug si pesant, qu'il ne lui laisserait de mouvement que celui qu'elle recevrait de l'administration. Evêques, grand-vicaires, curés, chanoines, tous seront nommés par le gouvernement, qui bientôt s'emparant des Séminaires, grands et petits, tiendra dans sa main, avec l'enseignement, la foi, les disciplines, et le ministère tout entier. Ce sera comme une nouvelle Constitution civile établie, non de droit, mais de fait, et dans laquelle l'administration prendra la place du peuple. Voilà ce qu'on nous prépare, et si nos tyrans peuvent oser de pareils attentats, c'est qu'ils comptent sur la faiblesse d'une partie du clergé, de ses chefs surtout, et, à quelques égards, sur leur collusion. Se trompent-ils en cela ? Dieu le veuille !

Nous attendons, sous très peu de jours M. de Montalembert et M. Combalot. Donnez-moi de temps en temps de vos nouvelles, mon cher enfant. Je vous embrasse du fond de mon cœur.

F. de la MENNAIS.

**Échange de lettres d'Alzon-Lamennais, 14 mars - 10 avril
1832**

a)

**Lettre (perdue) d'Emmanuel d'Alzon à l'abbé de Lamennais,
Lavagnac, le 14 mars 1832,**

Avant de quitter Lavagnac, ce soir même, pour le Séminaire de Montpellier, Emmanuel d'Alzon informe de sa décision l'abbé de Lamennais qui se trouve à Rome depuis décembre 1831, en instance d'être reçu par le Pape Grégoire XVI. C'est ce qui vient d'avoir lieu le 13 mars. Emmanuel, écrivant le 14, ne peut évidemment le savoir. L'abbé de Lamennais ne lui répondra que le 10 avril, étant donné le temps nécessaire alors pour couvrir les distances entre Rome et Montpellier.

b)

Lettre de l'abbé de Lamennais à Emmanuel d'Alzon, Rome le 10 avril 1832. - Orig. m. ACR, DH 9; V., *Lettres*, I, Appendice, p. 864-867; LE GUILLOU, p. 111-112.

L'abbé de Lamennais remercie Emmanuel d'Alzon de sa lettre du 14 mars, regrette qu'il perde quelque chose du côté des études au séminaire, mais espère que la Providence les réunira un jour en des circonstances moins difficiles. Il en vient aux nouvelles qui le concernent, ses doctrines sont sous examen, mais les Puissances l'ont précédé auprès du Pape qui croit devoir les ménager(5).

Je n'ai reçu qu'avant-hier, mon cher enfant, votre lettre du 14 mars. Dieu bénira, je n'en doute point, la résolution que vous avez prise et dans laquelle vous n'avez eu que lui en vue. Si vous y perdez quelque chose du côté des études, vous le gagnerez plus tard, lorsque la Providence permettra, comme je l'espère, que nous nous réunissions en des circonstances moins difficiles. Elle prépare toutes choses pour hâter le moment où, tous les obstacles humains qui s'opposent à l'affranchissement de l'Église étant renversés, commencera la grande action catholique qui sauvera le monde. Quelque court cependant que doive être ce temps d'attente, il sera rempli de beaucoup de souffrances. Prions ardemment le bon Dieu qu'il nous donne la force de les supporter en vrais chrétiens, afin qu'au moins pour nous elles ne perdent pas leur vertu expiatrice.

J'ignore jusqu'à quelle époque mon séjour ici se prolongera. Le Pape a promis de faire examiner nos doctrines; on dit même que cet examen est commencé : mais quand finira-t-il ? C'est ce que nous ne pouvons savoir. Les notes diplomatiques des Puissances nous avaient précédés ici et nous y ont suivis. Dans ses dispositions présentes, cherchant comme souverain son appui dans la protection des cabinets européens, le Pape doit croire prudent de s'abstenir de tout ce qui pourrait les choquer, et le jugement qui nous justifierait aurait cet effet très certainement. Voilà où en est le catholicisme. Cela est triste à dire, mais il est ainsi. Notre consolation est de penser, comme le pensent et le disent ici tous les hommes attachés avant tout à l'Église, qu'un si grand avilissement de la puissance spirituelle ne saurait durer. Dieu rompra ses fers. En attendant, prenons patience, soumettons-nous et prions : la prière

obtient tout. Je me recommande aux vôtres, mon cher enfant, et vous réitère l'assurance de mon tendre et inaltérable attachement. Montalembert me charge de vous assurer aussi du sien. Adieu, adieu, que la grâce d'en haut vous fortifie et vous console.

F. de la MENNAIS

8

Échange de lettres d'Alzon-Lamennais, 19-24 septembre 1832

a)

Lettre (perdue) de l'abbé d'Alzon à l'abbé de Lamennais, Lavagnac 19 septembre 1832.

Ayant appris vers la fin de l'été que l'abbé de Lamennais était rentré de Rome en France, en passant par l'Allemagne, l'abbé d'Alzon lui écrit de Lavagnac le 19 septembre, lui exposant la faiblesse des études au Séminaire de Montpellier, son désir de n'y pas rentrer et sans doute aussi celui de se joindre à lui, comme il en avait toujours été question dans leur correspondance.

L'abbé d'Alzon écrivait cela dans l'ignorance où il était de la parution de l'encyclique Mirari vos qui avait été promulguée à Rome le 15 août et communiquée à Lamennais dès la fin du mois à Munich. - Le 6 septembre, elle était connue des journaux, et le 10 septembre, Lamennais et ses compagnons publiaient une déclaration de soumission. Or, le 28 septembre, dans une lettre à d'Esgrigny, l'abbé d'Alzon se demandait encore quel serait le résultat des travaux de la commission romaine chargée d'examiner les doctrines de Lamennais, estimant qu'il "faudrait longtemps avant que la question fût décidée" (V., Lettres, I, p. 346). Deux jours plus tard, l'abbé d'Alzon annonçait à son ami qu'il retournerait sous peu au séminaire, ce qu'il fit effectivement le 6 octobre. La réponse de Lamennais datée du 26 septembre, à sa lettre du 19, ne peut avoir influencé sa décision.

b)

Lettre de l'abbé de Lamennais à l'abbé d'Alzon, Paris, 24 septembre 1832. - Orig.ms. ACR, DH 11; V., *Lettres*, I, Appendice, p. 866-867; LE GUILLOU, V p. 184(6).

Lamennais s'apprête à partir pour la Bretagne, au moment où il répond à l'abbé d'Alzon. Il est bien d'accord avec lui sur la nullité de l'instruction dans les séminaires, mais s'il était dans les intentions de l'abbé d'Alzon de le rejoindre "dans notre société", (la Congrégation de Saint-Pierre) il aurait peut-être quelque difficulté pour obtenir de son évêque d'avancer dans les ordres. Il est vrai que dans la Congrégation de Saint-Pierre il y a des membres laïques, mais alors l'abbé d'Alzon doit consulter sa conscience devant Dieu. - Lamennais évidemment, ne parle pas de ses sentiments intimes, en particulier de son horreur personnelle pour le bref Superiori anno adressé par Grégoire XVI aux évêques de Pologne le 9 juin 1832 : "La première chose qui me fit réfléchir, écrira-t-il au P. Ventura le 25 janvier 1833, ce fut le bref aux évêques polonais. [...] Après cela est venue l'encyclique dont je n'entreprendrai assurément ni de rechercher ni de discuter le sens." – (LE GUILLOU, V p. 292). - Le 10 septembre, les directeurs de l'Avenir avaient fait une déclaration de soumission à l'encyclique Mirari vos.

Je réponds à la hâte, mon cher enfant, à votre lettre du 19 septembre. Je comprends l'embarras où vous vous trouvez et dans le présent et pour l'avenir. Tous les séminaires de France se ressemblent, à très peu de chose près, quant à la nullité de l'instruction, et j'ai entendu se plaindre universellement de la même décadence à Rome. Je ne sais donc où vous trouveriez ce dont vous sentez le besoin. Il est également vrai, ou au moins très vraisemblable que votre évêque vous refuserait les ordres, si vous veniez vous unir à nous. Je ne verrais en conséquence, de possibilité à ce dernier parti que dans le cas où, résolu à entrer dans notre Société, et à partager nos travaux, vous seriez disposé, comme plusieurs de nos jeunes gens, à attendre patiemment que la Providence fasse disparaître les obstacles qui se rencontrent aujourd'hui. D'ailleurs tous, parmi nous, ne se destinent point au sacerdoce; mais, comme dans les anciens temps, se bornent à contracter des liens qui constituent la vie religieuse, ce qui offre une foule d'avantages pour

certains genres de bien dans les temps actuels, et même dans tous les temps. Là-dessus, mon cher enfant, je ne puis rien vous dire, sinon de consulter votre conscience devant Dieu, et d'agir selon ce qu'il vous inspirera. Vous pouvez continuer de m'adresser vos lettres rue St. Germain-des-Prés, n° 10 bis, quoique je parte demain, pour la Bretagne, avec l'intention d'y passer un an et peut-être plus. MM. Gerbet et Lacordaire y viennent avec moi. Chacun de nous s'occupera des travaux qui pourront être utiles plus tard. Nous aurons avec nous deux ou trois jeunes gens qui annoncent du mérite(7). Le loisir qui nous est donné nous sera très précieux sous beaucoup de rapports; nous avons tous quelque ouvrage à achever, et je bénis Dieu de nous avoir délivrés de devoirs plus rudes. Je crois être sûr que Montalembert a reçu la lettre dont vous me parlez(8). Il se porte bien, et son projet est d'aller passer l'hiver à Munich pour y étudier le Moyen-Age, M. De Coux se propose d'achever ses Conférences, de sorte qu'aucun de nous ne restera oisif. Adieu, mon cher enfant, priez pour nous. Tout à vous de cœur et à jamais.

F. de la MENNAIS.

**Échange de lettres d'Alzon-Lamennais, 30 juillet - 10 août
1833**

a)

De l'abbé d'Alzon à l'abbé de Lamennais, [Lavagnac 30 juillet 1833]. - Publiée par A. ROUSSEL d'après l'original en sa possession dans *Le Mois littéraire et pittoresque*, t. VII (1902), p. 370; V., *Lettres*, I, p. 418-420.

L'abbé d'Alzon, en vacances à Lavagnac, informe l'abbé de Lamennais qu'il a quitté le séminaire de Montpellier, après avoir été minoré, mais avec l'intention de n'y pas revenir en raison de la faiblesse des études; non pas qu'il abandonne sa marche vers le sacerdoce; il voudrait au contraire que l'abbé de Lamennais le conseille pour savoir où "il pourrait nourrir et développer l'esprit ecclésiastique qu'il ne doit jamais perdre". - C'est une lettre reçue de Montalembert le 2 juillet qui a poussé l'abbé d'Alzon à écrire à l'abbé de Lamennais, auquel il exprime son attachement en raison

même des persécutions qu'on suscite contre lui.

Monsieur l'abbé,

Je reçus, il y a environ quinze jours, une lettre de M. de Montalembert dans laquelle il me parle, d'une manière bien touchante pour moi, de l'amitié que vous voulez bien me conserver(9). Il me dit encore que vous l'avez entretenu d'une Société d'études que je pourrais suivre à Paris avec Eugène Bore et deux ou trois autres jeunes gens; seulement, ajoutait-il, nous ne savons pas trop comment cela s'arrangera avec votre Séminaire et les plans de votre famille. Il est à peu près certain que je ne retournerai pas au Séminaire de Montpellier. Quoique j'aie à m'en louer sous une foule de rapports, il me semble que Dieu me veut ailleurs. J'ai reçu dernièrement les ordres mineurs, et, quoique je n'aie pas encore pris un engagement solennel, je me regarde comme lié par ces chaînes que j'ai tant désirées et qui me sont si douces.

Seriez-vous assez bon, Monsieur l'abbé, pour entrer dans quelques détails sur le plan dont vous avez parlé à M. de Montalembert ? Je ne désire en ce moment qu'une chose : me préparer à recevoir le sacerdoce de manière à être le moins possible indigne d'en porter le fardeau.

Il me semble qu'au temps où nous vivons deux choses plus que jamais sont nécessaires au prêtre, l'esprit de sacrifice et la science. L'esprit de sacrifice, Dieu le donne à ceux qui le lui demandent. La science, au contraire, s'acquiert, et c'est pour l'acquérir que je sens le besoin de sortir de mon Séminaire. Veuillez, Monsieur l'abbé, m'apprendre où je la trouverai le plus facilement. Je sens combien elle me manque et tout ce que j'ai à faire avant d'avoir obtenu celle qui m'est nécessaire. Plusieurs personnes ont eu la bonté de s'occuper de moi. Ainsi l'abbé Daubrée me presse tous les jours d'aller passer quelque temps à Solesmes. M. de Salinis m'a fait offrir et a eu l'extrême complaisance de m'offrir lui-même la retraite de Juilly. Enfin, Monsieur l'abbé, si vous pensez que je puisse partager les travaux et les études des jeunes gens qui se trouvent à Paris, veuillez me dire en même temps comment vous pensez que je pourrais nourrir et développer l'esprit ecclésiastique que je ne dois jamais perdre.

Plusieurs personnes ont été affligées pour vous du Bref du Pape à M. l'archevêque de Toulouse(10). D'autres, et j'avoue que je suis de ce nombre,

s'en sont presque réjouies, parce qu'il vous est facile de faire tomber les préventions que certaines personnes cherchent à entretenir dans l'esprit de Sa Sainteté.

Permettez-moi, Monsieur l'abbé, de vous dire combien les persécutions qu'on vous suscite de toutes parts m'attachent de plus en plus à vous, et combien je désire apprendre sous votre conduite à combattre pour Jésus-Christ et pour son Église.

C'est avec ces sentiments, Monsieur l'abbé, que je prends en finissant le nom que vous avez bien voulu me donner et qui m'est si cher, celui de votre enfant,

Emmanuel d'Alzon, c[lerc] m[inoré].

b)

De l'abbé de Lamennais à l'abbé d'Alzon, La Chênaie 10 août 1833. -Orig.ms. ACR, DH 12; V., Lettres, I, Appendice, p. 867-868; LE GUILLOU, V p. 451-454.

L'abbé de Lamennais déconseille à l'abbé d'Alzon de rejoindre, pour ses études, le Collège de Juilly et l'abbaye de Solesmes : il préférerait pour lui Paris, avec ses bibliothèques, ses cours publics et la possibilité de suivre "le mouvement des esprits". Il lui propose, s'il le désire, de demeurer avec M. Gerbet, rue Vaugirard, n° 77. Il ignore quelle a pu être l'occasion du Bref du Pape à l'archevêque de Toulouse, mais vient de réitérer son obéissance filiale à la volonté du Pape et aux décisions du Saint-Siège en matière de foi et de mœurs.

Vous me demandez, mon cher enfant, ce que je pense des différents partis que vous pensez prendre, si vous ne rentrez pas au Séminaire après les vacances. D'après le but que vous vous proposez, je crois que ni Juilly ni Sollèmes (sic) ne vous conviennent : Juilly, parce que vous n'y auriez aucun secours pour vos études et parce que vous y trouveriez des opinions qui ne sont pas les vôtres; Sollèmes, parce que le seul avantage que ce lieu vous offrirait comparativement au Séminaire, serait plus de loisir et plus de livres peut-être. Or cela ne suffit pas, à beaucoup près, soit que vous vous appliquiez

à une étude spéciale, soit que vous cherchiez à étendre vos connaissances dans un cercle plus étendu. Je ne vois que Paris qui puisse, avec ses bibliothèques, ses cours publics et les ressources qu'il présente, vous former les moyens d'acquérir une vraie et solide instruction(11). Ce n'est que là d'ailleurs qu'on peut observer et suivre le mouvement des esprits, chose à mes yeux la plus importante de toutes à l'époque où nous sommes. On apprend aujourd'hui bien plus avec les hommes qu'avec les livres, et pour exercer quelque action sur son siècle, il faut le connaître et le connaître à fond. Rien ne vous empêcherait du reste de mener à Paris une vie aussi ecclésiastique que vous le feriez en province. Il suffit, pour cela, de vous faire un règlement de conduite. Si vous preniez ce dernier parti, il ne dépendra que de vous de demeurer avec M. Gerbet, qui vous serait utile pour vos études théologiques, et quelques jeunes gens qui sont près de lui. Dans le cas où cet arrangement vous agréerait, il serait bon de lui écrire d'avance, rue de Vaugirard, n° 77, afin qu'il vous réservât un appartement dans la maison. Veuillez affranchir votre lettre.

J'ignore absolument ce qui a pu donner occasion au dernier Bref du Pape, adressé à M. l'Archevêque de Toulouse : car comment pourrais-je deviner ce qu'on répand dans le public(12) ? Il m'est évident que de nouvelles intrigues et de nouvelles calomnies auront indisposé Grégoire XVI contre moi. C'est tout ce que je puis voir dans cette affaire. Bien que le silence m'eût paru le meilleur parti à prendre, les circonstances m'ont décidé à écrire au Pape, pour réitérer la protestation de mon obéissance filiale à sa volonté, et de ma parfaite soumission à toutes les décisions émanées ou à émaner du Siège Apostolique sur la doctrine de la foi et des mœurs(13). Je n'espère pas cependant que tout ce que je puis dire arrête les persécutions de mes ennemis qui ont leur source dans des passions politiques implacables. Mais ce n'est pas dans l'absence des tribulations qu'il faut chercher sa paix, mais dans la patience à porter sa croix. Adieu, mon cher enfant, je suis bien tendrement tout à vous en Jésus-Christ.

F.M.

10

Échangé de lettres d'Alzon-Lamennais, 28 septembre - 8

oct. 1833

a)

De l'abbé d'Alzon à l'abbé de Lamennais, Lavagnac 28 septembre 1833. -Publiée par A. ROUSSEL, d'après l'original en sa possession, dans *Le Mois littéraire et pittoresque*, t. VII (1902), p. 371-372; V., *Lettres*, I, p. 432-434.

Dans l'impossibilité d'aller à Paris, l'abbé d'Alzon informe l'abbé de Lamennais qu'il s'est décidé à aller à Rome et le prie de lui donner quelques lettres de recommandation. Il se permet de lui demander si l'on a répondu à la lettre qu'il avait écrite au Saint-Père et lui fait part de sa conviction qu'un renouvellement dans "l'éducation des séminaristes" s'impose pour assurer avec plus de succès la défense du christianisme.

Monsieur l'abbé,

J'aurais évidemment désiré profiter du conseil que vous me donniez, dans votre lettre du 12 août, et aller continuer mes études à Paris, mais des obstacles plus forts que mes désirs m'obligent à renoncer pour un temps à ce projet dont l'exécution eût pourtant réalisé tous mes vœux. Résolu toutefois à ne plus retourner au Séminaire de Montpellier, je me suis décidé à aller à Rome et je viens vous prier de me donner quelques lettres de recommandation pour les personnes que vous jugerez pouvoir m'être utiles dans mes études. Je n'ignore pas les inconvénients de cette détermination. Vous-même m'avez parlé de la faiblesse qu'on reprochait aux études théologiques. Mais au moins trouverai-je plus de liberté pour travailler, plus de moyens de puiser aux sources. Dans l'impossibilité d'aller à Paris, j'aurai au moins ce dernier avantage que je n'eusse peut-être pas trouvé ailleurs. J'ai pour compagnon un prêtre plein de mérites et de talents, dont les conseils me seront, je l'espère, fort avantageux.

Serait-ce une indiscretion de vous demander si l'on a répondu à la lettre que vous me disiez avoir écrite au Saint-Père ? Je ne comprends pas qu'on puisse vous faire désormais un reproche. Au lieu de poursuivre avec

tant de chaleur ceux qui ne veulent que le triomphe de la vérité, ne ferait-on pas bien de s'occuper à lui former des défenseurs, puisque l'on ne veut pas de ceux qui se présentent ?

Je sors du Séminaire de Montpellier avec la triste conviction que, si l'on ne réforme pas l'enseignement ecclésiastique en France, la religion s'y éteindra nécessairement, par la faute de ceux qui sont chargés de la protéger. A Dieu ne plaise que je veuille parler des intentions, qui sont, j'en ai la certitude, les plus pures, les plus parfaites ! Mais je ne puis comprendre que le jeune clergé puisse prendre la moindre influence sur la société, lorsque l'on fait tout ce que l'on peut pour l'en séparer. Je me trompe, peut-être, et peut-être la crainte grossit-elle le mal à mes yeux. Cependant, de tristes effets semblent déjà justifier malheureusement le doute que j'ose vous confier. Ce que font les jeunes prêtres ou rien est une même chose. Sur cinquante ou soixante, on en comptera trois ou quatre qui feront quelque bien, et cependant encore, je puis vous le dire, vous ne sauriez croire combien, dans le Séminaire, se trouvent de jeunes gens pleins de bonne volonté et qui, si on les dirigeait, travailleraient avec succès pour la défense du christianisme. Pourquoi tant de bons germes sont-ils étouffés ? C'est ce que je ne puis m'expliquer.

Vous, Monsieur l'abbé, qui vous êtes si longtemps occupé de l'éducation universitaire, ne pourriez-vous rien pour préparer un renouvellement dans l'éducation des Séminaires ?

Clément Rodier, qui se trouve ici, me charge de le rappeler à votre tendre souvenir.

Veillez agréer, Monsieur l'abbé, l'expression de ma respectueuse affection avec laquelle je suis

Votre très humble et dévoué serviteur.

Emmanuel d'Alzon.

b)

De l'abbé de Lamennais à l'abbé d'Alzon, le 8 octobre 1833. - Orig.ms. ACR, DH 14; V., *Lettres*, I, Appendice, p. 869; LE GUILLOU, V, p. 496-498.

L'abbé de Lamennais homologue l'option de l'abbé d'Alzon d'aller à Rome, encore que l'enseignement théologique n'y soit pas meilleur qu'en France. Il lui communique deux lettres de recommandation et déplore plus encore que lui l'état du clergé français dont "le Corps tout entier est rongé de la même gangrène", que Dieu seul pouvait guérir. Mais il ne répond pas aux demandes de l'abbé d'Alzon : la première concernant l'accueil fait à sa lettre du 4 août au Saint-Père, et la seconde, relative à ce qu'il pourrait préparer pour un renouvellement dans l'éducation des séminaires.

Mieux vaut encore, ainsi que vous me le dites, mon cher ami, aller à Rome que de rester là où vous étiez. Ce n'est pas que vous deviez vous attendre à trouver dans cette ville célèbre de grands secours en aucun genre pour les études auxquelles vous avez l'intention de vous appliquer. L'enseignement théologique y est ce qu'il est en France, ce qu'il est partout; et quant aux autres ordres de connaissance, nullité parfaite, absolue, voilà ce que vous rencontrerez. Toutefois, les livres ne manquent point, les livres anciens surtout. On peut toujours employer son temps, et il y a, du reste, beaucoup à gagner à voir de ses yeux cet antique centre du gouvernement de l'Église.

Le plus grand nombre de personnes que j'ai connues à Rome - et je n'ai pas, tant s'en faut, cherché à en connaître beaucoup, - n'y sont plus maintenant(14). Voilà toutefois deux lettres : l'une pour le P. Olivieri, homme excellent environné de respect et de considération et qui passe justement pour être le premier théologien de Rome; la seconde est pour un jeune Anglais, d'un mérite au-dessus de son âge, fort instruit, d'un jugement parfait et plein de chaleur et d'âme. Il a déjà passé près de quatre ans dans le pays où vous allez, et personne ne saurait vous y être plus utile.

Ce que vous me dites de l'état du clergé français et des conséquences probables de cet état n'est malheureusement que trop vrai. Malheureusement encore, je n'y sais point de remède. Le mal offre tant de complication que, lorsqu'on vient à chercher comment il serait possible de guérir une plaie, on en découvre une autre à côté, et puis une autre encore, et toujours ainsi,

jusqu'à ce qu'ayant reconnu que le corps entier est rongé de la même gangrène, on lève les yeux au ciel, de qui seul peut venir une guérison qu'assurément nul homme ne saurait opérer. Persuadé pour moi de l'impuissance de tous les efforts humains, je crois que nous devons laisser Dieu agir. Il prépare en secret de plus grandes choses qu'on ne l'imagine. Ayons foi dans la Providence et attendons en paix, que nous devions les voir ou non, les moments qu'il a marqués de toute éternité pour la renaissance de ce qui semble mourir sous nos yeux.

Mille choses affectueuses à notre bon Clément.

Je vous souhaite un heureux voyage et vous embrasse bien tendrement.

F. de la M.

11

Lettre de l'abbé d'Alzon à Lamennais, Rome, 6 janvier 1834.
-Orig.ms. Arch. Montalembert de La Roche-en-Brenil; photoc. ACR, AP 235.

Écrivant à sa sœur Augustine, le 24 décembre 1833, l'abbé d'Alzon accuse réception de la lettre de l'abbé de Lamennais datée du 8 octobre et accompagnée de deux lettres de recommandation; puis il ajoute : "Si tu as l'occasion de le voir encore, remercie-le de ma part et dis-lui que, si je ne l'ai pas fait moi-même dans la lettre que ma mère lui remit de ma part, c'est que je n'avais pas encore reçu les siennes". (V., Lettres, I, p. 468). La moindre politesse exigeait d'Emmanuel d'Alzon, et il en avait conscience, qu'il remerciât l'abbé de son obligeance envers lui : c'est ce qu'il fit le 6 janvier 1834. Il soulignait d'abord la satisfaction des milieux romains et du Pape lui-même pour son dernier geste de soumission. Puis il se dit heureux d'avoir trouvé des ressources bien précieuses pour ses études auprès de quelques personnalités romaines, amis de Lamennais il est vrai.

Monsieur l'abbé,

Votre lettre du 8 octobre est restée plus de deux mois et demi en

route; c'est ce qui m'a empêché de vous remercier plus tôt de celles que vous y aviez jointes. J'ai déjà vu plusieurs fois M. Mac-Carthy. C'est un jeune homme charmant et que j'aime déjà du fond de mon cœur. Ce matin encore j'étais chez lui; et comme je lui apprenais quelques détails sur vos affaires ici, il m'a engagé à vous en faire part le plus tôt possible. Il se réserve de vous écrire dans huit jours. Voici ce que je sais.

Votre lettre a fait un plaisir extrême au Saint-Père. Il y a répondu aussitôt par un bref(15). Mais ce bref est-il parti ? C'est ce dont je doute. Le Père Rozaven(16) a assuré à l'un de mes amis(17) que le cardinal Pacca avait été chargé de vous répondre; vous savez ce qui en est. Mais si vous n'avez reçu que la lettre du cardinal, vous connaîtrez au moins la première intention du Saint-Père. Il est certain que votre lettre l'a comblé de joie; il rassembla les cardinaux pour leur en donner connaissance. Le P. Rozaven lui-même dit en être très content, quoiqu'il eût mieux aimé que vous n'eussiez pas commencé par ces mots : On a mal compris ma première lettre(18). Je n'ai pas entendu dire que personne autre que lui eût fait cette observation. Le Père Olivieri à qui j'ai eu l'honneur de porter votre lettre, m'a reçu avec la plus grande bonté. Il m'entretint fort longtemps sur l'Encyclique pour me prouver qu'on pouvait y être entièrement soumis sans renoncer en rien à vos opinions. Il me fit même remarquer comment la Providence semble les justifier tous les jours. L'exil de l'évêque de Cracovie a fortement ébranlé plusieurs de vos adversaires. Et le cardinal Lambruschini, un de ceux qui vous étaient le plus opposés, a assuré le P. Olivieri que si les choses étaient à recommencer, on en userait autrement envers vous. Aussi, le P. Olivieri m'a-t-il assuré que les peines que vous avez pu éprouver n'ont été permises par la Providence que pour épurer encore plus votre zèle à défendre l'Église. Peut-être, selon lui, aviez-vous compté sur le Saint-Père, et Dieu a voulu vous faire comprendre qu'il ne fallait compter que sur Lui. Vous connaissez assez le P. Olivieri pour avoir observé qu'en toute chose il cherche à découvrir les desseins de Dieu. Il vous est bien profondément attaché, ainsi que le cardinal Micara que j'ai eu l'honneur de voir quelquefois.

Oserai-je vous faire observer, Monsieur l'abbé, que votre position me paraît belle dans ce moment. Je ne parle pas de ce qui paraît aux yeux des hommes, dont vous avez, je crois, à attendre bien des souffrances, mais aux yeux de Dieu qui ne vous éprouve que pour mieux [vous] employer plus tard. Le Saint-Père est, dit-on, plongé dans une amère douleur à cause de ce que préparent contre l'Église les puissances sur lesquelles il avait compté. L'exil de

l'évêque de Cracovie lui a révélé les projets de Nicolas(19); la situation de l'Allemagne ne l'afflige pas moins; il ne se dissimule plus que le gouvernement français prépare un schisme. Vous comprenez combien, au milieu de tant de sujets de larmes, votre lettre a dû le consoler et le réjouir, et combien dans ce moment il serait peu disposé à entraver ce que vous tenterez pour défendre l'Église.

Depuis que je suis ici, je me suis bien convaincu de la vérité de ce que vous m'avez dit sur les études. Cependant, j'ai trouvé dans le commerce de quelques personnes qui se séparent, il est vrai, du grand nombre, des ressources bien précieuses pour mes études particulières : le Père Ventura, le Père Mazetti, le Père Olivieri et Monsignor Wiseman veulent bien me donner leurs conseils; le cardinal Micara lui-même a été assez bon pour m'engager à l'aller voir quelquefois pour causer sur les moyens de faire du bien. J'espère qu'avec de pareils guides mon séjour à Rome ne me sera pas entièrement inutile.

Adieu, Monsieur l'abbé. Permettez-moi de vous dire encore une fois que mon attachement pour vous augmente toutes les fois que je songe à toutes les souffrances qui vous sont imposées, et que je demande bien souvent à Dieu, sinon d'en diminuer le poids, au moins d'augmenter vos forces et votre patience.

J'ose me dire tout à vous dans le cœur de Jésus souffrant.

Emmanuel d'Alzon.

**Échange de lettres d'Alzon-Lamennais, 15 février - 5 mars
1834**

a)

**De l'abbé d'Alzon à Lamennais, Rome le 15 février 1834. -
Cop.ms. ACR, AP 213; T.D. 40, p. 435-437; LE GUILLOU, VI,
Appendice, p. 559-560.**

L'abbé d'Alzon vient de faire une excursion dans l'Italie du sud, jusqu'à Salerne. Son ami Mac-Carthy écrit le 4 février à Lamennais : "J'attends journellement M. d'Alzon qui est allé faire une promenade à Naples. Je lui suis fort attaché et le trouve tout à fait digne de l'éloge que vous m'avez fait de ses qualités(20)." De retour à Rome, l'abbé d'Alzon prend connaissance d'une lettre adressée par Lamennais à Mac-Carthy, dans laquelle il dit "renoncer absolument à sa première mission". Avec beaucoup de délicatesse, l'abbé d'Alzon ose le prier de lui "expliquer ce qu'il ne peut s'expliquer lui-même" et s'offre à prendre sur lui la Croix qui doit accabler ce prêtre en qui il garde toute sa confiance.

Monsieur l'abbé,

Ma santé m'ayant obligé d'aller passer quelques jours à Naples, j'ai recueilli quelques renseignements sur l'instruction donnée aux enfants dans cette ville, et je crois devoir vous les communiquer.

J'ai entendu des personnes parfaitement à même de juger les choses, désirer que des prêtres français pleins de dévouement et sans vues humaines vinssent y fonder un collège. L'éducation confiée aux Jésuites mécontente tout le monde; elle est, dit-on, de la plus grande faiblesse. La haute société de Naples, ruinée par les diverses révolutions qui ont bouleversé ce pays, paraît avoir profité des leçons du malheur; l'on désire généralement pour les enfants de bonne maison quelque chose de plus que ce dont on s'était contenté jusques à aujourd'hui. Les Jésuites étant loin de le donner, on désire que de nouveaux ouvriers les remplacent. Ceci paraît peut-être difficile au premier abord, parce que les Jésuites ont à Naples quelques puissants amis.

Cependant j'ai la certitude que si des prêtres tels qu'il les faudrait se dévouaient à une pareille œuvre, le jour où ils ouvriraient leur maison, ils auraient quarante enfants des premières familles napolitaines. Ce serait, ce me semble, un grand bienfait pour un peuple qui, autant que je l'ai pu juger, a des qualités bien précieuses. Si vous connaissiez quelques hommes à qui une semblable mission sourie, je serais heureux de leur donner des détails plus circonstanciés et qui leur prouveront que s'il leur faut du courage, ils pourront trouver de grands secours.

J'ai profité de mon voyage à Naples pour voir ce qui dans les environs présentait le plus d'intérêt. J'ai été à Salerne visiter le tombeau de saint Grégoire VII et j'ai prié longtemps devant son autel, pour l'Église et pour vous. Le nom de l'épouse de Jésus-Christ et le vôtre se confondaient dans ma pensée, devant les reliques de ce Pape qui mourut en disant : *Dilexi justitiam et odivi iniquitatem, propterea morior in exilio*. Je demandai pour vous cet amour de la justice, cette haine du mal qui avait fait opérer de si grandes choses à saint Grégoire. Je demandai surtout une persévérance semblable à la sienne, persévérance plus forte que les persécutions, sous le poids desquelles la Providence semble vouloir vous broyer. Aussi vous avouerai-je avec la simplicité du dévouement le plus absolu, que j'ai été bien affligé de voir mes prières si mal exaucées lorsqu'à mon retour à Rome j'ai vu par votre lettre à Charles Mac-Carthy que vous renonciez absolument à votre première mission. Oserais-je vous prier de m'expliquer ce que je ne puis m'expliquer moi-même. Il y a peut-être de la hardiesse dans ma demande. Je vous conjure de n'y voir qu'un ardent amour de la gloire de Dieu, à laquelle vous m'avez paru fatigué de travailler. Il me semblait que plus la Providence vous faisait souffrir, plus elle attendait de vous de grandes choses. Est-ce que vos forces se sont épuisées ? ou bien est-ce pour mieux préparer le triomphe de la vérité que vous allez entrer dans une voie nouvelle ? Permettez-moi de vous faire une proposition qui vous fera connaître quel motif a pu me décider, moi jeune homme de 23 ans, à vous parler avec tant de liberté. S'il est vrai que le calice qui vous a été présenté vous ait paru trop amer, demandez à Dieu de m'en envoyer une partie; je serai bien heureux de faire pour vous la fonction de Simon de Cyrène. Dans le temps que vous combattrez, moi je souffrirai selon ma faiblesse. Oh ! si je pouvais vous rendre par là votre premier courage ! Je vous prie d'examiner devant Dieu ma proposition; c'est au pied de la Croix que je vous la fais. Si vous croyez qu'elle puisse tourner à la gloire de Notre-Seigneur, acceptez-la; traitez-la d'enfantillage, mais traitez-moi enfin comme

celui de vos enfants qui vous aime le plus.

Emmanuel d'Alzon.

b)

De Lamennais à l'abbé d'Alzon, Paris le 5 mars 1834. - Orig.ms. ACR, DH 15; V., *Lettres*, I, Appendice, p. 870-871; LE GUILLOU, VI, p. 43-44.

Lamennais remercie l'abbé d'Alzon de sa lettre du 15 février et lui dit "qu'en tout ce qui concerne la religion, il faut laisser à Dieu le soin d'accomplir son œuvre". Le projet d'une fondation faite par des étrangers à Naples n'aurait aucune chance d'aboutir; lui-même "n'aurait aucun moyen de réaliser un semblable projet"; "sa résolution est prise de ne s'occuper à l'avenir que de science, de philosophie et de politique", et dans ce dessein, il quitte Paris pour se retirer en Bretagne.

Je commence par vous remercier, mon cher Emmanuel, des touchantes marques d'affection que vous me donnez dans votre lettre du 15 février. Je vous offre en échange un attachement bien vrai et que rien n'altérera jamais. Du reste, je ne me plains pas de la position qu'on m'a faite et je n'en suis nullement affecté; au contraire, j'y trouve ce qui, à mes yeux, surpasse tout autre bien : paix, loisir et liberté.

Ce n'est pas que le travail et le combat m'effrayent. Je redescendrais dans l'arène sans hésiter un seul moment, si j'y voyais des avantages et l'espérance de faire quelque bien. Mais ma plus intime conviction est qu'on n'en peut désormais opérer aucun par cette voie; qu'en tout ce qui concerne la religion, il faut laisser à Dieu le soin d'accomplir son œuvre; que cette œuvre immense nécessite beaucoup de choses que nous ignorons, des changements difficiles à calculer, de profondes modifications dans ce qui existe et ne saurait continuer d'exister sous les mêmes formes. Le monde se prépare pour ces grands changements, d'où sortiront l'état futur et le salut de la race humaine.

Je conçois parfaitement combien une bonne maison d'éducation serait utile à Naples. Mais les difficultés qu'on éprouverait à l'établir seraient peut-être plus multipliées que vous ne paraissez le penser. Il y aurait bientôt

des intrigues ourdies contre les étrangers qui se dévoueraient à cette œuvre. Comme ils ne feraient pas ce que les autres ont fait jusqu'ici, ce qu'ils continueraient de faire, on les accuserait d'introduire des nouveautés, on chercherait à les rendre suspects tantôt à celui-ci, tantôt à celui-là, et il serait bien à craindre qu'on ne finît, et assez promptement, par les contraindre à renoncer à une entreprise qui ne trouverait d'ailleurs aucune protection certaine dans les lois, aucune garantie contre les mesures les plus arbitraires.

Je n'aurais d'ailleurs et dans tous les cas aucun moyen de réaliser un semblable projet, m'étant isolé complètement, d'après la résolution que j'ai prise de m'occuper à l'avenir exclusivement de science, de philosophie et de politique.

Conformément à ce dessein, je quitterai Paris après Pâques pour me retirer seul dans ma retraite en Bretagne. Mille amitiés à Mac-C[arthy], ainsi qu'au bon P. V[entura]. Priez, mon cher Emmanuel, pour celui qui vous est et ne cessera jamais de vous être tout dévoué de cœur.

13

Projet de lettre (inachevé) de l'abbé d'Alzon à l'abbé de Lamennais, Rome le 13 mars 1834. - Orig.ms. ACR, AB 40; V., Lettres, I, p. 519-523.

L'abbé d'Alzon venait de recevoir, le 23 février, une lettre de Montalembert datée du 12(21). Dans sa lettre, Montalembert disait son désarroi personnel (Ch. V, note 69) et, parlant de M. Féli, il écrit seulement : "Outre la douleur toute filiale que j'ai dû éprouver en voyant dans ses lettres combien son âme était brisée et son cœur déchiré, sa conscience bourrelée par ces fatales circonstances, je n'ai pu vaincre mon vif sentiment d'indignation à la vue de tant d'acharnement d'une ingratitude si monstrueuse et si maladroite, déployée contre le seul homme qui, depuis vingt ans, a honoré non seulement l'Église de France, mais le catholicisme tout entier. Je ne crois pas que toute l'histoire de l'Église offre un exemple pareil."

Mais le motif explicite de ce projet de lettre est dit dès le début: le cardinal Micara, le P. Olivieri et le P. Ventura ont chargé l'abbé d'Alzon de

faire savoir à Lamennais quelle était leur opinion respective. Les PP. Olivieri et Ventura, sans estimer que les idées de Lamennais fussent condamnées par l'encyclique de 1832, engageaient Lamennais au recueillement et au silence. Le cardinal, qui avait participé aux réunions pontificales qui précédèrent la rédaction de l'encyclique, aurait voulu qu'il continuât à défendre la religion chrétienne sans revenir sur les questions traitées et blâmées par le Saint-Siège. On ne peut donc dire que l'abbé d'Alzon rapporte des propos qui lui seraient propres, ni non plus que ses intentions étaient de mettre Lamennais plus en défiance qu'il ne l'était vis-à-vis de Rome. On ne peut imputer à l'abbé d'Alzon ni la responsabilité des jugements transmis ni même leur transmission(22).

Monsieur l'abbé,

Je crois vous faire plaisir en vous écrivant ce que le cardinal Micara, le P. Olivieri et le P. Ventura m'ont chargé de vous faire savoir. Je vois de temps en temps ces trois hommes qui me reçoivent avec la plus grande bonté.

Le P. Ventura, que j'allai voir au commencement de la semaine, pense que, dans ce moment, tout se prépare pour un mouvement régénérateur. Je lui avais témoigné quelques craintes, qui me font une peine extrême depuis quelque temps. Je lui avais fait observer que la jeunesse française était rongée d'une maladie, à laquelle les remèdes connus jusques à aujourd'hui ne peuvent rien; que le clergé se séparait de plus en plus de la société et perdait, par conséquent, toute son influence; que le peuple se réfugiait dans la vie des sens et que, le principe des associations une fois développé, il apprendrait à se suffire à lui-même ; j'avais ajouté quelques autres observations du même genre, et c'est sur elles que je me fondais pour conclure que tout remède humain était impuissant pour guérir les maux de l'Église.

Le P. Ventura ne partagea pas du tout mon avis et voulut bien me donner ses raisons qu'il me chargea de vous faire connaître. D'abord, me dit-il, il ne faut pas croire le mal aussi grand que vous vous le figurez. La foi a de profondes racines en France, mais elle subit dans ce moment une crise dont elle sortira plus forte. C'est le grain qui se corrompt pour produire l'épi. Si la foi ne subissait en ce moment une persécution, il serait à craindre que la France fût incapable d'accomplir la mission à laquelle elle est appelée. La religion a besoin d'un développement nouveau. Le germe de ce développement se trouve dans les paroles des rédacteurs de l'*Avenir*, Ces

paroles ont été jetées sur un sol qui ne les laissera pas se dessécher, mais il faut qu'elles soient recouvertes de terre, qu'elles soient pressurées, afin qu'elles poussent pendant ce temps-là des racines; il faut que les hommes à qui est confié le soin de les répandre soient l'objet de persécutions, car les persécutions seront toujours favorables à la vérité. Que, par exemple, le gouvernement français prépare un schisme, supposé qu'il trouve des prêtres capables de le servir dans ses projets, qu'en résultera-t-il ? Que la partie gangrenée du clergé fera corps à part, mais la partie encore saine n'en sera que plus forte. Tout ce qu'on fera contre elle ne tendra qu'à la fortifier, tandis que les prêtres assez lâches pour immoler à l'idole du gouvernement partageront inévitablement l'impopularité qui pèse sur tous les pouvoirs de nos jours; car, ajoutait toujours le P. Ventura, le clergé français compte trop de prêtres sincèrement attachés à la vérité pour qu'un schisme complet soit possible. D'autre part, les destinées de la France sont telles que si la foi se retirait de son sein, il faudrait presque désespérer de la religion. Ce qu'il faut donc conclure de ce que nous voyons, c'est que Dieu fait corrompre le grain de blé, mais que nous le verrons bientôt surgir de terre, et alors force sera aux plus incrédules de reconnaître l'œuvre du ciel

Le P. Olivieri me chargeait de vous dire, de son côté, que tout à ses yeux se préparait pour le triomphe des doctrines développées par vous. En effet, il est étonnant de voir les cardinaux qui vous ont été le plus contraires approuver de tout leur cœur ce qui se passe en Belgique. Le P. Olivieri me donnait bien l'explication de cette contradiction; mais je pense que vous la savez déjà, je n'en parle donc pas. Il était très persuadé que votre silence est en ce moment avantageux à la religion. L'effet produit par *l'Avenir* a été celui d'un tremblement de terre qui renverse quelques masures bâties avec les débris d'un ancien temple. Pour que le temple se relève, il faut du calme, il faut que les ouvriers en creusent les fondements dans le silence : tel est le travail qui se fait aujourd'hui. "Le malheur de l'abbé de la Mennais, disait-il, a été de voir trop loin. Ceux qui ont la vue courte l'ont trouvé bien impertinent de découvrir ce qu'ils n'apercevaient pas. Il faut donc laisser faire le temps, et le temps fera justice de tous ces myopes."

Le cardinal Micara, qui a pour vous un vif attachement, croit que vous ferez bien, sans doute, de ne pas revenir sur les questions déjà traitées par vous, mais que la religion étant attaquée sur tant de points, vous pourriez tourner votre plan de défense d'un autre côté. Je lui demandai quel était le champ de bataille que vous pourriez, selon lui, vous choisir. "Je ne veux pas,

dit-il, décider cette question. L'abbé de la Mennais peut la décider beaucoup mieux que personne, parce qu'étant en face de l'ennemi, il est beaucoup plus à même que moi de voir comment il faut agir. Mais, qu'avant tout il agisse pour deux raisons : la première, c'est qu'il ne faut pas qu'on pense que le Pape a décidé la moindre chose par l'encyclique - il a exposé les principes de la foi, voilà tout, - l'abbé de la Mennais en gardant; le silence donnerait à entendre qu'il a été censuré, lorsque réellement il ne l'était pas; la seconde raison c'est que, dans un moment où la religion est attaquée de toute part, tout chrétien doit être soldat, à plus forte raison ceux qui ont reçu de la Providence des talents extraordinaires." Dans une autre circonstance, le cardinal Micara me disait que la religion aujourd'hui était exposée à toutes les persécutions qu'elle a eu à subir successivement dans les temps passés, mais qu'il fallait ajouter encore la persécution des faux frères, et que celle-là partait des évêques qui ont fait un pacte avec les pouvoirs séculiers.

Pour moi, Monsieur l'abbé, s'il m'était permis d'ajouter mes humbles observations à celles de ces trois hommes si remarquables, je vous parlerais de l'angoisse que j'éprouve à la vue de ce qui se passe sous mes yeux. Cette décomposition des institutions passées, dont on veut lier les destinées avec ce qui est éternel, jette mon âme dans une grande tristesse(23). L'avenir se présente à moi bien effrayant, surtout quand je regarde, à côté de tant de maux qui se font tous les jours, la perte successive de la foi et la maladie si extraordinaire qui ronge la plus belle partie de la jeunesse. Cette impossibilité de croire, ce dégoût de toutes choses, cet ennui de vivre, ce désespoir de trouver le bonheur, cet orgueil de la raison à côté de l'abrutissement de la pensée, forment, ce me semble, un mal compliqué, dont la guérison me paraît un problème bien important au triomphe de la vérité.

Les différents symptômes de ce mal jusques à aujourd'hui inconnu, je les observe chez un jeune homme que vous avez connu, je crois; c'est un jeune homme nommé Chevanard(24). Je le vois quelquefois et je ne puis m'empêcher de le plaindre vivement...

Échange de lettres d'Alzon-Lamennais, 15-29 mars 1834

a)

De l'abbé d'Alzon à l'abbé de Lamennais, Rome 15 mars 1834. Publiée d'après l'original par G. GOYAU, *Le portefeuille de Lamennais*, Paris, 1930, p. 128-131; T.D. 19, p. 3-6.

L'abbé d'Alzon reprend son projet de lettre du 13 mars parce que, le 14, il a eu connaissance chez Mac-Carthy d'une lettre dans laquelle Lamennais se plaint du silence du P. Ventura. Il reconnaît qu'il en est cause en partie et il s'en explique, puis il transmet, d'une manière légèrement différente, ce que le P. Ventura, le P. Olivieri et le cardinal Micara l'ont chargé de lui dire. Il parle ensuite d'un projet que certaines gens ont eu de faire venir Lamennais à Rome. Enfin il dit un mot de ses études et assure l'abbé de Lamennais de sa prière et de sa compassion religieuse.

Monsieur l'abbé,

Je vis hier chez Mac-Carthy une de vos lettres, où vous vous plaignez du silence de M. V[entura] . C'est ma faute si vous n'en connaissez pas le motif; il m'avait chargé de vous faire savoir que la manière dont on ouvrait ses lettres l'avait engagé à en confier le moins possible à la poste. Il s'occupe de composer un chiffre au moyen duquel vous pourrez correspondre sans danger.

Il m'a chargé aussi de vous rassurer sur les craintes que vous aviez à son égard : les choses pour lui en sont au même point qu'à l'époque de votre départ. Cependant il travaille dans le silence et a les plus grandes espérances. La régénération, me disait-il l'autre jour, est inévitable et commencera peut-être le jour où le gouvernement français tentera de réaliser ses projets de schisme. Personne aujourd'hui ne doute qu'une Église nationale ne soit l'objet de ses vœux; mais cette Église est impossible et si elle était jamais proclamée, elle n'aurait d'autre effet que d'entraîner la partie corrompue du clergé et de laisser une plus grande force à la partie saine du sacerdoce français; ce serait la séparation du bon et du mauvais grain. M. V[entura] est convaincu qu'une

révolution est inévitable dans sa patrie : c'est un moyen nécessaire, selon lui, d'extirper certains abus dont les efforts humains ne pourraient venir à bout. Du reste, dès qu'il sera débarrassé d'une indisposition qui le retient au lit, il vous écrira lui-même.

Le P. Olivieri, qui, toutes les fois que je le vois, me charge de vous faire des compliments sans limite, pour employer son expression, est convaincu que les principes que vous avez défendus recevront tous les jours, de la force des événements, une sanction plus incontestable. La marche de la Russie à l'égard de la Pologne, l'état prospère de la Belgique, les manœuvres de la France, ouvrent selon lui les yeux à bien des gens. Cependant, il ne se fait pas d'illusion sur la force d'esprit de certaines gens dont l'opinion est cependant comptée pour beaucoup.

Le cardinal Micara, qui me traite avec une bonté dont je suis tout surpris, me parle souvent de vous. Il est persuadé que vous faites bien de ne plus combattre sur le terrain que vous avez abandonné, mais que vous ne devez pas garder le silence, d'abord parce que en vous taisant vous laisseriez croire à vos adversaires que vous avez été condamné, ce qui n'est pas; en second lieu, parce que la religion est dans ce moment trop attaquée pour que ceux qui ont reçu du ciel des dons particuliers ne les emploient pas à la défendre. Il pense que vous devez changer votre plan de guerre, mais que vous ne devez point abandonner le champ de bataille sur lequel la Providence semble vouloir vous placer pour longtemps encore.

Mac-Carthy m'a communiqué le projet que certaines gens avaient eu de vous faire venir à Rome. Je puis vous assurer que c'était un piège et j'ai de fortes raisons de croire que ceux qui voulaient le tendre habitent le Gesù. Certaines personnes qui déclarent ne pas croire à la sincérité de votre soumission ont manifesté un trop vif désir de vous voir ici pour que je n'en sois pas convaincu. Cette manœuvre que je connaissais, je crois, avant que Mac-Carthy m'en eût parlé, m'avait profondément révolté(25).

Un fait que vous connaissez sans doute et qui montre l'esprit logique de certaines gens, c'est que les cardinaux qui vous ont le plus désapprouvé sont ceux qui approuvent le plus l'état actuel de la Belgique. Un autre fait qui explique bien des choses à propos de la censure, c'est que l'Autriche défend la publication de *l'Histoire de l'Angleterre* par Lingard et permet celle de Hume : l'une est libérale, et l'autre n'est qu'impie.

Je passe quelquefois à Rome des journées bien pénibles. L'obstination que certains mettent à confondre ce qui est passager, périssable, dans l'ordre des sociétés humaines, avec ce qui est immuable dans la société divine, les maux immenses que prépare cet aveuglement, me jettent dans un grand abattement.

Je m'occupe dans ce moment de l'allemand, que j'avais un peu oublié. Le P. Olivieri et Mac-Carthy me pressent d'apprendre l'hébreu; probablement je me laisserai persuader, quoique je me demande quelquefois si ce sont de pareilles études qui me mettront à même de faire le peu de bien dont je suis capable. Il me semble qu'une étude approfondie de la Réforme et de la philosophie moderne servirait à me donner une plus grande intelligence du présent. Il me semble qu'en France on ne discute guère plus sur le texte de la Bible, et qu'il est inutile d'y apporter un genre de discussion qui est encore en vigueur en Angleterre et en Allemagne.

Je puis vous assurer que je prie bien souvent pour vous, afin que vous soyez [mot déchiré] de votre mission et que vous portiez avec force et patience une croix dont je voudrais bien prendre sur moi une petite partie.

Adieu, Monsieur l'abbé. Veuillez croire à toute l'affection de celui qui se regarde comme le plus dévoué de vos enfants.

Emmanuel.

b)

De Lamennais à l'abbé d'Alzon, Paris le 29 mars 1834. - Orig.ms. ACR, DH 16; V., Lettres, I, Appendice, p. 871-873; LE GUILLOU, VI, p. 56-57.

Lamennais revient au début de sa lettre sur le projet que l'on avait eu de le faire venir à Rome. On se trompait à le croire mort à la société : il va, au contraire, commencer à vivre pour elle, car il n'y a rien à faire présentement pour la religion. Le clergé n'est qu'un rouage administratif; nul ne s'occupe du catholicisme et de l'Église, mais les destinées du christianisme ne sont pas accomplies, loin de là ! La première chose que l'Église aurait à faire serait de persuader aux hommes qu'elle est, qu'elle a

vie et pensée et mouvement.

Les détails que vous me donnez, mon cher Emmanuel, par votre lettre du 15 mars, m'ont fort intéressé. Au moment même où je la recevais, il m'en parvenait deux autres de Toscane où, par suite de l'intrigue dont vous me parlez, on me pressait vivement, au nom d'un grand cardinal qu'on ne désigne pas autrement, de me rendre à Rome, m'y promettant le plus agréable accueil, et l'on allait jusqu'à me proposer de m'y accompagner : tout cela délayé dans de longues phrases et de pompeuses périodes pleines de fades et hypocrites louanges.

Sans lui répondre moi-même, j'ai fait dire à l'auteur qu'il perdait son temps, que mon parti était bien pris de ne jamais retourner dans ce pays-là, et que, du reste, loin de me considérer, ainsi qu'il paraissait le croire, comme mort à la société, j'allais, au contraire, commencer à vivre pour elle.

C'est, en effet, d'elle seule qu'on peut s'occuper en ce moment, et, sous ce rapport, je ne partage point la manière de voir de l'excellent cardinal M[icara]. Il n'y a aujourd'hui rien à faire pour la religion. Ceux qui en doutent encore s'en convaincront bientôt. A Rome surtout, on n'a pas la moindre idée de l'état des choses et de l'esprit humain. On s'y figure des projets de schisme et d'Églises nationales. Eh ! bon Dieu, qui songe à cela ? Personne, je vous jure. Le clergé est encore quelque chose, bien peu de chose cependant, pour les gouvernements qui s'en vont; c'est une espèce de rouage administratif comme un autre. Mais hors de là, nul ne s'occupe du catholicisme et de l'Église. Ils n'excitent ni haine ni amour. On les regarde comme morts. Il n'existe point en France de persuasion plus générale et plus profonde. Seulement, s'ils reparaissaient sur la scène politique, on les rejeterait d'un coup de pied dans leur tombeau.

Toutefois, on ne croit pas, il s'en faut de beaucoup, les destinées du christianisme accomplies. Loin de là ! On reconnaît en lui le principe moteur de la transformation sociale qui s'opère, et l'on pense que lui-même subira une transformation, un développement nouveau analogue et proportionné à celui qui s'accomplit dans l'humanité sous son influence. Ce développement, que sera-t-il ? On l'ignore. Mais on est convaincu universellement qu'il est incompatible avec l'institution catholique présente, qui contient, dit-on, une évidente et radicale antinomie dont la solution ne peut être fournie que par une institution nouvelle.

Telles sont les idées régnantes. A quoi il faut ajouter, parmi les catholiques, une sorte de modification progressive dans les habitudes de l'esprit, qui les détache de fait et toujours plus de l'autorité, sans presque qu'ils s'en aperçoivent eux-mêmes. En somme, il est facile de voir où l'on doit aboutir avec cela. La première chose que l'Église aurait à faire pour revivre serait de persuader aux hommes qu'elle est, qu'elle a vie, et pensée, et mouvement. Nous n'en sommes pas là.

Veuillez dire mille choses de ma part à Mac-[Carthy], ainsi qu'à M. V[entura]. Il me suffit d'apprendre qu'il est satisfait de sa position. Je ne pense pas que nous puissions suffisamment nous entendre par lettres. Il faudrait plusieurs jours de conversation pour raccorder un peu nos idées, dans un temps où tout va si vite. Ne m'oubliez pas, non plus, je vous prie, près du bon P. Olivieri et de c[ardinal] Mi-cara.

Je partirai le 9 avril pour la Bretagne, avec le projet d'y passer deux ou trois ans, si on m'y laisse tranquille. Mille circonstances pourraient cependant déranger ce projet. Le mieux, en toutes choses, est de n'en point faire et de se laisser guider au jour le jour par la Providence.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

15

**Extraits de notes manuscrites de l'abbé d'Alzon, intitulées :
Conversations.**

Au reçu de la lettre de l'abbé de Lamennais datée du 29 mars, l'abbé d'Alzon, intrigué par son contenu, se rendit le 20 avril chez le P. Ventura et le 21 avril chez le cardinal Micara pour prendre leur avis.

a)

**Conversation chez le P. Ventura, le 20 avril 1834. - Orig.ms.
ACR, BJ 1, p. 17-18; T.D. 43, p. 17-19.**

M[oi]. Voici encore une lettre de M. Féli, du 29 mars : je vous avoue

que j'avais depuis longtemps ces pensées, mais que mon esprit ne pouvait les accepter. Il me paraissait trop terrible de fixer mes regards sur des faits pareils, je ne vois là cependant que l'expression de la plus exacte vérité.

V[entura] . Tout ce qu'il dit, je le pense. Il faut qu'il y ait modification profonde, absolue, dans ce qui n'est pas de l'essence des choses. Or de pareilles choses n'arriveront que par des révolutions. On ne laisse pas volontiers ce que l'on 'a acquis. Il faudra donc un dépouillement violent. Chez vous, vous avez cinquante ans d'avance; aussi je ne pense pas que vous ayez de réaction violente, sanglante. Ici, au contraire, je crains bien qu'une révolution n'amène l'effusion du sang et de beaucoup de sang. Ce sera cependant un moyen dont Dieu se servira pour arracher jusqu'à la racine certains abus, qui ne seraient jamais détruits sans cela. Voyez l'effet produit par la Révolution sur votre clergé. Pensez-vous qu'il se fût autant épuré, si la persécution ne lui eût pas fait sentir ses flammes ?

M. Une chose déplorable résulte malheureusement de là, c'est que le Saint-Père sera peut-être renversé violemment. Sans me permettre de juger le Pape actuel, on peut dire qu'il faudrait un génie autrement vaste et qui pénétrât bien autrement l'avenir, pour oser se dépouiller de ses biens et sacrifier une force temporelle dont l'abandon doublerait, que dis-je, centuplerait son pouvoir spirituel. Une observation qui résulte de ce que vous avez dit que le clergé avait en France acquis une puissance qu'il n'avait pas avant la Révolution, est que cette puissance est paralysée par la crainte qu'ont toujours les possesseurs de ces biens, de les voir renouveler ses [= leurs] prétentions. Cette crainte est, quoi qu'on prétende, entretenue par le traitement que fournit l'Etat, car le principe de ce traitement est une indemnité. Or une indemnité suppose un droit antérieur, auquel on peut renoncer pour un temps, mais qu'on peut faire revivre plus tard. Or l'abbé de la M[ennais], en proposant de renoncer au traitement fourni par l'Etat, proposait au clergé de renoncer au dernier titre de ses droits sur ces biens enlevés et calmait par conséquent les craintes des propriétaires de ces biens. Par là, il rompait pour jamais un obstacle qui empêchera longtemps encore une foule de gens de revenir à la religion.

J'ai reçu trois lettres qui m'apprennent que l'abbé Lacordaire fait un bien immense et que l'abbé Combalot prêche également avec le plus grand succès.

V. J'ai fourni à l'abbé Gabriel des idées pour son carême. Je crois que s'il prêche d'après les notions que je lui ai données, ou il sera lapidé ou il fera un bien immense. Je pars de cette idée que de même qu'autrefois la religion était le critérium de toute science, de même aujourd'hui la liberté est le critérium de toute religion. Les hommes disent : la liberté s'oppose à la religion, donc la religion est mauvaise. Il faut donc aujourd'hui dire aux hommes : sans liberté point de vie politique, point de morale, point de développement intellectuel. Or sans religion point de vraie liberté. Donc...

Considérant tous les principaux sujets religieux sous ce point de vue, j'arrive à cette conclusion que la religion est la première nécessité de l'esprit humain. Tous les sujets considérés de la sorte me paraissent propres à produire une grande impression.

M. Certainement on ne peut pas nier que l'esprit humain ne tende vers la vérité et que cette vérité toujours une, toujours la même, ne doive lui être présentée sous un aspect tout neuf.

b)

Conversation chez le cardinal Micara, le 21 avril 1834. - Orig.ms. ACR, BJ 1, p. 22; T.D. 43, p. 22.

M[oi]. Voici une lettre.

M[icara] . Je ne suis point de son avis [La Mennais]. Il est faux qu'ici on ait généralement peur d'un schisme. Ce n'est pas le schisme ni une Église nationale qui nous fait peur, c'est que les peuples perdent entièrement la foi. Aujourd'hui, il n'y a plus de centre hors de l'Église; par conséquent, il n'y a plus de crainte. Le protestantisme a rendu impossibles tous les effets de ce côté, mais l'on peut craindre que les peuples ne perdent entièrement la foi. Pour moi, si j'avais à lui répondre, je m'emparerais de ses dernières paroles et je voudrais qu'il prouvât que l'Église a vie, foi et mouvement. Aujourd'hui la religion est attaquée par la liberté effrénée de penser, par la licence absolue de tout faire, par les doctrines semi-schismatiques du gallicanisme et par la persécution des gouvernements qui veulent anéantir le pouvoir de l'Église, et par la fureur qui a pris à chacun de ne pas obéir. Or, malgré qu'on en ait, il faut que chacun obéisse. Que la société soit monarchique, aristocratique,

démocratique, il faut obéir. Il faut que le plus faible obéisse au plus fort, et la société n'est que le résultat de la combinaison des forces individuelles. Or le catholicisme donnant au suprême degré les notions nécessaires pour laisser chaque force à sa place, c'est-à-dire étant le code où est le mieux développé l'ordre des droits et des devoirs, c'est au catholicisme qu'il faut en revenir de toute nécessité pour rendre aux sociétés et l'ordre et le bonheur.

16

Échange de lettres d'Alzon-Lamennais, ? avril - 8 mai 1834

a)

Lettre (perdue) de l'abbé d'Alzon à Lamennais, Rome, avril 1834.

Dans sa lettre du 29 mars, Lamennais avait évoqué "une évidente et radicale antinomie" entre "le développement du christianisme et de l'humanité" et "l'institution catholique présente". C'est sur ce point que l'abbé d'Alzon avait réfléchi et cherché des lumières. Le résultat de ses réflexions se trouve assurément dans le brouillon de la lettre adressée à l'abbé Martin d'Agde le 7 mai 1834 :

"L'idée de justice, qui d'abord se suffit quel que temps, ne peut cependant pas toujours aller seule. Il faut qu'elle s'appuie sur une idée d'ordre... un ordre général, une justice générale, en dehors du pouvoir légal, de son ordre et de sa justice, si factices et si précaires... On a présenté la religion comme principe de liberté, et, malgré l'opposition assez générale, les paroles prononcées pour développer ce point de vue ont eu un grand retentissement. Mais ce point de vue n'est que secondaire. C'était une position qu'il fallait conquérir pour foudroyer de là l'ennemi... Mais où il faut aller aujourd'hui, c'est à établir l'ordre au nom de la liberté... On ne peut pas vouloir la liberté pour elle seule. La liberté n'est qu'un moyen pour atteindre un but... Or ce but étant l'ordre, il faut que le pouvoir répare les dégâts de l'anarchie et de la violence. Ce pouvoir étant de son essence intellectuel, et le pouvoir catholique étant le seul qui soit visible aujourd'hui, c'est vers ce

pouvoir, vers cette autorité que les intelligences doivent être librement dirigées. C'est pour cela que la question religieuse me semble devoir se présenter aujourd'hui sous sa forme sociale..."(26).

Tel était bien l'essentiel de la lettre de l'abbé d'Alzon, si l'on en juge par la réponse de Lamennais. Il ne s'agissait pas d'ailleurs que de vues théoriques : l'abbé d'Alzon était au courant du massacre de la rue Transnonain à Paris et de la révolte des canuts à Lyon (V., *Lettres*, I, p. 549); il savait aussi qu'un danger de subversion pesait sur les Etats de l'Église et appréciait, avec d'autres, les aléas du libéralisme politique en Europe ("Conversations" des 20 et 21 avril, v. supra 15).

Certes, puisque Lamennais y revient dans sa réponse, il a fait une allusion "aux petites intrigues politiques qu'il a sous les yeux". On peut supposer, comme il l'a écrit à son père les 12 et 28 avril, qu'il s'agissait de la nomination, "manquée par l'opposition des Puissances", du cardinal Lambruschini à la Secrétairerie d'Etat (V., *Lettres*, I, p. 543, 549).

On ne peut donc se contenter pour juger du contenu de cette lettre perdue des dires de Mac-Carthy et de Lamennais lui-même. En effet, Mac-Carthy mande à Lamennais le 29 avril : "D'A[lzon] m'apprend qu'il vous a donné toutes les chétives nouvelles de Rome et l'histoire de toutes les petites intrigues qui ont amusé pendant quelques jours nos illustres diplomates. Ainsi je suis dispensé d'en parler..." (LE GUILLOU, VI, Appendice, p. 591). D'autre part, Lamennais écrit à Montalembert le 12 mai : "D'Alzon me mande de Rome des choses fort curieuses, mais qui se devinent presque, parce que ce n'est guère que la continuation de ce que l'on sait déjà. Il paraît que les Jésuites s'y rendent de plus en plus odieux à tout le monde, et que tout le monde croit et dit qu'un autre Clément XIV ne tardera pas à en débarrasser la Chrétienté." (FORGUES, *Lettres inédites de Lamennais à Montalembert*, p. 264. Lamennais ne parle pas des Jésuites dans sa réponse à l'abbé d'Alzon, et nous savons que les notoriétés romaines que fréquentait le jeune ecclésiastique ne se gênaient guère pour critiquer devant lui les Jésuites pour des œuvres qui leur étaient imputées à tort ou à raison (Cf. Ch. V, 20).

b)

Lettre de Lamennais à l'abbé d'Alzon, La Chênaie, le 8 mai 1834.- Orig.ms. ACR, DH 17; V., *Lettres*, I, Appendice, p. 873-876; LE GUILLOU, VI, p. 85-87.

La lettre de Lamennais comporte une première partie où il s'explique longuement sur le rapport à mettre entre les notions d'ordre et de liberté dans les domaines intellectuel et social. Lui-même vient de publier un "petit écrit" afin de libérer sa conscience et de protester contre "les doctrines de la tyrannie et de l'anarchie qui se disputent la société présente, afin aussi de prouver aux hommes aigris qu'ils ne trouveront jamais le soulagement à leurs maux et la liberté légitime que s'ils les demandent à Dieu en obéissant de cœur aux deux grandes lois de la charité et de la justice". Ainsi Lamennais annonçait à l'abbé d'Alzon la parution des Paroles d'un Croyant (le 30 avril 1834 à Paris) en lui révélant ses intentions et les idées fondamentales du "petit écrit"(27).

Vous m'avez fort bien compris, mon cher ami. Pour plus de clarté, il faut seulement distinguer deux choses : la vie intellectuelle et la vie sociale, la science et le droit. La vie intellectuelle se compose des vérités dogmatiques et universelles qui sont, à le bien prendre, le fondement et la raison de toutes les autres et que l'autorité conserve, des vérités scientifiques que l'homme découvre successivement en vertu de l'activité libre de son esprit. La vie sociale se compose de certaines vérités pratiques et universelles; elles ont le caractère de loi et règlent par conséquent les actions humaines, qui, en dehors d'elles, sont parfaitement libres, c'est-à-dire n'ont d'autre règle que les vérités scientifiques ou les vérités dépendantes de la pure et libre activité de l'esprit.

Cela posé, je crois que, dans la société présente, il y a invasion de l'autorité sur le domaine de la science et du droit, c'est-à-dire que la liberté de penser et la liberté d'agir, qui constitue un des éléments de l'humanité, est arbitrairement limitée dans l'homme et détruite en partie : d'où je conclus qu'il n'y a point de paix à attendre dans le monde, jusqu'à ce que l'homme ait recouvré le degré de liberté scientifique et sociale qu'exige son développement actuel et dont il sent le besoin, en un mot, jusqu'à ce que le droit, sous ce rapport, soit satisfait.

Il y aurait des choses bien remarquables et bien importantes à dire là-dessus, si l'on entrait dans le détail, mais les bornes d'une lettre ne le

permettent pas. J'avais espéré que l'harmonie entre la foi et la science, entre l'ordre et la liberté, pourrait s'établir par les efforts pacifiques des intelligences et des cœurs droits; à présent je ne l'espère plus. On est entré, pour n'en plus sortir qu'après de grandes catastrophes, dans la voie des révolutions. Je ne m'explique point les influences qui ont dominé à Rome, ou je ne me les explique qu'en supposant que la Providence a caché dans les trésors de l'avenir des événements dont la portée dépasse de bien loin toutes nos prévoyances.

Quoi qu'il en soit, décidé, pour mon compte, à rester, si je le puis, simple spectateur de ces événements à mesure que le temps les développe, mais voulant sauver ma mémoire de l'ignominie qui la souillerait, si l'on pouvait croire un jour que j'ai connivé à un degré quelconque, soit aux actes, soit aux doctrines de la tyrannie et de l'anarchie qui se disputent la société présente, j'ai cru nécessaire de protester une dernière fois contre l'une et l'autre dans un petit écrit qui vient de paraître, et dont vous aurez peut-être entendu parler. Je sais bien ce qu'en penseront, ce qu'en diront certaines personnes et à quoi je m'expose en le publiant; mais il m'a semblé que, avant toutes choses, je devais acquitter ma conscience dans cette espèce de testament, flétrir le despotisme qui partout aujourd'hui écrase l'humanité, et apprendre aux hommes égarés par des opinions extrêmes, ou aigris par le sentiment de leurs maux, que le soulagement qu'ils cherchent, la liberté qu'ils veulent et qu'ils ont raison de vouloir, ils ne les trouveront jamais, à moins qu'ils ne les demandent à Dieu, en obéissant de cœur aux deux grandes lois de la charité et de la justice. Que si, comme je m'y attends, on m'impute à crime ce langage, je me consolerais par la conviction d'avoir accompli, avec quelque courage peut-être, un devoir que ma position m'imposait.

Au milieu des graves circonstances où se trouve le monde, c'est quelque chose de bien misérable que les petites intrigues politiques dont vous avez le spectacle sous les yeux. Ce sont les hommes et leurs viles passions qui se remuent comme les vers dans un tombeau, en attendant que Dieu souffle sur les os qui sont là gisants. Quant aux autres, ils poursuivent leur œuvre, avec cette espèce de hâte fébrile qu'on remarque en tout ce qui va finir.

Ce que vous me dites de la santé de notre cher M[ac-Carthy] me fait beaucoup de peine. Recommandez-lui bien instamment de prendre plus de soin de lui. L'exercice lui est indispensable; il l'est à tout le monde, mais plus encore aux personnes nerveuses telles que lui. Il ne faut pas qu'il se laisse aller

aux impressions tristes qui abondent aujourd'hui de tous côtés. Je ne lui écris point, parce que je n'ai rien de plus à lui mander que ce que je vous écris. Mille et mille amitiés à notre bon V[entura] et des compliments affectueux à M. Peur[ette] , que je remercie de son billet. Quoique faible, je me porte assez bien depuis quelque temps.

Je vis ici absolument seul, m'occupant d'étude, étranger à tout ce qui se passe, et me consolant de ce qui est dans la contemplation de ce qui sera. Je suis plein de confiance en l'avenir, mais un avenir lointain que je ne verrai pas sur la terre. Qu'importe ! Nous ressemblons à ces patriarches dont parle saint Paul, qui saluaient de loin les promesses. Ne m'oubliez pas, je vous prie, près du c[ardinal] M[icara] et du bon P. Olivieri. Parlez-leur souvent de ma reconnaissance et de mon inviolable attachement.

Nous sommes en France, dans la sorte de prostration qui suit une crise récente. On est triste et découragé. C'est la foi qui manque. Adieu, mon cher ami, vous savez avec quelle tendresse je vous suis dévoué.

1. L'ouvrage annoncé sera publié en février 1829, intitulé : Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église. Par ailleurs, c'est pendant ce séjour en Bretagne qu'eut lieu la fondation de la Congrégation de Saint-Pierre dont l'abbé Féli est le supérieur général.

2. La lettre de Mme Rodier exprimait peut-être quelque appréhension sur l'attitude prise par Lamennais en face de l'épiscopat. De fait, Mgr Fournier, évêque de Montpellier, avait signé un des premiers une déclaration de l'épiscopat, datée du mois d'avril et dirigée contre les idées théologiques de Lamennais. - Le chef ici désigné est donc le Pape Léon XII qui avait manifesté à Lamennais de la bienveillance à l'occasion de son voyage à Rome, en 1824.

3. Le nouveau chef de l'Église est le Pape Pie VIII élu le 31 mars 1829. Lamennais écrit de lui le 1er juin : "Je ne sais rien de direct du nouveau Pape; toutefois on m'écrit de Rome qu'il est disposé pour moi benissime; mais les évêques qui ne me pardonnent pas ce que j'ai dit dans mon dernier ouvrage... intriguent fortement et me suscitent mille sortes de tracasseries."

Le 12 septembre, il communique à un ami le texte italien d'une lettre de tiers à son sujet : "II Santo Padre lo ama e dice ch'è il maggior difensore della Religione: ma dice che gli rincresce che si esponga troppo, perché lo ama. Mi ha imposto di mandargli la sua benedizione, ed Ella farà il favore di scriverglielo" (Cf. LE GUILLOU, IV, p. 146 et p. 189). - Mais le nouveau nonce à Paris, Mgr Lambruschini, communique au Préfet de la Propagande, le cardinal Capellari, le futur Grégoire XVI, ses premières impressions sur l'abbé de Lamennais, où nous lisons : "M. l'abbé de La Mennais est malheureusement l'ennemi de l'épiscopat, et l'épiscopat de son côté se tient à son égard dans la plus grande défiance. [...] Les évêques vont même plus loin; ils en arrivent à dire que, si le Saint-Siège venait à censurer quelques-unes des opinions de ce prêtre, il lèverait le masque et se révolterait contre un enseignement du Pape contraire au sien." Mais le 1er décembre 1830, Mgr Lambruschini déclare au cardinal Albani, Secrétaire d'Etat : "Il convient de le ménager beaucoup; d'autant qu'il a le mérite d'avoir fait au gallicanisme une guerre à mort, si bien que celui-ci, peut-on dire, est comme à l'extrémité." (Cf. LE GUILLOU, L'évolution de la pensée religieuse de Félicité de Lamennais, 1966, p. 142).

4. Emmanuel d'Alzon avait rencontré l'abbé de Lamennais, le 11 avril 1828, à la Conférence religieuse. C'est sans doute après la séance qu'il lui demanda les conseils particuliers auxquels il fait ici allusion.

5. Ce courrier comportait aussi une lettre de Lamennais à Mme Rodier, tante d'Emmanuel d'Alzon, et une lettre de Montalembert datée du 12 avril et adressée à Emmanuel d'Alzon. Voici les passages relatifs à la situation de Lamennais en cour de Rome : a) De la lettre de l'abbé de Lamennais à Mme Rodier : "Dans les circonstances critiques où se trouve le Saint-Siège, il n'a pas cru encore devoir s'expliquer sur ce qui a été l'objet de notre voyage ici; mais il a promis de faire examiner avec soin nos doctrines et l'on assure même que cet examen est commencé. Personne ne croit ici que nous soyons écartés en rien de la vérité catholique, et les théologiens les plus habiles comme les plus pieux n'ont pas craint d'exprimer hautement leur opinion à cet égard. Pour nous, enfants dociles du Père commun, nous attendons en paix son infaillible décision, qui sera notre règle invariable." (Cop.ms. ACR, DH 10 ; V., Lettres, I, Appendice, p. 862-864; LE GUILLOU, V p. 111). b) De la lettre de Montalembert à Emmanuel d'Alzon ; "Notre position à Rome est toujours la même, mais notre voyage y aura produit les plus heureux résultats sous tous les rapports. - Nous avons vu le Saint-Père,

qui nous a reçus avec beaucoup de bonté, mais sans nous dire un mot de l'objet de notre voyage. Un examen a été ordonné et doit avoir commencé. C'était tout ce que nous désirions; nous en attendons l'issue avec calme et confiance." - Orig.ms. ACR, EB 522; V., Lettres, I, Appendice, p. 897-898.

6. On peut commettre une confusion de lecture quant à la date; S.Vailhé lit 26 et Le Guillou 24. Le cachet de la poste de départ porte nettement 26.

7. Ces deux ou trois jeunes gens sont Elie de Kertanguy, Frédéric de la Provostaye, François Dubreuil de Marzan. Un peu plus tard, il y aura aussi Maurice de Guérin.

8. Il s'agit de la lettre écrite par l'abbé d'Alzon à Montalembert, datée du 27 avril et à laquelle Montalembert, étant en déplacement, ne répond que le 4 novembre 1832 de Toulouse. Montalembert fait le point sur ses propres réflexions et la situation de Lamennais : "Je m'abstiens de toute réflexion sur l'encyclique, comme sur ce Bref aux Polonais que j'ose à peine nommer. Vos lettres à M, Féli m'ont prouvé, comme je m'y attendais bien, que vous compreniez et notre position et nos opinions. Nous ne pouvons tous que mettre en commun notre douleur, notre profonde tristesse et aussi notre résignation à la sainte volonté de Dieu, et ce faible rayon d'espoir qui se fait jour dans les cœurs les plus ténébreux.

Notre bon père qui est maintenant en Bretagne avec tous les siens, excepté moi, a supporté cela avec un véritable héroïsme, beaucoup mieux que nous autres, jeunes gens, et surtout beaucoup mieux que moi, qui suis vraiment désespéré de mon inaction forcée et de la ruine d'une cause à laquelle j'avais entrelacé ma vie. Vous apprendrez sans doute avec satisfaction que le Pape a chargé le P. Orioli, général des Cordeliers, de témoigner à M. de la Mennais sa satisfaction pour sa soumission. Ceci dérangera un peu quelques-uns de Nosseigneurs, qui trouvent que soumission ne suffit pas et qu'il faut rétractation. Si le Pape est content, qui ne doit pas l'être ? En même temps, le Pape a fait dire à M. de la Mennais, par l'internonce M. Garibaldi, que s'il voulait lui écrire, il obtiendrait une réponse qui lui ferait à la fois honneur et plaisir. M. Féli a répondu qu'il était toujours parfaitement soumis au Saint-Siège, mais que, prévoyant tous les maux qui allaient fondre sur l'Église, il ne sentait rien à dire qui pût être un sujet de consolation pour le Saint-Père et que, d'un autre côté, il ne voulait

pour rien au monde augmenter les amertumes de son pontificat." (V., Lettres, I, Appendice, p. 899-901).

9. *Voici le passage de la lettre de Montalembert : "M. de Lamennais vous envoie mille amitiés et vous aime de tout son cœur. Il vous exhorte toujours à avoir bon courage et à persévérer dans le bien. Il a eu je ne sais quelle idée sur une série d'études que vous pourriez suivre à Paris, avec Eugène Bore qui est établi dans la rue de Vaugirard, n° 77, avec deux ou trois autres jeunes gens, et qui fait d'immenses progrès. Mais nous ne savons trop comment cela s'arrangerait avec votre Séminaire et les plans de votre famille. -L'abbé Gerbet est allé passer quelque temps à Paris. M. Féli travaille énormément". - Orig. ms. ACR, EB 524 ; V., Lettres, I, Appendice, p. 902-904.*

10. *Depuis plus d'un an, Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse et ses partisans, évêques ou non, cherchaient à obtenir de Rome une condamnation de Lamennais; l'encyclique Mirari vos, publiée le 15 août 1832, n'avait pas réussi à satisfaire leurs plaintes déposées bien avant la publication de l'acte pontifical, et la soumission de Lamennais du 10 septembre 1832 était grevée par ses adversaires de suspicion. Aussi firent-ils une instance pour que le Pape Grégoire XVI confirme leur condamnation de propositions extraites des ouvrages de Lamennais. Le Bref Litteras adressé, le 8 mai, à Mgr d'Astros, et publié à l'insu de Rome, par l'Ami de la religion, le 20 juillet 1833, répond avec une prudente réserve à cette demande. L'abbé d'Alzon, qui suit les événements et leur répercussion dans l'opinion publique, n'a aucune raison de douter de la loyauté de l'abbé de Lamennais dans son obéissance.*

11. *Cf. Ch. V, 10 (Lettre de l'abbé Daubrée à l'abbé d'Alzon, Juilly 22 juin 1833); 14, a 3° (Lettre de l'abbé d'Alzon à d'Esgrigny, Lavagnac 19 septembre 1833); 14, b 1° (Lettre de l'abbé d'Alzon à de La Gournerie (Lavagnac, début octobre 1833).*

12. *Cette expression est reprise du Bref Litteras adressé par Grégoire XVI à Mgr d'Astros. Lamennais n'était pas le seul à s'interroger sur cette expression, comme en témoigne ce passage d'une lettre adressée à l'abbé d'Alzon par son ami Alexis de Combeuille, datée de Roujan le 3 août 1833 : "Il faut bien avouer que le Pape lui adresse des paroles de reproche et de blâme, dont il est difficile de trouver la raison. -Cette phrase surtout, ce*

qu'on répand encore aujourd'hui dans le public nous jette de nouveau dans la douleur, est pour moi une véritable énigme. Que faut-il entendre par ces mots : ce qu'on répand dans le public ? Il ne peut être question d'opinions nouvelles publiées par l'école, car je ne pense pas que depuis l'encyclique il en soit sorti une seule ligne de controverse politique ou religieuse, à l'exception des conférences de Messieurs Gerbet et de Coux, qui ne peuvent en aucune façon alarmer le Saint Père. J'avais d'abord pensé qu'il s'agissait du petit livre de M. de Montalembert sur les Polonais, mais sa publication est postérieure au bref daté du 8 Mai dernier. Serait-ce la persistance de M. de la Mennais dans son premier sentiment ? Qu'on nous dise dans ce cas les doctrines qui sont condamnées. Serait-ce enfin des bruits répandus sur les projets de notre commun maître et sur l'ouvrage qu'il prépare ? Là-dessus je suis dans la plus complète ignorance." (Orig.ms. ACR, EB 140; reproduit en note par LE GUILLOU, V p. 453).

Par contre, Montalembert écrivait à Lamennais, le 22 juillet 1833 : "Tout l'effet de notre soumission est détruit à Rome... On a mis sous les yeux du Pape des copies de plusieurs de vos lettres adressées à d'imprudents amis, dans lesquelles vous auriez exprimé, soit une improbation formelle de l'encyclique, soit l'espoir d'un prochain changement dans l'Église... Je dois vous prévenir qu'il circule dans Paris un propos que vous auriez tenu à Sainte-Beuve, savoir que "le Pape était miraculeusement stupide". Voyez combien les gens qu'on pouvait croire les plus sûrs sont indiscrets." - Et Montalembert de conseiller à son maître de diminuer sa correspondance : "Ce sera une grande arme de moins contre nous." (LE GUILLOU, V, Appendice, p. 771-772).

13. Les termes ici employés sont dans la déclaration de soumission de Lamennais, cf. LE GUILLOU, V, p. 446-447 : Lettre de Lamennais au Pape Grégoire XVI, La Chênaie, le 4 août 1833.

14. Lors de son séjour à Rome, d'abord en 1824, puis en 1831-1832, Lamennais s'était fait des connaissances et des amitiés qui lui demeurèrent fidèles. "Parmi celles qui n'y sont plus maintenant" il pense assurément au P. Ventura. Celui-ci l'avait accueilli en 1831-1832, malgré des divergences de vues précédentes. Il vient d'être déposé de son généralat et obligé de résider hors de Rome : "Me voilà donc dégradé et banni", écrit-il le 20 avril 1833 à Lamennais (Cf. LE GUILLOU, V. Appendice, p. 722). On avait persuadé Grégoire XVI que le général des théatins encourageait Lamennais à ne point

se soumettre et qu'il critiquait l'encyclique Mirari vos. Sachant cela, Lamennais avait écrit le 8 mai 1833 au P. Ventura "qu'il respectait et admirait sa résignation", mais ne pouvait le suivre dans l'intégrité de sa foi envers le Saint-Siège : "Je vois là un nouvel effort de la vertu, qui, après avoir incliné le cœur au sacrifice, y incline encore la raison. La mienne, je le confesse, s'y refuse invinciblement. Les doctrines qui furent les miennes, que j'ai défendues avec une sincère et pleine conviction, pour lesquelles j'ai souffert et aurais voulu souffrir davantage, ces doctrines aujourd'hui sont bien loin de moi : non, j'ose l'assurer, qu'aucun sentiment personnel m'en détourne; au contraire il m'en a coûté plus que je ne puis dire pour y renoncer. Mais en réfléchissant sur ce que je voyais, pour déterminer sans prévention et comme en présence de Dieu même, mon opinion sur plusieurs points d'importance extrême, en soi et par leurs conséquences. Il est résulté de ce travail de profonds changements dans toutes mes idées." (LE GUILLOU, V p. 386). A la fin de décembre, le P. Ventura se rendit aux vives et pressantes sollicitations du Pape et revint à Rome où il fut accueilli de la manière la plus favorable, ainsi que l'apprend Mac-Carthy à l'abbé de Lamennais :- LE GUILLOU, V, Appendice, p. 877-878. - (v. Ch. V, 16 b : Lettre de l'abbé d'Alzon à son père, le 1er janvier 1834, et, en note, à sa sœur, 24 décembre 1833).

15. Rappelons que l'abbé de Lamennais avait accepté, le 4 août 1833, de renouveler son adhésion à l'encyclique Mirari vos, après qu'il eut connaissance du bref Litteras du 8 mai 1833. L'adhésion n'étant pas jugée suffisamment explicite pour divers faits, dont la publication du Livre des Pèlerins polonais, préfacé par Montalembert et suivi d'un hymne à la Pologne par F. de Lamennais, le Pape fit savoir à Mgr de Lesquen, évêque de Rennes, que Lamennais avait à préciser sa formulation : c'est ce qu'il fit de Paris le 5 novembre, mais en ajoutant que "si dans l'ordre religieux le chrétien ne sait qu'écouter et obéir, il demeure à l'égard de la puissance spirituelle entièrement libre de ses opinions, de ses paroles et de ses actes dans l'ordre temporel" (LE GUILLOU, V, p. 509-510). Il est évident que Grégoire XVI ne pouvait être satisfait. Une nouvelle tractation conduite par Mgr de Quelen, archevêque de Paris, et l'internonce, Mgr Garibaldi, aboutit, après trois projets successifs de soumission, à une brève déclaration de Lamennais, datée du 11 décembre et envoyée au cardinal Pacca pour la remettre au Pape (LE GUILLOU, V, p. 542). Grégoire XVI fut ravi de cette soumission apparemment sans réserves et adressa, le 28 décembre, à Lamennais, le bref très élogieux Quod de tua qui, dans la pensée du Pape,

aurait dû terminer cette affaire (LE GUILLOU, V, Appendice, p. 879-880).

L'abbé d'Alzon, dans sa lettre, se fait l'écho des personnalités romaines, après ce dernier épisode. Il ignore cependant, comme nous l'apprend une lettre de Lamennais à Montalembert datée du 1er janvier 1834, que Lamennais a signé par lassitude et donné une adhésion apparente, n'ayant plus la foi dans le magistère suprême et "sur plusieurs points du catholicisme", et ayant cessé désormais "toute fonction sacerdotale" (LE GUILLOU, VI, p. 14-18).

16. Le P. Rozaven, S.J., Assistant de France.

17. L'abbé de Dreux-Brézé.

18. Citation ad sensum de la lettre de Lamennais au cardinal Pacca qui lui reprochait une clause restrictive dans sa précédente déclaration de soumission, datée du 5 novembre (cf. LE GUILLOU, V, p.541).

19. Le tsar Nicolas 1er, 1796-1855.

20. LE GUILLOU, VI, Appendice, p. 556.

21. Orig.ms. ACR, EB 525, Cf. V., Lettres, I, Appendice, p. 904-907.

22. L'abbé Charles BOUTARD, dans son ouvrage : *Lamennais, sa vie et ses doctrines* (3 vol., Paris 1913), impute plusieurs fois à l'abbé d'Alzon comme à Mac-Carthy, "des amis trop jeunes pour être sages", une information inconsiderée qui ne contribua pas peu à le mettre en défiance. Le P. VAILHE, dans son édition des lettres du P. d'Alzon le justifie de telles accusations (Lettres, I, p. LXXVIII-LXXIX).

23. Le 14 mars, dans un projet de lettre à Montalembert, l'abbé d'Alzon dit à peu près la même chose. Il ajoute cependant : "Une haine hypocrite de la part des ennemis de l'Église est bien plus à redouter (que les échafauds de la persécution). Voyez tout ce qu'ils font ! A côté de tentatives infernales, qu'oppose-t-on pour la défense de l'Église ? L'ignorance, la lâcheté, la crainte. Oh ! mon ami, renoncez à vos douleurs particulières, épousez les grandes douleurs de notre Mère, elles le sont assez pour remplir tout votre cœur !" - Orig.ms. ACR, AB 41; V., Lettres, I, p. 523-524.

24. *Peintre célèbre (1809-1895), Chevanard était présent à Rome, et l'abbé d'Alzon le rencontra de temps en temps. (Cf. V., Lettres, I, p. 552).*

25. *Nous sommes renseignés sur ce projet de faire venir Lamennais à Rome par deux lettres de Mac-Carthy à l'abbé. La première est datée du 28 décembre 1833 (cf. LE GUILLOU, V, Appendice, p. 876-877). Le projet a été conçu par des amis de Lamennais en résidence à Florence : le comte Sennft, le marquis de Montmorency et leurs épouses. L'intermédiaire désigné par eux était le cardinal Weld, et Mme de Montmorency se faisait fort d'avoir l'appui des Jésuites à Rome. Conçu avant la soumission de Lamennais du 11 décembre 1833, le projet semble avoir été reconduit dans une autre intention, si l'on en juge par la seconde lettre de Mac-Carthy, datée du 16 janvier 1834 : "Le cardinal Weld, écrit Mac-Carthy peut-être bien informé par le futur cardinal Wiseman, a grande envie encore de vous faire venir ici, et, une fois que vous êtes venu, il espère pouvoir obtenir pour vous quelque témoignage éclatant du bon vouloir du Pape, une prélature par exemple, et l'office de bibliothécaire du Vatican... Le sommet de l'ambition de ces bonnes gens est de vous voir installé tranquillement dans quelque confortable évêché in partibus, ou honorablement niché dans quelque coin du Vatican, purpurilla decoratus, Roma plaudente. Là vous seriez au moins comme ces statues qui vous entoureraient, qui, quoique belles et décorées du prestige d'une imposante renommée, ne parlent point et donnent fort peu de peine" (LE GUILLOU, VI, Appendice, p. 547). - La nouvelle du "projet" ou du "piège" est donc connue de Lamennais bien avant que l'abbé d'Alzon ne lui en écrive et ne peut guère accroître sa défiance vis-à-vis des milieux romains et des Jésuites en particulier, encore que des amis de Lamennais aient trempé dans la "manœuvre".*

27. *Au reçu de cette lettre, l'abbé d'Alzon ayant déjà lu quelques extraits du livre dans la presse, et ayant pris l'avis des personnalités romaines qu'il fréquente, écrira à sa sœur Augustine le 2 juin : "La lettre de M. Féli que tu m'envoies m'explique les motifs qui l'ont déterminé à publier son livre. On n'en saurait trouver de meilleurs. Je crains seulement qu'il n'ait été à côté de son but." (V., Lettres, I, p. 574). De même, il en écrit à son père le 5 juin : "Lui-même m'a écrit et m'a dit qu'en publiant cet ouvrage son but était de flétrir le despotisme et l'anarchie, et de prouver qu'on ne pouvait revenir à la liberté qu'en se soumettant de cœur aux deux grandes lois de la justice et de la vérité. S'il avait rempli son but, je crois qu'on n'aurait pu rien*

désirer de mieux" (V., Lettres, I, p. 579).

CHAPITRE VII.2

RELATIONS D'EMMANUEL D'ALZON

AVEC FÉLICITÉ DE LAMENNAIS (SUITE)

(1830 - 1835)

17

Échange de lettres d'Alzon-Lamennais, ? mai - 28 mai 1834

a)

Lettre (perdue) de l'abbé d'Alzon à Lamennais, Rome, mai 1834,

Lamennais vient donc de publier à Paris le 30 avril Les Paroles d'un Croyant. L'ouvrage ne tarde guère à défrayer les conversations à Rome. "Qu'est-ce que cet ouvrage de l'abbé de la Mennais que l'on annonce ?" écrit l'abbé d'Alzon à sa sœur Augustine le 10 mai et il lui en demande un exemplaire (v., Lettres, I, p. 560).

Sans l'avoir reçu encore, il lui écrit de nouveau le 15 mai : "J'ai vu un fragment de l'ouvrage de M. de la M[ennais]. Je suis fort embarrassé parce que j'ai peur qu'on ne me le laisse pas arriver. Prie M. Bonnetty de voir s'il n'y aurait pas moyen de me l'envoyer par occasion. Écoute. Voici ce que tu feras: tu verras s'il n'y a personne qui vient ici, et s'il y a quelqu'un à qui tu puisses le remettre, tu le prieras d'en couper les feuilles. Les livres ouverts ne sont pas arrêtés. On prétend que le Saint-Père n'est pas content, mais la personne de qui je tiens ce fait est sujette à caution."

Puis il ajoute : "A moins que tu ne sois préoccupée par d'autres pensées,

tu me donneras ton opinion sur l'état des jeunes gens qu'on nous présente comme si favorables à la religion. Pour moi, je ne sais que penser. Je voudrais bien écrire à l'abbé de la M[ennais] sur une idée qui m'était venue, mais je crois que peut-être il ne me comprendrait pas" (V., Lettres, I, p. 563-565).

Nous avons là la date à partir de laquelle l'abbé d'Alzon pense écrire à Lamennais, comme aussi l'objet principal de sa lettre : pour la formation de cette jeunesse favorable à la religion, ne serait-il pas bon de songer à la création d'un séminaire français à Rome, où la formation échapperait à toute emprise gallicane. C'est du moins ce qu'il résulte de la réponse de Lamennais à cette proposition jugée irréalisable.

Ni dans la lettre de l'abbé d'Alzon, ni dans la réponse de Lamennais il n'est encore question, au moins de façon explicite, des Paroles d'un Croyant.

b)

Lettre de Lamennais à l'abbé d'Alzon, 28 mai 1834.- Orig.ms. ACR, DH 19; V., Lettres, I, Appendice, p. 876-878; LE GUILLOU, VI, p. 119-120.

Lamennais donne un avis négatif et motivé au projet que l'abbé d'Alzon lui a soumis : ouvrir à Rome un séminaire français pour la formation de la jeunesse favorable à la religion, D'ailleurs, tient-il à préciser, la jeunesse active et pensante d'aujourd'hui tient à promouvoir en dehors du catholicisme et de la hiérarchie, les droits de la liberté intellectuelle et de la liberté sociale, et, par là, assurer les destinées du christianisme dans le monde.

Je ne crois pas, mon cher Emmanuel, à la possibilité de réaliser le projet sur lequel vous me demandez mon avis. Non seulement, en premier lieu, on n'aurait à attendre aucun appui efficace de R[ome], mais le succès même, qui susciterait immédiatement des jalousies, ferait bientôt naître des intrigues et attirerait des persécutions. Il suffirait d'ailleurs qu'on sortît des voies routinières pour devenir au moins suspect dans le pays du monde où on redoute le plus l'apparence même de la nouveauté. Consultez là-dessus autour de vous, et je me trompe fort si les hommes d'expérience ne confirment pas ce que je vous dis en ce moment.

Mais ce n'est pas là encore la plus grande difficulté. Il faut, en second lieu,

qu'un Séminaire appartienne à quelqu'un, dépende de l'autorité d'un ou de plusieurs évêques. De qui dépendrait, à qui appartiendrait celui dont vous me parlez ? Il ne saurait relever directement du Pape, car alors comment serait-ce un Séminaire français ? Vous connaissez assez nos évêques pour être sûr d'avance que la plupart, au moins, ne seraient pas disposés à voir d'un bon œil, ni l'établissement en lui-même, ni les élèves qui en sortiraient. Ils ne s'accorderont pas davantage à fonder ensemble une pareille maison, et le gouvernement, quand ils le voudraient, ne le leur permettrait pas. Que si l'on obtenait pour cela l'assentiment d'un ou de plusieurs d'entre eux, ce ne serait certainement qu'à la condition naturelle de la confier, comme les séminaires anglais ou irlandais, à des hommes de leur choix. Or, ce choix, sur qui tomberait-il ? Vous le savez aussi bien que personne.

On aurait pour tout bien une seconde édition de ce que l'on a déjà. L'unique différence serait peut-être qu'il s'opérerait comme une fusion des petites, des inconvénients et des misères des deux pays. Pour mon compte, je suis convaincu qu'on ne saurait raisonnablement compter sur autre chose; et encore n'ai-je indiqué qu'une partie des difficultés.

Dans toute la sincérité de mon âme, je ne vois rien d'utile à faire aujourd'hui.

Il y a, sur ce qui touche à la religion, trois ordres de personnes à considérer en France. La partie du peuple qui a conservé la foi et qui, presque partout avec assez de tiédeur, accomplit les pratiques dont elle a l'habitude. Le gouvernement qui, pour s'assurer de cette portion du peuple par le clergé, protège celui-ci matériellement et le tient sous sa dépendance. La partie active de la nation, celle qui la représente dans l'ordre intellectuel, comme dans l'ordre politique, et qui va se recrutant de plus en plus parmi la jeunesse. Cette portion, à la prendre en masse, n'a plus de haine pour le clergé, pour le catholicisme, mais elle le croit mort ou mourant; elle croit du moins que, pour répondre aux besoins de la société, il doit subir une grande transformation. Les destinées du christianisme ne lui paraissent pas finies dans le monde, mais ils le croient épuisé sous sa forme actuelle à cause de leur mépris profond pour la hiérarchie, et parce qu'ils ne croient pas possible, cette hiérarchie restant ce qu'elle est, d'assurer suffisamment les droits de la liberté intellectuelle et de la liberté sociale.

Il s'est imprimé, depuis peu, dans plusieurs journaux, des choses bien remarquables en ce genre. Je me bornerai à transcrire quelques lignes du

Bon Sens :

Qu'on ne s'y trompe pas : le Français n'est pas irréligieux. Les grandes discussions philosophiques du dernier siècle n'ont pu effacer en lui l'instinct inné qui nous élève vers le Créateur. Le Français est religieux, mais il est aussi l'ami de la liberté et de l'égalité. En ce sens, il est plus chrétien que maint autre peuple, puisqu'il veut faire respecter en lui le plus beau don que nous ait fait le ciel : la liberté. Aussi ne prêchons-nous pas l'irréligion, mais la tolérance. Nous sentons trop combien la religion est fondée dans notre nature, nécessaire à notre bonheur; mais toute religion intolérante et corruptrice doit finir, nous le sentons aussi. Quant à l'avenir, nous disons avec M. de Potter: C'est là notre conviction intime et profonde, que la vérité apparaîtra à un point de vue plus élevé que celui où la cherchent vainement la philosophie et le catholicisme, aujourd'hui antagonistes, et qu'elle réunira sous sa toute-puissante influence les hommes de sens et d'équité de l'une et de l'autre école.

Ces paroles graves et sans passion me paraissent résumer très exactement les pensées qui dominant dans la génération présente. Je vous réitère, mon cher Emmanuel, l'assurance de mon tendre et inaltérable attachement. Veuillez offrir celle de mon respect au bon c[ardinal] M[icara] .

18

Postscriptum de l'abbé d'Alzon à une lettre de Mac-Carthy adressée à Lamennais, Rome 24 mai 1834. - LE GUILLOU, VI, Appendice, p. 621.

Écrivant à son père le 5 juin 1834, l'abbé d'Alzon ajoutait en fin de lettre ces quelques lignes : "J'ai peur qu'une lettre que j'adressai à Augustine, et dans laquelle s'en trouvait une pour M. de L[a] M[ennais], ne soit arrivée trop tard. Si elle vous arrive à Lavagnac, je vous prie de l'expédier le plus tôt possible à son adresse." (V., Lettres, I, p. 581).

Ces lignes font allusion à une lettre de Mac-Carthy du 24 mai adressée à Lamennais : "Je profite, mon Père, lui écrit-il, d'une occasion que me fournit M. d'Alzon pour vous donner de mes nouvelles et vous exprimer ma sympathie avec ce que vous pensez et ce que vous faites. Pendant les quinze derniers jours, on n'a parlé ici que de vous et de votre livre... Vos

amis, ici, attendent avec impatience votre petit ouvrage. Moi qui l'ai déjà lu, je voudrais le relire. On dit que des exemplaires sont déjà arrivés chez un libraire, mais on ne sait pas encore si le gouvernement lui permettra de les vendre... De d'Alzon qui va vous écrire prochainement, je ne dirai rien excepté que son amitié est presque ma seule ressource dans l'isolement où je me trouve. Je le vois presque tous les jours et l'aime toujours davantage. Il se charge d'envoyer cette lettre à sa mère qui vous l'acheminera."

En cours de lettre, Mac-Carthy a rapporté diverses réactions romaines à la parution des Paroles d'un Croyant et il termine par un postscriptum : "Je viens d'apprendre qu'on a prohibé absolument votre ouvrage... On ne sait pas encore si le Pape en témoignera publiquement son déplaisir."

Et c'est ici que l'abbé d'Alzon écrit ces quelques lignes pour annoncer une lettre plus longue, celle du 12 juin, à Lamennais :

Le bon Charles me laisse un coin de sa lettre pour vous exprimer combien je partage toutes les émotions qu'ont dû vous faire éprouver les jugements si sévères portés sur votre œuvre. Je me réserve de vous écrire d'ici à quelques jours pour vous apprendre ce qu'en pensent vos amis et ennemis. Permettez-moi de vous dire combien mon dévouement pour vous se resserre par la persécution qui pèse sur vous.

Emmanuel

19

Échange de lettres d'Alzon-Lamennais, 12 juin - 28 juin 1834

a)

De l'abbé d'Alzon à Lamennais, Rome le 12 juin 1834. - Publiée d'après l'original par G. GOYAU, *Le portefeuille de Lamennais*, Paris, 1930, p. 146-149; T.D. 19, p. 6-8(28).

L'abbé d'Alzon avait donc promis une lettre à Lamennais, mais il ne voulut l'écrire qu'après avoir lu les Paroles d'un Croyant en entier. Aussi eut-il le temps, écoutant les uns et les autres, de se faire une opinion sur l'opportunité et sur le fond de la publication.

Le 20 mai, il écrit à son père : "Vous avez sans doute connaissance du dernier ouvrage de l'abbé de Lamennais. La Quotidienne(29) paraît

l'avoir, jugé assez favorablement. Il paraît aussi que ses amis sont effrayés de cette publication. Je n'en connais encore que quelques extraits, mais il me semble qu'il y brise bien les vitres. Est-ce un mal ? C'est ce que je ne puis dire, car il faut que ces questions se décident. Or elles ne peuvent se décider que par quelque coup violent. Si l'abbé de la Mennais est condamné, il se soumettra; s'il ne l'est pas, il publiera son ouvrage sur les maux de l'Eglise et ses remèdes. On verra alors sur quoi repose la royauté actuelle. Le tort de l'abbé de la M[ennais] me paraît d'avoir attaqué le pouvoir en général; s'il n'avait attaqué que les rois de nos jours, on l'eût toléré." (V., Lettres, I, p. 567-568).

Dans une autre lettre à son père du 5 juin, il précise : "Ce que j'en connais me fait regretter qu'il n'attaque que les rois. Les peuples ne sont pas moins coupables, et c'est peut-être à cause d'eux que les rois sont mauvais." (V., Lettres, I, p. 578).

Enfin, le 7 juin, il écrit encore : "Je vais me promener ce soir avec le cardinal Micara; je verrai ce qu'il me dira. Pour mon compte, je suis toujours en suspens et je désire bien que Paul Delaroche(30) arrive bientôt à Rome, puisqu'il doit me le porter." (V., Lettres, I, p. 580).

Par ailleurs, le 2 juin, il mande à sa sœur : "Pour moi, je m'applaudis tous les jours de me trouver ici. J'aurais passé au Séminaire de Montpellier un temps insupportable, à cause des Paroles d'un Croyant; ici, au contraire, je me trouve à merveille pour voir comment vont les choses. Je mets de l'eau dans mon vin, de la raison, du poids, de la gravité (ne ris pas, je te prie). Le voyage de Rome m'a fait, en un mot, un bien infini." (V., Lettres, I, p. 574).

En attendant qu'il puisse avoir et lire l'ouvrage en entier, l'abbé d'Alzon a consulté les PP. Ventura et Olivieri et le cardinal Micara. Le 17 mai, le P. Ventura lui disait : "Sa publication me fait une vive peine, j'aurais voulu qu'il séparât la politique de la religion pour ne pas se mettre dans le cas de l'Index... Il est possible que l'abbé de Lamennais voyant la république sur le point de triompher en France ait voulu donner aux libéraux une garantie que la religion n'était point leur ennemie, et, dans ce cas, il a bien fait."

Le 19 mai, le cardinal Micara le prie "de réfléchir sur cette observation que je n'ai faite nulle part, et qui cependant peut faire impression. En effet, quel gouvernement est plus libéral que le gouvernement romain ? Tous y peuvent parvenir aux dignités, tous peuvent être élus à la

papauté, sans distinction de fortune ni de famille. Tout s'y fait par Congrégations; le souverain ne peut jamais y parler seul". (Cf. "Conversations", T.D. 43, p. 27-28).

Dès qu'il eut reçu et lu l'ouvrage en entier, il écrit à Lamennais le 12 juin pour lui dire d'abord qu'il est le premier de ses amis à l'avoir lu, puis il réfère sur leur demande les propos des PP. Ventura et Olivieri. Enfin il exprime à l'auteur la réserve qu'il avait faite sur le fond de son ouvrage dès la première connaissance qu'il en avait eue.

Monsieur l'abbé,

J'ai lu enfin les *Paroles d'un Croyant*. Bien peu de monde ici a eu ce privilège, à cause des défenses faites à la poste et à la douane de laisser passer cet ouvrage. Aucun de vos amis que je connais n'a pu le lire, excepté moi. Cependant on a essayé de le juger par les extraits donnés par les journaux, et, si je ne me trompe, on a eu tort. Certains passages isolés présentent des idées qui pourraient choquer et qui, mis à la place qu'ils occupent dans le livre, perdent leur trop grande rudesse et s'expliquent très bien. On conçoit que les journaux qui vous ont critiqué ne se soient pas gênés pour exagérer dans leur sens, en tronquant comme ils l'ont fait. Ainsi, d'après un extrait, le P. V[entura] croyait trouver une proposition anticatholique dans une attaque faite contre le pouvoir des rois en général; je crois que cette proposition se comprend très bien en la mettant à côté d'un passage du chapitre 18.

Le P. Olivieri est de tous les hommes que j'ai vus celui qui a été le moins ébranlé. L'abbé de la M[ennais], me disait-il, est un homme effrayant; il a prédit tant d'événements qui se sont accomplis qu'il est impossible de ne pas voir dans son nouvel ouvrage une prophétie. Il est persuadé que l'on ne prononcera rien ici. Si l'on avait rendu une décision formelle, je n'eusse pas été fâché, je l'avoue, que Rome se prononçât à la fin, mais les Jésuites demandaient une vague désapprobation de l'Index: ce juste milieu me paraît le pire des partis. C'est ce qu'a pensé le P. V[entura], qui avec le P. Olivieri vont disant partout qu'il serait dangereux de s'arrêter à une mesure ambiguë, parce que ce serait pour vous une raison de pousser les choses à l'extrême. Je crois être sûr que l'on gardera le silence; l'ambassadeur de France demande qu'on ne parle dans aucun sens, de peur d'ajouter un nouveau scandale lorsqu'il y en a assez d'un premier. Le Pape est, dit-on, toujours très mécontent. Je faisais l'autre jour au P. Olivieri quelques observations sur les dispositions du Saint-Père. "Mon

ami, me répondit-il, l'Eglise est comparée par saint Augustin à une barque battue par les flots; il s'exprime ainsi : *Turbari potest, mergi non potest*. Nous voyons se réaliser dans ce moment la première partie de la proposition; il arrive quelquefois que le capitaine et les matelots ne savent où ils vont, tant le danger est grand, le vaisseau n'est pas englouti pour cela." Quoique je ne résume pas tout ce qu'il me dit là-dessus, en voilà bien le sens. Il me chargea à plusieurs reprises de vous assurer que tout ce qu'on pouvait dire contre vous ne l'empêcherait pas de vous être sincèrement attaché, et que lors même qu'il y aurait à dire quelque chose à la forme, il était persuadé que vous aviez bien raison pour le fond. On croyait qu'en étant fait Général de son Ordre il quitterait sa place de commissaire, le Pape n'a pas voulu le lui permettre; seulement il lui a donné un assistant de plus.

Les bruits les plus contradictoires courent sur Naples. Les uns prétendent que les rois y donnent une Constitution, d'autres assurent qu'il n'en est rien. On ajoutait que les Autrichiens allaient former un camp à Velletri; il paraît qu'il n'en sera rien.

Mac-Carthy est malade, il a eu hier une nouvelle attaque de ses spasmes. J'allai passer quelque temps auprès de lui, je l'ai laissé fort agité.

Me permettez-vous quelques observations sur les *Paroles d'un Croyant*? Tout ce que vous dites est ou me semble vrai, sauf quelques attaques contre les rois, qui me semblent un peu exagérées; mais dites-vous toute la vérité? Les rois sont-ils les seuls coupables? Les peuples ne peuvent-ils pas réclamer leur part? car si les princes sont un châtiment du ciel, le ciel n'a infligé ce châtiment qu'à des coupables, toute punition impliquant l'idée de faute, dans l'ordre de la Providence; car si Dieu a pu envoyer des peines à quelques hommes pour les éprouver, il n'a jamais, ce me semble, envoyé des maux aux nations que pour les punir.

En second lieu, vous attaquez particulièrement le pouvoir sous la forme monarchique. Mais ne pensez-vous pas que tout pouvoir, même sous une autre forme, a aujourd'hui dénaturé son essence et méconnu ses devoirs? Tout pouvoir qui s'exerce en dehors de la loi de justice et de charité ne mérite-t-il pas les mêmes flétrissures? Pourquoi réserver tous vos coups pour la forme monarchique?

Adieu, Monsieur l'abbé, je me recommande à vos ferventes prières et suis pour toujours votre dévoué serviteur.

Emmanuel

Je vous prie de m'adresser vos lettres directement à Rome, ma mère n'étant plus à Paris, ou de me les faire parvenir par l'entremise de Bonnetty, qui loge à Paris, au bureau des Annales de philosophie chrétienne, rue Saint-Guillaume, n° 23.

b)

Lettre de Lamennais à l'abbé d'Alzon, le 28 juin 1834. - Orig.ms. ACR, DH 21; V., *Lettres*, I, *Appendice*, p. 880-881; LE GUILLOU, VI, p. 166-167.

Lamennais a écrit son livre par devoir de conscience et de conscience chrétienne. La justice et la charité de l'Évangile l'ont poussé à devenir le défenseur "des peuples qui aspirent au terme de leurs souffrances". "Quant à moi, je suis fort tranquille", écrit-il tout d'abord, avant d'en venir à la critique faite par l'abbé d'Alzon à son livre. Il s'en est pris aux rois parce que, de fait, eux seuls gouvernent et gouvernent par l'oppression. Il aurait d'ailleurs traité de la même façon toutes autres formes de pouvoir "qui violassent systématiquement et d'une manière permanente la loi de justice et de charité." Les tyrans ne peuvent avoir devant Dieu pour excuse "le défaut de sainteté de ceux qu'ils oppriment", et "il y aurait barbarie à vouloir rechercher rigoureusement si ceux qu'on dépouille de leurs droits, qu'on vole, qu'on emprisonne, qu'on tue arbitrairement sont tous bien purs, bien édifiants."

Je vous remercie, mon cher ami, des informations que vous me donnez par votre lettre du 12 juin. J'espère que les choses finiront sans bruit, et je le désire de toutes façons. Je vois d'assez près l'état des esprits, pour être sûr qu'on se nuirait beaucoup en se laissant aller à une irritation qui n'aurait, d'ailleurs, je le crois, aucun motif raisonnable puisé dans l'ordre des choses éternelles. Quant à moi, je suis fort tranquille, et, quoi qu'il arrive, j'en bénirai la Providence, *qui disponit omnia suaviter et attingit a fine ad finem fortiter.*

Pour répondre maintenant à vos questions, les rois sont seuls coupables du mal qui se fait par les rois. Comment voulez-vous qu'on en accuse les peuples, qu'on les rende responsables de leur propre oppression ? N'est-il pas clair qu'ils n'ont aucune action commune et générale, et que,

précisément, on ne veut pas qu'ils en aient ? Où est, dans presque toute l'Europe, le peuple dont on pourrait dire : Il a fait ceci ou cela ? Les peuples n'agissent pas, ils souffrent et aspirent au terme de leurs souffrances. Il existe sans doute dans leur sein beaucoup d'individus mauvais, mais ce genre de mal ne crée point de solidarité nationale, et ce serait une étrange excuse pour les tyrans que le défaut de sainteté en ceux qu'ils oppriment. Cette excuse serait également bonne jusqu'à la fin du monde. Aussi, ne puis-je voir dans la tyrannie une punition directe, selon le sens rigoureux du mot. Elle est une suite du mal et l'un des plus grands maux. Or Dieu ne veut aucun mal et il les réprouve tous.

J'attaque particulièrement l'abus du pouvoir sous la forme monarchique, parce que c'est, à la Suisse près, l'unique forme de pouvoir qui existe en Europe. S'il en était d'autres qui violassent systématiquement et d'une manière permanente la loi de justice et de charité, je les attaquerais également sans doute. Mais le pouvoir monarchique ne pourrait-il pas se modifier suffisamment pour être en harmonie avec la justice et les besoins pressants de la société chrétienne ? C'est une autre question. Quelques-uns croient qu'il le pourrait, et s'il le faisait réellement, il n'y aurait plus sujet de se plaindre. Moi, je ne le crois pas, pour beaucoup de raisons qu'il serait trop long de déduire ici. Au reste, l'avenir en décidera.

Toujours est-il vrai qu'on ne peut aujourd'hui attaquer le mal que là où il est. J'ajouterai que quand tous les droits sont violés, il y aurait de la barbarie à rechercher rigoureusement si ceux qu'on dépouille de ces droits, qu'on vole, qu'on emprisonne, qu'on tue arbitrairement, sont tous bien purs, bien édifiants. Qu'est-ce que cela fait à la question, et en quoi leurs fautes devant Dieu diminueraient-elles le crime des autres ?

Une vieille et terrible habitude incline le jugement des hommes du côté de la puissance, et c'est elle pourtant qui sera le plus sévèrement jugée par le juge suprême : *Potentes potenter torquebuntur*. Mille amitiés bien tendres au bon P. O[livieri] et à V[entura] , Je me recommande à vos prières et suis, mon cher ami, tout à vous de cœur.

Échange de lettres d'Alzon-Lamennais, 1-18 juillet 1834

a)

De l'abbé d'Alzon et de Mac-Carthy à Lamennais, Rome 1er juillet 1834. - Publiée d'après l'original par GOYAU, *Le portefeuille de Lamennais*, Paris, 1930, p. 160-161; T.D. 19, p. 9.

*Le 24 juin, l'abbé d'Alzon écrivait à son ami d'Esgrigny : "Le livre de l'abbé de la M[ennais] a fait un effet fort difficile à dire; d'abord parce qu'on ne l'a pas lu et qu'on en a parlé comme si on le connaissait... Je l'ai eu quelques heures entre les mains, je l'ai lu à La Gournerie. Les principaux amis de l'abbé ne le connaissent pas encore, vu que le livre est interdit à la douane et à la poste. Cependant il est à peu près certain qu'on n'en parlera pas, au moins pour le condamner... Pour moi, je n'ose le blâmer, mais je l'approuverais beaucoup, si certaines expressions en étaient retranchées." (V., *Lettres*, I, p. 594).*

Or le lendemain du jour où l'abbé d'Alzon écrivait ces lignes, le Pape Grégoire XVI signait l'encyclique Singulari nos qui condamnait les Paroles d'un Croyant et l'abbé de Lamennais.

*Le 30 juin, dès qu'il fut informé du contenu de l'encyclique, l'abbé d'Alzon écrivit à sa sœur Marie : "L'abbé de la Mennais est condamné par une encyclique qui déclare son dernier ouvrage scandaleux, erroné, impie, subversif de l'ordre, petit de taille, grand de malice. L'on n'y précise point les questions, on ne nomme pas l'auteur, on commande des prières pour sa conversion, on blâme en passant le système de philosophie. Comme je suis entièrement soumis, je suis tranquille pour mon compte, mais je tremble pour les suites, et je ne suis pas le seul... Adieu. Je suis, malgré ce, un peu vexé, mais je ne ferai pas de bêtise. Je suis allé, hier encore, baiser les pieds de saint Pierre et lui demander du courage pour moi et pour ceux qui en ont besoin." (V., *Lettres*, I, p. 597-598).*

*Le 1er juillet, l'abbé d'Alzon et Mac-Carthy écrivent une lettre commune à Lamennais, dont la première partie est de l'abbé d'Alzon et la seconde de Mac-Carthy. Nous donnons l'un et l'autre texte afin de restituer à Mac-Carthy une phrase qui lui revient, alors que Lamennais, dans sa lettre du 15 juillet à Montalembert (FORGUES, *Lettres inédites de Lamennais à Montalembert*, p. 305), l'attribue à l'abbé d'Alzon.-L'encyclique est*

signée; l'abbé d'Alzon est chargé par les amis de Lamennais de "l'engager à un silence absolu"; lui-même se réserve d'en écrire plus long d'ici peu et souhaite ardemment que "cette nouvelle épreuve n'ébranle en rien l'attachement de Lamennais à l'Eglise de Jésus-Christ."

Enfin Rome a parlé. Le Pape, dans une encyclique nouvelle, condamne votre ouvrage en taisant votre nom. Ce ne sont point des propositions extraites et notées séparément, mais une censure générale de tout le livre. Vos amis sont plongés dans la douleur, ils se soumettent, mais tremblent à cause des funestes conséquences qu'ils prévoient. Ils me chargent de vous engager à un silence absolu et à laisser le temps agir. Dans quelques jours, je vous donnerai les détails que j'aurai recueillis. J'ose à peine vous parler de mon affliction profonde et des vœux ardents que je fais pour que cette nouvelle épreuve, quelque rude qu'elle est, n'ébranle en rien votre attachement à l'Eglise de Jésus-Christ.

Le reste de la lettre est de Mac-Carthy :

Je ne veux pas, mon Père, occuper votre temps plus qu'il ne m'est nécessaire pour vous témoigner mon inébranlable attachement et ma vive sympathie à cause de ces nouvelles persécutions. Je vous écrirai au reste dans très peu de jours en vous donnant tous les détails que je puisse découvrir.

Rio part demain. Je profiterai de son départ pour Florence pour écrire une lettre à M[ontalembert] qui sera expédiée de cette dernière ville. Lui et mon cousin me chargent de vous exprimer leur sympathie et leur douleur.

Ce coup nous a surpris tous : personne ne s'y attendait. Je suis trop agité et trop rempli d'indignation pour écrire deux mots de suite(31). Adieu. Adieu.

Tout à vous pour toujours.

b)

De Lamennais à l'abbé d'Alzon, 18 juillet 1834. - Orig.ms. ACR, DH 23; V., Lettres, I, Appendice, p. 881-882; LE GUILLOU, VI, p. 206-207.

L'encyclique signée le 25 juin a été publiée le 7 juillet. Lamennais en a eu connaissance le 15 juillet. Jusqu'au 13 de ce mois, il avait cru que Rome ne parlerait pas. Le 18, il répond à chacun de ses deux jeunes amis de Rome.

Ce n'est pas pour lui-même, écrit-il à l'abbé d'Alzon, qu'il regrette la portée d'un tel acte, mais pour l'Eglise et pour le christianisme. Il suivra autant qu'il le pourra, le conseil de silence qui lui est transmis, quoi qu'on en dise, parce que sa conscience lui en fait un devoir tout comme elle l'oblige à poursuivre la défense des peuples du Christ et de l'humanité. Il n'a pas quitté l'Eglise, c'est plutôt la hiérarchie catholique infidèle à sa mission qui a rompu avec lui. C'est ce qu'il dit aussi, et avec plus d'amertume encore, à Mac-Carthy dans une lettre dont seule la traduction italienne faite par la police de l'Etat pontifical nous a été conservée (Dossier du Vatican; photoc. ACR, EC 398).

J'ai reçu, il y a quelques jours, mon cher ami, votre billet du 1er juillet, et aujourd'hui je viens de lire l'Encyclique dans les journaux. Ce n'est pas pour moi que j'en gémiss. Que m'importent quelques persécutions de plus, et des accusations auxquelles croient moins que personne ceux qui, pour de vils intérêts, cherchent à me diffamer devant la chrétienté tout entière ? J'en gémiss pour l'Eglise, pour la religion, pour tant d'âmes qui vont se demander ce que c'est donc que le christianisme, et en qui l'on semble prendre à tâche de dessécher jusqu'aux dernières racines de la foi. Mais Dieu a ses desseins; il faut les adorer, il faut croire que de maux si profonds il saura tirer quelque bien que nous ne savons pas, car les trésors de sa sagesse et de sa miséricorde sont inépuisables.

Je suivrai le conseil que vous me transmettez. Je garderai, autant qu'il me sera possible, le silence le plus absolu sur l'acte qui me frappe, sans néanmoins cesser de défendre, dans l'ordre purement politique, la cause des peuples et de l'humanité, à laquelle j'ai dévoué ce reste de vie. Il y a dans cet ordre des devoirs impérieux dont nulle puissance au monde ne saurait dispenser celui qui aime ses frères comme soi-même selon le commandement divin.

Il est étrange qu'à Rome on fasse de moi un bouc émissaire, on me désigne à la haine, à l'horreur de tous les chrétiens, on me charge d'anathèmes et de malédictions, tandis que tant d'autres, et pour ne citer que les noms les plus honorés, Lamartine, Chateaubriand, tiennent le même langage que moi, professent les mêmes principes, annoncent hautement les mêmes prévisions, sans que qui que ce soit y trouve à redire. C'est là, certes, une singulière équité. Dieu jugera, et je lui rends grâces de m'ôter jusqu'au désir de me justifier dans le présent, lorsqu'une terrible apologie serait si facile.

Je sais très bien, cependant, que mes ennemis ne seront point désarmés par mon silence; que, me jugeant par eux-mêmes, ils l'attribueront à tout autre motif qu'à celui qui, seul, peut déterminer en de pareilles circonstances, ma conscience délicate et généreuse; mais, ayant sous les yeux celui dont il est écrit, *obmutuit et non aperuit os suum*, je n'en persisterai pas moins dans ma résolution que Dieu bénira, j'en ai la confiance.

Je vous réitère, mon cher ami, l'assurance de mon tendre attachement.

21

Échange de lettres d'Alzon-Lamennais, 5-22 juillet 1834

a)

De l'abbé d'Alzon à Lamennais, Rome, 5 juillet 1834. - Publiée par FORGUES, d'après la copie faite par Lamennais dans *Lettres inédites de Lamennais à Montalembert*, p. 307-309, en note; V., *Lettres*, I, p. 599-601(32).

*L'abbé d'Alzon, ainsi qu'il l'avait écrit le 1er juillet, donne à Lamennais les détails qu'il a recueillis sur la publication de l'encyclique et l'accueil qui lui a été fait dans les milieux romains. Il fait de même pour sa sœur Augustine, le 7 juillet, avec quelques précisions supplémentaires que nous relèverons en note (Orig.ms. ACR, AB 66; V., *Lettres*, I, p. 601-605). L'intention de l'abbé d'Alzon, qui distingue les propos tenus des on-dit, est de renseigner Lamennais pour l'orienter au mieux dans la conduite à tenir selon l'avis de ses meilleurs amis de Rome.*

Monsieur l'abbé,

Mac-Carthy s'était chargé de vous écrire aujourd'hui. Je viens d'apprendre qu'il ne pouvait pas tenir sa promesse. Je pense que vous serez bien aise de savoir quelques détails sur l'Encyclique. Je vais vous les donner à la hâte. Si je ne vous ai pas prévenu de son apparition, c'est que personne, à la lettre, ne s'en doutait(33). Un rédacteur de *l'Ami, de la religion* en donna connaissance au P. Ventura quatre jours après qu'elle fut signée. Le P. Olivieri, qui, par sa charge, préside à trois Congrégations, ne la connut que le sixième jour. Le P. Ventura lui en dit le contenu devant moi. Cet excellent Ventura me conduisit, le même soir, chez un religieux, membre

de quatre Congrégations(34); il n'en avait pas entendu parler et n'en avait connaissance que parce qu'il l'avait vue chez l'imprimeur. Aussi, disait-il, le Pape peut dire qu'il a consulté quelques cardinaux, mais je le défie de dire qu'il a consulté quelques théologiens(35). Le P. Ventura vit le lendemain plusieurs théologiens, tous dans la même surprise, tous dans le même effroi, car ils tremblent pour les conséquences.

Mac-Carthy a vu hier un religieux qui l'a assuré qu'un grand nombre de théologiens considéraient l'encyclique comme l'opinion personnelle de Mauro Capellari(36), et rien de plus. Quant au blâme versé sur votre système, on ne pense pas qu'il en faille en tenir compte. Le cardinal Micara l'applique à la philosophie politique. Le P. Olivieri m'a dit ce soir : "L'abbé de la Mennais n'étant pas désigné, je ne puis croire qu'on doive faire l'application. Le Pape dit toujours vrai, quoiqu'il ne le sache pas toujours lui-même. C'est Caïphe qui prophétise sans le savoir. Le blâme, à mon gré, s'applique plus aux ennemis de M. de la Mennais qu'à lui-même." Il m'a parlé avec mépris de l'ouvrage de Lacordaire(37). Le cardinal Micara me disait que, s'il tenait l'auteur, il le ferait voler par la fenêtre; et cependant, un religieux bien instruit prétend que cet ouvrage a décidé en grande partie Grégoire XVI à parler de votre système de philosophie(38).

Vous jugez par tous ces faits que vous pouvez encore prendre une position aux yeux de qui que ce soit. Ventura me charge encore une fois de vous conjurer de garder un silence absolu. Vous pouvez par ce moyen vous faire beaucoup de bien. Je ne dois pas vous dissimuler que le cardinal Micara est bien effrayé et bien affligé. Cet homme, qui vous aime bien chaudement, tremble que vous ne fassiez un faux pas.

On parle d'une lettre que vous auriez écrite au Pape depuis la publication de votre dernier ouvrage; mais l'on dit que l'on ne se fie plus à vous. Ceci n'est qu'un on-dit. Le Pape, en condamnant votre livre n'a pas voulu en empêcher la lecture à cause du nombre prodigieux d'exemplaires répandus dans le public.

On se dispose à excommunier Don Pedro. Le roi de Naples est à Palerme, où il est sifflé, hué par les Siciliens. Il se dispose à constituer cette île. On n'a pas voulu recevoir Don Miguel à Rome (39).

J'oubliais de vous dire que l'on désigne, comme ayant servi de conseil au Pape pour l'Encyclique, les cardinaux Lambruschini , Galeffi, Polidori et Zurla(40).

Adieu, Monsieur l'abbé, etc.

b)

Lettre de Lamennais à l'abbé d'Alzon, le 22 juillet 1834. - Orig.ms. ACR, DH 24; V., *Lettres*, I, *Appendice*, p. 883-884; LE GUILLOU, VI, p. 213-214.

Lamennais remercie l'abbé d'Alzon des détails reçus. Il se dit prêt à souffrir et à souffrir en silence. Cependant il n'a pas cru devoir retirer un article purement politique envoyé à la Revue des Deux-Mondes. Quant à ne pas faire de faux pas, "il n'a pour défense et pour guide qu'un cœur simple et droit" et l'assurance que la Providence ne l'abandonnera pas.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 5 juillet, pour laquelle je vous dois mille tendres remerciements. Les détails qu'elle contient seraient de nature à faire sur les esprits une profonde impression, s'ils étaient connus; malheureusement, ils ne peuvent l'être. Il faut donc se résoudre à porter tout le poids d'une persécution qui commence déjà, comme vous le verrez par la lettre de l'archevêque de Paris aux curés de son diocèse, laquelle a paru dans tous les journaux. C'est un signal donné à tous les autres diocèses. J'aurais voulu que l'archev[êque] se fût mieux souvenu de ce qui s'est passé entre nous; mais il est des circonstances où l'on ne doit pas exiger des hommes qu'ils aient trop de mémoire. Je suis préparé à souffrir et à souffrir en silence, si on me le permet.

Toutefois, il est bon de vous prévenir que j'avais précédemment envoyé à la *Revue des Deux-Mondes* un article purement politique, que je n'ai pas cru devoir retirer, parce qu'il renferme une justification indirecte, mais frappante, je crois, de ce que l'on a le plus attaqué dans mon livre, ainsi qu'un développement de mes idées sur la crise Sociale dont nous sommes loin encore d'apercevoir le terme(41). Je ne sais ce que mes ennemis pourront imaginer pour rendre ma position de plus en plus difficile, et ainsi je conçois très bien l'inquiétude du bon c[ardinal] M[icara]. Qui, en de pareilles circonstances, pourrait répondre de ne point faire de faux pas ? Ce n'est certes pas moi, qui n'ai pour défense et pour guide qu'un cœur simple et droit, il me le semble du moins. Cependant, j'espère que la Providence ne m'abandonnera point. Je n'ai d'autres conseils, d'autre aide, d'autre appui que le sien, et c'est ce qui me tranquillise et m'encourage. *In te, Domine, speravi, non confundar in aeternum.*

Parlez de ma reconnaissance à ceux qui me veulent quelque bien. Il y a dans le psaume XXXVII des paroles qui me touchent beaucoup; relisez-le attentivement. Quelquefois, ce qui se passe me semble un rêve; c'en est un, en effet, mais qui pour moi n'aura pas de réveil sur la terre. *Ita, Pater quoniam sic fuit placitum ante te.*

Veillez dire à Charles [Mac-Carthy] que je n'ai point reçu les livres que M. Forster m'a envoyés de Belgique, ni aucune lettre de lui. Il m'est parvenu cependant, je ne sais d'où ni par quelle voie, un petit ouvrage intitulé *Medicina simplex*, que j'ai lu avec un très grand intérêt.

Je vous réitère, mon cher ami, l'assurance de mon inaltérable et tendre attachement. Je n'ai point écrit au P[ape], ni avant ni après la publication de mon livre.

22

Lettre de l'abbé d'Alzon a son père, Rome 19 juillet 1834. - Orig.ms. ACR, AB 69; V., *Lettres*, I, p. 612-617.

L'abbé d'Alzon vient de recevoir une lettre de son père, que nous n'avons pas, mais nous devinons les inquiétudes de la famille d'Alzon. Emmanuel va répondre à son père au moment où il vient de recevoir la lettre que lui a adressée Lamennais le 28 juin 1834 (v. supra 19 b) dont il citera le passage où Lamennais se justifie de n'avoir attaqué que les rois. Puis il donnera de nouveaux renseignements sur la parution de l'encyclique, qu'il communiquera le 21 juillet dans les mêmes termes à Lamennais lui-même. Enfin, et c'est le passage que nous allons reproduire, il dira, non sans véhémence toute sa pensée sur l'opportunité de l'encyclique, précédée par le bref aux évêques de Pologne du 9 juin 1832. Cette lettre fit scandale dans la famille d'Alzon; il devra s'en justifier par la suite. Il faut y voir la réaction d'un jeune homme qui s'était généreusement donné à la cause de l'Eglise et qui souffre de voir sa crédibilité mise à l'épreuve.

Je reçois à l'instant, mon cher petit père, trois lettres : l'une de vous, la seconde de Bonnetty, la troisième de M. de la M[ennais]. Je commence, comme de raison, par répondre à la vôtre. Je vous remercie du conseil que vous me donnez d'aller habiter quelque campagne. [...]

Je me délecte pour la sept[ième] ou huitième fois dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, que j'admire davantage chaque fois que je les reprends. M, de Maistre a une vue de l'avenir qui transporte de joie. Il ne

voyait peut-être pas bien tout le mouvement, mais il en avait le sentiment; il démêlait déjà la ligue qui allait se former parmi les catholiques. Cette ligue, qui semble aujourd'hui dissoute, me paraît prendre au contraire une extension bien puissante. L'abbé de Lamennais n'ayant plus d'école, chacun concourra librement à l'œuvre de la Providence, sans esprit de parti, sans esprit de coterie : ce sera un grand bien. [•••] (42)

Pour vous dire toute ma pensée sur l'encyclique, je crois qu'elle fera plus de bien que de mal, surtout si M. de la M[ennais] consent à l'expliquer; car, d'après la lettre que je vous ai copiée, il est bien évident que l'abbé de la M[ennais] condamne tout ce qui est condamné. Le Pape y pose des limites à l'anarchie, limites très sages, et contre lesquelles la passion seule peut murmurer. Quant à son opportunité, j'ignore quel effet elle produira. Pour mon compte, j'aurais mieux aimé que l'on eût attendu un peu plus et que l'on eût, comme cela se pratique ordinairement, demandé des explications à l'auteur. Mais les Puissances du Nord étaient pressées; il a bien fallu que le Saint-Esprit se hâtât de donner sa réponse(43).

Il y a des choses qui percent de douleur un cœur chrétien et qui, si elles n'excusent pas l'irritation de l'abbé de la M[ennais] , l'expliquent en un sens. Le bref aux évêques de Pologne fut soumis à la révision du prince Gagarin. La parole de Dieu reçue, corrigée et censurée par l'ambassadeur adultère d'un prince schismatique ! L'Eglise est descendue bien bas(44). Je vous avoue que ces choses-là, surtout quand j'en considère le résultat dans la malheureuse Pologne, font sur moi un effet terrible, et je regrette le temps où Néron faisait des flambeaux vivants du corps des chrétiens(45). Saint Pierre au moins ne faisait pas contresigner ses épîtres par le préfet du prétoire.

Adieu, mon cher petit père.

Échange de lettres d'Alzon-Lamennais, 21 juillet - 10 août 1834

a)

Extrait cité par Lamennais, d'une lettre reçue de l'abbé d'Alzon, [Rome le 21 juillet 1834]. Publié par FORGUES, *Lettres inédites de Lamennais à Montalembert*, p. 317-318; V., *Lettres*, I, p. 617-618; LE GUILLOU, VI, p. 715.

Cet extrait de lettre est donné par Lamennais à Montalembert dans sa lettre du 5 août 1834. Lamennais l'annonçait ainsi : "Je t'envoyai, il y a deux jours, copie d'une lettre de Mac-Carthy. J'en reçois à l'instant une de d'Alzon, en date du 21 juillet. Voici ce qu'il me mande de plus intéressant". Cet extrait ne peut, à lui seul, donner tout le sens de la lettre.

J'ai recueilli quelques détails, qui me paraissent aussi authentiques que peut l'être tout ce qu'on apprend dans ce pays-ci. La France n'a fait aucune démarche auprès du Souverain Pontife pour demander la condamnation des *Paroles d'un Croyant*. Ce sont deux notes très fortes, venues de Saint-Pétersbourg et de Vienne, qui ont motivé l'apparition de l'encyclique. L'on commence à se repentir de la précipitation avec laquelle on l'a publiée, et l'on a pris la résolution de garder désormais un silence absolu. Le cardinal Pacca, dans une des dernières congrégations, s'est expliqué, dit-on, très fortement sur ce point. Il a blâmé l'opportunité de l'encyclique et a fait observer qu'il serait bon que Rome laissât les peuples et les rois vider leurs querelles sans y faire intervenir la religion(46). Si ces détails sont vrais, - et j'ai toutes sortes de motifs de les croire tels, - il en résulte que Rome est effrayée de la position qu'elle a prise à l'égard des peuples... La mort a enlevé dernièrement trois Eminences : Cappelletti, Frosini et Pallotta. Ce dernier a laissé des enfants(47).

b)

Lettre de Lamennais à l'abbé d'Alzon, La Ch[ênaie], .Le 10 août 1834. - Orig.ms. ACR, DH 25; V., *Lettres*, I, *Appendice*, p. 890-892; LE GUILLOU, VI, p. 253-255.

Lamennais ne pense pas que la papauté puisse arrêter et encore moins inverser la marche qu'elle a suivie. L'opinion, en France, entoure Rome

d'indifférence; l'humanité, sans perdre son sens religieux, se détache de ceux "à qui le dépôt du christianisme a été confié". Des indices d'épuration dans le clergé se font jour et les journaux catholiques sombrent dans le servilisme politique ou clérical. Un tel constat de l'état du catholicisme en France ne laissera pas l'abbé d'Alzon indifférent, car d'autres prêtres, amis ou non de Lamennais, le renseignent par ailleurs; et dans sa lettre du 4 octobre à Lamennais, il aura la franchise de lui dire ce que ses amis de France pensent de son attitude.

Si ce qu'on vous a dit est exact, mon cher Emmanuel, il faut en rendre grâce à la Providence. On serait enfin résolu à s'arrêter dans une voie funeste. Mais le peut-on ? J'en doute. On ne sort pas si aisément d'une position telle que celle-là. Les intérêts restant les mêmes poussent aux mêmes actes, provoquent le même langage. Et comment, d'ailleurs, résister, après avoir tant cédé et si longtemps ? Quoi qu'il en soit, je ne sais, humainement parlant, aucun moyen de réparer le mal qu'on a fait. La confiance ne se recouvre point.

Vous et Charles [Mac-Carthy], vous avez cru que le dernier acte du P[ape] soulèverait des tempêtes. Voici tout l'effet qu'il a produit.

Dans le clergé et ce qui se rattache au clergé, les uns se taisent et gardent leurs opinions, les autres se servent de la parole pontificale pour leurs fins particulières, sans y croire le moins du monde. Nulle part il n'y a de foi en elle, nulle part l'ombre de sympathie.

En dehors de ces deux classes peu nombreuses proportionnellement, on ne pense pas plus à Rome que si elle n'existait point. Ni ressentiment, ni colère, ni mépris même, car le mépris serait encore quelque chose, mais la plus absolue et la plus froide indifférence(48). Divers journaux ont ri, en passant, du sérieux avec lequel la Gazette annonçait l'Encyclique, et puis on n'en a plus parlé. A quoi bon le dissimuler ? Rome est parvenue à se tuer elle-même.

Pour moi, je vois là un dessein de Dieu, que j'adore sans le connaître, et j'attends avec foi, avec espérance, ce qu'il a résolu d'opérer pour sauver le christianisme et le genre humain qui se détache chaque jour davantage, non de lui, mais de ceux à qui le dépôt en a été confié.

Je n'ai rien exagéré dans mon livre, comme vous pourrez vous en convaincre, si vous lisez l'article de la *Revue des Deux-Mondes* intitulé *de l'absolutisme et de la liberté*. Il s'y trouve, par parenthèse, une faute d'impression qui change le sens. Dans l'endroit où je parle de Dieu, source

primitive de toute vérité et de toute raison, on a mis de toute vertu(49). Du reste, les passages que je cite textuellement sont plus forts que tout ce que j'ai dit, et l'on peut comparer, dans leurs principes et leurs conséquences, les deux systèmes qui se disputent la société. Quelque parti que prenne la hiérarchie, le choix des peuples, du moins, n'est pas douteux.

M. l'archev[êque] de Paris a ôté la direction du Petit Séminaire de Saint-Nicolas à M. Freyre; on dit même qu'il a reçu le conseil de quitter la France. Il est maintenant en Suisse, d'où il doit se rendre en Allemagne. Il est remplacé par M. Jamer, assisté de M. Dupanloup. Tous les professeurs ont donné leur démission. M. Freyre attirait, comme vous savez, un nombreux auditoire à la Sorbonne, où il faisait un cours d'Écriture Sainte. Il était, sous tous les rapports, universellement respecté. J'ignore la cause de son renvoi.

Il existe un journal hebdomadaire qui a pour titre : *La Dominicale*. *L'Univers religieux* lui a reproché d'être vendu au gouvernement. C'est vrai, a répondu la Dominicale, mais si vous n'êtes pas vendu vous-même, c'est que vous avez demandé une somme plus forte que celle que l'on consentait à vous donner. Vous vous êtes évalué plus qu'on ne vous a évalué, voilà tout. *L'Univers religieux* est maintenant le journal du clergé par excellence(50). Il partage le sceptre avec Picot. Un grand vicaire, député ad hoc par je ne sais quels évêques, en censure, dit-on, les articles avant qu'ils soient imprimés.

Adieu, mon cher Emmanuel, je vous embrasse, ainsi que Charles, bien tendrement.

24

Échange de lettres d'Alzon-Lamennais, 19 août - 3 septembre 1834

a)

De l'abbé d'Alzon à Lamennais, Rome le 19 août 1834. - Publiée par FORGUES, d'après la copie faite par Lamennais, dans *Lettres inédites de Lamennais à Montalembert*, p. 330-331 en note; V., *Lettres*, I, p. 650-651.

Cet extrait de lettre est transmis par Lamennais à Montalembert dans sa lettre du 10 septembre. Lamennais, qui était alors presque brouillé avec son ami, lui annonçait ainsi son envoi : "J'ai donc résolu de cesser

entièrement de te parler des "choses qui me concernent, et, si tu trouves ci-joint un extrait de deux lettres que j'ai reçues de Rome dernièrement, c'est qu'il était fait avant que la tienne, du 29 août, ne me fût arrivée, et qu'après tout ces lettres pourront t'intéresser, ne fût-ce qu'en te procurant l'occasion de te moquer de ceux qui les ont écrites." (FORGUES, op.cit., p. 329). On ne peut donc juger ni de la totalité de la lettre, ni des intentions de l'abbé d'Alzon, ni même du motif pour lequel Lamennais avait transcrit pour Montalembert cet extrait de lettre où il est question de la situation politique des Etats de l'Eglise.

La population romaine entre dans des voies bien effrayantes sous un certain rapport. Le Pape, pour exciter l'enthousiasme, avait fixé un triduum pendant lequel il se rendait chaque soir à Sainte-Marie-Majeure. Il paraît que l'on espérait voir quelque scène d'éclat. Le Pape aurait dû voir sa voiture dételée et traînée par les fidèles Transtévérins; mais les Transtévérins n'ont pas bougé, et lorsque la voiture passa, le premier jour, près de l'endroit où j'étais, j'entendis à peine quelques clameurs pour demander la bénédiction; encore étaient-elles mêlées de murmures sur la cherté des vivres, si bien qu'en descendant de voiture, le Pape fit appeler le cardinal Gamberini(51) pour lui demander la cause de ces murmures. Celui-ci répondit qu'il fallait de l'argent et qu'on n'en avait pas...

Il est incontestable que, depuis trois ans, il y a eu une diminution sensible de l'attachement des Romains au gouvernement... L'on craint quelque chose pour cet hiver. Les projets connus de la propagande révolutionnaire sont de porter l'incendie ici, aussitôt que l'affaire d'Espagne sera terminée. L'absence totale de récolte excitant un grand mécontentement dans le peuple favorisera probablement leurs projets. Dans une pareille position, le Pape doit être bien embarrassé. Cependant, il ne s'inquiète point. Il dit que, si on le chasse de Monte-Cavallo, il ira dans son couvent... Cependant le mal gagne. Le nombre de ceux qui ne veulent reconnaître le Pape que comme souverain spirituel augmente tous les jours, et comme souverain temporel, on sait qu'il n'est pas aimé. Le cardinal Bernetti paraît aussi être l'objet d'une exaspération générale dans le peuple...

b)

De Lamennais à l'abbé d'Alzon, le 3 septembre 1834. - Orig.ms. ACR, DH 27; V., *Lettres, I, Appendice*, p. 892-894; LE GUILLOU, VI, p. 283-284.

Lamennais analyse la position inconfortable des catholiques après la parution de l'encyclique : les élites intellectuelles ne peuvent aboutir à un accord sur le plan dogmatique, philosophique et politique, et les peuples voient leurs justes aspirations contrées par le catholicisme. Il ne reste donc au vrai chrétien qu'à s'envelopper dans son manteau, en évitant de devenir une cause involontaire de troubles nouveaux.

J'ai reçu, mon cher ami, à quelques heures de distance, votre lettre du 19 août et celle de M[ac~Carthy] , du 11 du même mois, toutes deux remplies de détails d'un extrême intérêt. Moi, je n'ai rien à vous apprendre. On me laisse assez tranquille dans une solitude que je cherche à rendre chaque jour plus profonde. Il faudrait un grand devoir, et bien clair à mes yeux, pour m'en faire sortir désormais. Je regarde de loin les flots qui montent et battent avec violence le vieux monde, et je prie Dieu de faire bientôt apparaître le monde nouveau où l'humanité se réfugiera dans ce grand naufrage du passé.

Deux choses surtout me frappent en ce moment : un mouvement religieux presque universel, et une répugnance qui ne l'est guère moins pour le catholicisme. Parmi ceux qui lui restent le plus fortement attachés, il règne une inquiétude vague et une confusion extraordinaire. Le respect dû à l'autorité pontificale les porte à se soumettre à ce qu'ils regardent comme des décisions dogmatiques de cette autorité, et puis chacun venant à se demander ce qu'enseigne le premier Pasteur, ce qu'il condamne, ce qu'il veut qu'on croie, il n'en est pas deux qui s'entendent, deux qui soient d'accord sur un seul point, d'où résultent des troubles de conscience inouïs. Je défie aujourd'hui qui que ce soit de parler des choses de religion en un sens quelconque, sans être aussitôt accusé, et de bonne foi, par quelqu'un d'attaquer la doctrine catholique. Que faire donc ? Garder le silence sur ces matières, et c'est le parti que j'ai pris.

Mais si vous parlez de politique, de science, de philosophie, pour peu qu'on ait une opinion différente de la vôtre, on vous dit encore que le Pape le défend, que vous violez ses ordres, que vous êtes en révolte contre lui ; de sorte que toute pensée, tout acte de l'esprit est actuellement interdit aux catholiques, sous peine d'être déclarés convaincus de ne l'être pas.

Comment donc s'étonner que les hommes, incapables de supporter un joug que leur nature repousse, s'enfoncent dans d'autres voies, et cherchent, pour ainsi dire, de s'unir à Dieu sans cesser d'être hommes ? Et ce n'est pas tout encore. On ne peut nier que presque partout les peuples ne soient opprimés par un despotisme brutal, et que partout aussi un invincible instinct les excite à s'en affranchir. Or, que leur dit-on ? Le catholicisme vous le défend; il vous ordonne de traîner vos chaînes aussi longtemps que le voudront ceux qui vous les ont imposées. Vous devez voir en eux les images de Dieu, les dépositaires de son pouvoir, et par conséquent leur obéir comme à Dieu même. Est-ce là encore un bon moyen pour ramener les peuples au catholicisme, ou pour les retenir dans son sein ?

Je sais très bien comment un catholique à la fois fidèle et instruit s'expliquera ces choses, et comment, dès lors, elles pourront ne pas ébranler sa foi. Mais en est-il ainsi des masses ? Et, de plus, ce que le catholique que je suppose se dira à soi-même pour demeurer ferme dans ses principes religieux, il ne lui sera certes pas permis de le dire à d'autres, et il ne pourrait même pas le dire sans une sorte de contradiction, puisqu'il paraîtrait se mettre par là en opposition avec l'autorité, à laquelle il doit subordonner toutes ses pensées et tous ses actes en tant que catholique.

En attendant que Dieu dénoue ces terribles difficultés, il ne reste donc au vrai chrétien qu'à s'envelopper dans son manteau, à prendre garde d'augmenter le mal en essayant d'y apporter un remède quelconque, et de devenir ainsi une cause involontaire de troubles nouveaux et de schisme peut-être(52). Et toutefois, en comprenant cela, l'on doit comprendre encore que nul, quoi qu'il fasse, ne saurait être sans aucune action en ce monde, et que, dès lors, on ne peut entièrement échapper à quelqu'un des inconvénients dont je parlais tout à l'heure.

Il y a quelque chose de vrai dans votre comparaison des barbares(53). Elle ne me paraît cependant pas juste en tout, car, à le prendre tel qu'on le présente, le droit social qu'on s'efforce d'établir est certainement plus juste et plus pur que celui auquel on veut le substituer.

Je ne répons point à M[ac-Carthy] , à qui je n'ai, pour cette fois, à mander rien de particulier. Mille tendres respects à tous nos amis. Je vous embrasse de tout cœur.

Lettre de l'abbé d'Alzon à son père, Rome le 25 août 1834. - Orig.ms. ACR, AB 81; V., Lettres, I, p. 665-667.

M. d'Alzon avait demandé à son fils des explications sur sa lettre du 19 juillet. "Pour vider tout de suite la petite question du scandale" cause en famille par cette lettre, il s'en était expliqué d'abord à sa sœur le 16 août (V., Lettres, I, p. 642-650); il y revient à présent auprès de son père. Deux jours auparavant, dans une longue lettre à l'abbé Fabre, professeur au Séminaire de Montpellier, il écrivait : "Pour mon compte, j'étudie tous les jours et je me confirme dans quelques maximes, dont mon voyage me fait comprendre l'importance. La première, c'est qu'il faut toujours travailler pour Rome, quelquefois sans Rome, mais jamais contre Rome. [La seconde], qu'il ne sert de rien de se brouiller avec son évêque et qu'il n'y a qu'à savoir s'y prendre avec une certaine adresse chrétienne pour faire avaler la pilule." (V., Lettres, I, p. 658); c'est-à-dire, comme il le dira lui-même, "ne vouloir (et en donner la preuve) que le bien de l'Eglise" (Cf. Ch, VI 13).

Mon cher petit père,

Il y a une heure que j'ai reçu votre lettre du 25 juillet(54). Je vous remercie de toutes les observations que vous m'y faites. Je me permettrai de vous faire observer deux choses. La première, que je n'ai pas regardé les paroles du Pape aux évêques de Pologne comme l'expression de la parole divine; la seconde, que rien ne me force à les considérer comme telles, le Souverain Pontife ne s'étant adressé ni à toute l'Eglise ni n'ayant parlé ex cathedra, et de plus ayant jugé un fait qui ne peut tomber sous la décision théologique. Pour le reste, je ne pourrais que répéter ce que j'ai dit à Augustine, ce qui est inutile.

Je pense de plus que, quand les esprits se seront soumis à l'encyclique purement et simplement, il sera temps de chercher en quoi il faut se soumettre. Question qui n'est pas si facile qu'on pense. Car il ne suffit pas de faire un acte [de] foi général et [de] dire : "Je condamne ce qui est condamné", il faut savoir ce qui est condamné. Quelques propositions sont fort claires, mais je doute qu'elles le soient toutes autant qu'on pourrait le penser, et que le prétendront certains adversaires de M. de la M[ennais].

Quant au système philosophique, je n'y comprends rien. Le Pape n'ayant pas dit ce en quoi il est blâmable, il suffira que M. de la M[ennais] donne les explications qu'il s'était, du reste, proposé de donner, qu'il reconnaisse

les points où il avait un peu exagéré la question, et tout sera dit. Et puis, est-ce du système de M. de la M[ennais] qu'il s'agit ? Il serait fort difficile de prouver que le blâme de nouveauté ne s'applique pas aux Cartésiens, ou à M. Bautain, ou à M. Victor de Bonald qui est un des derniers auteurs de nouveautés. Vous pourriez lui en faire peur, et je ne sais pas ce qu'il aurait à répondre. Je ne sais pas trop comment accuser de nouveauté un homme qui part du principe : que cela est vrai qui a été cru de tout temps et par tout le monde. Avec la meilleure volonté, je ne puis là rien voir de nouveau.

Quant au titre de *vanissimi homines*, si c'est M. de la M[ennais] qui est cet homme très vaniteux, convenez que c'est la faute des prédécesseurs de Grégoire XVI, qui ont fomenté sa vanité par mille témoignages flatteurs, à cause même de la publication de l'Essai. Il faut donc agir sur cette question avec beaucoup de prudence, si l'on ne veut mettre les Papes en opposition entre eux, ce qui serait un grand coup porté à leur infaillibilité(55).

Vous seriez peut-être étonné si je vous disais qu'ici un grand nombre de théologiens croient que le système de philosophie de M. de la M [ennais] n'est pas blâmé. Mais, pour moi, peu importe. Comme je trouve à blâmer, je rejette ce que je blâme et je demeure sur le reste en sûreté de conscience. Je m'étais proposé d'abord de vous écrire un peu longuement sur ce sujet, mais je trouve mieux de suivre l'opinion de Mac-Carthy; il trouve qu'il faut laisser le temps agir et que, peu à peu, les choses s'éclairciront. Pour le quart d'heure, je m'en tiens là.

J'avais écrit à ma mère au sujet de mes dimissoires, que je voudrais avoir. Je pense qu'il est temps cependant de m'engager. Je ne puis vous dissimuler que toutes ces épreuves m'ont fait beaucoup souffrir. Fénelon, après sa condamnation, disait : "Je me sou mets, mais je pleure." Comme ma soumission était très facile, puisque je reconnaissais que M. de la M[ennais] était condamnable, c'est le coup en lui-même qui m'a été cruel, et je pourrais dire que je me suis soumis, mais en rugissant. Je pense n'avoir voulu que la gloire de Dieu, et je le remercie de m'avoir fait éprouver des ennuis qui ont purifié ma foi. Je crois que, de toutes les douleurs, la plus grande qui puisse s'emparer d'un cœur qui aime l'Eglise, c'est de voir ses intérêts compromis par ceux qui devraient la défendre. [...]

Lettre (perdue) de l'abbé d'Alzon à Lamennais, [Florence, septembre 1834].

En l'absence de sa mère et de sa sœur, l'abbé Bonnetty servait d'intermédiaire à Paris, pour transmettre à Lamennais le courrier de l'abbé d'Alzon; aussi, dans une lettre adressée à l'abbé Bonnetty, datée de Florence le 23 septembre 1834, l'abbé d'Alzon écrit : "Je joins à cette épître une lettre que je recommande à votre complaisance" (V., Lettres, I, p. 689).

Nous n'avons pas trace de cette lettre, ni d'une réponse qui lui aurait été faite; nous savons seulement que Lamennais, ému des indiscretions de la censure romaine, avait décidé de ne plus rester en relation avec ses amis de Rome, comme en témoigne cet extrait de lettre à Montalembert, daté du 14 octobre : "J'ai écrit à Rome que, toutes mes lettres étant ouvertes, je priais qu'on ne m'en envoyât plus, de sorte que j'ignore maintenant ce qui s'y passe et ne m'en inquiète guère" (LE GUILLOU, VI, p. 309). On peut se demander à qui Lamennais a écrit cela; certainement pas à l'abbé d'Alzon ou à Mac-Carthy, car on en trouverait trace dans leur correspondance. - Le 28 octobre, Mac-Carthy écrit à Lamennais : "Il y a maintenant, mon Père, près de deux mois que je n'ai pas reçu une seule fois une lettre de vous. Si je voulais être soupçonneux envers la poste, j'aurais sujet de me tourmenter, car je ne puis pas croire qu'elle soit tout à fait étrangère à ce retard. Je vous ai écrit en date du 2 septembre, peu de jours après l'arrivée de votre dernière lettre et à la veille de mon départ de Rome [pour Monte Porzio Catone]" (LE GUILLOU, VI, Appendice, p. 783).

Le dossier du Vatican ne témoigne d'aucune interception des éléments de ce divers courrier.

Dans sa lettre du 2 septembre à Lamennais Mac-Carthy raconte comment l'abbé d'Alzon a été victime à son insu d'une indiscretion relative à sa correspondance avec Lamennais. L'épisode en dit long sur le climat qui entourait toute l'affaire mennaisienne et qui ne pouvait que confirmer Lamennais à ne plus écrire à ses amis de Rome. "Il est bien évident que c'est de semblables indiscretions, de semblables maladroites qui perdirent Lamennais et firent croire à sa duplicité", écrit LE GUILLOU (Lettres inédites de Mac-Carthy à Lamennais, loc.cit., p. 417, note). Mais l'indiscretion ou la maladresse est ici imputable au P.

Ventura qui outrepassa la confiance de son jeune ami.

"Il est arrivé ces jours-ci, écrit donc Mac-Carthy le 2 septembre à Lamennais, un événement qui m'a beaucoup vexé quoique ce ne soit pas peut-être d'une si grande importance. Vous vous rappellerez que votre avant-dernière lettre, en date du 18 juillet, contenait une moitié pour moi, une moitié pour Emm[anuel]. La mienne je n'ai montré à personne. Mais Emm[annuel] ayant lu la partie qui lui était adressée à V[entura], ce dernier le pria de lui en donner copie. Peu de jours après, V[entura] partit pour Frascati où il fit connaissance de la Princesse Borghese qui lui parla beaucoup de vous et témoigna un intérêt très vif dans vos affaires. V[entura] enchanté de ceci lui lut la lettre dont il avait pris copie. Elle en fut tellement frappée qu'elle lui demanda et obtint la permission de la montrer à un certain personnage qu'elle voit souvent et sur lequel elle a dit-on, assez d'influence. Il paraît cependant que cette fois-ci son jugement la trompa, car au lieu de faire une impression favorable, la lettre a eu un effet tout contraire. Je n'ai pas pu voir V[entura] depuis cette affaire car il est depuis quinze jours à la campagne, mais un français que je connais ici m'a raconté qu'ayant été présenté l'autre jour à ce personnage il lui parla entre autre chose de vous et de votre livre. Le personnage s'exprima à ce sujet d'une manière fort acerbe, et raconta qu'il avait vu une lettre de vous écrite à quelqu'un ici après la publication de l'encyclique en Fr[ance] dans laquelle vous disiez que la paix de votre esprit et de votre conscience ne fût pas troublée et que vous étiez parfaitement tranquille et calme. 'Après cela', continua-t-il, 'je l'abandonne entièrement. Il n'y a plus aucune espérance de lui. Après cette tirade on parla d'autres choses. [...] Je ne puis pas quitter ce sujet sans disculper le cher Emm[anuel] de tout blâme dans cette ridicule négociation. Car au moment où il donna copie de cette lettre à V[entura] il ne pouvait pas savoir ce qui en adviendrait. La lettre d'ailleurs était très innocente et Madame B[orghese] crut sans doute faire une bonne œuvre quand elle imagina le charmant petit projet qui a si mal réussi. Emm[anuel] est le plus excellent garçon qu'on puisse voir. Je l'aime tous les jours de plus en plus et son esprit ne le cède en rien à son cœur." (LE GUILLOU, VI, Appendice, p. 750-751).

Lettre de l'abbé d'Alzon à Lamennais, Rome le 4 octobre 1834. - Orig.ms., brouillon, ACR, AB 90; V., Lettres, I, p. 699-705).

Le 27 octobre, l'abbé Bonnetty écrivait de Paris à Lamennais : "Je viens de recevoir, dans une lettre de notre cher d'Alzon, une lettre à votre adresse. En vous la faisant passer à La Chênaie, je crois devoir vous prévenir que je l'ai reçue dans l'état où elle se trouve, c'est-à-dire portant la marque qu'elle a été décachetée. Celle dans laquelle elle était renfermée a été ouverte en même temps. Je me perds en conjectures pour savoir à qui attribuer cette violation du secret de la poste, et je veux en prévenir Emmanuel, afin qu'il se conduise en conséquence. Peut-être est-ce lui-même qui aura eu à ajouter quelque chose..." (ROUSSEL, Mois littéraire et pittoresque, t. VII, p. 732; V., Lettres, I, p. 705, note).

Cet extrait donne l'assurance que l'abbé d'Alzon a écrit une lettre à Lamennais, absente du dossier du Vatican, et dont nous n'avons que le brouillon daté de Rome le 4 octobre.

L'abbé d'Alzon s'explique d'ailleurs lui-même des circonstances et des intentions de sa lettre dans sa correspondance avec son ami Alexis de Combeguille. Le 22 septembre, il avait reçu de celui-ci cet avertissement : "Je dois vous dire que, dans les lettres que j'ai vues de l'abbé, il fonde uniquement son opinion [que l'Encyclique n'est pas dogmatique] sur des documents venus de Rome et insérés dans une lettre écrite par qui vous savez bien. Je vous dis ceci, afin que vous sachiez clairement jusqu'où s'étend la responsabilité de l'auteur de cette lettre" (Orig.ms. ACR, EB 144; V., Lettres, I, p. 716, note).

Le 29 octobre, l'abbé d'Alzon répond à son ami Alexis de Combeguille : "Il y a une chose que je dois vous avouer, c'est que je ne comprends pas que l'abbé de la M[ennais] prétend tirer des renseignements qu'il a reçus de Rome des preuves contre la non-infaillibilité de la dernière encyclique. Pour moi, je sais bien que jamais je ne lui ai rien écrit qui pût le faire hésiter. Je lui ai parlé, il est vrai une fois des doutes de quelques théologiens, mais je croyais lui avoir bien expliqué que ses amis se soumettaient. Pour plus de précautions, aussitôt que j'ai reçu votre lettre, je lui ai écrit pour lui faire bien comprendre ce que j'avais pu ne pas lui dire assez clairement, et, en même temps, j'ai joint des extraits de lettres que j'avais reçues de plusieurs points de la France, et dans lesquelles on témoignait généralement un grand désir de le voir se soumettre. Je vous

remercie de m'avoir prévenu de l'usage qu'il faisait de mes lettres; du Lac m'avait également écrit à cet égard. Quant au silence qu'il garde, le P. V[entura] persiste à croire que c'est ce qu'il y a de mieux à faire; le c[ardinal] M[icara] n'est pas de cet avis. Je me trouve fort heureux de n'être pas obligé de faire part au public de ma conduite, et de ce que mon humble et entière soumission peut sans inconvénient rester ignorée. Toutefois, je ne puis vous cacher que, si j'étais à la place de M. de la M[ennais], je serais bien embarrassé, alors même que je me soumettrais sans réserve à l'encyclique." (Orig.ms., brouillon, ACR, AB 90; V., Lettres, I, p. 716-717).

Voici donc le brouillon daté du 4 octobre 1834 d'une lettre à Lamennais, qui n'en recouvre pas nécessairement la littéralité :

Monsieur l'abbé,

J'ai trouvé ici, à mon retour d'une excursion que je suis allé faire du côté d'Ancône, Ravenne et Bologne, deux lettres de vous, l'une du 10 août et l'autre du 3 septembre. J'ai reçu également un certain nombre de lettres de différents points du Midi de la France, dans lesquelles on me parle de vous. Je crois qu'il vous sera agréable de connaître comment vous êtes jugé dans ce pays-là.

La première est d'un directeur du Séminaire de Montpellier, qui jusqu'à aujourd'hui avait défendu chaudement votre système philosophique et vos opinions politiques(56). Il me parle de l'encyclique et de votre position : "Que fera-t-il ? S'en tirera-t-il par une entière soumission ? Du reste, il ne fera pas secte. Béziers est la ville du diocèse où il comptait le plus d'amis : tous n'ont qu'une voix pour le condamner, tous sont parfaitement soumis à l'encyclique." Plus bas, il m'apprend qu'il a été passer quinze jours dans le diocèse de Paniers : "J'ai vu, dit-il, des prêtres dans le diocèse de Pamiers, autrefois partisans de l'abbé de l[a Mennais] ; ils pensent comme vous et tout le monde est soumis sans réserve."

La seconde est d'un prêtre qui fit avec moi le voyage de Rome, mais qui, au bout de quelque temps, fut obligé de retourner en France(57). C'est toujours de vous qu'il me parle : "Quand fera-t-il finir l'anxiété de ses amis ? Aujourd'hui il est seul, tout seul. Cette solitude et l'abandon de ceux qui vivaient naguère de sa vie n'achèveront-ils pas d'exaspérer cette âme ?" Le même prêtre me parlant ensuite du mandement de M. d'Astros, dans le diocèse duquel il se trouvait quand il fut publié, s'exprime en ces termes : "Il n'en est résulté que le scandale et le mépris de tout ce qu'il faut aimer,

pour n'être pas séparé de la vigne." Plus loin, il ajoute : "Nous sommes sous l'empire de la terreur; la délation a des yeux partout, et partout gloire et honneur lui sont acquis."

La troisième lettre est d'un ex-directeur du Séminaire de Montpellier (58), qui vient d'être renvoyé en grande partie pour avoir propagé dans le Séminaire les doctrines de l'*Avenir* : - les autres raisons que l'évêque lui a données de son renvoi sont qu'il formait: des ecclésiastiques *trop religieux, trop dévoués et pas assez curés*. Comment trouvez-vous cela ? - Ce prêtre a profité des vacances dernières pour parcourir les diocèses de Marseille, Lyon, Orléans, Beauvais et Chartres : "Pendant mes voyages, me dit-il, j'ai été constamment entre les mains des adversaires de M. de l[la Mennais]. On le regarde comme entièrement perdu. Je n'ai pas eu de langue(59). Si le temps et l'argent ne m'eussent manqué, j'aurais tenté d'aller jusqu'à La Chênaie consoler, adoucir et même ramener, s'il le fallait, ce grand infortuné. Dès que je saurai si vous êtes de cet avis, je me mettrai en rapport avec cette grande âme. Je ne sais si c'est une illusion, une présomption, il me semble que je puis lui être utile." Ce prêtre s'appelle M. Vernière. Je le connais depuis cinq ans; j'ai vu peu d'âmes aussi fortes au milieu des épreuves par lesquelles ses supérieurs l'ont fait passer. Je me suis permis de l'engager à vous écrire(50). Il m'a été si utile en certaines circonstances que j'ai pensé que sa voix pourrait vous apporter quelques consolations.

Aujourd'hui même, j'ai reçu deux lettres. L'une [est] de du Lac(61), qui me reproche de vous avoir transmis des détails, d'après lesquels vous paraissiez, dit-il, ne pas regarder la décision du Saint-Père comme dogmatique. Je me serai probablement mal expliqué. Je sais que M. M[ac-Carthy] vous apprit, dans le temps, que, dans une conversation avec un Dominicain de son pays, celui-ci lui avait fait part des murmures des théologiens. Moi-même, je vous ai appris que le P. V[entura] , le P. Mazzetti, le P. Ol[ivieri], le c[ardinal] M[icara] étaient très mécontents. Une foule d'autres théologiens (une personne m'a assuré en connaître trente des plus distingués et du même avis) paraissent se plaindre des procédés du Pape, mais tous se soumettent. Il n'y a pas quatre jours encore, je vis le P. Olivieri qui vous est toujours vivement attaché; il me répétait son observation sur le blâme de votre système de philosophie. Il était persuadé que l'on avait voulu parler de vous-, mais il voyait une permission de la Providence dans l'absence de toute note qui eût rapport à vos opinions ; cependant, il ne s'en disait pas moins soumis à la décision

pontificale, quelle qu'elle fût. Ce que j'ai pu vous dire du c[ardinal] Odescalchi n'a trait qu'à votre système philosophique, et sur ce point, il y a unanimité dans les personnes que je vois.

Du Lac voudrait encore que je vous engageasse à une soumission publique. Quelque poids qu'ait pour moi l'opinion de ce jeune [homme], dans un moment surtout où il vient de faire un si beau sacrifice à Dieu, je ne puis être de son avis, au moment où je ne puis prendre sur moi, dans une question aussi difficile, de vous décider à quelque démarche que ce soit, bien que je sache combien peu de chose est mon sentiment personnel(62).

Si même je suis entré dans de pareils détails, j'ai cru le devoir à l'amitié d'un jeune homme qui montre par sa conduite combien son désir de faire le bien est grand et qui, de plus, vous est si profondément attaché. Voici un fragment de sa lettre. "Il paraît qu'à Rome vous ne vous rendez pas compte de la position de cet homme. Catholiques et incrédules, tout le monde s'accorde à le regarder comme rebelle à l'Eglise. Les impies le portent aux nues, les chrétiens gémissent et prient pour sa conversion. Une telle position n'est pas tenable : il aurait cent fois raison qu'il devrait se soumettre pour faire cesser ce scandale. Je vous le répète, son silence cause un mal infini. Que ses amis ne s'abusent pas : ils répondront devant Dieu de tout ce mal, si au lieu de l'adoucir par leurs conseils, au lieu de l'exhorter à la soumission par leurs paroles et par leurs exemples, ils cherchent à l'aigrir par des récriminations au moins inutiles. Certes, personne plus que moi n'éprouve du dégoût pour les viles intrigues et les persécutions de nos ennemis; personne ne trouve plus infâme le côté humain de tout cela; mais, comme me le dit l'abbé Gerbet, "l'essence de l'institution divine, c'est qu'au milieu des circonstances humaines qui l'entourent et l'assiègent, elle produit un résultat divin, la promulgation de la vraie doctrine". Voilà notre règle invariable.

Un autre jeune homme du diocèse d'Albi(63) m'écrit en ces termes : "C'est un fait que l'abbé est seul en France de son avis, et c'est une effrayante position pour un homme qui a si longtemps crié : *vae soli* ! L'opinion générale de tous ses disciples et de tous ceux qui s'intéressent à lui dans ce pays, comme celle de tous ses adversaires vraiment religieux, est qu'il doit se soumettre purement et simplement. On ne se dissimule nullement les rigueurs, les torts, les outrages peut-être, dont il a à se plaindre; on présume même qu'une telle soumission de sa part paraîtra à plusieurs une pure jonglerie; mais le devoir passe avant tout, et dans les circonstances actuelles, à la vue des inductions que les ennemis de l'Eglise tirent du

silence de l'abbé, il ne saurait sous aucun prétexte s'empêcher de s'expliquer. Voilà ce que je vous donne comme le résultat de discussions entre quelques jeunes gens religieux, tous pleins d'admiration et de respect pour l'abbé, dont l'autorité n'est rien, sans doute, mais qui voudraient, au prix de ce qu'ils ont de plus cher, adoucir un peu la douleur de ce noble cœur et prévenir surtout des malheurs qui ne sont que trop menaçants."

Tel est, Monsieur l'abbé, l'ensemble des opinions de ceux de vos amis que je puis connaître. Vous voyez que tous vous sont sincèrement attachés, que tous partagent la même indignation contre la manière dont on a pu agir quelquefois à votre égard; cependant, tous se soumettent et désirent ardemment que vous vous soumettiez avec eux.

Pour moi, je ne sais que penser. Voilà que toutes ou presque toutes vos idées débordent de toutes parts. Le Pape, approuvant l'admission des protestants dans l'université que M. Banes va fonder en Angleterre, fait un pas dont probablement, comme simple chrétien, il ne comprend pas toute la portée. M. Banes, avec qui j'en ai causé, y voit la reconnaissance d'un nouveau mode de défendre le catholicisme et l'aveu formel qu'il ne faut plus se contenter de le conserver, mais le resemer de nouveau. La manière dont M. O'Connell tranche dans la Constitution anglaise au nom des catholiques irlandais est bien terrible; il ne le fait que d'après des principes, conformes aux vôtres. On ne lui dit rien. On m'assure que M. de Gérando entre au Séminaire et qu'il sera diacre avant la fin de l'année(64). On verra un prêtre défendre impunément les mêmes principes que vous; seulement il emploiera pour la défense d'un parti les mêmes armes dont vous usiez pour le triomphe de la religion.

Tout ceci me paraît devoir être examiné avec calme et sans prévention, et, dès lors, il me paraît facile de voir que l'on condamne moins vos principes que l'exagération [de] ces principes; que, de plus, on poursuit en vous un homme qui a voulu heurter les partis et les coteries sans aucun ménagement. Mais, si cela est, c'est moins le sacrifice de vos opinions que le sacrifice de vous-même que l'on vous demande, et l'habileté de vos adversaires me paraît avoir atteint son but, quelque parti que vous preniez. Si vous persistez à ne pas vous soumettre, ceux qui réclament le monopole de la défense de l'Eglise triompheront, parce qu'ils vous auront écarté; si vous vous soumettez, ils triompheront encore, parce que, quoi que vous fassiez, ils vous trouveront en contradiction avec quelqu'un de vos actes ou de vos ouvrages et qu'ils jouiront du plaisir de vous avoir pris

dans leurs filets. Mais pour vous, la question ne me semble pas là. Il s'agit, ce me semble, de savoir si vous vous retirerez pour jamais dans votre tente ou si vous vous replacerez, malgré les criailleries des Thersites modernes, à la tête du camp des catholiques.

Il y a deux observations que je ne dois pas oublier. La première est qu'on donne comme très positif que le Pape a entre les mains la copie d'une lettre de vous, dans laquelle vous diriez que vous espérez être toujours chrétien, pour catholique..., des points. Le Pape a reçu en audience, il y a quatre jours, les abbés de différents couvents de la Trappe, dont il vient enfin d'approuver la réforme; il leur a dit qu'il vous regardait comme un sanglier blessé et que, sous peu, vous reparâtriez avec quelque ouvrage terrible. Ce sont ses expressions, comme on me les a rapportées.

La seconde [observation] est que j'ai eu, dans mon voyage, occasion de voir de jeunes républicains français de la couleur du National. Dans ce parti, on vous admire beaucoup, mais on ne vous croit pas sincère; on ne vous croit que le désir de faire du bruit. Cependant, on vous louera, parce que vous pouvez être un auxiliaire utile. Selon ces Messieurs, vous voulez du bruit et l'on vous en fera pour vous attirer.

Je suis tout étonné de ma franchise. Certes, si je ne comptais sur votre grande bonté pour moi, il y aurait presque de l'impertinence à vous parler ainsi.

Le peu que j'ai vu des Marches est dans un état d'effervescence incroyable. Le joug autrichien pèse horriblement. Bologne ronge ses fers. Est-ce pour longtemps ? Je ne sais; mais si la politique française était de balancer les forces autrichiennes en doublant la garnison d'Ancône, la révolution ne tarderait pas à éclater. Les minutieuses vexations de la police qui ne permettent pas aux habitants de bouger sans les plus grandes précautions de surveillance exaspèrent les esprits. Joignez à cela une disposition générale à trouver mal tout acte du pouvoir, même les dispositions les plus favorables au pays, et vous comprendrez qu'un changement est imminent dans cette partie de l'Italie.

J'ai rencontré à Florence un agent de la duchesse de Berry, qui m'a dit que le plan adopté pour défendre la cause légitimiste était la logique et la presse. Je doute que ce moyen réussisse mieux que les autres.

Pour terminer cette longue lettre par quelques nouvelles consolantes, nous nous transporterons, si vous voulez bien, en Orient, où il paraît que le catholicisme commence à renaître. J'ai vu dernièrement un chanoine de

Reims, l'abbé de Brimont, qui vient de passer dix-huit mois en Égypte, en Palestine et à... (65).

28

Extraits de la lettre de l'abbé d'Alzon à son père, [Rome .le 26 octobre 1834]. - Orig.ms. ACR, AB 92; V., *Lettres*, I, p. 709-712.

Pour la troisième fois depuis la parution de l'encyclique, l'abbé d'Alzon donne à son père l'expression de ses sentiments personnels; il ne rugit plus et se trouve extrêmement heureux de n'avoir pas à manifester publiquement son opinion sur la portée de l'encyclique, car on l'accuserait bien de manquer de soumission : or, rien de plus éloigné de sa pensée.

J'avais, mon cher petit père, terminé une lettre à maman, quand j'ai reçu la vôtre du 6 octobre : celle-là au moins n'a pas mis un mois en chemin. Je vous remercie de tout ce que vous m'y dites. Je puis vous assurer que je suis parfaitement tranquille dans ce moment et que je ne rugis plus. Je plains seulement de toute mon âme ce pauvre abbé de la M[ennais], et c'est, je vous assure, un bien grand crève-cœur pour moi que de le voir dans une position aussi pénible que celle où il se trouve.

J'ai vu ce matin encore le cardinal Micara. Celui-ci veut que M. Féli se soumette. Le P. V[entura], au contraire, persiste à penser que le silence est le meilleur parti. L'un et l'autre donnent d'excellentes raisons. Il ne s'agit pas pour M. de la M[ennais] de se soumettre. Je suis convaincu qu'il est disposé à tous les sacrifices, mais il s'agit de savoir s'il sacrifiera un ordre d'idées qu'il croit légitimes, que l'on ne peut pas condamner, mais sur lequel ses ennemis veulent qu'il garde le silence, tandis qu'ils laissent carte blanche à d'autres personnes, à M. Genoude par exemple(66). Il est vrai que M. Genoude défend un parti politique et que M. de la M[ennais] ne défend que la religion. Quoi qu'il en soit, je me trouve extrêmement heureux de n'avoir pas à manifester publiquement mon opinion, non qu'elle soit contraire en rien à l'encyclique, mais parce que ne donnant pas à l'encyclique toute l'extension que voudraient lui imposer certaines personnes, je serais accusé de manquer de soumission, quand rien n'est plus éloigné de ma pensée. J'attends beaucoup du temps, qui calmera les têtes et leur fera considérer les choses de sang-froid. [...]

J'ai eu aujourd'hui une assez longue conversation avec le P. V[entura] sur

les défauts du système de M. de la M[ennais]. Je crois qu'en y faisant les modifications que propose le P. V[entura], il est inattaquable! mais pour mon compte je me dégoûte des systèmes, et il me semble qu'on peut poser la question sans cela. Le système peut seulement servir à empêcher les ennemis de la religion de poser aucune proposition, mais la vérité se prouve sans cela.

29

Lettre de l'abbé d'Alzon à Lamennais, Orig.ms. Dossier du Vatican; photoc. ACR, 2e série, n° 9 (août 1958), p. 333-334.

Rome 26 novembre 1834. -EC 404; Pages d'Archives,

Sur le point d'entrer en retraite, pour se préparer à son ordination sacerdotale (Cf. Ch. VI, A), l'abbé d'Alzon croit devoir écrire à Lamennais, bien que depuis trois mois il n'ait reçu de ses nouvelles. Comme en chacune de ses lettres, il commence par faire le point sur les opinions qui circulent à Rome, concernant celui qu'il appelle toujours l'abbé de Lamennais, afin de l'aider dans la meilleure conduite à tenir. Puis il écrit : "J'ai besoin, je le sens, d'un secours particulier pour voir sans trouble tout le bien que l'on pourrait faire dans l'Eglise de Jésus-Christ... Ne me refusez pas un souvenir particulier dans vos prières." - Sans doute Lamennais n'aurait-il pas répondu à cette lettre, mais il faut dire qu'il n'en eut même pas connaissance, puisqu'elle fut saisie par la police de l'Etat pontifical.

Monsieur l'abbé,

Voilà près de trois mois que ni Charles ni moi n'avons reçu de vos nouvelles. Vous ne sauriez croire à quel point votre long silence nous inquiète, ne pouvant l'attribuer à aucune autre cause que l'infidélité de la poste, vous pouvez penser combien nous faisons de jugements téméraires chaque fois que le courrier arrive ici sans nous porter rien de vous. Pour moi, attendant de jour en jour de vos nouvelles, depuis un mois environ j'ai retardé de vous donner quelques détails qui pourront vous faire plaisir. Peut-être Charles vous les aura-t-il donnés déjà(67). Je crois pourtant n'avoir pas à donner une seconde édition de sa lettre. D'abord, ce que je crois pouvoir assurer c'est que les esprits s'adoucissent singulièrement à votre égard. Je m'étais permis dans ma dernière lettre de vous transcrire certains jugements sur votre manière d'agir d'après des lettres que j'avais

reçues de France. Il me paraît qu'on ne voit pas la chose du même œil. Ainsi, il n'y a pas quinze jours que le Général des Jésuites a dit à un Belge, le comte d'Outremont, qu'il était très mécontent de l'encyclique. En quel sens ? C'est ce que j'ignore(68). On peut présumer cependant d'après certaines phrases que l'on s'aperçoit que l'Encyclique (qu'elle soit un acte doctrinal comme le veut le cardinal Micara ou qu'elle ne le soit pas comme le veut V[entura]) ne définit rien, ne condamne rien positivement et n'est qu'une concession faite aux clameurs des évêques et des Cabinets d'Autriche et de Russie. Le P. Rozaven lui-même affirma hier soir à une personne de qui je le tiens, que l'on ne pouvait pas dire qu'il y eût dans tout ce que vous dites rien de positivement condamné. La seule hérésie dont il vous accuse est dans le troisième livre de *l'Imitation*, où en traduisant vous faites dire au fidèle : *la grâce me manquant, je ne puis rien faire de bien*. Comme je n'ai pas dans ce moment votre traduction sous les yeux, je ne puis citer exactement le chapitre. Mais ce que je puis conclure, c'est qu'il faut avoir une furieuse envie de trouver des hérésies pour s'accrocher à un pareil passage. Quoique je ne connaisse cette observation que par une tierce personne, je vous la transmets afin que, si vous le jugiez à propos, vous puissiez, dans une nouvelle édition calmer les scrupules de conscience du Révérend Père.

Le card[inal] M[icara], qui avait été pendant longtemps très effrayé de votre position, m'a plusieurs fois répété que vous ne deviez faire aucune offre de soumission parce qu'on exigerait, disait-il, des choses que vous auriez le droit de refuser. Selon lui, une explication indirecte serait ce qu'il y aurait de mieux, mais cette explication ne devrait venir que par accident, dans quelque nouvel ouvrage(69).

Le Père V[entura] et le Père Ol[ivieri] sont du même avis. Quant au système philosophique, ils persistent toujours à dire qu'il n'est nullement question de vous ou du moins qu'on n'avait en vue rien de ce que vous avez pu dire sur le sens commun. Le Père Olivieri croit que dans les *Paroles d'un Croyant* vous êtes tombé dans l'illusion de Platon qui voulait transporter sur la terre un état qui n'est possible que là où l'on sera affranchi des suites du péché et du désordre des passions.

Le grand-duc de Toscane, sur la réclamation du Pape, a, dit-on, condamné à un mois de prison et 100 francs d'amende un libraire qui avait publié les *Paroles d'un Croyant*. Ce libraire avait, dit-on, gagné *cent mille francs* de la vente secrète de ce livre. On en a fait une édition à Rome, on croit que

c'est avec la permission tacite du Maître du Sacré Palais.

Nous avons eu quelques changements par suite de la mort du card[inal] Zurla. Odescalchi est cardinal vicaire, les autres mutations sont de peu d'importance. Frasoni est à la Propagande, Mattei chancelier, Pedicini préfet de la Congrégation des Evêques et Réguliers(70), Lambruschini est aux Etudes. On annonce trois cardinaux nouveaux, Della Porta, Patrizi, j'ai oublié le nom de troisième. On avait parlé du P. Olivieri mais la franchise avec laquelle il s'exprime paraît lui avoir fait tort.

Je vais passer tout le temps de l'Avent en retraite. Je me propose de prendre les Ordres sacrés pendant ce temps-là. Je n'ignore pas tout ce qui m'attend une fois que je serai prêtre. Je sais que je sacrifie presque une liberté assez nécessaire aujourd'hui. J'ai réfléchi longtemps si je n'en aurais pas plus de facilité pour faire le bien dont je suis capable en restant dans le monde comme simple catholique. Il me semble que Dieu me veut ailleurs et que c'est comme prêtre que je dois travailler. Une fois que j'ai cru voir clair dans mon avenir, je n'ai pas cru devoir retarder plus longtemps le bonheur de célébrer les Saints Mystères. J'ai besoin, je le sens, d'un secours particulier pour voir sans trouble tout le bien que l'on pourrait faire dans l'Eglise de Jésus-Christ, et tout le mal qu'on y fait. Mes idées, qui, sur une foule de choses se sont modifiées et perfectionnées, je pense, par mon séjour à Rome, ont besoin pour ne pas m'entraîner dans certains excès de désespoir ou de confiance trop présomptueuse d'être fortifiées par les grâces attachées au sacerdoce, il me semble que je jugerai mieux le monde et tout ce qui m'y paraît inexplicable quand je le considérerai du haut de l'autel. J'espère, Monsieur l'abbé, que pendant ces jours si importants pour moi vous ne me refuserez pas un souvenir particulier dans vos prières.

Après Noël, d'après le conseil du P. Ventura et du card[inal] Mi[cara], je m'occuperai d'étudier un peu de droit canon. L'un et l'autre pensent que l'ignorance dans laquelle on est aujourd'hui en France sur de pareilles matières est cause d'une infinité d'abus.

Je vous supplie de ne pas nous laisser plus longtemps sans vos lettres, nous avons un besoin extrême de vos nouvelles. Des lettres que j'ai reçues du Midi de la France m'ont fait une vive peine à cause de la persuasion générale où l'on y est que vos principes sont condamnés. Une chose non moins affligeante, c'est l'insouciance avec laquelle on y traite les affaires de la religion. Il paraît que l'apathie du clergé que vous aviez un moment

secouée étend de nouveau une croûte épaisse sur les intelligences et que les évêques ne font rien pour en prévenir les déplorables résultats. Je vous transmets ces détails que je tiens de bonne source et que je crois exacts, au moins pour le Languedoc et la Provence.

Adieu, Monsieur l'abbé, je me recommande encore une fois à vos prières et suis à jamais tout à vous.

Emmanuel d'Alzon.

30

Formule d'adhésion aux encycliques "Mirari vos" et "Singulari nos", demandée à l'abbé d'Alzon et signée par lui le 12 décembre 1834

C'est par une lettre de l'abbé d'Alzon à son père, datée de Rome le 26 décembre 1834 (Cf. Ch. VI 5) que nous connaissons les circonstances dans lesquelles cette formule d'adhésion aux encycliques de Grégoire XVI fut demandée à l'abbé d'Alzon "l'avant-veille de son ordination au sous-diaconat", et signée par lui sur-le-champ le 12 décembre 1834, en présence du cardinal Odescalchi, agissant au nom du Pape, auprès de l'ordinand.

L'abbé d'Alzon pensa à "une dénonciation faite à son égard à propos de ses opinions"; la saisie de la lettre qu'il écrivit à Lamennais le 26 novembre 1834 n'est sûrement pas étrangère à l'acte d'adhésion qui lui est demandé.

Nous avons trois copies de cette formule. - La première est transcrite par l'abbé d'Alzon sur une feuille détachée, sans date et sans signature, avec post-scriptum de présentation dans la lettre à sa sœur Augustine du 17 janvier 1835. - La seconde comporte, de la main de l'abbé d'Alzon, la date du 12 décembre 1834 et cette mention : cette copie m'a été remise par le cardinal Odescalchi le 19 janvier 1835. - La troisième se trouve dans le Dossier du Vatican avec une date ouverte, d'une autre main : "Datum Romae 2... decembris 1834", et la signature de l'abbé d'Alzon sans modification de la date ouverte (Pour les deux premières copies, Orig.ms. ACR, AB 112; V., Lettres, I, p. 774-775. - La troisième est celle du Dossier du Vatican., photoc. ACR, EC 405).

Nous reproduisons la copie du Dossier du Vatican, avec mention d'une datation ouverte mais en sachant que la formule a été signée le 12

décembre 1834. La datation ouverte commençant par un 2 peut laisser supposer, avec le délai offert par le cardinal Odescalchi, que l'adhésion de l'abbé d'Alzon était attendue plutôt pour son ordination sacerdotale.

Ego infra scriptus, sacros ordines recepturus profiteor me litteras encyclicas Sanctissimi Domini nostri Gregorii Papae XVI datas die 15 Augusti anni 1832 et 25 Junii 1834 suscipere cum debita intellectus et voluntatis submissione, promittens me doctrinam in illis expositam unice probaturum et secuturum, doctrinasque et opiniones in eisdem reprobatae sincere et ex animo reprobaturum, sine ulla distinctione vel restrictione; itemque novum systema philosophicum de quo mentio est in secunda encyclica tamquam fallax et improbandum rejecturum esse, sicut quamcumque aliam novitatem doctrinae in encyclicis contentae contrariam. Promitto insuper me nunquam consensurum aut participaturum consiliis eorum qui dictarum encyclicarum auctoritatem elevare conantur, quocumque praetextu, aut eas ad proprium ipsorum sensum detorquere, nec quidquam facturum, scripturum aut dicturum quo talia consilia probare videar.

Datum Romae 2... Decembris 1834. ,

Emmanuel d'Alzon.

31

Extrait de la lettre de l'abbé d'Alzon à sa sœur Augustine, Rome 17 janvier 1835. - Orig.ms. ACR, AB 112; V., Lettres, I, p. 770-775.

Cette lettre, comme nous l'avons dit (Ch. VI, 9), comporte trois parties. La première où il analyse les répercussions des derniers épisodes de la crise mennaisienne à Rome; la seconde, que nous avons citée et où l'abbé d'Alzon parle de la translation de quelques corps de saints trouvés dans les catacombes; la troisième où il donne copie de sa déclaration d'adhésion aux encycliques pontificales, déclaration précédée d'un post-scriptum d'introduction. Nous citons à présent la première partie et le post-scriptum de cette lettre :

Tout ce que tu m'apprends me vexe moins que tu pourrais le penser. La lettre que j'ai écrite est le résumé de ce que je savais de plus positif sur l'affaire(71). J'avais fait part de ce résumé à un prêtre, qui le communiqua au P. Rozaven, lequel Père trouva qu'il n'y avait rien à dire. En effet, je ne dis pas que l'abbé soit exempt de tout reproche; je dis que M. de la

Mennais [n'est] pas condamné d'une manière positive, et ceux qui diront le contraire sont des gens qui n'entendent pas un mot aux procédures romaines. Demande un peu, aux gens qui viennent se scandaliser, si des propositions ont été extraites, si on a formulé ces propositions.

Les ennemis mêmes de M. de la M[ennais] ne s'entendent pas sur le sens de la condamnation. L'abbé de Montpellier prétend que le blâme atteint le système philosophique sur le sens commun. Le cardinal Odescalchi, qui n'est pas suspect non plus, prétend que ce blâme porte sur l'union exagérée de la religion avec la liberté. Qui croire ? Faut-il attendre une nouvelle encyclique ? L'abbé de Montpellier me disait qu'il savait de source certaine que son opinion était celle du Pape. Le cardinal Odescalchi me donna la sienne comme étant du Pape également. J'ai pris le parti du P. Olivieri. J'ai tâché de me soumettre avec la simplicité d'un enfant; j'ai ensuite essayé de prendre les paroles de l'encyclique dans le sens qui me paraissait le plus naturel. J'ai bien vu qu'elles blâmaient quelque chose, mais que ce quelque chose n'était pas grand'chose.

Tu peux, si tu le veux, faire part de ces observations à M. Petit(72), à qui tu présenteras mes humbles respects par la même occasion. Les *Paroles d'un Croyant* sont sévèrement condamnées, parce que le Pape a voulu les prendre dans leur sens naturel, et en ce sens elles ont des propositions très blâmables. Que le Pape ait bien fait de ne pas rechercher l'intention de l'auteur, ce n'est pas moi qui dirai le contraire; mais il faut avoir bien peu de tact pour croire que l'abbé de la M[ennais] n'avait [pas] une autre pensée, pensée que certaines personnes peuvent ne pas aimer, mais qu'on ne pourra jamais condamner.

A la suite de certaines vexations de religieux, le P. Olivieri a donné sa démission de général des Dominicains : il s'est retiré au Saint-Office, où j'ai bien peur qu'on ne l'enterre avant peu. Il a une maladie d'entrailles qui pardonne bien rarement. Les souffrances morales qu'il a éprouvées n'ont pas peu contribué à donner à son mal une nouvelle force. J'allai le voir l'autre jour; je n'ai rien vu de plus admirable. La douleur faisait rouler les larmes sur ses grosses joues; il continua à me parler avec le même calme. "Toutes ces vexations, me dit-il, font du bien à l'esprit; on apprend à ne s'attacher qu'à Dieu et à compter les hommes pour rien. Après tout, me dit-il encore, il en coûte quelque chose d'avoir été l'ami de M. de la M[ennais] ; mais la Providence est là qui ne permettra pas que l'Eglise soit renversée et qui lui rendra la liberté dont elle a besoin."

Le cardinal M[icara] est malade : il a des douleurs spasmodiques très fortes. [...]

Je joins ici la copie de la déclaration qu'on m'a demandée. Tu me feras plaisir de la communiquer à Bonnetty, à M. du Lac, à M. Petit, si cela peut faire cesser le scandale que ma lettre lui cause. Je te prie de lui faire observer que je n'entends pas rétracter un mot ni de ma déclaration ni de ma lettre, parce qu'elles s'accordent toutes deux parfaitement(73).

32

Lettres échangées entre du Lac et l'abbé d'Alzon, 1er et 17 mars 1835

a)

De Melchior du Lac, à l'abbé d'Alzon, Paris 1er mars 1835. - Cop. ms. Dossier du Vatican; photoc. ACR, EC 407; Pages d'Archives, 2e série, n° 9 (août 1958) p. 336.

La formule d'adhésion aux encycliques signée par l'abbé d'Alzon était parvenue, nous ignorons comment, à la connaissance d'un ami romain d'Emmanuel, l'abbé de Montpellier, qui l'avait fait passer au Journal historique et littéraire de Liège, et celui-ci l'inséra en février 1835, p. 533, ss; 551, ss. - L'Ami de la religion, hostile à Lamennais et à son école, s'était empressé de reproduire la nouvelle, ainsi que la formule latine avec une traduction française et un commentaire à l'adresse des amis de l'abbé Féli; le tout parut dans son numéro des 2 et 3 février 1835, p. 554, ss.

L'abbé d'Alzon, à Rome eut connaissance de ces faits, puisqu'il recopia de sa main le commentaire de l'Ami (Orig.ms. ACR, AB 112). Le P. Ventura crut devoir écrire une lettre de protestation qu'il remit à l'abbé d'Alzon pour insertion dans l'Univers. - Du Lac croit bon de faire remarquer que l'Univers ne peut la publier telle quelle et ce par égard pour son ami qui ignore peut-être le cheminement de Lamennais vers une apostasie définitive.

Je me hâte, mon cher Emmanuel, de vous écrire deux mots, je vous écrirai plus longuement bientôt. Je viens de recevoir votre lettre et la lettre pour l'Ami. Je me détermine à n'en pas faire usage, et cela pour mille raisons.

La première est que probablement lorsque votre lettre est partie vous ne connaissiez pas encore la nouvelle préface de l'abbé(74), dans laquelle il me semble évident qu'il se sépare très nettement de l'Eglise. Il se peut que je me trompe, mais c'est là l'effet que cela produit à tout le monde, à ceux qui jusqu'à présent lui étaient restés fidèles, comme les autres, et cela sauf quelques très rares exceptions. J'imagine que cela produira sur vous le même effet, en tout cas je vous conseille d'écrire à l'abbé pour qu'il vous dise nettement ce qui en est. Il ne peut vouloir que vous vous compromettiez pour lui sans s'expliquer franchement. Quant à moi, ma conviction intime est qu'il n'a plus la foi; je vous prie de réfléchir à cela.

La seconde raison pour laquelle je ne fais pas usage de cette lettre c'est qu'elle ne contient rien que des injures, dites fort maladroitement. Une pareille épître ne ferait que du tort à son auteur. Je connais votre amitié pour lui, et je crois lui rendre service en la gardant dans mon portefeuille. J'espère que vous comprendrez que ces réflexions n'ont rien d'épigrammatique, mais expriment très réellement ma pensée. D'ailleurs, le seul fait qu'allégué l'auteur, c'est que depuis deux ans il n'a rien écrit; ni fait écrire, rien dit, ni fait dire, sur ces matières et... ne s'adresse nullement à l'*Ami*, mais à toutes les personnes du nombre desquelles je suis, qui ont fait dire, etc. J'attends donc une lettre de vous avant de parler de cette lettre. Si l'auteur insiste, faites-lui comprendre qu'il doit en tout cas la refaire, être sobre d'injures ou du moins les écrire dans un meilleur ton. Je ferai pour vous obliger tout ce qu'il vous plaira, et si vous l'exigez je tâcherai de faire insérer la lettre telle quelle dans un journal, mais l'*Univers* (à qui je n'ai rien dit encore) ne l'insérerait pas, assurément.

Adieu, mon ami, je vous aime d'un amour immense comme vous m'aimez. Je vous conjure de prendre garde au chemin que vous prenez, encore un coup cet homme n'a plus la foi. Je vous dis cela avec désespoir, car mon cœur est toujours plein d'amour pour lui. Quoique immensément occupé, je tâcherai de vous répondre.

Melchior.

b)

De l'abbé d'Alzon à du Lac, Rome 17 mars 1835. - Cop.ms. Dossier du Vatican; photoc. ACR, EC 409; Pages d'Archives, 2e série, n° 9 (août 1958), p. 339.

L'abbé d'Alzon remercie du Lac de n'avoir pas publié la lettre du P. Ventura, d'autant plus qu'il s'est rendu compte qu'on voulait le compromettre. Il se dit fort affligé de ce qu'il apprend de l'abbé de Lamennais et il s'interroge : "Nous avons perdu notre centre, comment en créer un autre? ..."

Je vous remercie mille fois de la détermination que vous avez prise de vous-même, relativement à la lettre de l'Ami. Je ne saurais vous dire combien je craignais de la voir paraître depuis que je me suis aperçu qu'il y avait un plan arrêté, dans lequel on me faisait jouer le rôle de machine, parce qu'on savait bien que je n'aurais pas voulu y participer, si l'on me l'avait fait connaître tout entier. Je ne puis me persuader que les armes que nous devons employer, nous, catholiques avant tout, nous, ennemis de coteries, doivent être les mêmes que celles qu'emploient les coteries que nous voulons combattre. Je ne sais rien de positif sur les intentions de l'auteur de la lettre; lorsque j'allais le voir hier, il y avait du monde et je ne pus lui parler en particulier, mais j'espère qu'il renoncera à son dessein; quoi qu'il en soit, suspendez pour quelque temps. C'est, je crois, le meilleur parti à prendre(75).

Je ne puis vous dire à quel point je suis affligé de ce que vous me dites et de ce que plusieurs autres personnes m'ont écrit sur le compte de l'abbé; on aurait beaucoup voulu que je lui écrivisse, mais le puis-je ? Il ne m'a pas répondu à deux lettres, et, de plus, j'ai lu de lui un très petit billet à un de mes amis dans lequel il l'engageait à ne plus lui écrire, disant que la question lui paraissait désormais tranchée. Je ne sais donc pas ce qu'il faut penser d'une nouvelle lettre. Oh ! comme les hommes sont coupables les uns envers les autres. Certes, je crois que M. de la Mennais a tort, mais quand on saura tout ce que certains de ses adversaires ont fait contre lui, on verra combien petit serait le nombre de ceux qui ont le droit de lui jeter la pierre !

Ce qui me peine le plus dans cette circonstance, c'est que je vois se briser les plus belles espérances que nous avons de l'union des catholiques, car il faut nous unir, si, malgré notre petit nombre, nous voulons faire face à l'ennemi. Nous avons perdu notre centre, comment en créer un autre.

Irons-nous à la débandade chacun de son côté ? Ou bien nous entendrons-nous pour dire ce que nous voulons ? Il me semble que dans la disposition actuelle des esprits, la *Revue européenne* (76) peut prendre un rôle magnifique, celui qu'a perdu l'*Avenir*, profiter du passé et proclamer tous les progrès que peut faire l'esprit humain à l'aide du catholicisme. Puisque c'est vous qui paraissez à la tête de cette entreprise, je suis persuadé que vous aurez compris la sublime responsabilité dont vous pouvez vous charger. Je serais bien aise que vous puissiez me donner quelques moments pour me faire comprendre vos idées à cet égard.

33

Échange de lettres entre Mme d'Alzon et son fils, les 1er et 17 mars 1835

a)

De Mme d'Alzon à son fils Emmanuel, Paris le 1er mars 1835. - Cop.ms. Dossier du Vatican; phot. ACR, EC 407; Pages d'Archives, 2e série, n° 9 (août 1958), p. 336-337.

Il nous est difficile de saisir toutes les allusions sous-jacentes à ce texte dont la copie n'est pas sûre. Mme d'Alzon ne doute pas de la franchise d'Emmanuel quant à sa soumission; elle le soupçonnerait seulement d'inconséquence : le texte de son adhésion est formel; la lettre à du Lac, dont l'essentiel se trouve dans la lettre à sa sœur, du 17 janvier, maintient les distinctions des "savants" de Rome, ses amis. Aussi n'a-t-elle parlé à qui que ce soit de sa soumission, pour ne lui causer aucun tort, puisque Lamennais est désormais abandonné de tous. Certes, Emmanuel pourrait avoir des raisons pour s'en prendre aux Jésuites; mais, en parler, est-ce la bonne manière d'être libre pour son ministère et d'avoir la paix dans la célébration de l'Eucharistie ?

Il paraît, d'après ce que tu as écrit hier à ta sœur, mon cher enfant, que tu aurais désiré que j'eusse rendue publique l'adhésion que tu as signée aux Encycliques(77) ; je t'avoue que la raison qui m'a empêchée de parler à qui que ce soit, c'est que j'y voyais une *trop grande inconséquence de ta part*, et que rapprochant *ta lettre à M. du Lac*(78) dont on avait trop parlé, [je] n'aurais rien moins que fait dire ce que l'on ne cesse de regretter, c'est que vous n'êtes point de bonne foi. Si moi, si ton père, si ta sœur qui connaissons si parfaitement la franchise de ton caractère, ne pouvons(79)

pas juger autrement que par le mot *inconséquent* ta manière d'agir, et de penser d'après l'estime reçue [sic]. Que veux-tu que disent ceux qui te jugent en bloc(80), je veux dire faisant part [sic] d'un certain nombre de partisans de M. de Lammennais [sic] ? Cependant M. de Montalem[bert] que j'ai vu avant-hier, prétend que M. de Lamm[ennais] est entièrement abandonné de tous ceux qui lui étaient unis, qu'il va si loin que l'on ne peut plus le suivre. D'autres, toujours de ses anciens partisans, cherchent à savoir s'il est de bonne foi et commencent à le [sic] douter. Il est sans doute affligeant de voir un homme ayant de si grands moyens en faire aujourd'hui un si triste usage, mais j'avoue que je désire qu'il en fasse plus encore afin qu'il n'y ait plus de doutes, et que l'autorité s'explique positivement et de manière à ce que [ceux que] tu appelles les gens savants puissent comprendre un langage qui ne me paraît obscur que pour eux... [sic], M. de Montal[embert] m'a un peu tranquilisé en m'assurant que l'abbé de Lammen[nais] ne disait plus la messe. L'évêque de P[aris] ne l'a cependant [pas] interdit.

Je reviens à toi. Si tu eusses désiré que ton adhésion à l'Encyclique fût connue, pourquoi ne m'en avais-tu pas dit un mot, de ce désir? Rien ne me l'a fait supposer; tu as assurément toute raison d'être fâché de la démarche de l'abbé de Montpellier, et si j'eusse été après [sic] de toi, je n'aurais pas manqué de te conseiller(81) de t'en expliquer avec lui, et même avec le cardinal Odescalchi. Il ne peut y avoir qu'une seule chose qui atténue ton manque d'égard, c'est si cette adhésion avait été signée par d'autres avant toi ou après toi, avant la publication, ce que l'on serait porté à croire d'après les journaux qui l'ont reportée. Mais je te le répète, si toi seul a signé cette adhésion, parles-en au cardinal Odescalchi, plains-toi franchement, et ne laisse pas dans tous les cas ignorer à M. de Montpellier que tu as senti son procédé; c'est une méthode que j'ai souvent employée avec succès dans le courant de ma vie pour sortir de mon cœur un sentiment qui trouble la paix de l'âme malgré soi, lorsque l'on a été blessé; si tu ne lui en parles pas, tu lui en seras plus mauvais [sic]. Sans doute, il faut toujours ménager ses expressions, mais ne jamais laisser croire que l'on n'est pas capable d'apprécier le bon comme le mauvais procédé. Ainsi, ne manque pas de suivre, ou du moins de peser mon conseil(82).

Si les Jésuites n'ont d'autres torts que de vouloir mettre en évidence le tort de M. de Lamm[ennais] qui prétend à la révolte, je serais très bien disposée à partager leurs opinions. Mais il serait bien affreux qu'ils voulussent l'emporter sur tout et avoir même la direction des consciences

à tout prix. Que veux-tu dire par proscription ? Que peuvent-ils te faire aujourd'hui, de quel part(83) peuvent-ils t'écarter ? Quelle inhibition peut t'en [sic] ... si c'est avec le temps d'être utile dans les fonctions de ton ministère, il me semble que tu n'as rien à faire que de mettre au jour simplement tous les mauvais tours(84) que l'on pensa te jouer; il me semble d'ailleurs aussi que ta conduite finira par remplir de confusion ceux qui auraient le désir de te nuire. Si tu as le désir de rendre public quelques particularités de ces différents événements, explique-toi clairement. Je te conjure d'éloigner de toi tout esprit d'aigreur, tu en serais troublé et cette paix qui te fait trouver tant de douceurs dans le Saint Sacrifice de la Messe disparaîtrait bientôt.

Mon cher enfant, que je désire te revoir, quand aurai-je ce bonheur ? Il me semble que l'époque que tu as fixée ne viendra jamais.

b)

Lettre de l'abbé d'Alzon à sa mère, Rome 17 mars 1835. - Cop.ms. Dossier du Vatican; photoc. ACR, EC 409; Pages d'Archives, 2e série, n° 9 (août 1958), p. 339-340.

L'abbé d'Alzon répondant à sa mère commence par déplorer l'attitude de l'abbé de Lamennais : il n'a pas voulu séparer l'Eglise de la coterie qui le poursuivait, et pour se venger de ses adversaires il a frappé l'Eglise. Puis l'abbé d'Alzon s'explique sur l'inconséquence que sa mère lui avait reprochée : quand on l'accuse de n'être pas soumis, on va contre sa volonté et contre sa déclaration. Certes, l'encyclique est formelle quant au fond, mais peut servir d'une arme de parti. -Quoi qu'il en soit de Lamennais, l'abbé d'Alzon est bien décidé à ne pas s'écarter de la ligne qu'il s'est tracée : ne plus s'occuper de politique, mais s'occuper de religion et pas d'autre chose.

J'ai reçu hier votre lettre du 1er mars. Je ne puis vous dire la peine qu'elle m'a faite à cause des détails que vous m'y donnez sur M. de Lam[ennais]. Quoi qu'il en soit de lui, je suis, pour mon compte, bien décidé à ne pas m'écarter de la ligne que je me suis tracée et dans laquelle je m'affermis tous les jours. Je ne veux plus m'occuper de politique, ce n'est pas là mon affaire. Je m'occupe de religion et pas d'autre chose. Le mal que va faire M. de Lam[ennais] est incalculable si Dieu ne l'arrête pas sur le penchant du précipice. La partie politique de sa préface, la seule que j'ai pu lire dans la *Revue des Deux-Mondes*, me paraît bien amère contre Rome. Il paraît que

la partie philosophique est encore plus désolante : cet homme n'a pas voulu, voir quel avantage il aurait tiré de la persécution que lui faisait subir une coterie s'il avait voulu garder le silence; il n'a pas voulu séparer l'Eglise de cette coterie, et, pour se venger de ses adversaires, il a frappé l'Eglise. Il ne s'est pas aperçu qu'il leur assurait par là le plus beau triomphe qu'ils pussent désirer, le triomphe de satan dans l'enfer quand il a conduit une âme à nier Dieu.

Pour en revenir à ce qui me concerne personnellement, je dois vous prévenir qu'il me semble qu'il nous faudrait de longues explications avant de nous entendre; que j'espère, quand nous nous verrons, que la simple exposition des faits tels qu'ils se sont passés sous mes yeux, vous expliquera pourquoi j'ai pris le parti auquel je me suis arrêté.

Seulement, je vous prierais de faire quelques réflexions.. La première, que je ne nie pas que je doive me soumettre aux Encycliques; je l'ai promis, et quand je ne l'aurais pas promis, je serais prêt à le promettre encore. Quand donc on m'assure de n'être pas soumis, on va directement contre ma déclaration. En second lieu, tout le monde, ici, vous dira que les paroles dont on s'est servi sont vagues, et l'acte est à dessous, parce que l'on ne voulait pas décider la question. Or, si l'on ne veut pas juger la question quant au fond, chacun est libre de chercher au fond de sa conscience ce qu'il croit désapprouver sans s'embarrasser de ce que peuvent dire certaines gens qui voudraient se servir des paroles du Souverain Pontife comme d'une arme de parti. Dès lors, chacun prend dans l'Encyclique ce qu'il croit y voir : l'un y voit une chose, moi, j'y en vois une autre. On ne sait(85) rien, au fond, de la question qui reste toujours à décider, et que je crois que l'on ne décidera jamais, parce que trop d'intérêts seraient compromis. Je crois même, en cherchant à m'expliquer la conduite de M. de Lamm[ennais] , que cet homme a voulu qu'on le laisse tranquille, et que c'est pour cela qu'il a publié cette préface. Je crois qu'il a réussi, mais d'une manière bien malheureuse. Depuis longtemps, il a déclaré qu'il ne s'occuperait plus de religion, et, en effet, si je ne me trompe, il ne s'occupe guère que de politique et de philosophie.

Je vous prie, puisque vous voyez Montalembert, de le faire causer sur ses projets et sur la manière dont il pense que M. Gerbet entend les choses. Il me semble que parce que M. de Lamm[ennais] se retire, ce n'est pas une raison pour les autres de s'arrêter, et de croiser les bras; sans doute, c'est une perte immense, mais par cela même il faut faire tous les efforts pour la

faire paraître la moins forte que l'on pourra.

34

Échange de lettres entre M, d'Alzon et son fils, les 5 et 28 mars 1835

a)

De M. d'Alzon à son fils, Paris le 5 mars 1835. - Cop.ms. Dossier du Vatican; photoc. ACR, EC 407; Pages d'Archives, 2e série, n° 9 (août 1958), p. 337.

M. d'Alzon informe son fils Emmanuel que rien n'a été publié de son courrier romain, et il en est reconnaissant pour du Lac. Il se dit affligé de l'état de suspicion dans lequel Emmanuel se trouve, et il compte sur sa prudence pour éviter, contre les Jésuites, d'inutiles récriminations, dont la source est avant tout ses relations romaines.

Comme il y a longtemps que je ne t'ai écrit, mon cher enfant, c'est moi qui viens répondre à ta lettre du 25 février, que ta mère a reçue avant-hier(86). Je suis allé voir M. du Lac, tu peux être tranquille, il n'a publié ni ton post-scriptum, ni même ta lettre, il n'a pas non plus jugé à propos de publier celle du P. Ventura. Il m'a dit au reste qu'il t'avait écrit la raison qui l'avait déterminé à ne pas publier la tienne(87). J'ose encore espérer qu'il se trompe dans le jugement qu'il porte du dernier opuscule de M. de Lamennais, mais je n'approuve pas moins le silence qu'il a cru devoir garder tant sur ta lettre que sur le post-scriptum : je trouve, comme lui, qu'il vaut mieux ne pas se jeter dans une polémique qu'on n'est pas en position favorable de soutenir, et laisser au temps de faire tomber tout cela; autrement, ce serait à n'en pas finir, et s'exposer à vivre dans des tracasseries perpétuelles. Cela n'empêche pas que je ne sois affligé, comme toi, de l'état de suspicion dans lequel on t'a mis; mais prends garde, mon cher enfant, de ne pas y donner lieu par tes liaisons avec des personnes connues pour s'expliquer un peu trop librement sur le compte d'un Ordre avec lequel il est prudent de ne pas se compromettre, par la part que tu peux prendre quelquefois à leurs récriminations en y mêlant les tiennes, par une manière de t'exprimer qui semble n'être pas d'accord avec la déclaration que tu as souscrite.

b)

Lettre de l'abbé d'Alzon à son père, Rome le 28 mars 1835. - Orig. ms. ACR, AB 121; V., *Lettres*, I, p. 797-800.

Emmanuel répond à son père et fait le point à partir du dernier volume paru de Lamennais; alors que celui-ci est persuadé qu'aujourd'hui on ne doit plus parler de religion, et qu'il faut tout amener sur le terrain de la politique, la preuve en étant les progrès évidents du libéralisme politique en Europe, lui-même au contraire pense que le catholicisme a gardé toutes ses chances et qu'il est à même d'affronter tous les problèmes philosophiques et sociaux qui agitent l'esprit humain. Il s'autorise pour dire cela d'une conversation avec le cardinal Micara. Le texte cité sera celui du P. S. VAILHE, publié d'après l'original, et non la copie ms. du Dossier du Vatican.

Ce que vous a dit M. du Lac sur le dernier opuscule de M. de la M[ennais] (88) a, j'en ai bien peur, quelque fondement; mais je vous assure que, tout en partageant encore sur une foule de points les idées de M. de la M[ennais], je m'en sépare positivement pour la politique; non pas que je pense qu'il ait tort en annonçant que la politique de l'Europe tourne à la république - ceci est un fait, et l'on peut discuter sur des faits; on n'était pas mahométan pour annoncer au VI^e [sic] siècle que l'islamisme envahissait l'Asie et l'Afrique. Mais ce sur quoi je lui suis essentiellement opposé, c'est dans son point de départ. Il est persuadé qu'aujourd'hui on ne peut, on ne doit plus parler de religion, qu'il faut tout amener sur le terrain de la politique; et moi, au contraire, je crois et je suis convaincu qu'il faut tout amener sur le terrain de la religion, en ôtant aux questions du jour tout ce qu'elles ont d'irritant, de personnel.

Je parle dans ce moment comme prêtre, et non comme simple Français. Il y a, dans cette défiance des forces de l'Eglise, quelque chose d'injurieux à la vérité et à l'essence même du catholicisme qui paraît ne pouvoir plus se défendre par ses propres forces. Or, une pareille supposition ne peut pas être faite par un prêtre de Jésus-Christ. Je considère donc qu'aujourd'hui il faut montrer la religion en tenant à la main la clé de tous les problèmes philosophiques et sociaux qui agitent l'esprit humain.

Le cardinal M[icara] me faisait aujourd'hui même une observation magnifique.

Voyez, me disait-il, si jamais la religion, tout en réformant le monde, a attaqué de front les obstacles irritants. Lorsque les apôtres se répandirent sur la terre, jamais par une permission de Dieu on n'avait vu sur le trône plus de monstres et plus de tyrans. Or, jamais l'Eglise ne parla contre les abus du pouvoir. Saint Paul disait : *Quid mihi de his qui foris sunt judicare ?* Elle ne commença à crier contre les empereurs que lorsque ceux-ci se furent faits catholiques. Sans doute, saint Paul parla contre les païens, mais jamais il ne fit entendre contre eux de paroles haineuses; au contraire, il disait : *Maledicimur et benedicimus*. Or, aujourd'hui que l'on paraît se trouver, sur une foule de rapports, dans la même relation avec le pouvoir et la société qu'à l'époque où le christianisme parut au monde, pourquoi ne pas suivre une marche tracée par les apôtres ? Pourquoi ne pas laisser la politique de côté, pour ne s'occuper [que] du salut des hommes ?

Ces réflexions qui me paraissent de la plus grande justesse, me semblent s'accorder parfaitement avec ce que vous me disiez par rapport au P. V[entura]. J'aurais beaucoup de choses à vous dire sur ce chapitre, mais non pas à vous écrire.

35

Lettre de l'abbé d'Alzon à Alphonse de Vignamont, Rome, 28 mars 1835. - Cop.ms. Dossier du Vatican; photoc. ACR, EC 410; Pages d'Archives, 2e série, n° 9 (août 1958), p. 340-341.

Alphonse de Vignamont était un jeune étudiant en droit de Toulouse en relation épistolaire avec Emmanuel d'Alzon. Après la parution des Paroles d'un Croyant et la publication de l'encyclique Singulari nos, Alphonse écrivait le 8 août 1834 à Emmanuel : "Roma locuta est, causa finita est; c'est là mon ultimatum, c'est le vôtre, c'est celui des catholiques et de la Revue européenne entre autres" (Orig.ms. ACR, EC 32).

Alors qu'il s'apprête à quitter Rome, l'abbé d'Alzon livre à son ami "la pensée la plus intime de son âme" : Il a perçu avec d'autres le vide moral et spirituel de son temps et la nécessité d'y renouveler la présentation de la foi à partir d'hommes entièrement voués à l'exposer, sans esprit de parti et sans compromission, sous toutes les formes qu'elle peut revêtir et dans des termes qui puissent être compris. Revenant dix ans plus tard, en 1845, lors de la fondation de l'Assomption, sur ce moment de lumière et

de grâce, le P. d'Alzon parlera de l' "étoile" qui lui était alors apparue.

Je ne sais, mon cher ami, si quand j'aurai le plaisir de vous revoir, vous me trouverez bien changé; pour moi, il me semble qu'il s'opère tous les jours une révolution en moi, non pas de mal en bien, tant s'en faut, mais je vois une foule de choses sur un point de vue différent.

A mesure que j'étudie la religion, je découvre, dans les profondeurs du dogme catholique, tant de richesses, une sève si forte, une vie si puissante que, d'une part, je ne puis concevoir comment le prêtre, qui veut renouveler la société, peut chercher d'autres secours que ceux qu'il trouve dans la vérité même; et, de l'autre, il me semble que le meilleur, l'unique moyen, de rendre aux intelligences les forces qu'elles ont perdues, de réparer cet épuisement moral, dont on se plaint de tout côté, est de faire briller devant elle cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, de les réchauffer aux rayons du Verbe éternel.

Aussi, à mesure que je considère le monde à ce point de vue,, je prends un dégoût de plus en plus profond pour la politique, parce que je la considère, dans ce moment, comme chose morte; je n'y vois plus la vie, je n'y vois que des convulsions, des efforts impuissants vers l'ordre, des tentatives stériles, tant que la pensée catholique ne viendra pas la pénétrer de charité, de justice, et de cet esprit de liberté chrétienne, qui, quoi qu'on dise, est aujourd'hui totalement étouffé.

Mon parti est bien pris, et je me confirme tous les jours dans ma résolution en lisant le Psaume deuxième, que je vous engage à méditer. Je suis convaincu de plus en plus que peuples et rois sont coupables; que, par conséquent, peuples et rois doivent être châtiés les uns par les autres; que ce qu'il reste à faire pour le prêtre, c'est de travailler selon ses forces à l'établissement du règne du Christ, sans se compromettre dans des vaines disputes. Son roi, à lui, c'est Jésus de Nazareth, sa tribune, le calvaire, son drapeau, la croix. Qu'on n'aille point attacher une couleur à ce drapeau. La croix sur laquelle l'Homme-Dieu fut attaché, celle qui apparut à Constantin, n'était ni rouge, ni blanche, et cependant, le monde fut sauvé par la première, et fut conquis par l'autre.

La pensée la plus intime de mon âme est que le monde a besoin d'être pénétré par une idée chrétienne, s'il ne doit tomber en dissolution, et qu'il ne peut recevoir cette idée, afin de la présenter sous toutes les formes qu'elle peut revêtir. L'on dit que le monde est impie; je crois, sans doute, que les passions le détournent du bien, mais je crois surtout qu'il est

ignorant; il faut donc l'instruire, et lui préparer une instruction dans des termes qu'il puisse comprendre.

Emmanuel d'Alzon.

36

Audience pontificale accordée à l'abbé d'Alzon, mai 1835

Les documents nous manquent pour cerner un fait dont nous sommes assurés par le P. d'Alzon, 25 ans après l'événement, en 1859 (Ch. VI, 15). - Nous allons citer les textes qui se rapprochent de l'immédiateté de l'événement, à dater au plus tard d'avant le 19 mai 1835, jour où l'abbé d'Alzon quitta Rome.

a)

De la lettre de l'abbé d'Alzon à son père, Rome, le 26 décembre 1834. - Orig.ms. ACR, AB 109; V., Lettres, I, p. 762.

[Le cardinal Odescalchi] m'a assuré que le Pape avait été très content de la promptitude de ma soumission. [•••] Je lui serai présenté un de ces jours. Je verrai bien comment il me recevra(89).

b)

De la lettre de Mme d'Alzon à son fils, 18 avril 1835- Cop.ms. Dossier du Vatican; photoc. ACR, EC 413.

J'espère que tu ne quitteras pas Rome sans avoir été présenté au Saint-Père; je ne sais pas comment tu considères la chose, mais ce serait ridicule.

c)

De la lettre de l'abbé d'Alzon à sa mère, 2 mai 1835. Cop.ms - Dossier du Vatican, photoc. ACR, EC 4M.

J'ai parlé l'autre jour au cardinal Micara, pour le prier de me faire avoir une audience du Pape. Je ne sais pas pourquoi il a voulu que j'allasse prier le cardinal vicaire de me présenter; je suis allé deux fois chez celui-ci sans le rencontrer.

d)

De la lettre de l'abbé d'Alzon à l'abbé Combalot, Florence le 28 mai 1835. -Brouillon inachevé, orig.ms. ACR, AB 132; V., Lettres, I, p. 837.

[Le Pape] me dit, dans l'audience qu'il m'accorda, qu'il y avait trois nouvelles sectes : celle du sens commun, celle du sens privé et celle qui ne reconnaissait de certitude que dans la foi catholique; que l'une était représentée par Descartes, l'autre par M. de la M[en-nais], l'autre par M. Bautain(90).

37

Lettre de l'abbé d'Alzon à un ami, Florence le 27 mai 1835. - Brouillon, orig.ms. ACR, AB 131; V., Lettres, I, p. 830-834.

Nous avons trois brouillons inachevés de la même lettre, dont les termes se recouvrent. En reprenant ce texte vers la fin de sa vie, le P. d'Alzon ajouta cette note : "Je ne puis me rappeler à qui j'adressai cette lettre, à du Lac, sans doute." - Le P. VAILHE, dans l'édition du texte le plus complet, mettant en note les autres, croit pouvoir dire qu'il s'agit plutôt de Montalembert : c'est fort vraisemblable.

Alors qu'il est en route vers son diocèse, l'abbé d'Alzon s'afflige de "la marche si étrange et si incompréhensible adoptée par celui qu'il était si fier d'appeler son maître" et se reproche même d'avoir, contre son intention, pu y contribuer par ses lettres écrites cependant avec l'avis de personnes autorisées. Aussi conjure-t-il son ami de lui donner "quelques détails sur l'état de son âme" : "Je lui suis dévoué au-delà de tout ce que je puis dire, et l'incertitude sur sa foi est une chose affreuse."

Depuis longtemps, mon cher ami, j'aurais dû répondre à votre dernière lettre et je ne sais quel mauvais prétexte m'en a jusques à présent empêché. J'aurais dû vous apprendre ma promotion aux ordres sacrés, mais comme j'ai dû à cette occasion même subir certaines vexations, j'ai préféré laisser dans le silence ce que j'avais eu à souffrir, plutôt que de troubler par quelque pensée désagréable un souvenir dont je ne veux conserver que ce qu'il a de délicieux pour moi. Vers la même époque, la marche si étrange et si incompréhensible, pour ne rien dire de plus, adoptée par celui que nous étions si fiers d'appeler notre maître, a

tellement bouleversé certaines de mes idées que, pendant quelque temps, je ne savais plus où j'en étais.

Je craignais que ce que j'avais pu lui dire dans certaines de mes lettres, au courant de l'été dernier, eût contribué à l'aigrir et à le précipiter dans cette voie, au terme de laquelle je n'aperçois pour lui aucune issue honorable, sinon une rétractation qu'il eût pu s'éviter, et qui lui sera d'autant plus pénible qu'elle froissera davantage son amour-propre. Mon intention, il est vrai, en lui écrivant, et celle des hommes dont j'avais suivi les conseils, était de l'engager à un silence absolu, du moins pendant un certain temps. Plus tard, les événements justifiant la plupart de ses prévisions auraient assoupi certaines animosités et lui auraient permis de se montrer de nouveau avec avantage. Mais quoiqu'il nous eût proposé, à Mac-[Carthy] et à moi, il n'a pu se renfermer dans le repos, et j'avoue que j'ai beau chercher une interprétation favorable à sa conduite, je ne puis la trouver.

Si pourtant il eût voulu quelque temps encore prendre patience, il eût trouvé un si grand appui dans les faits de chaque jour. J'ai eu l'occasion d'entendre les monarchistes les plus forcenés envier enfin la séparation possible et réelle de l'autel et du trône, séparation qu'il y a un an encore ils eussent foudroyé de tous leurs anathèmes. Ces aveux, et une foule d'autres, qu'on n'eût certes pas obtenus il y a quelque temps, prouvent que, dans le parti le plus opposé à M. Féli, on commence enfin à douter et que, s'il est coupable, il ne l'est sur une foule de points que pour avoir été plus vite que ses adversaires sur la route de l'avenir.

Cependant, je ne sais si je me trompe, mais il me paraît aujourd'hui s'égarer sur sa route. Si je suis bien informé, il paraît être résolu à entrer dans les voies d'un complet radicalisme, en même temps qu'il se retirerait du terrain catholique. Les journaux ont donné l'extrait d'une lettre de M. de Walter, qui est affreuse, si elle est authentique. Je n'ai pas vu qu'il l'eût fait démentir. Je vous conjure de me donner quelques détails positifs sur l'état de son âme; je lui suis dévoué au-delà de tout ce que je puis dire, et l'incertitude sur sa foi est une chose affreuse. Je lui aurais écrit, mais il n'a pas répondu à mes deux dernières lettres(91). Je présume qu'il est peut-être gêné de ma franchise, qu'il sait bien n'avoir d'autre principe que le dévouement le plus complet, tant qu'il restera dans les limites de la vérité. On m'a dit qu'à son arrivée à Paris plusieurs de ses amis avaient cru bien faire en n'allant pas le voir. Avez-vous été du nombre de ceux-là(92) ?

Lettre de Lamennais à l'abbé d'Alzon, Paris, le 20 juillet 1842. Orig.ms. ACR, DH 28; V., *Lettres, II, Appendice*, p. 433-434; LE GUILLOU, VIII, p. 145.

Ayant appris que Lamennais venait de sortir de la prison de Sainte-Pélagie et croyant sur les dires d'amis que ses idées prenaient une autre direction, l'abbé d'Alzon lui écrivit une lettre pour lui dire que son amitié était intacte et lui offrir l'hospitalité à Nîmes ou à la campagne, sur les bords de l'Hérault.

A défaut de cette lettre perdue, nous pouvons reproduire ici la lettre de Lamennais : les années pas plus que la diversité des points de vue, écrit-il, ne peuvent détruire une réelle affection; mais, ajoute-t-il assez clairement, une prise de position en conscience ne peut être ébranlée, c'est là toute sa paix.

Certainement je n'ai point oublié, mon cher Monsieur d'Alzon, les temps que vous me rappelez et je suis touché du souvenir que vous en avez conservé vous-même. Bien des années ont passé depuis, mais les années ne détruisent point l'affection réelle. J'en trouve, grâce à Dieu, autour de moi, et ce qu'on vous a dit à ce sujet n'a heureusement aucune vérité. Il n'est pas vrai, non plus, que les circonstances auxquelles vous faites allusion aient le moins du monde troublé ma paix. Jamais, au contraire, elle ne fut si grande. Vous me paraissez croire aussi, d'après mes relations avec M. Martin, que mes idées depuis quelque temps auraient pris une autre direction. C'est une erreur, où je suis trop sincère pour vous laisser, et qui ne serait pas la vôtre, si vous aviez lu les ouvrages que j'ai publiés pendant ma détention⁽⁹³⁾. M. Martin a bien voulu m'exprimer le désir de me venir voir à Sainte-Pélagie, et j'ai assurément trop de plaisir à me retrouver avec ce bon et ancien ami pour n'avoir pas consenti à le recevoir avec beaucoup de joie dans mon cabanon. La diversité des points de vue ne change rien ou du moins ne devrait, selon moi, rien changer à tout ce qui est simplement du cœur.

Vous voulez bien me proposer l'hospitalité à Nîmes ou à la campagne, sur les bords de l'Hérault, Je l'accepterais avec les mêmes sentiments que vous me l'offrez, si je pouvais à mon âge songer à un déplacement; mais je ne suis plus dans la saison des voyages et le poids de soixante hivers m'arrête où je suis. Croyez bien cependant qu'au-dessous de ces cheveux qui blanchissent il y a un cœur qui vous est et vous sera toujours très

affectueusement dévoué.

F. LAMENNAIS.

28. Des extraits de cette lettre donnés jadis par Lamennais lui-même avaient été publiés par VAILHE, *Lettres*, I, p. 582.

29. *Journal légitimiste français*.

30. Paul Delaroche, gendre d'Horace Vernet et son successeur à la direction de la villa Medicis, peintre célèbre et ami de la famille d'Alzon, devait incessamment apporter à l'abbé d'Alzon le livre de Lamennais.

31. C'est cette phrase que Lamennais a citée comme étant de l'abbé d'Alzon. Le P. Vailhé, se fiant aux dires de Lamennais, et dans l'ignorance de l'original, avait repris cette attribution en 1923. Son édition des lettres de l'abbé d'Alzon (V., *Lettres*, I, p. 598) doit donc être corrigée sur ce point.

32. Lamennais joignit à sa lettre à Montalembert du 26 juillet, la copie de cette lettre de l'abbé d'Alzon. Il l'annonçait ainsi à son disciple : "Je m'empresse, mon Charles, de t'envoyer copie d'une lettre que j'ai reçue de d'Alzon ; tu la liras avec intérêt." (LE GUILLOU, VI, p. 223).

33. D'après l'historique que le P. DUDON a donné de cette affaire (*Lamennais et le Saint-Siège*, p. 323-329), ce serait un rapport du cardinal Lambruschini, remis le 11 juin, qui aurait décidé le Pape à condamner l'ouvrage de l'abbé de Lamennais ; mais le cardinal se serait contenté d'un Bref aux évêques de France, alors que Grégoire XVI préféra signer, quelques jours après, sans que l'on sache encore qui l'avait préparée, l'encyclique *Singulari nos*.

34. Il s'agit du P. Mazzetti, "un des plus saints religieux de Rome, membre de quatre Congrégations, ce qui est une preuve d'une grande science", écrit l'abbé d'Alzon à sa sœur Augustine, le 7 juillet, en lui rapportant un de ses propos : *lo rido quando veddo tutte queste cose, perche piu ne fanno de grosse, piutosto condavanno*.

35. De fait, le Pape se contente de dire : *Quare auditis nonnullis ex venerabilibus fratribus nostris S.R.E. cardinalibus* (DUDON, *op.cit.*, p. 429).

36. Nom de Grégoire XVI, religieux Camaldule, avant de devenir pape. -

"Ceci me semble un peu fort", écrit l'abbé d'Alzon à sa sœur Augustine, le 7 juillet.

37. *Les Considérations philosophiques sur le système de M. de Lamennais*, parues le 29 mai 1834 à Paris. Lacordaire avait quitté la Chênaie depuis le 11 décembre 1832. Mis au courant de son dessein par Lacordaire, Mgr de Quélen avait déconseillé toute publication.

38. Il convient de noter qu'il y a deux parties dans l'encyclique Singulari nos : ce qui concerne le livre des Paroles d'un Croyant et la conduite de Lamennais, d'une part; ce qui concerne le nouveau système de philosophie, d'autre part. La philosophie du sens commun telle que l'entendait Lamennais, avait été étudiée à Rome, depuis au moins l'année 1831. Si jusqu'en 1834 on n'en avait rien blâmé officiellement, c'était sans doute pour ménager son auteur; si on le fit dans cette seconde encyclique, alors que le sujet ne semblait guère le comporter, c'est que tout ménagement paraissait désormais inutile et qu'on voulut ainsi donner quelque satisfaction à tous ceux, amis et ennemis, qui avaient critiqué publiquement les exagérations de son système (Note de VAILHE. Lettres. I. p. 637).

Les propositions condamnées n'étant pas détaillées, peut-être doit-on parler moins de condamnation que d'improbation, quoique les dangers d'un tel système fussent patents. Dès 1828, en présence d'Emmanuel, d'Esgrigny avait bien vu le passage indu des vérités reçues de la raison générale aux vérités reçues de la Révélation (cf. Ch. III, 3 c).

39. Un conflit dynastique, doublé d'un conflit idéologique, opposait, au Portugal, Don Pedro, s'appuyant sur les libéraux, et Don Miguel, s'appuyant sur les absolutistes. Chassé de son pays par son adversaire, Don Miguel sera effectivement reçu à Rome en 1834.

40. Galeffi, créé cardinal en 1803, était alors sous-doyen du Sacré-Collège et évêque de Porto et Sainte-Rufine. Zurla, religieux Camaldule, comme le Pape, créé cardinal en 1823, était en 1834 vicaire du diocèse de Rome. Polidori avait été fait cardinal le 23 juin 1834, l'avant-veille du jour où Grégoire XVI signa l'encyclique. - A ces quatre noms, l'abbé d'Alzon ajoutera celui du cardinal Sala, créé cardinal en 1831, alors préfet de l'Index (V., Lettres, I, p. 625).

41. L'article de Lamennais s'intitule : De l'absolutisme et de la liberté, publié le 1er août 1834 dans la Revue des Deux-Mondes. Alphonse de Vignamont, ami d'Emmanuel d'Alzon lui écrit de Toulouse le 8 août : "Ce

sont toujours les mêmes doctrines que celles du Croyant, mais avec moins d'aigreur et de véhémence, peut-être même un peu modifiées. Il établit la société sur deux bases : liberté et propriété" (Orig.ms. ACR, EC 32).

42. C'est ici que l'abbé d'Alzon cite un extrait de la lettre du 28 juin et donne des renseignements sur la publication de l'encyclique qu'il transmettra, à la lettre, à Lamennais (cf. infra 23 a).

43. Ces paroles qui surprisent quelque peu la famille d'Alzon, et avec raison, furent expliquées et en partie désavouées par Emmanuel dans sa lettre du 16 août 1834 à sa sœur Augustine : "Je ne prétends en rien dire que le Saint-Esprit ait été pressuré, pour me servir de ton expression. Dieu guide son Eglise au milieu des orages et des tempêtes; il se sert quelquefois même de ces tempêtes pour des fins voulues par lui, mais il n'en est pas moins vrai que ces tempêtes arrivent, et alors ceux qui sont placés au gouvernail doivent agir selon que le vent pousse. Cela, tu ne le contesteras pas, j'espère. [...] Cependant, de ce que le Pape est poussé par les princes, s'ensuit-il que les actes qu'il fait soient mauvais ? Pas le moins du monde. [...] Qui sait s'il ne fallait pas des empereurs de Russie et d'Autriche pour publier l'encyclique, qui donnera probablement un coup funeste à la souveraineté temporelle du Pape, mais préparera dans l'avenir des jours heureux à l'Eglise (V., Lettres, I, p. 642-650).

44. Le bref Superiori anno du 9 juin 1832 ne semble pas avoir été soumis à la censure de Gagarin, ambassadeur de Russie. Il était accompagné d'une lettre pontificale du 17 juin 1832 adressée au tsar Nicolas 1er pour qu'il assure la liberté de l'Eglise en Pologne. Le tsar maintint secrète cette lettre et rendit public le bref où il était rappelé que "la soumission au pouvoir institué par Dieu est un principe immuable et qu'on ne peut s'y soustraire qu'autant que ce pouvoir violerait les lois de l'Eglise." On comprend dès lors les protestations indignées de Lamennais, les plaintes douloureuses de Montalembert et ce passage de la lettre de l'abbé d'Alzon. Grégoire XVI lui-même déplorera d'avoir été mal informé, et par là-même d'avoir cautionné malgré lui une injustice (v. LESCOEUR, L'Eglise catholique en Pologne sous le gouvernement russe, Paris 1960; BOUDOU, Le Saint-Siège et la Russie, leurs relations diplomatiques au XIXe siècle, 1814-1847, Paris, 1922; LEFLON, La Crise révolutionnaire 1789-1846, Histoire de l'Eglise, Fliche et Martin, t. 20, Paris 1949, p. 456-457; LE GUILLOU, Lamennais, Paris 1969, p. 35-41).

45. Là encore, Emmanuel précisera sa pensée dans sa lettre à sa sœur, du

16 août, en écrivant : "Quant à ce que je disais que je préférerais pour l'Eglise le temps des martyrs aux temps actuels, je regrette précisément que les chrétiens n'aient plus la foi des martyrs. S'ils l'avaient, nous ne verrions pas la persécution des faux frères, qui est celle de l'époque actuelle et la plus honteuse de toutes" (V., Lettres, I, p. 644).

46. Dans une dépêche du 11 juillet 1834, le chargé d'affaires de l'ambassade de France envoyait au Ministre des affaires étrangères les mêmes renseignements sur cette réunion au Quirinal et sur l'intervention du cardinal Pacca (v. BOUTARD, Lamennais, sa vie et ses doctrines, Paris 1913, t. III, p. 81, note 1).

47. Cappelletti, créé cardinal dans le consistoire du 30 septembre 1831 et évêque de Rieti, était mort le 16 mai 1834; Frosini, créé cardinal le 10 mars et préfet de la Congrégation des Indulgences, était mort le 8 juillet; enfin Pallotta, créé cardinal en même temps que Frosini, mourut hors de Rome le 19 juillet, deux jours avant la lettre de l'abbé d'Alzon qui rapporte sur son compte ce qu'on disait autour de lui.

48. Citant cette phrase à son ami d'Esgrigny, le 1er octobre 1834, l'abbé d'Alzon écrit : "Otez de cette phrase ce que le sentiment particulier de l'homme a pu mettre d'exagéré, elle est affreusement vraie. Ne me croyez pas tellement découragé que je n'aie plus aucune espérance." Précédemment, dans la même lettre, l'abbé d'Alzon écrivait : "Je suis triste, cela est vrai, mais découragé, non... Vous, mon ami, vous avez moins de sujets que moi de vous affliger; vous n'êtes pas membre de ce clergé qui pourrait faire tant de bien. Vous ne serez pas prêtre un jour. Je ne suis point désenchanté, ou si je le suis sur certains points, ç'a été pour mon avantage. J'ai beaucoup souffert, à la vérité, mais j'ai trouvé Dieu où j'ai vu l'homme faiblir." (V., Lettres, I, p. 690-694).

49. Les mots vérité et vertu sont soulignés deux fois par l'auteur. Nous avons, dans ce passage, un indice que l'abbé d'Alzon dans sa lettre s'est permis de revenir sur "les exagérations du livre de Lamennais". La franchise de son amitié ne lui permet pas d'être un adulateur.

50. Annoncé pour le 1er octobre, le premier numéro de l'Univers sortit le 3 novembre 1833, fondé par l'abbé Migne, avec, pour rédacteurs principaux M. Bailly et du Lac, amis de l'abbé d'Alzon. Après un bon départ, le journal végéta, à cause d'un manque de vigueur dans l'orientation doctrinale. Cherchant à concilier les deux tendances qui se partageaient alors les catholiques, le gallicanisme et l'ultramontanisme,

L'Univers mécontenta les uns et les autres; l'abbé Migne quitte le journal en 1836 (Pierre JARRY, Emmanuel Bailly, vol. 1, p. 297-309).

51. Gamberini, né en 1760 et créé cardinal par Léon XII, le 15 décembre 1828, était alors secrétaire d'Etat pour les Affaires intérieures.

52. S'adressant à son père, le 2 octobre 1834, l'abbé d'Alzon, au reçu de cette lettre et citant ce passage, écrit : "On ne peut se dissimuler que la tête de cet homme travaille beaucoup. Je prie Dieu pour lui, je tremble et j'espère." (V., Lettres, I, p. 698).

53. La preuve nous est donnée qu'on ne peut juger sur la totalité de la lettre de l'abbé d'Alzon, du 19 août, à partir de ce passage qu'en cite Lamennais à Montalembert. Sans doute lui a-t-il écrit ce qu'il disait à sa sœur dans sa lettre du 16 août 1834 : "Plus je réfléchis aux rapports qu'il y a entre les libéraux et les barbares des premiers siècles, plus je suis frappé de la ressemblance des deux époques. Crois-tu que saint Léon aimât beaucoup Attila ? Cependant Attila était un fléau de Dieu, qui préparait les beaux jours de l'Eglise. Crois-tu que les Papes fussent bien aises que les barbares vinssent jusqu'à neuf fois brûler Rome et la piller ? Cependant les barbares purifiaient Rome des souillures de l'empire romain. Le monde est aujourd'hui couvert de souillures d'un autre genre, plus grandes peut-être en raison des bienfaits apportés par le christianisme. Dieu veut une seconde fois balayer toutes ces immondices, et il sert d'instruments adaptés à ce qu'il veut faire disparaître... quelques coupe-jarrets, que les scrupules n'embarrassent guère et qui feront la besogne sans barguigner." (V., Lettres, I, p. 644-645).

54. Le manuscrit porte 25 août.

55. Le mot infailibilité a certainement dépassé la pensée de l'abbé d'Alzon.

56. Il s'agit de l'abbé Fabre, dont nous possédons encore la lettre écrite de Béziers les 23 juillet et 12 août 1834 (Orig.ms. ACR, EA 33).

57. L'abbé Gabriel. Aucune trace de cette lettre de l'abbé Gabriel en dehors des passages cités ici.

58. L'abbé Vernières. Aucune trace de cette lettre, en dehors des passages cités ici.

59. C'est-à-dire j'ai gardé le silence.

60. Nous n'avons pas trace de cette lettre de l'abbé d'Alzon à l'abbé

Vernières en dehors de ce qui est dit ici.

61. *Nous n'avons pas trace de cette lettre de du Lac en dehors de ce qui est dit ici.*

62. *Le 19 novembre, dans une lettre postérieure adressée probablement à son ami du Lac, l'abbé d'Alzon écrira : "Plus je vois du monde capable de juger cette question, plus je m'assure que l'abbé de la M[ennais] a raison de garder le silence. Je me repens de l'avoir, dans ma dernière lettre, engagé à se soumettre. Heureusement que mes parents ont peu de poids ! Ce n'est pas que je ne pense pas qu'il ne doive être soumis de cœur, mais parce que, comme me le disait le cardinal Micara, s'il fait une soumission, on exigera plus de lui qu'on est en droit de lui demander." (Orig.ms., brouillon, AB 104; V., Lettres, I, p. 747-750). - Il résulte de cet extrait que la lettre du 4 octobre à Lamennais n'a pas été envoyée dans la littéralité du brouillon, car il n'est pas dit que l'abbé d'Alzon ait engagé Lamennais à se soumettre. - Au fond, il y a deux questions, mais la réponse à la première dépend de la réponse à la seconde : 1° faut-il ou non conseiller à Lamennais de se soumettre publiquement ? 2° y a-t-il ou non dans l'encyclique quelque chose de déclaré comme typiquement erroné ? - Dès lors on comprend les divergences d'avis sur la conduite à proposer à Lamennais et, en même temps, sans contradiction, la soumission à l'encyclique des amis de Lamennais.*

63. *Il s'agit d'Alexis de Combeville, dont nous possédons encore la lettre écrite de Castres le 22 septembre 1834 (Orig.ms. ACR, EB 144; citée en partie dans V., Lettres, I, p. 715-716, note).*

64. *de Gérando, auteur d'une Histoire de la philosophie; mais le bruit ici rapporté n'est pas fondé.*

65. *La fin manque. Cette lettre ne paraît pas avoir obtenu de réponse.*

66. *Genoude, publiciste catholique français (1792-1849), directeur de la Gazette de France, entra dans les Ordres en 1835.*

67. *Il s'agit de Charles Mac-Carthy qui avait écrit le 28 octobre à Lamennais (LE GUILLOU, VI, Appendice, p. 783-785).*

68. *On trouve mention de ce même fait dans un brouillon de lettre de l'abbé d'Alzon à son ami Alexis de Combeville, daté de Rome le 1er novembre 1834 (Orig.ms. ACR, AB 99, cité en note, V., Lettres, I, p. 725-726; voir aussi la lettre de l'abbé d'Alzon à du Lac, Rome le 19 novembre 1834 : "Je sais seulement que le P. Roothaan, leur Général, a dit, il y a*

quinze jours, qu'il était très mécontent de l'encyclique" (Cop.ms. ACR, AB 103; V., Lettres, I, p. 741-745).

69. Mac-Carthy, dans sa lettre du 28 octobre à Lamennais, écrit seulement : "C... M[icara?] pense que vous devez vous soumettre en préparant seulement une rétractation adroite : c'est bien italien cela."

70. Frasoni, né en 1775, créé cardinal le 2 octobre 1826. - Mattei, né en 1792, créé cardinal le 2 juillet 1832. - Pedicini, né en 1769, créé cardinal le 10 mars 1823.

71. Il s'agit de la lettre de l'abbé d'Alzon datée de Rome le 19 novembre 1834, et adressée à un ami qui ne peut être que du Lac, puisque celui-ci a transcrit la copie de la lettre où l'abbé d'Alzon "résumait ce qu'il savait de plus positif sur l'affaire". Sans doute que du Lac a donné connaissance de cet extrait de lettre à la famille d'Alzon.

72. Supérieur du Petit Collège Stanislas.

73. Suit le texte de la formule d'adhésion. - Quant à la lettre dont il est question dans le post-scriptum, il s'agit de la lettre du 19 novembre 1834 adressée à du Lac et dont l'essentiel a été rappelé par l'abbé d'Alzon à sa sœur Augustine dans la première partie de sa lettre.

74. Il s'agit de la préface que Lamennais mit en tête de ses troisièmes Mélanges, ou recueil d'articles, volume paru entre le 5 et le 17 février 1835.

75. L'abbé d'Alzon avait reçu de l'abbé Bonnetty des conseils de discrétion dont il le remercie le 27 février, En effet, l'abbé Bonnetty lui écrivait le 6 février : "J'ai lu avec beaucoup d'intérêt ce que vous avez écrit à vos parents, à du Lac, et à moi-même, sur cette question. Ce que je puis vous assurer, c'est qu'en France l'autorité ecclésiastique ne considère pas les choses sous le même point de vue qu'à Rome. On veut à toute force que tout ce qui a été fait pour (sic) M. de La Mennais, en politique et en philosophie, soit condamnable et absurde. On ne s'accommode en aucune manière de distinction ni de degrés dans sa condamnation : on fait de tout, et de l'homme en particulier, un seul bloc dont on fait une hécatombe, que l'on regarde comme devant être agréable à Dieu. Soyez prudent dans ce que vous écrivez. Vous savez assez la tempête soulevée dans quelques têtes par la lettre que vous avez écrite à du Lac. Je ne vous en parle que pour vous dire de nouveau ce que je sais qu'on vous a très bien dit, que ce n'est pas moi qui suis allé embrouiller cette affaire qui, au

reste est tout a fait oubliée." (cop.ms- Dossier du Vatican; photoc. ACR, EC 406).

76. La Revue européenne avait succédé au Correspondant.

77. A défaut d'une seconde lettre que l'abbé d'Alzon aurait écrite à sa sœur Augustine, nous pensons qu'il s'agit de la lettre du 17 janvier.

78. La copie porte Sulac qu'il faut lire du Lac. Là encore, à défaut d'une autre lettre, nous pensons qu'il s'agit de la lettre du 19 novembre 1834, dont l'abbé d'Alzon avait donné l'essentiel dans la lettre à sa sœur du 17 janvier.

79. La copie porte : pourons.

80. La copie porte : un bloc.

81. La copie porte : consulter.

82. De fait, l'abbé d'Alzon suspendra ses relations avec l'abbé de Montpellier (V., Lettres, I, p. 795).

83. Peut-être faut-il lire : poste.

84. La copie porte : torts.

85. La copie porte : fait.

86. Nous n'avons pas trace de cette lettre.

87. v. supra 32 a.

88. Troisièmes Mélanges.

89. Cf. Ch. VI 15.

90. C'est tout le rapport à mettre entre la raison et la foi, et qui fera l'objet de la Constitution *Dei Filius* promulguée par le 1er Concile du Vatican. Le Pape signale deux échecs possibles : le fidéisme, d'une part et le rationalisme, de l'autre, qu'il s'agisse du sens privé ou du sens commun. Le 6 février 1835, l'abbé Bonnetty, écrivant à l'abbé d'Alzon à propos de la partie philosophique d'un article de Lamennais, à paraître dans la Revue des Deux-Mondes, en donnait la conclusion et le sommaire en ces termes : "Il ne peut y avoir, en fait de certitude, que trois systèmes : celui de la raison particulière, celui de la foi et celui de la raison générale. Le système de la raison particulière est insoutenable, il est condamné irrévocablement dans le protestantisme; celui de la foi vient d'être condamné, dans le mandement de Mgr de Strasbourg contre M. Bautain. On dit que le Pape a condamné le système de la raison générale,

[. . .] c'est ici tout ce que nous savons. ..[sic] ". (Cop. ms. Dossier du Vatican; photoc. ACR, EC 406). - Lamennais avait donc bien conscience des impasses où pouvait échouer le débat sur le rapport à mettre entre la raison et la foi, mais il pensait, par le système de la raison générale ou système du sens commun, échapper à l'impasse. - Pour sa part, l'abbé d'Alzon, à la lumière de ses conversations romaines, de ses lectures et de ses études, refusait de s'enfermer dans des positions trop spéculatives et pensait que la raison, sans abdiquer sa priorité de nature, cède à l'autorité et à la foi la priorité de fait.

91. Plusieurs amis de l'abbé d'Alzon, du Lac en particulier, lui ont demandé d'écrire à Lamennais. "On m'a beaucoup engagé à écrire à M. de La M[ennais] , non pour lui faire des observations, mais pour lui témoigner de l'intérêt, écrit Emmanuel à sa sœur Augustine, le 14 mars 1835. Je suis fort embarrassé pour le faire. Cependant, je voudrais savoir ce qu'il me répondrait, si je lui demandais franchement ce qu'il veut" (V., Lettres, I, p. 792). - Du Lac renouvelle à l'abbé d'Alzon l'instance qu'il lui avait faite le 5 mars d'écrire à Lamennais et s'exprime en ces termes, le 15 avril 1835, mercredi-saint : "Je persiste à croire que vous devez écrire à M. de L[a] M[ennais]. Les rapports que vous avez eus avec lui vous font, ce me semble, un devoir de lui expliquer que vous avez compris le fond de sa pensée, et que, dès lors, vous vous croyez obligé d'abandonner ses idées, tout en restant attaché à sa personne. Une lettre écrite dans ce sens, et dans laquelle vous lui témoigneriez toute votre douleur, ne peut avoir aucun inconvénient; il est très bon qu'il sache, d'un côté, que sa parole n'a pas la force de nous entraîner hors de l'Eglise, de l'autre que, sans cesser d'être catholique, on ne cesse pas de l'aimer. Pour mon compte, j'ai cru devoir lui écrire ainsi, il m'a répondu qu'il trouvait ma détermination toute simple, que rien n'était plus simple que l'esprit, plus sacré que la conscience etc., et qu'il conservait toujours pour moi les sentiments d'attachement, etc. Désirant agir avec lui avec la plus grande loyauté, je lui ai écrit encore pour le remercier de sa lettre, pour lui exprimer toute ma douleur, pour lui dire que je n'avais pas dit à mes amis tout ce que je savais, et que tous partageaient ma consternation, que tous, comme moi, pleuraient et priaient pour lui, qu'il pouvait avoir pitié de nous, mais qu'il ne pouvait pas être offensé de nos larmes et de nos prières. Il y a quelques jours que ma lettre est partie, je ne sais pas s'il répondra; en tout cas, je vous conseille de lui écrire dans le même sens, cela ne peut faire de mal ni à vous ni à lui." (Cop.ms. Dossier du Vatican,

photoc. ACR, EC 412). - Nous n'avons pas trace de lettres écrites à Lamennais par l'abbé d'Alzon à cette époque; mais il garda toujours le souvenir douloureux de ce prêtre en qui il avait mis sa confiance et qui venait de s'écarter de l'Eglise (v. -infra 38).

92. Si le destinataire de la lettre est Montalembert, il faut dire qu'il n'alla pas voir Lamennais lorsque celui-ci vint témoigner à Paris en faveur des libéraux révolutionnaires. Nous avons par contre une lettre de Montalembert, datée de Solesmes, le 27 novembre 1835, dans laquelle le disciple préféré du maître écrit à l'abbé d'Alzon : "Votre lettre m'a profondément touché. Dans le peu de mots que vous me dites sur votre état intérieur, j'ai reconnu un portrait trop fidèle de ce que j'ai eu aussi à endurer. Combien n'ai-je pas connu ce mélange d'abattement et d'irritation que vous peignez si bien! Mais peu à peu, Dieu m'a rendu la force et la confiance. Bien des choses me révoltent et m'affligent dans tout ce qui s'est passé, dans tout ce qui se passe encore chaque jour au sein de notre malheureuse Eglise de France- Mais plus j'étudie le passé, et plus je vois qu'il en a toujours été ainsi, et que, à moins de supposer à l'Eglise de Dieu cette absurde perfectibilité dont les savants du jour veulent gratifier l'humanité tout entière, il faut bien la prendre telle qu'elle est, telle qu'elle a toujours été, c'est-à-dire renfermant dans son vaste sein d'innombrables infirmités humaines. Ces infirmités n'ont pu être neutralisées que lorsque la charité a pris le dessus. Assurément, elle ne manque que trop à Rome et partout ailleurs; mais nulle part elle n'a plus manqué que dans l'Avenir et dans toutes les entreprises de M. Féli. C'est à ce manque de charité que j'attribue tous ses malheurs et les miens. Il y avait trop de haine dans nos cœurs, et c'est pour cela que Dieu nous a frappés de stérilité... Je l'ai suivi jusqu'aux frontières du catholicisme, mais pas au-delà, Dieu merci, et je suis revenu à temps sur mes pas." (Orig.ms. ACR, EB 528; V., Lettres, I, Appendice, p. 910-912).

93. Il s'agit des Voix de prison. Mère M.Eugénie Milleret avait lu cet ouvrage et l'avait signalé à l'abbé d'Alzon, son directeur. Traversant un moment de trouble dans la foi, elle écrivait à l'abbé d'Alzon, le 26 juin 1844 : "Oserai-je vous le dire, et comment le prendrez-vous ? Entre moi et toutes les idées actuelles de M. de La Mennais, il n'y a pas alors l'épaisseur d'un cheveu; c'est tout le catholicisme que je mets en cause, avec une sorte de froideur et d'incrédulité, sous lesquelles se cache une impétuosité de passion que je ne m'explique pas bien." "Ce que vous me dites de votre état et de celui de M. de La Mennais, lui écrit l'abbé d'Alzon

le 6 juillet 1844, ne me surprend pas. Que de choses n'aurais-je pas à vous en dire ! Qui sait si Dieu ne veut pas que vous portiez ces souffrances pour sa conversion, comme Jésus a porté nos péchés ?... Je vous plains bien si en de pareils moments vous souffrez tout ce que j'imagine qu'on souffre, en me rappelant ce que j'ai souffert. Mais ce sont des impressions avec lesquelles il me paraît bien dangereux de jouer. Prenez garde de vous y trop arrêter..."(V., Lettres, II, p. 169).

•

CHAPITRE VIII

L'ABBE D'ALZON AU SERVICE DU DIOCESE DE NIMES

(1835-1845)

Dès son retour en France et malgré les appels de ses amis de Paris, l'abbé d'Alzon demeure fidèle à sa décision d'être au service de son diocèse d'origine, celui de Nîmes où il devait rester jusqu'à sa mort.

Après avoir précisé la situation canonique qui lui fut faite par l'Ordinaire du lieu (A), nous exposerons les diverses activités apostoliques du jeune prêtre, de 1835 à 1845 (B), date à laquelle il est devenu le fondateur d'un nouvel institut religieux.

A la documentation des archives de l'Assomption s'ajoute celle des archives du diocèse, mises en valeur dès avant la mort du P. d'Alzon par les biographes des évêques de Nîmes : *Vie de Mgr de Chaffoy* (+1837) par le chanoine COUDERC DE LATOUR-LISSIDE, Nîmes, 1856, 2 vol., 414 et 500 p.; *Vie de Mgr- Cart* (+ 1855) par l'abbé BESSON (futur évêque de Nîmes), Besançon, 1856, 456 p.; et, après la mort du P. d'Alzon, par ses biographes : le P. E. BAILLY, *Notes et documents*, vol. II, *Cinquième période 1835-1844*, Paris, 1900, 718 p.; et le P. S. VAILHE, *Vie du P. d'Alzon*, vol. I, chap. X-XVII, p. 205 à 374, Paris, 1926.

Dans son édition des lettres du P. d'Alzon, le P. S. Vailhé signale une grosse lacune : quelque 55 lettres seulement pour les années 1836-1843. Sans doute l'abbé d'Alzon eut-il moins de loisir pour écrire que lorsqu'il était étudiant, et sans doute encore, écrivit-il bien des lettres d'affaires appelées à disparaître plus rapidement. Mais nous savons aussi que certains éléments de sa correspondance furent fortuitement et même volontairement détruits par quelques-unes de ses dirigées. Mère Marie-Eugénie lui avoue qu'une personne, reçue par charité et renvoyée, avait jeté au feu, pour lui faire de la peine, avec les lettres de sa mère, celles qu'elle avait reçues de l'abbé d'Alzon de 1841 à 1843. Sr Marie-Thérèse de Jésus, carmélite, dirigée par lui de 1837 à 1845, Sr Emmanuel Frémiot, visitandine, dirigée par lui de 1838 à 1853, avouent au P. Emmanuel Bailly avoir détruit les lettres du P. d'Alzon(1).

Cette lacune peut être heureusement compensée par d'autres sources d'information que nous utiliserons.

A

SITUATION CANONIQUE DE L'ABBE D'ALZON

De 1835 à 1845, l'abbé d'Alzon va se trouver sous l'obédience de Mgr de Chaffoy jusqu'à sa mort en 1837, et sous celle de son successeur Mgr Cart, vivant entre-temps avec le clergé local la vacance du siège de Nîmes, d'octobre 1837 à février 1838.

1. Sous l'obédience de Mgr de Chaffoy (juillet 1835 - septembre 1837).

En route vers Lavagnac pour un temps de vacances auprès des siens, l'abbé d'Alzon venant de Rome, s'arrête à Nîmes où, le 5 juillet 1835, il promet obéissance à Mgr de Chaffoy, évêque de son diocèse d'origine (2). Dans une lettre à son ami d'Esgrigny, dont la rédaction s'étale sur un mois, du 13 juillet au 15 août, il révèle ses sentiments intimes quant à l'avenir de son apostolat, et malgré cette incertitude, se dévoue auprès de ses compatriotes de Montagnac, éprouvés par le choléra et devant célébrer la fête de l'Assomption (v. infra 1).

Lorsqu'il apprend que l'évêque de Montpellier tente de l'attirer dans son diocèse, il a la franchise d'en avertir Mgr de Chaffoy qui lui renouvelle toute sa confiance en offrant à son zèle apostolique la liberté de choix pour une pleine insertion dans le service du diocèse (v. infra 2). Ce même sentiment de confiance dans la valeur du jeune prêtre incite Mgr de Chaffoy, et malgré l'ombrage qu'on pourrait en prendre dans le clergé local, à lui décerner les titres de chanoine honoraire et de vicaire général honoraire, le 8 novembre 1835(3). Dès lors, l'abbé d'Alzon assiste chaque semaine au Conseil épiscopal.

Mais l'évêque, âgé de plus de 80 ans, est frappé de paralysie une première fois, le 9 novembre 1835 et, une seconde fois, le 26 septembre 1837. Il meurt le 29 septembre, veillé par son vicaire général, l'abbé d'Alzon, qui accepta de prononcer l'oraison funèbre de l'évêque défunt : "Ce fut ma jeune main, dit-il, qui s'éleva une dernière fois sur ce front vénérable pour

prononcer la sentence du pardon et de la miséricorde (4)."

2. Vacance du siège épiscopal de Nîmes (octobre 1837 - février 1838).

Mis en avant comme vicaire capitulaire, l'abbé d'Alzon crut ne pas devoir accepter et le Chapitre nomma le chanoine Sibour, futur archevêque de Paris. A part lui, il alerta le cardinal Micara pour obtenir du Saint-Siège une excellente nomination (v. infra 3).

Par son savoir-faire, il évita que des mécontents n'obtiennent l'expulsion du Vicaire général Laresche que Mgr de Chaffoy avait amené avec lui dans le diocèse et dont il voulait faire, depuis sa maladie, son coadjuteur. Il réussit à le persuader d'avoir à se retirer de lui-même (v. infra 4).

3. Sous l'obédience de Mgr Cart (12 février 1838 - 13 août 1855).

Mgr de Chaffoy eut pour successeur, le 12 février 1838, Mgr Cart. Le nouvel évêque de Nîmes était né à Mouthe, dans le Doubs, le 31 août 1799, et avait été directeur de Séminaire, supérieur de communautés religieuses et plusieurs fois nommé vicaire général.

En juillet 1838, il arrive à Nîmes, âgé de 38 ans, sans vicaire général ni secrétaire et garde les vicaires généraux de son prédécesseur : Liron d'Ayrolles et Boucarut. Le premier, oncle de l'abbé d'Alzon, mourut peu après. Ce n'est que le 29 janvier 1839, après six mois d'hésitation par crainte de froissements, que Mgr Cart présenta à l'agrément du roi Louis-Philippe la nomination de l'abbé d'Alzon au poste vacant de vicaire général. L'ordonnance royale est datée du 4 mars et le décret épiscopal du 14 mars(5).

Mgr Cart savait fort bien quel contraste offrait son tempérament avec celui de son nouveau vicaire général, mais l'estimait "homme de Dieu et homme capable" (v. infra 5 a). Craintif, hésitant, il apparaissait timide, froid, peu ouvert, quoique affable dans l'intimité. L'abbé d'Alzon en souffrit, mais en rendant hommage à la profondeur de son cœur de prêtre et de pasteur (v. infra 5 b), et avoue n'avoir été à l'aise avec son évêque qu'après avoir eu l'occasion de le rencontrer en toute simplicité lors d'un voyage fait ensemble en Franche-Comté (v. infra 6).

B

ACTIVITES APOSTOLIQUES DE L'ABBE D'ALZON

Il ne peut s'agir ici d'illustrer les activités apostoliques de l'abbé d'Alzon de 1835 à 1845, mais seulement, après en avoir évoqué la multiplicité sur la base des biographies que nous avons signalées, de montrer par des textes son dévouement dans le cadre d'œuvres qu'il crée ou auxquelles il collabore : service administratif du diocèse, ministère de la prédication, œuvres de formation de la jeunesse, œuvres de charité envers les pauvres et les plus démunis, direction spirituelle, etc. - Apôtre, sa manière à lui est de se dépenser sans compter et de susciter des âmes apostoliques.

1. Le service administratif du diocèse.

Vicaire général, l'abbé d'Alzon se met à la disposition de son évêque pour l'administration du diocèse. Il participe au Conseil épiscopal et regrette que la régularité des séances se soit détendue sous Mgr Cart. Il accompagne son évêque dans des visites pastorales. En accord avec lui, des succursales paroissiales furent créées dans les contrées de montagnes délaissées; des écoles chrétiennes ouvertes et des communautés religieuses établies : pension de l'abbé Vermot à Nîmes, en 1838 ; écoles des Frères au Vigan, en 1840 ; des Ursulines à Sommières, en 1842 ; des Sœurs des Vans à Bouillargues, des Sœurs de Saint-Joseph à Nîmes, entre 1841 et 1843, etc. (6).

Soucieux de la formation spirituelle et doctrinale du clergé, il assure des retraites aux séminaristes de Montpellier, en 1837, et de Nîmes, en 1840 (v. infra 12), et souhaiterait que le goût de l'étude soit entretenu par des examens après l'ordination (v. infra 10).

Toujours en rapport avec le P. Olivieri, commissaire du Saint-Office, il lui soumet des consultations théologiques sur des questions d'actualité ou de pastorale (spiritisme, taux usuraire, mariages mixtes). Par une lettre officielle, il déconseille toute souscription pour une édition de la Bible sujette à caution(7).

Les œuvres diocésaines : Caisse de secours pour les prêtres âgés, Œuvre de la Propagation de la Foi, Association du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, etc., sont l'objet de son attention et de son dévouement(8).

2. Le ministère de la prédication.

L'abbé d'Alzon se réjouissait d'avoir trouvé à Nîmes "une carrière autrement belle que celle d'administrateur". Il pouvait travailler à "la conversion des hommes et des protestants" (v. infra 4). Le ministère de la prédication, auquel il s'était préparé et qui correspondait au but de sa vie : présenter et défendre la foi, le trouve toujours disponible. Il se veut proche de son auditoire, et, dès le début, se refuse à prêcher des discours de rhéteurs (v. infra 1). S'il improvise, c'est sur l'acquis de fortes études et en sollicitant des critiques autorisées (v. infra 7, e).

Relevons seulement les stations d'Avent et de Carême : Carême pour la paroisse de Saint-Paul (Nîmes 1836), Avent pour la paroisse de Saint-Charles (Nîmes 1836), Carême pour la paroisse de Sainte-Perpétue (Nîmes 1837), nouvel Avent à Nîmes en 1837, Avent pour la paroisse de Saint-Baudile (Nîmes 1838), Carême pour la paroisse de Saint-Charles (Nîmes 1839), Carême pour la paroisse de Saint-Baudile (Nîmes 1841), Avent dans la cathédrale de Nîmes (1841), Carême pour la paroisse de Saint-Charles (Nîmes 1843), Carême à Alès en 1844(9).

L'abbé d'Alzon a le courage et l'énergie de sous-tendre ce ministère d'une vie d'étude, dont il reconnaît la nécessité (v. infra 7 b). Nous avons encore ses notes manuscrites sur des ouvrages parcourus, et quelques-uns de ses travaux publiés : Etudes sur saint Jean Chrysostome, Les Stromates de Clément d'Alexandrie, La connaissance de Jésus-Christ ou le dogme de l'Incarnation envisagée comme la raison dernière et suprême de tout ce qui est (compte rendu de l'ouvrage de l'abbé Combalot) (10).

3. Les œuvres pour la formation de la jeunesse.

Durant ses études, l'abbé d'Alzon avait toujours manifesté de l'intérêt pour la jeunesse et il gardait le souvenir des expériences qu'il avait vécues à Paris (Cf. Ch. III, IV, V, VII).

La première œuvre dont il se chargea fut celle d'un Cours d'instructions pour le catéchisme de persévérance de Nîmes, commencé le 10 janvier 1836(11), pour les grands élèves du collège royal avec la participation des élèves des Frères, d'autres jeunes gens et même des adultes, hommes et femmes. Des vocations sacerdotales s'y révélèrent : abbé Barnouin, abbé Goiffon(i2).

Dans le même but, il crée, à côté de la Société de Saint-Stanislas, patronage pour les enfants des classes laborieuses, la Société de Saint-Louis-de-Gonzague, pour les enfants des classes dirigeantes. Les deux patronages se présentaient comme une Association de préparation et de persévérance (avant et après la première Communion) et fusionnèrent plus tard pour constituer l'Œuvre de la jeunesse(13).

Dès la fin de 1837, l'abbé d'Alzon peut dire qu'il est "à peu près maître de tous les enfants de Nîmes de 12 à 15 ans et qu'avec le temps il espère étendre son influence sur les plus avancés" (v. infra 4).

4. Les œuvres pour la formation des adultes.

Dès l'hiver 1836-1837, à l'exemple des Conférences de la *Pension Bailly*(14), l'abbé d'Alzon donne tous les lundis des conférences sur la philosophie et la religion, tandis que l'abbé Sibour donne le jeudi des conférences littéraires. Elles s'adressaient aux jeunes gens déjà engagés sur le plan humain et chrétien. Dans un climat de ferveur et d'amitié, on reprenait les fondements de la foi, on remettait sur pied la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, on rêvait même d'établir un Institut laïc sous forme de Tiers-Ordre (v. infra 13 a). Ces réunions devinrent un lieu de conversion et une pépinière de vocations (v. infra 13 b, c). Deux jeunes professeurs dans l'enseignement d'Etat, Germer-Durand et Monnier, ramenés à la foi par l'abbé d'Alzon (v. infra 8), et appelés à devenir ses collaborateurs pour l'œuvre de l'Assomption, apprécièrent plus que quiconque cette œuvre de l'abbé d'Alzon.

Pour les milieux pauvres de Nîmes, avec la collaboration des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, l'abbé d'Alzon, après avoir ouvert des écoles gratuites pour les enfants, créa un centre de formation d'institutrices et organisa une école d'adultes, dite *école du matin*. Il s'agissait de donner l'instruction élémentaire, humaine et chrétienne que ces femmes, ouvrières et domestiques, ne pouvaient acquérir; leur travail quotidien les obligeait même à y venir dès 5 heures du matin, et chaque mardi, l'abbé d'Alzon célébrait la messe et commentait l'Évangile. Des vocations religieuses se firent jour en ces milieux pauvres et délaissés jusqu'alors(15).

5. Les œuvres de miséricorde.

Dès 1815, avait été fondée à Nîmes une Providence ou asile pour les enfants pauvres et orphelins, que Mgr Cart confia à l'abbé d'Alzon à la mort de son oncle Liron d'Ayrolles (v. infra 2). Cette œuvre était patronnée par une Association dite des Dames de la Miséricorde, personnes aisées dans le monde, auxquelles l'abbé d'Alzon eut le souci d'assurer une formation foncièrement chrétienne, par de fréquentes instructions(16). En 1839, l'Association compte 142 membres actifs et 70 agrégés.

Agé de 25 ans, et mis en présence de détresses morales, l'abbé d'Alzon voulut doter la ville de Nîmes d'un *Refuge*. Il s'assura l'autorisation de son évêque, Mgr de Chaffoy, et la collaboration d'une Congrégation fondée à cet effet par le chanoine Féret, de Limoges, qu'il avait eu l'occasion de connaître à Rome. Le 15 août 1836, une circulaire épiscopale est adressée au diocèse et l'abbé d'Alzon se fait quêteur pour cette œuvre (v. infra 7 b). "Allez, mon cher enfant, lui avait dit son vieil évêque, tous les fondateurs sont des fous, et vous en avez bien le caractère." En janvier 1837, la Supérieure générale des Servantes de Jésus-Christ, dites Sœurs de Marie-Thérèse, établit, rue de Beaucaire, le Refuge qui reçoit dès le mois de mars ses premières pénitentes. En octobre 1844, l'œuvre est transférée par l'abbé d'Alzon rue des Fours à Chaux, avec 45 pénitentes, dont certaines forment un groupe de Madeleines. Impressionnée par la vertu de l'abbé d'Alzon, Mère Marie de Jésus se place sous sa direction spirituelle jusqu'à sa mort, en décembre 1842 (v. infra 9 a et b).

Non seulement l'abbé d'Alzon aide l'œuvre locale de ses générosités et de son action spirituelle(17), mais il prend soin de la Congrégation même qui passe, de 1840 à 1843, par une période de tiraillements intérieurs (18).

Dès 1835, une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul avait été établie à Nîmes. En 1840, sous l'influence de Monnier et la direction de l'abbé d'Alzon, la Conférence, qui était tombée en léthargie, reprend vie, comme en témoignent les 105 procès-verbaux de ses séances(19), où nous voyons l'abbé d'Alzon prendre la parole et parler de la nécessité de l'apostolat des laïcs en leur propre milieu et auprès des plus pauvres (v. infra 11, 13 b, c). D'autres Conférences s'établirent à Montpellier et à Alès, avec l'approbation et la coopération spirituelle de l'abbé d'Alzon. Celle de Nîmes eut une bibliothèque populaire placée sous la protection de saint François de Sales(20).

6. Le ministère des confessions.

De la correspondance de l'abbé d'Alzon, il ne nous reste pour cette période que vingt-trois lettres de direction, mais nous avons encore cinq longs manuscrits rédigés après sa mort par quelques-unes de ses filles spirituelles, dont Mère M. Eugénie.

Avant même de conduire vers la sainteté les âmes généreuses, l'abbé d'Alzon donnait à quiconque le lui demandait le sacrement de pénitence, soit au terme de ses stations d'Avent et de Carême, soit à la moindre occasion (v. infra 7 a, c). Aux pénitents qui revenaient à Dieu, il offrait, avec son amitié, le soutien de sa prière et de son dévouement : Monnier et Germer-Durand sont des exemples laïques, mais ils nous disent que des vocations sacerdotales et religieuses s'éveillent au contact de l'abbé d'Alzon (v. infra 8, 13 b et c).

Il en va de même avec le monde féminin, sans l'ombre du moindre soupçon. Mère Marie-Eugénie, sa dirigée par excellence, le dira à sa mort : "Comme directeur, comme confesseur, quel amour prédominant de la pureté il inspirait aux âmes(21) !" De même, le baron de Champvans, ancien préfet du Gard et très lié avec le P. d'Alzon, écrira lui aussi : "Ce grand cœur possédait les deux qualités maîtresses aux yeux de Dieu et qui effacent toutes les imperfections : la virginité et le détachement(22)."

Au terme de ses dix premières années de sacerdoce et avant de fonder l'œuvre de l'Assomption, l'abbé d'Alzon connaît par expérience la nécessité et les difficultés de l'administration, les joies et les épreuves de l'apostolat; mais nous devinons, à travers sa correspondance et les dires des témoins de sa vie, qu'il y a mis toutes ses forces vives, à défaut de ses grands projets d'avant le sacerdoce. Dès le début, il a voulu vivre pauvrement, refusant l'équipage avec livrée et armoiries, ouvrant sa porte et sa table à tous ceux qui avaient besoin de son appui et même de son pain : "Mon fils, disait sa mère, me coûte plus que deux vauriens(23)."

A l'occasion il parle de sa santé, mais non pour se plaindre ou être plaint (v. infra 14), et il sait bien "la difficulté qu'ont les gens les mieux intentionnés à faire le bien". Son naturel ardent, généreux, loyal, pouvait provoquer des blocages qu'il était le premier à reconnaître et à surmonter si l'occasion s'en présentait. Ainsi en fut-il avec Mgr Cart (v. infra 6 et 7 d).

1

Lettre de l'abbé d'Alzon à d'Esgrigny, Lavagnac les 13 et 30 juillet, 9 et 15 août 1835.- Orig.ms. ACR, AB 141; V., Lettres, I p. 652-854.

Ecrivant à son ami d'Esgrigny, l'abbé d'Alzon, qui vient de promettre obéissance à son évêque, vit un moment de vacances à Lavagnac, dans l'incertitude de l'avenir immédiat de son apostolat ; mais à Lavagnac, il se met au service de la paroisse frappée par le choléra et prépare la population à la célébration de la fête de l'Assomption. Très pris par ce dévouement, il s'excuse d'étaler la rédaction de sa lettre sur plus d'un mois.

Le 13 juillet 1835.

Je suis prêtre, et vous ne sauriez croire combien me pèse ma volonté, depuis que j'ai promis obéissance à mon évêque.

Je prévois que je serai passablement vexé. Mes projets sur les protestants sont entièrement détruits. J'ignore absolument ce que je ferai dans quinze jours. Mon désir serait d'aller étudier quelque temps à Paris, ou en Allemagne, ou en Angleterre. Le pourrai-je ? A peu près positivement non. Que fera-t-on de moi ? Je l'ignore. Au milieu de cette incertitude, qui, certes, a pour moi des moments de grand ennui, je tâche de me jeter aveuglément entre les bras de la Providence et de réprimer certains murmures qui viennent agiter mes lèvres. Ayez pitié de moi, mon bon ami; plaignez-moi d'être si faible et si impatient, si lâche pour la grande cause qui m'est préparée, si téméraire de me croire bon à quelque chose.

Le 30 juillet

Obligé d'interrompre cette lettre, je la reprends pour vous dire que nous sommes enveloppés par le choléra. J'ai offert mes services aux prêtres de la paroisse sur laquelle nous habitons; ils m'ont promis de m'appeler quand le moment serait venu.

Le 9 août

Je suis vraiment bien coupable envers vous, mon cher ami, et cependant j'espère que vous me pardonneriez, quand vous saurez que je me suis

chargé de prêcher huit instructions pour préparer les gens de la paroisse, près de laquelle nous habitons, à la fête de la Sainte Vierge et au choléra, et que j'ai eu à peine une semaine pour me préparer. Hier, j'ai donné le premier exercice. Je suis un peu fatigué, parce que, ne voulant pas parler pour la première fois en chaire, je suis resté à l'autel et, pour me faire entendre, j'ai été obligé de crier comme un sourd. Je ne puis vous dire avec quelles impressions j'ai commencé ce nouveau genre de ministère. Ma résolution bien formelle jusques à présent, est de ne jamais prêcher de discours de rhéteur.

Le 15 août

Pour vous reparler de ce triste choléra, sachez que je ne suis pas encore mort et que j'espère que Dieu aura pitié de la paroisse, où j'ai prêché. J'ai distribué ce matin la communion à près de 250 personnes. C'est énorme, si l'on considère que les travaux de la campagne absorbent les moments du peuple, dans la saison où nous sommes. Je n'ai pas tant donné des sermons que des conférences. On en a été content.

2

Lettre de Mgr de Chaffoy, évêque de Nîmes, à l'abbé d'Alzon, juillet 1835. - V., Lettres, II, Appendice, p. 427-428(24).

De Lavagnac, l'abbé d'Alzon, par l'intermédiaire de son oncle Liron d'Ayrolles, vicaire général, redit à Mgr de Chaffoy son obéissance et sa disponibilité. L'évêque de Nîmes lui renouvelle alors sa décision de le garder dans son diocèse où il l'assure de toute sa confiance, en essayant de prévenir même ses intentions apostoliques.

Votre lettre, Monsieur l'abbé, m'a fait le plus grand plaisir; vous m'y renouvez votre *promitto*, et moi je renouvelle à Dieu dans celle-ci mon *grate accipio*. Voilà donc un contrat synallagmatique passé, ratifié entre nous et que la volonté de Dieu seul dissoudra. Je suis

1. V., Lettres, II, Avant-propos, V-VIII.

2. Mgr Claude-François-Marie de Chaffoy, né à Besançon le 2 février 1752, avait été évêque du diocèse de Nîmes supprimé par le concordat de 1801, mais rétabli en 1817, avec juridiction sur les anciens diocèses d'Uzès et d'Alès. Pendant la durée de son épiscopat, Mgr Chaffoy se dépensa à doter le diocèse d'un chapitre diocésain, séminaires, d'écoles, de catéchismes, d'œuvres de Charité. Arrivée de l'abbé d'Alzon, le synode diocésain venait d'avoir lieu et les statuts en furent promulgués en septembre 1835.

3. Documents officiels, DK 257, 258. - Vicaire général "honoraire", car la nomination ne fut pas présentée à l'agrément du Roi. Pour l'historique de ces nominations, cf. Notes et Documents, II, p. 7-12; VAILHE, Vie, I, p. 209-210.

4. Texte publié par l'abbé d'Alzon avec justification de propos contestés dans l'opinion : n'avait-il pas employé, avec l'expression de "frères séparés", celle d' "hérétiques" en parlant des protestants ? - Orig.impr. ACR, CV 71; T.D. 1-5, p. 2-26.

5. Documents officiels, ACR, DK 259, 260.

6. VAILHE, Vie, I, p. 271.

7. Réponses du P. Olivieri, ACR, EA 401, 402, 403. • Lettre de l'abbé d'Alzon au directeur de la Gazette du Bas-Languedoc, V., Lettres, II, p. 17.

8. VAILHE, Vie, I, p. 276-278.

9. VAILHE, Chronologie, p. 16-22.

10. Articles publiés dans les Annales de philosophie chrétienne, Paris, février 1839 (T.D. 7, p. 209-220); octobre 1839 (p. 220-240); janvier 1842 (p. 241-252).

11. Orig.ms. ACR, CT 108; T.D. 48, p. 15-18.

12. Notes et documents, II, p. 33.

13. Les PP. E. Bailly et S. Vailhé nous rapportent des témoignages de personnes ayant bénéficié dans leur adolescence de cette activité de l'abbé d'Alzon (V., Lettres, II p. XXX à XXXV).

14. L'abbé d'Alzon nous a laissé une note manuscrite à ce sujet : "Pendant l'hiver 1836-1837, j'eus l'idée de réunir quelques personnes chez moi pour causer de matières sérieuses. Le bien que m'avaient fait les réunions des Bonnes-Etudes, je voulais le procurer aux autres..." (Orig.ms. ACR, BJ 1,

p. 53; T.D. 43, p. 50).

15. *Notes et documents, II, p. 173-178.*

16. *Dès 1836, comme en témoignent ses notes manuscrites, l'abbé d'Alzon s'adresse aux Dames de la Miséricorde. - (Orig.ms. ACR, CT p. 109-114; T.D. 48, p. 19, 21-24).*

17. *Cf. une très longue relation manuscrite de Sœur Marguerite, l'une des fondatrices du Refuge de Nîmes (Orig.ms. ACR, DI 40; V., Lettres, II, Appendice, p. 526-539).*

18. *V., Lettres, II p. LXXI-LXXII.*

19. *Orig.ms. ACR, CX, 28-45 (63 pages).*

20. *V., Lettres, II p. LXVII-LXVIII.*

21. *Souvenirs sur le P. d'Alzon, 22 novembre 1880. ACR, DL 96.*

22. *Lettre au P. E. Bailly, 22 octobre 1896.*

23. *Témoignage oral recueilli par le P. E. Bailly (VAILHE, Vie, I, p. 246-248)*

24. *S. Vailhé reprend le texte publié par COUDERC DE LATOURLISSIDE, Vie de Mgr de Chaffoy, II, Nîmes 1856, p. 314-316. - L'auteur de cet ouvrage se permet d'écrire, du vivant même du P. d'Alzon, avant d'en venir au texte que nous citons, l'éloge suivant : "La manière dont M. l'abbé d'Alzon a répondu à la confiance de Mgr de Chaffoy, les services qu'il a rendus au diocèse, le dévouement admirable qui l'a fait s'immoler pour le bien des âmes et pour la gloire de Dieu, la piété si grande qui le distingue, la science ecclésiastique, le talent oratoire qui en font un prêtre à part tout cela nous dispenserait aujourd'hui de justifier la nomination faite par le saint évêque. Nous la justifierons cependant, assurés que nous sommes d'intéresser nos lecteurs par ce que nous avons à dire pour cela et de les édifier."*